TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 043 — SAMEDI 2 AOUT 1980

Éric Tabarly bat le record de la traversée de l'Atlantique

LIRE PAGE 7



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.B., 35 p.; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Retour de Budapest

La visite du ministre français des affaires étrangères en Hongrie, les 30 et 31 juillet, a pris l'allure d'une démonstration de fermeté sur la crise afghane. A son collègue hongrois, comme à M. Kadar, premier secrétaire du P.C., M. François-Poncet a fait valoir que le gouvernement français n'était nullement disposé à entériner le fait accompli.

La France, a-t-il dit, voit dans le conflit en cours une lutte de libération contre une occupation étrangère ; elle considère que la détente est indivisible et qu'elle est gravement menacée en Europe si ses règles sont enfreintes ailleurs ; elle demande, en conséquence, que les forces soviétiques se retirent et que Moscou laisse l'Afghanistan reprendre son rôle d'Etat-tampon non aligné.

Si connue que soit la position française, l'insistance avec laquelle elle a été rappelée a surpris les Hongrois, mais force est de constater qu'ils n'en ont guère été impressionnés. Un moment d'agacement passé, il a été répondu, au-delà d'une rituelle répétition des thèses soviétiques, que la période la plus inquiétante de la tension internationale était dépassée. A en croire les Hongrois, comme les autres Européens alliés de l'U.R.S.S., il ne fait plus de doute que Moscou maîtrisera bientôt la situation intérieure afghane et que les relations Est-Ouest reprendront progressivement, mais sûrement, leur petit bonhomme de chemin.

Cet « optimisme » est d'autant plus frappant que la Hongrie avait été, avec la Pologne, la moins enthousiaste des alliées de l'U.R.S.S. à applaudir l'intervention soviétique. C'est dans ces deux pays, en raison de leur dépendance économique particulière avec l'Europe de l'Ouest, que s'était manifestée la plus vive inquiétude. Dans la crise qu'ils traversent, les alliés de l'U.R.S.S. craignaient à des degrés divers un ralentissement de leurs échanges avec l'Occident, un accroissement de l'effort militaire et un resserrement de l'emprise soviétique, que la détente avait atténuée.

Aujourd'hui, les gouvernements de l'Europe de l'Est constatent que l'embargo américain a fait long feu, que le boycottage des Jeux olympiques a montré la désunion occidentale, et que la condamnation de Moscou par les pays musulmans s'est teintée de prudence. Personne n'envisage plus d'ajourner la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe. La résistance afghane ne reçoit toujours pas, semble-t-il, d'aide vraiment substantielle. Expérience historique aidant, on est peu porté à croire à l'Est à l'invincibilité du droit...

A tort ou à raison enfin, la rencontre de M. Giscard d'Estaing avec M. Brejnev, celle qu'il aura en septembre avec M. Gierek, le voyage à Moscou de M. Schmidt et ses rendez-vous envisagés avec les dirigeants est-allemands et polonais sont interprétés comme autant de signes d'une disponibilité de l'Europe de l'Ouest à poursuivre, loin de Kaboul, le dialogue avec l'Est.

Au début de l'année, la presse des démocraties populaires ne voulait voir dans la tension internationale qu'une crise soviéto-américaine sans conséquence en Europe. Elle estime *aujourd'hui que cet espoir n'était* pas vain et que si la détente n'est pas divisible en théorie, elle l'est en pratique.

Jugeant l'impulsivité américaine dangereuse et inefficace, l'Europe occidentale a opté dans la crise afghane pour le maintien de contacts à haut niveau et une pression diplomatique constante. Cette tactique amène à poser une question : peut-on répéter que l'intervention en Afghanistan modifie les relations internationales de fond en comble si nulle autre conséquence n'en est tirée, fût-ce dans l'ordre des symboles ?

(Lire nos informations page 4.)

La répression en Corée du Sud

Les autorités multiplient les règlements de comptes politiques

Lancée par les autorités militaires, la « campagne de purification » se poursuit en Corée du Sud. La presse est particulièrement visée depuis quelques jours : cent soixante-douze périodiques — sur les mille quatre cents que l'on dénombrait dans le pays — ont été suspendus, a annoncé jeudi 31 juillet le ministère de la culture et de l'information, qui les a présentés comme « vulgaires et responsables de l'aggravation de la délinquance juvénile ». Il s'agit d'hebdomadaires, de mensuels ou de revues trimestrielles de toute nature. Parmi les mensuels concernés figure l'organe de l'association des journalistes, qui estime à dix mille le nombre de personnes qui vont perdre leur emploi en raison de ces mesures.

Plus de mille deux cents fonctionnaires travaillant dans des coopératives d'État ont été licenciés mercredi. Cette nouvelle purge porte à huit mille quatre cents le nombre des fonctionnaires radiés sans préavis depuis le début de la « campagne de purification ». En principe, il s'agit d'écarter les éléments incapables ou corrompus, mais, si certaines sanctions sont justifiées, d'autres apparaissent comme des règlements de comptes politiques, indique notre envoyé spécial à Séoul.

De notre envoyé spécial

Séoul. — « *See you to-morrow* » (« à demain »). Cette formule n'est plus pour les Coréens une expression de politesse vide de sens. Elle reflète, sur le mode ironique, l'appréhension de beaucoup, fonctionnaires et désormais journalistes, se sachant à la merci des « *épurations* ». Personne ne sait de quoi demain sera fait — la perte d'un emploi ou la détention. Alors chacun rentre la tête : de l'obscur fonctionnaire, qui élude les questions, à cet homme d'affaires, qui, depuis des semaines, renonce à prendre livraison de la Mercedes achetée à un diplomate.

Dans la torpeur de l'été, la Corée du Sud, deux mois après les émeutes de Kwangju qui, au bas mot (à en croire les militaires), ont fait cent quatre-vingt-neuf morts, vit à l'heure de la « *stabilisation et de la purification* ». Ce sont les maîtres mots des dirigeants : certains en parlent avec l'assurance et la conviction de ceux qui sont du côté du manche, d'autres avec l'empressement de ceux qui craignent de ne pas être assez zélés.

A l'exemple du président Park lorsqu'il prit le pouvoir en 1961, le général Chon Too-hwon, le nouvel homme fort du pays, a lancé depuis deux mois une « *campagne de purification* » consistant à chasser de leurs fonctions les éléments « *corrompus ou incapables* ».

Elle se fait par vagues : d'abord ont été frappées les grandes figures du monde politique (notamment M. Kim Jong-pil, président du parti républicain, ancienne majorité), et 9 autres personnalités ; puis ce fut le tour de 232 hauts fonctionnaires, de 300 membres de la K.C.I.A (Services de renseignements), de 4 750 fonctionnaires, 317 autres politiciens, dont un ministre de la construction, et, fin juillet, de 1 819 personnes travaillant dans des entreprises nationalisées, dont des banques. Aujourd'hui, les « *censeurs* » ont pour cible le corps enseignant et la presse.

S'en prendre aux bureaucrates et aux politiciens « *corrompus* » est partout une politique qui plaît au petit peuple. Il y voit volontiers l'expression de la probité du nouveau pouvoir. *A fortiori* où la corruption est un fait connu et où le confucianisme imprègne encore les mentalités faisant de la « *vertu* » et de la « *loyauté* » les qualités premières des dirigeants.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 3.)

L'épargne et le budget 1981

• Forte augmentation des dépôts en juillet
• Vers un allégement de la pression fiscale

Les Français recommencent, semble-t-il à placer leurs économies dans les caisses d'épargne. La constitution de l'épargne nette (excédents dans les caisses d'épargne) après avoir chuté des deux tiers pendant le premier semestre, s'est en effet développée en juillet.

Ce phénomène, s'il se confirmait, signifierait que les ménages diminuent leurs achats de précaution effectués depuis un an par crainte de l'inflation. Cette évolution risque de peser à l'*automne sur une consommation déjà ralentie, et* d'aggraver ainsi les difficultés de l'économie française.

Cependant la préparation du budget de 1981 se poursuit. Parmi les mesures étudiées, figurerait notamment un allégement de la pression fiscale par relèvement des barèmes.

Il s'est produit un curieux phénomène au cœur de la première quinzaine de juillet 1980 : les excédents des dépôts sur les retraits dans les caisses d'épargne ont augmenté de plus de 30 % sur la même période de l'année précédente, alors qu'ils ne cessaient de diminuer depuis l'automne dernier. Ils avaient chuté de 61 % en octobre 1979, de 67 % en novembre, se redressant de 51 % en décembre grâce au relèvement du plafond des livrets A des caisses d'épargne porté de 41 000 F à 45 000 F pour retomber lourdement les mois suivants notamment en juin 1980, où le fléchissement a atteint 70 %.

Au total, le premier semestre 1980 s'est traduit par un recul de 66 % de la cantitation d'épargne nette dans les caisses (4,7 milliards de francs d'excédents contre 14,2 milliards de francs au premier semestre 1979), le fléchissement dépassant 70 % si l'on tient compte de l'inflation. La même tendance se manifeste dans les banques, où l'excédent sur les livrets est revenu de 4 milliards à 1 milliard de francs, au Crédit mutuel (2 milliards de francs contre 5 milliards de francs), au Crédit agricole.

Jamais un recul d'une telle ampleur n'avait été enregistré dans les annales de la Caisse des dépôts, qui centralise la collecte des caisses d'épargne.

Plusieurs raisons ont été mises en avant pour expliquer ce recul. Dès l'automne dernier, il est probable que les ménages ont tiré sur leurs dépôts, ou épargné moins, à la fois pour maintenir un niveau de vie quelque peu amputé par l'inflation et pour procéder à des achats ou investissements de précautions ou d'anticipation : biens semi durables ou durables, notamment l'immobilier, qui a connu un « boom » très sensible en 1979 et dans les premiers mois de 1980.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 22.)

POINT

Le troisième médiateur

Après M. Antoine Pinay, de Saint-Chamond, et M. Aimé Paquet, de Saint-Vincent-de-Mercuze, la France profonde envoie un troisième de ses fils à Paris pour ferrailler avec l'administration : M. Robert Fabre, de Villefranche-de-Rouergue, ci-devant président des radicaux de gauche.

Chacun de ces trois élus a tiré de son observation de la vie quotidienne la conviction, solide et précise, que la « question », disparue depuis Louis XVI, paraît trop souvent ressusciter, à l'époque contemporaine, du fait de la multitude des pouvoirs administratifs, qui sont la fortune de ce pays.

Il n'en est que plus étonnant de constater que seuls quelques milliers de dossiers chaque année sont traités par les services du Médiateur. cinq mille, plus précisément, sur lesquels, au dire même de M. Paquet, on compte « 35 % à 38 % de réussite totale ou partielle ».

Si ces cinq mille dossiers représentaient effectivement les seuls cas de tourments subis par les administrés, il y aurait lieu de penser que la France est un pays de rêve. Mais ce chiffre ne représente rien, chacun en tombera d'accord, quels que soient son âge, sa sensibilité politique, sa situation sociale ou sa profession.

Occupée successivement par trois hommes de bonne volonté, la fonction, créée par une loi du 3 janvier 1973, est autorisée à exister du moment qu'elle ne gêne pas vraiment. Et si M. Fabre se flatte, à bon droit, de venir occuper un poste indépendant, c'est aussi que cette indépendance ne s'applique à peu près à rien.

D'abord, parce que le gouvernement l'a voulu ainsi, voilà sept ans, et qu'il le veut toujours. Ensuite, parce qu'il existe une volonté manifeste que l'administration ne puisse être mise en cause par les citoyens. Trois textes de grande envergure règlent (fort bien) les relations entre les uns et les autres : la loi du 17 juillet 1978 prévoyant la liberté d'accès aux documents administratifs, la loi du 11 juillet 1979 sur la motivation des décisions administratives, la loi du 16 juillet 1980 sur l'exécution des décisions de justice par les pouvoirs relevant de l'Etat.

Or il est notoire que ces textes ne sont pas appliqués. Imagine-t-on, à la lumière d'un tel fait, qu'un homme seul puisse susciter, pour l'administration, quoi qu'elle fasse, la moindre inquiétude réelle ?

(Lire page 6.)

L'Assemblée européenne un an après

La signature d'un accord commercial avec la Roumanie et la mise au point de nouvelles dispositions anticrise pour la sidérurgie européenne ont été les dernières manifestations de la vie communautaire avait la pause des vacances. Au mois d'août, la Communauté, traditionnellement, est en sommeil. C'est là un répit nécessaire après une année marquée par bien des difficultés — affaire anglaise, prix agricoles, rejet du budget de la C.E.E. par l'Assemblée européenne, — et surtout avant que ne commence le grand débat sur la réorganisation de la C.E.E.

La Commission de Bruxelles a été chargée de préparer des propositions pour le mois de juin 1981. L'Assemblée européenne, qui a été élue au suffrage universel en juin 1979, a l'intention évidente d'imprimer sa marque à l'importante mutation qui est ainsi en cours.

L'activité de l'Assemblée, au cours de sa propre année d'existence, a fait l'objet de nombreuses critiques. Certaines d'entre elles étaient assurément justifiées. Il reste qu'elle a traité avec sérieux et modération le seul dossier dont elle s'est saisi, à savoir l'affaire agro-budgétaire.

I. — Pour quoi faire ?

De notre correspondant
PHILIPPE LEMAITRE

Bruxelles. — « *Ce Parlement gêne ; c'est un trouble-fête, un corps étrange qui n'est pas achevé* », commente M. Tindemans (P.P.E.), l'ancien premier ministre belge, lorsqu'on l'interroge sur ses impressions après un an d'existence de la nouvelle Assemblée élue. « *Le courage du Parlement n'est pas un danger pour la Communauté, celle-ci est plutôt menacée par l'immobilisme et l'égoïsme des Etats* », déclarait pour sa part, en décembre, M. Gendebien (Rassemblement wallon, Belgique), au moment où l'Assemblée s'apprêtait, point culminant de son action des douze mois passés, à rejeter le budget de la C.E.E. pour 1980.

Ces deux remarques, bienveillantes, correspondent-elles à la réalité ? Peut-on déjà distinguer, au terme d'une activité par nature dispersée, et donc difficile à cerner, un apport net au profit de la construction européenne, une contribution originale ? L'Assemblée élue a-t-elle influencé la vie de la Communauté ? En raison du caractère multiforme des activités de l'Assemblée, ce n'est pas une mais plusieurs réponses qui peuvent être apportées.

Il y a d'abord ce que certains redoutaient tant et qu'elle n'a pas commis : l'excès institutionnel.

(Lire la suite page 5.)

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

NOUVELLE-CALÉDONIE : la fin des Caldochs

(Page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Sabre au clair

Dommage que nous en soyons à l'ère atomique car, si nous en étions encore au temps des duels au fleuret et des batailles à l'épée, à voir les médailles que nous avons gagnées en escrime aux Jeux olympiques, ce ne serait ni les SS-20 ni les Pershing qui inquiéteraient, mais nos troupes si elles faisaient mine d'attaquer sabre au clair !

MICHEL CASTE.

UN CHEF D'ÉCOLE A MONTAUBAN

Ingres chez Ingres

Montauban, la plus rose des villes roses, célèbre le bicentenaire de la naissance d'Ingres. Normal, ce dernier y est né. Toutefois, il n'y a pas vécu. Sa seule maison, c'est son musée. Le Tarn, lorsqu'il passe sous le Vieux Pont, semble faire une courbette au dernier pied-à-terre du plus illustre des Montalbanais, sis dans l'ancien palais épiscopal.

C'est un des grands monuments de Montauban. Trois cents ans d'âge et les arêtes de ses murs de brique encore vives, comme si nul ne venait s'y frotter. Le soir, les cinquante mille Montalbanais ne sont plus que trois mille. Les rues et la très étonnante place Nationale, à la double voûte de brique rose, sont quasi désertes. Les gens de Montauban préfèrent habiter les pavillons de banlieue modernes plutôt que de restaurer, pour l'occuper, un patrimoine urbain d'une grande qualité architecturale.

Le jour, sauf s'il y a marché, rien ne vient troubler la quiétude de l'ancien palais devenu musée, avec sa collection de cinquante-quatre Ingres que se disputeraient tous les musées du monde et, pour l'anecdote, un violon sur un fauteuil capitonné...

Le dimanche de notre visite, nous n'étions que trois à travers les salles aux hauts plafonds, avec des gardiens qui, à l'approche de l'heure de clôture, avaient hâte de fermer des salles sans visiteurs.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 16.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

« Bio » à toutes les sauces

Une enquête de **Pierre Audibert**

MOURIR

Comment supporter cette « idée insupportable » qu'est très souvent, comme le rappelle une de nos lectrices, la perspective de la disparition d'un être cher, alors pourtant que la mort est la seule certitude qui attend l'homme au bout de son destin ? Thérèse Luciani entend au moins défendre le droit de chacun à « vivre sa mort ». Jacques Colette se penche sur le cas de ceux *qui décident* d'en choisir le moment, et Christian Zimmer sur le « mécanisme sacrificiel » qui conduit, à travers le show-business, à la mise à mort des idoles. Gabriel Matzneff voit lui aussi une mise à mort dans l'amour et les tensions qu'il engendre.

LA LIBERTÉ QUI FAIT PEUR

par THÉRÈSE LUCIANI

LA mort. Nous savons bien qu'elle nous attend, là, au bout du chemin, et que nous devons l'affronter, chacun et seul. Qu'elle soit notre avenir le plus certain, nous n'aimons guère qu'on nous le rappelle. Et encore, si c'était à la manière de Greuze, avec des fleurs en pot et des pleureuses à rubans... mais non, la mort nous attend dans un service d'hôpital, anonyme, objet de soins ni plus ni moins attentifs que ceux qu'on donnerait à une machine — inutile. *Difficile* de garder sa sérénité et de faire des mots d'esprit avec des tuyaux dans le nez et d'autres dans le derrière. Parce que *c'est* cela l' « acharnement thérapeutique » : et on n'aime pas beaucoup y penser.

Se dire que maintenant, en pleine conscience, on prend une plume et on signe une déclaration disant qu'on ne veut pas de cette mort-là, de cette « survie-là » : cela nous fait peur. Et si nous allions le regretter ? Question qu'on ne pose jamais lors des « dispositions testamentaires ». Et si, au moment de mourir, je préférais laisser mes biens aux gosses du bidonville plutôt qu'à la cousine Eugénie, ce ne pourrait être que l'effet d'une de ces aberrations imprévisibles qui frappent les cerveaux les mieux construits. Mais que je bredouille n'importe quoi, on y verra un sursaut de la volonté de vivre.

Pourquoi ? Parce qu'en fait nous avons peur des mots ; nous avons peur de choisir notre mort. On nous fait déjà naître dans des services où on nous sépare de notre mère et où on l'empêche de nous dorloter. Au nom de la science on fait VIVRE — on appelle cela VIVRE — des enfants dans des bulles de plastique, des scaphandres, et on s'émerveille ! On va faire naître un bébé dont la mère est morte : il aura chaleur et nourriture, mais les mouvements de sa mère, ses chants, ses sourires, son amour ?

Il vivra — c'est cela, le grand mot. Nous sommes prêts à n'importe quelle lâcheté pour maintenir le plus longtemps possible notre précieuse vie. Nous ne faisons guère d'histoires quand il s'agit de la mort des autres : là, nous sommes « objectifs ». Et nous sommes fiers d'avoir « tout fait » pour prolonger la vie de vieillards que nous flanquons dans les asiles et que nous n'allons jamais voir. Mais quand il s'agit de la mort, alors, le grand jeu : l'*oxygène*, les piqûres, les perfusions. Qu'importe qu'il n'ait plus sa conscience. On vous dit qu'il ne souffre pas : *alors ? Un* beau jour, on arrêtera *ses* appareils pour les brancher sur un autre : chacun son tour. Mais nous prendrons un air apitoyé et nous ne chercherons pas à savoir.

Ce qui nous gêne dans la proposition de loi du sénateur Caillavet (1), c'est qu'elle nous oblige à savoir et à choisir : en somme, à être libre, et nous n'aimons pas être libre. Nous préférons laisser les autres décider pour nous. Râler, ça oui, mais décider une bonne fois, en toute lucidité, que nous ne voulons pas être un légume et que nous préférons mourir... « *On ne sait jamais, et si la science me guérissait...* » Alors, on nous sort les grands mots et on nous cite les cas particuliers. Chacun de nous a son bon juif et son bon suicidé raté, qui est bien content de s'en être sorti. Mais combien d'entre nous ont vécu dans les services d'hôpitaux — je parle des salles communes. — combien en ont vu de ces êtres qui n'étaient plus rien que souffrances, gémissements et humiliations, — et combien se sont dit qu'ils ne voudront jamais devenir ces incurables et qu'ils le refuseront pour les leurs ? Les écoutons-nous, ceux qui préféreraient mourir ?

Un relent de nazisme

Euthanasie : le grand mot est lâché. On n'ose plus l'employer depuis qu'il a son relent de nazisme. Et on oublie Freud, qui a choisi de mourir plutôt que ne plus être lui-même. Et on parle d'abus, de responsabilité médicale...

Il vaut mieux, sans doute, être transformé en marionnette sanglante comme Franco : là, les médecins se sont conduits en humanistes. Comme ces médecins argentins qui poussent si loin la conscience professionnelle qu'ils inquiètent leurs collègues d'Amnesty : pourtant, ils respectent la vie, non ? Est-ce leur faute si les martyrisés des geôles argentines préféreraient la mort ? Ils n'ont pas à savoir, n'est-ce pas ? Ils font de la médecine comme d'autres, bientôt, iront faire du football — pas de la politique.

Je suis toujours émerveillée de ces sursauts de conscience morale — défense de la dignité de l'homme, de la vie. Et tous ces arguments qui avaient déjà servi au moment de la loi sur l'interruption de grossesse : on croirait entendre « *laissez-les vivre* ».

En fait, c'est la liberté qui fait peur. Ni les Eglises ni les Etats totalitaires ne peuvent accepter qu'un numéro se rebiffe. C'est « *pour notre bien* » qu'on nous maintient en vie. Pour notre bien, demain, qu'on prélèvera sur nos corps nos organes ; pour notre bien que nos corps servent aux expériences : c'est sur les corps « insensibles » qu'on fait des expériences, qu'on place des sondes, c'est à eux qu'on inocule n'importe quelle saleté. « Insensibles » : il ne faut jamais avoir entendu gémir ou hurler des êtres dans le coma pour croire qu'ils ne souffrent pas. Quand ils ne peuvent crier, ils se recroquevillent, se tassent, essaient de prendre moins de place, de s'échapper.

Nous sommes prêts à tout pour sauver notre peau, notre précieuse peau de Blanc bien nourri, évidemment. Que d'autres le refusent, nous suggèrent, nous proposent même de pouvoir le faire, et on parle des « droits de l'homme ».

Eh bien oui ! Il s'agit du droit de l'homme, de n'importe quel homme, de vous, de moi, de mon enfant, de refuser des « *traitements inhumains ou dégradants* » ; du droit de mourir en humain, avec, sur notre main, celle de la tendresse pour nous aider à « passer ».

Car là où vous voyez la fin, je vois, moi, le « passage ». Ma mort, je la connais : j'ai eu déjà avec elle deux ou trois rendez-vous manqués, mais, la prochaine fois, j'attends qu'elle me délivre définitivement de mon corps d'infirme. C'est cette mort-là que je veux. Je veux mourir sans bruit, sans remue-ménage, entre mes enfants et mes chats. Je sais qu'elle me laissera le temps de regarder une dernière fois mon coin de ciel et de sourire. Savoir que rien ne sera dérangé, ni les bruits de la maison, ni ceux du village, ni ceux des champs. Dans la terre que je me suis choisie, je me reposerai enfin.

Et vous voudriez m'imposer les ordres brefs, l'affolement, les couloirs et la morgue. Vous voulez ma mort ?

(1) Le sénateur Caillavet (gauche démocratique) a déposé sur le bureau du Sénat, en 1978, deux propositions de loi visant à limiter certaines pratiques de survie artificielle appliquées à des cas de maladies incurables et à cesser les poursuites contre les personnes responsables d'euthanasie passive. Ces propositions ont été repoussées par le Sénat en mai 1980. — (N.D.R.L.)

L'amour ce cyanure

par GABRIEL MATZNEFF

ROMEO et Juliette, Tristan et Iseult, n'incarnent pas seulement la transgression des lois de la morale et de la société, la lutte de la clandestinité contre l'institution, la fuite de la cage familiale : ils symbolisent aussi la nature tragique et fatale de la passion. La filtre de Tristan et d'Iseult est un filtre de mort autant que d'amour, et c'est la mort que, dans leur ultime baiser, Juliette vient chercher sur les lèvres de son amant. Ce n'est pas un hasard si le plus célèbre poème amoureux de Leopardi s'intitule : *Amore e Morte* (amour et mort).

L'amour exprime la nostalgie de l'immortalité, mais dans le même temps il est porteur de l'aiguillon de sa propre ruine. L'amour, c'est la souffrance : aimer un être, c'est souffrir à cause de lui. Mais l'amour, c'est aussi la mise à mort : « *Je l'ai tuée, je l'ai tuée, ma Carmen adorée.* » Nietzsche tenait avec raison ce cri de Don José pour le plus beau des cris de l'amour. La tension paroxystique de l'amour est incompatible avec l'organisation de la vie quotidienne. C'est l'excès même de nos passions qui les rend intolérables à la société et invivables pour nous. L'amour-passion est un sentiment qui sécrète son propre cyanure, qui enfante sa propre mort : c'est un sentiment suicide.

Il n'y a pas de sixième acte à *Roméo et Juliette*, et c'est mieux ainsi. La vie est une aventure captivante, mais la mort ne laisse pas d'avoir du bon. Selon Pyrrhon, il est indifférent qu'on soit vivant ou mort. Il est cependant des occasions où la mort est préférable à la vie. Agamède et Trophonios, qui avaient construit le temple d'Apollon Pythien, prièrent le dieu de leur donner ce qu'il avait de mieux pour eux : ils s'endormirent et ne se réveillèrent plus. Quand la mort viendra frapper à notre porte, nous devrons savoir l'accueillir comme une amie.

La mise à mort

par CHRISTIAN ZIMMER

LE cinéma américain, on le sait, excelle à *dénoncer ce qui est* sa raison d'être, sa substance même : l'industrie du spectacle. Il est devenu le plus impitoyable critique de sa réussite, grâce précisément aux armes que celle-ci lui a données. Mais il est rare qu'il ose aller jusqu'au bout. Mark Rydell l'aurait-il fait dans *The Rose ?*

The Rose, en effet, ne s'en prend pas à l'argent, il ne s'insurge pas contre l'aliénation des foules, l'hystérie collective, les transes qui déchaînent la violence. Il nous donne à voir ce qui est l'aboutissement *ultime, la vérité immémoriale de ce* spectacle : *le mécanisme sacrificiel.* Dès le premier plan, nous savons à quoi nous allons assister : au *déroulement d'un meurtre rituel.* L'idole des foules ne s'accomplit en tant qu'idole que par-delà la mort, par-delà sa mise à mort par la collectivité. Rose, la chanteuse, apparaît sur la passerelle de l'avion, trébuche et tombe : le podium où elle va triompher, c'est l'autel sur lequel *elle sera immolée.*

Il ne s'agit pas du vieux mythe *romantique* du pélican, du cœur de l'*artiste* jeté en pâture à *la multitude.* Mais de quelque chose de beaucoup plus ancien, qui nous ramène aux *sources mêmes du spectacle*, à ses *origines perdues dans la nuit des* temps. Il n'y a pas, ainsi que le rappelait Antonin *Artaud*, de spectacle *sans cruauté* : le premier héros de *théâtre* est *Prométhée* et la *dramaturgie* première, *c'est* la mise *en* scène du supplice (1). Sadisme des *masses ? Non.* Les *dieux sont exigeants, simplement.* Et ils sont toujours là : le show-business contemporain a renoué avec le sacré originel. La violence, qui est au cœur de la civilisation *moderne*, ne s'exprime pas seulement dans les rapports de forces, mais aussi dans la religiosité, dans ce formidable besoin d'irrationnel qui se cache derrière le matérialisme, et qui en est même le complément normal, inévitable.

Le déploiement spectaculaire, le luxe, le tape-à-l'œil et le clinquant du show-business ne sont pas *autre chose que l'envers de cette nudité*, de ce dépouillement fondamental de la mort sans visage. La parure (nécessaire) du supplice, du sacrifice. Il *faut plaire* aux dieux. *Il faut que la victime soit belle, que ses oripeaux soient brillants. Qu'elle soit immolée* avec suffisamment de faste pour qu'elle joue son rôle d'intercesseur, qu'elle remplisse sa fonction expiatoire. Car il y a justement *tout ce matérialisme*, tout ce *sordide et énorme trafic à se faire* pardonner, toute cette *impureté* essentielle de l'argent dont il importe de laver la souillure ; seule l'*immolation de la victime choisie* peut, sur ce chapitre, apaiser la communauté.

Le rite purificateur

La même croyance, enfouie dans les profondeurs de l'inconscient, au rite purificateur explique le prestige dont jouit encore la peine de mort. Le condamné devient, sous le couperet de la guillotine, cet objet d'exécration et d'amour qu'est la vedette du show-business. Incarnation du mal *magiquement* fixé sur sa personne, il sauve la cité. Celle-ci ne peut aimer que ce qu'elle tue, et ne peut tuer que ce qu'elle aime. C'est cette demande d'amour, présente aussi bien chez l'artiste vis-à-vis de la foule que dans la foule vis-à-vis de son idole, que manipule le show-business : l'héroïne du film ne chante pas autre chose que son désespoir, son impossibilité de vivre, qui est aussi un extraordinaire appétit de vivre.

The Rose nous décrit cette manipulation. Il la décrit sous forme de spectacle. De la sorte, il vend de la mort en dénonçant les marchands de mort. Du moins est-ce bien de la mort qu'il s'agit, non pas, comme dans *Que le spectacle commence*, d'une mort-ersatz sous emballage de luxe.

(1) Voir Jean Duvignaud, *Spectacle et Société*, Denoël-Gonthier, 1971.

La fin voulue

par JACQUES COLETTE (*)

QUELLE qu'ait été la vie de celui qui décide d'y mettre fin, sa décision et son geste ébranlent les survivants. Adolescent, à Prague ou ailleurs, artiste reconnu, homme politique, peu importe. Ce que, vivant, il a livré de lui-même à ses contemporains sera reçu transfiguré par la postérité : elle verra le tout de cette vie à travers le filtre d'une mort voulue. Et celui-ci jette sur les actes du vivant les lueurs étranges d'un ultime décret : la volonté de ne plus rien vouloir, de vouloir le rien.

Devant ce désir insolite, tous les autres pâlissent. Du disparu, restent les considérations de ceux qui paraissent encore — et une stèle. Triomphe de la vie sur les traces de ce qui fut une vie. « *... Les pauvres histoires des hommes... et l'Histoire des hommes ! ... nous semblent frénétiques et déraisonnables...* » (Malraux, *les Chênes qu'on abat*, 1971, page 59.) Oui, comparées à la volonté de posséder sa mort. Comme Kawabata, Mishima, Moreno, A. Métraux, Montherlant, comme tel prisonnier de droit commun, comme d'innombrables chrétiens, certains entendent témoigner, à leur manière, de leur *sérénité*, lorsqu'ils ont considéré qu'il était possible de se préparer à l'imprévisible, à ce que nous serons quand nous serons morts. Mais sur ces décombres, que reste-t-il ? « *La Mère des Douleurs se tenait debout* », disait Malraux, citant le *Stabat Mater dolorosa*, à Chartres, le 10 mai 1975. Cette station ne conjure pas la mort, chose impossible.

Comme les héritiers, comme les chroniqueurs, cette mère fait partie de la postérité. En elle parle la voix de la vie. Comment parler, en revanche, de ce que fut le dernier souffle de celui qui renonçait à vivre ? Pour lui, il n'est plus ni foi ni espérance. Sauf, peut-être et quand même, l'espérance d'une victoire jusque dans le désir se voulant désormais indicible, puisqu'il renonce à sa voix. Le « *renoncement suicide du vaincu frustrant de sa victoire le maître qu'il abandonne à son inhumaine solitude* » reste une « *affirmation désespérée de la vie* ». (Lacan, *Ecrits*, page 320.) Désespoir malgré et dans la vitalité même — voilà ce qui constitue le suicide et le différencie de la « *mort naturelle* ».

Si rien n'est naturel, tout peut l'être, jusqu'au désir de la solitude inhumaine. Point de suicide sans relent d'égoïsme ou d'orgueil — disait Viansson-Ponté (*le Monde* daté 2-3 juin 1974). Mais le suicide n'est pas toujours révolte absolue, même s'il est rarement sans désespoir à l'égard de l'humanité.

En dehors de ces considérations « théoriques » — ce qui ne veut pas dire sans cœur — il y a les jugements des religions. Ils sont aussi divers que ceux des individus. Preuve du désarroi auquel nous voue le geste inqualifiable.

(*) Attaché de recherche au C.N.R.S.

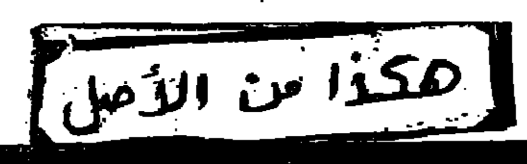
PSYCHOLOGIE EN MIETTES

LE RENDEZ-VOUS

A. S. Neill, le célèbre pédagogue écossais, termine l'autobiographie *Peau de mandarine* (c'était le surnom que lui donnaient ses élèves de Summerhill) qu'il écrivit à quatre-vingt-neuf ans, avant de mourir, par cette histoire. Un riche marchand oriental envoie son serviteur au marché pour qu'il y achète les provisions de la journée. Lorsque ce dernier revient, il est blanc comme un linge. « *Maître*, dit-il, *j'ai croisé l'Ange de la mort au marché et il m'a lancé un regard qui m'a terrifié. Oh ! maître,* implore-t-il, *prêtez-moi un cheval afin que je fuie à Samara.* »

Le marchand lui prête un cheval et se rend lui-même au marché, où il rencontre en effet l'Ange de la mort. « *Pourquoi,* lui demande-t-il, *as-tu effrayé mon serviteur ?* » « *J'en suis désolé,* lui répond l'Ange de la mort. *Il est vrai que je l'ai regardé avec insistance, mais c'était dans ma surprise de le voir là, car j'ai rendez-vous avec lui ce soir à Samara.* »

ROLAND JACCARD.



La mise à mort

par CHRISTIAN ...

La fin voulue

par JACQUES ...

Le Monde

étranger

ASIE

Corée du Sud

Les autorités multiplient les règlements de comptes politiques

(Suite de la première page.)

Sur ce point, le général Chon a gagné en popularité parmi les gens simples.

Cela dit, les desseins du pouvoir sont pour le moins ambivalants. Certains *« épurés »* — des maires de villages par exemple — étant des gens estimés à qui personne n'en voulait. En réalité, ces purges sont aussi l'occasion de règlements de comptes politiques. En permettant l'ascension de jeunes qui ont souvent vu leur carrière bloquée par des supérieurs concussionnaires, le général Chon est en train de mettre en place à tous les niveaux de l'administration des éléments qui ont tout intérêt à être fidèles au régime.

Ce nouveau régime, quel est-il ? Pour l'instant, la Corée du Sud a, semble-t-il, deux gouvernements. Le premier, civil, a pour chef le président Choi ; l'autre, dominé par les militaires, est appelé *« Conseil pour la sécurité nationale »*. A la tête du comité permanent de ce conseil se trouve le général Chon. Les dix-neuf commissions du conseil *« coiffent »* les différents ministères. C'est au sein du conseil que se prennent les *décisions. Il semble que* la communication entre celui-ci et le gouvernement civil ne soient pas très étroites : le ministère de l'information s'avoue incapable d'obtenir des rendez-vous avec les membres du conseil.

Les militaires affirment ne pas avoir d'ambition politique : on ne peut, néanmoins, douter de la volonté du général Chon lorsque l'on voit celui-ci apparaître à la télévision, en civil, dans des lieux où théoriquement il n'a pas sa place : le 24 juillet, il rendait visite, par exemple, aux sinistrés, victimes d'inondations, une tâche qui, normalement, aurait dû revenir au président Choi.

Personne, parmi les diplomates en poste à Séoul, à commencer par les Américains, ne se hasarde à faire le moindre pronostic sur ce que sera la Corée dans deux mois. Une première indication sera sans doute fournie lorsque seront connues les grandes lignes de la réforme constitutionnelle en cours. La nouvelle Constitution sera le fondement d'un régime présidentiel, mais il y a peu de chance que le chef de l'Etat soit soit désigné au suffrage universel. De toute façon, les politiciens étant soit discrédités, soit en prison, on voit mal qui s'opposerait au candidat soutenu par l'armée.

L'utilisation de la menace communiste

Il y a un décalage dans les *perceptions de* la Corée. *Vue de* l'étranger, ce pays, depuis la mort du président Park et, surtout, depuis les sanglantes émeutes de Kwangju traverse une période ou les risques politiques et économiques paraissent les plus importants. A Séoul, ce ne sont pourtant pas ces préoccupations qui dominent mais *« la menace du Nord »*. Depuis trente ans, les Coréens du Sud vivant dans la hantise d'un nouveau déferlement des troupes de M. Kim Il-sung comme ce fut le cas en 1950. Une inquiétude habilement utilisée par le régime Park pour justifier sa politique. Bien qu'il n'y ait eu, depuis octobre, aucun signe permettant de penser que le Nord entendait envahir le Sud *« l'affaire du bâteau espion survenue en juillet a été très amplifiée par les militaires »*, nous dit-on de source américaine. Bien que la situation internationale ne laisse guère prévoir de destabilisation de la Corée, que ne souhaite aucune grande puissance, il règne, néanmoins, à Séoul, une nouvelle psychose d'attaque du Nord.

Certes, dans un pays divisé qui, à soixante kilomètres de sa capitale, sent l'existence et la pesanteur d'un ennemi, le risque de guerre ne peut être écarté. Et l'on ne peut nier que les Coréens du Sud ne souhaitent en rien une réunification sous la houlette de Pyongyang. Cela dit, une nouvelle fois, les autorités, en insistant sur la menace du Nord, cherchent surtout à détourner l'attention de la population et justifier la répression au nom de la sécurité.

De cette répression, personne, finalement, à l'exception des Coréens qui en sont victimes, ne se soucie vraiment. Les Américains, comme les autres diplomates en poste à Séoul, sont moins concernés par la mise en place d'un régime qui, quel que soit son maquillage civil, sera aussi autoritaire sinon plus que celui de Park, que préoccupés de savoir s'il pourra fonctionner. Sans doute, à Washington, semble-t-on trop absorbé à préparer l'élection présidentielle pour insister sur les droits de l'homme. Et les autorités coréennes en tirent partie. Il reste que le département d'Etat exerce un certain nombre de pressions sur Séoul, et l'on peut se demander si les Américains ne sont pas en train, en sous-main, de jouer la « carte » nord-coréenne : en juillet, pour la première fois, M. Solarz, membre républicain du Congrès, était officiellement invité à Pyongyang.

Cela dit, tous les partenaires de la Corée, à commencer par le Japon, souhaitent avant tout la stabilisation du pays, quel que soit le régime. A Tokyo, on est très clair sur ce point. Quant aux Européens, après avoir manifesté, avec mesure, leur inquiétude à la suite de l'inculpation de M. Kim Dae-jung, chef de l'opposition démocratique, inculpé de tentative d'insurrection et de communisme, ils se sont retranchés derrière le sacro-saint principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays pour pouvoir continuer sans difficultés leurs affaires avec la Corée. Selon le porte-parole allemand, lors de leurs entretiens à Bonn en juillet, M. François-Poncet et son homologue allemand ont évoqué le sort de M. Kim. La France n'a pas démenti ces propos, mais n'a rien fait de plus. Apparemment, tout le monde souhaite un habillage du régime qui le rende plus présentable aux opinions étrangères.

Le procès intenté à M. Kim Dae-Jung, qui vise, en priorité, à éliminer de la scène la seule personnalité populaire, même si on peut lui reprocher une certaine démagogie, doit permettre, en outre, de détourner sur lui la responsabilité des émeutes.

L'établissement progressif d'un pouvoir fort autour du général Chon semble d'autant plus probable qu'à la réserve, dont font preuve les partenaires de la Corée, s'ajoute la léthargie de la population : le choc de Kwangju, la crainte des épurations, l'arrestation, ou la mise à l'écart, des principales figures de la politique, la fermeture partielle des universités bloquent toute contestation.

« La démocratie ne doit plus être un prétexte à manifestation, mais devenir un thème d'études », nous dit M. Rhee, nouveau ministre de l'éducation. Philosophe de formation et, sans doute, un homme de bonne volonté, il tente de réorganiser les universités.

Confiance relative des investisseurs étrangers

Pour la première fois de l'histoire de la Corée, la politique interfère profondément, dans le fonctionnement de l'économie, au niveau interne d'abord : les revendications des salariés, si les écrous de la répression sont relâchés, ne peuvent qu'aggraver les difficultés extérieures ; ensuite : toute nouvelle crise sociale ne peut qu'accentuer les craintes des bailleurs de fonds.

Actuellement, les banquiers ne paraissent pas inquiets et maintiennent leur confiance à la Corée du Sud. Plus circonspects et prudents, ils préfèrent, cependant, prêter à court terme qu'à moyen terme, demandant des taux d'intérêt plus élevés que par le passé. Cette attitude est évidente depuis les événements de Kwangju ; aussi ne peut-on que trouver déplacés les commentaires de certains d'entre eux sur la stabilité sociale, alors que, précisément, ils en évoquent, auprès des Coréens, les risques de la situation politique pour exiger des taux d'intérêt plus élevés. Séoul a pratiquement réussi à s'assurer les 8 milliards de dollars nécessaires pour combler le déficit de la balance commerciale et honorer ses dettes antérieures (20 milliards de dollars). Cet endettement reste dans les limites acceptables pour le Fonds monétaire international, puisque la charge de la dette ne dépasse pas 12 % des rentrées en devises.

Les milieux économiques étrangers maintiennent leur confiance à la Corée pour plusieurs raisons : d'abord les banques étrangères sont trop engagées pour se retirer, tout le monde a intérêt à ce que l'économie reparte. En outre, si la situation est difficile, du strict point de vue économique, elle ne paraît pas tragique. Bien que son déficit commercial s'aggrave, la Corée n'en a pas moins réussi à en résorber une partie puisque, entre-temps, la note pétrolière avait une nouvelle fois augmenté.

La seconde raison qui permet aux banquiers d'être optimistes tient aux potentialités de ce pays. L'économie traverse une phase de transition qui suppose des réajustements : résorber les surcapacités nées des visions mégalomanes du régime précédent, et réorienter la productions vers des produits à plus forte valeur ajoutée. La récession mondiale, le rétrécissement des marchés, la perte de compétitivité due aux hausses des coûts de la main-d'œuvre, qui sont à l'origine des difficultés actuelles : tout cela peut être résolu, pensent les financiers.

PHILIPPE PONS.

Afghanistan

Les Soviétiques n'ont pas attendu la fin des Jeux olympiques pour lancer leur nouvelle offensive

L'intensification de l'effort de guerre soviétique en Afghanistan — que l'on n'attendait pas avant la fin des Jeux olympiques — et qui a débuté au cours de la dernière semaine de juillet se concentre pour le moment dans trois provinces : celles de Ghazni, de Wardack et de Logar. C'est dans celle Ghazni que la 14ᵉ division afghane s'est, selon plusieurs sources, soulevée contre le gouvernement central. Dans les autres, il s'agit avant tout de faire face à une audace croissante des maquisards islamiques, qui sont également infiltrés à Kaboul. Des voyageurs arrivés de la capitale parlent de la poursuite d'une intense activité aérienne dans ce secteur.

Dans la province de Wardack, de nombreux récits font état du bombardement par l'aviation soviétique de villages tenus par les insurgés ; ainsi, cent cinquante civils auraient été tués à Karhamal, Zamuch, Zarim et Hassan-Khel. Trois colonnes gouvernementales *poursuivraient depuis* un mois leur pénétration dans les zones dissidentes et auraient atteint la frontière de la province d'Hasaradjet.

De source diplomatique, à New-Delhi, on fait enfin état d'une tentative de soulèvement militaire *qui aurait été écrasée* aux environs de Kaboul. Deux unités stationnées près de la prison de Pul-i-Charki, où ont été assassinés et torturés les opposants au régime, se préparaient à renverser le gouvernement de M. Babrak Karmal quand leur complot aurait été éventé ; le 16 juillet, les forces soviétiques seraient intervenues contre eux. On ignore qui *commandait les putschistes*, mais ces rumeurs de complot circulent au moment ou l'on parle de plus en plus de la lutte sans merci que se livrent les deux factions du parti au pouvoir. C'est quelques jours après cette tentative avortée que M. Karmal Babrak a remanié son gouvernement, réduisant l'influence du groupe Khalq au profit de son propre *clan, celui du Parcham.* — *(A.F.P., UPI)*.

Chine

Une délégation du dalaï lama abrège son séjour au Tibet à la demande des autorités

Lhassa *(A.F.P.)*. — Une délégation de cinq émissaires du dalaï lama, qui vient de faire un voyage d'étude au Tibet, a rencontré au cours de sa tournée de trois mois un tel enthousiasme dans la population qu'elle a provoqué l'embarras des autorités chinoises, dont elle était pourtant l'invitée. Celles-ci ont décidé d'abréger d'environ une semaine le séjour à Lhassa de la délégation.

Mardi 29 juillet, à Lhassa, la capitale du Tibet, une foule nombreuse en proie à une extraordinaire émotion a écouté un discours passionné prononcé par M. Phuntsog Wangyal, membre de la délégation, qui a déclaré notamment : *« Bien des choses que nous avons vues nous ont attristés. Les conditions de vie notamment sont déplorables. »* Il a conclu son allocution par ces mots : *« Vive Sa Sainteté le Dieu-roi... Puissent ses espoirs et ses buts se réaliser. »* Dans la foule, les femmes ont fondu en larmes. Les jeunes Tibétains ont joint les mains, geste traditionnel de respect, tandis que d'autres ont salué le poing levé.

Les autorités tibétaines ont réagi à cette manifestation en accusant la délégation du dalaï lama d'avoir fait des déclarations et eu des activités mettant en cause le statut du Tibet en tant que partie intégrante de la Chine. Elles affirment, dans un communiqué, que les visiteurs leur avaient dit que *« leur voyage se limiterait à une visite touristique et à rencontrer des parents et des amis. (...) Mais ils ne se sont pas bien conduits. Leurs paroles et leurs actes n'étaient pas dans l'esprit de l'unité nationale, de l'unification de notre mère-patrie et de la construction d'un Tibet uni, prospère et civilisé »*.

La délégation que préside M. Tsering Dorjee, représentant du dalaï lama à Genève, qui devait demeurer à Lhassa jusqu'au 6 août, est rentrée précipitamment à Pékin, où elle doit rester cinq jours et avoir des entretiens avec plusieurs dirigeants.

[La délégation, conduite par M. Tsering Dorjee, était la troisième de ce genre à séjourner au Tibet *depuis septembre 1979*. Un nouveau groupe d'envoyés du dalaï lama devait arriver ces jours-ci à Pékin. Ces différents émissaires ont pour mission d'enquêter sur la situation politique et religieuse de la population tibétaine. C'est au vu des rapports établis par leurs soins que le « Dieu-roi », établi en Inde depuis les troubles de 1959 au Tibet, décidera de son retour dans son pays, auquel *les autorités de Pékin* ont paru depuis quelque temps l'encourager.]

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Billy Carter dément avoir été en possession de télégrammes diplomatiques le concernant

C'est la semaine prochaine que commenceront les « auditions publiques » de la commission sénatoriale chargée d'examiner le comportement de M. Billy Carter. Le président compte remettre dès le lundi 4 août à la commission — et rendre aussitôt public — un mémoire couvrant dans le détail la part prise par la Maison Blanche à cette ténébreuse histoire. Le même jour (le lendemain au plus tard), M. Carter donnera une conférence de presse télévisée pour répondre à toutes les questions relatives à ce brûlant sujet.

Entre temps, M. Billy Carter, qui n'en n'est plus à une contradiction près, est revenu sur les déclarations faites à son domicile en janvier à l'inspecteur du F.B.I. accompagnant M. Lisker, chef de la section des agents étrangers au ministère de la justice venu le convaincre, en vain, de se faire « enregistrer » comme représentant des intérêts libyens aux Etats-Unis. Il expliqua alors à ses visiteurs qu'il était en possession des télégrammes diplomatiques concernant le voyage qu'il effectua en Libye en septembre 1978, ce qu'il ni aujourd'hui. Il se peut cependant qu'il ait été question de ces rapports (dont d'ailleurs des extraits avaient filtrés à l'époque dans la presse) dans une conversation entre le président et son frère. Les officiels américains craignaient en effet que Billy ne s'abandonne durant cette visite quasi-officielle — et dont la pompe impressionna vivement le pompiste de Plains — aux outrances verbales ou autres dont il est coutumier. Il se serait conduit en Libye de façon irréprochable, au grand soulagement des diplomates *américains en* poste à Tripoli.

C'est peut-être pour lui en exprimer sa satisfaction, et tacher ainsi de l'encourager sur la voie de la discrétion seyant à un proche du président, que M. Carter avait mentionné les câbles reçus au département d'Etat. Il n'est pas certain que le président les ait lus lui-même, et il est plus que douteux qu'il en ait transmis copie à son remuant cadet, comme celui-ci s'en était vanté en janvier lors de son entretien avec les émissaires de Washington. Il est vrai qu'il n'a pas craint de leur mentir grossièrement en affirmant n'avoir rien touché de la Libye pour ses bons offices alors que le mois précédent, il avait déposé à sa banque un chèque de 20 000 dollars reçus de ses commanditaires. *Mensonge qui pourrait* donner lieu à poursuite pour infraction à la loi sur les agents étranger. — A. C.

Les droits de l'homme sont bafoués au Guatemala et au Salvador

affirment les membres d'une mission d'enquête française

Les droits de l'homme sont *« bafoués au Guatemala et au Salvador, où règne une véritable situation de guerre »*, ont déclaré M. Charles Josselin, député socialiste à l'Assemblée européenne, et Mᵉ Jean-Paul Lévy, avocat à la cour d'appel de Paris, rentrés jeudi 31 juillet d'une mission d'enquête de quinze jours, en Amérique centrale.

Au cours d'une conférence de presse au siège de la Fédération internationale des droits de l'homme (F.I.D.H.), MM. Josselin et Levy ont estimé que *« le droit à l'intégrité physique, la liberté de mouvements, l'égalité devant la justice, la non-discrimination éthnique, religieuse et politique et la liberté syndicale n'étaient plus respectés dans ces pays »*.

« Depuis le mois de janvier, ont-ils rapporté, *4 600 assassinats de civils et de militaires ont été dénombrés par l'université catholique de San-Salvador, tandis qu'au Guatemala la presse annonce quotidiennement la découverte de 40 cadavres qui portent généralement des marques de torture et la « signature », au couteau d'organisations paramilitaires d'extrême droite. »*

Indiquant qu'au Salvador *« des médecins et des blessés ont été assassinés jusque dans les salles d'opération »*, MM. Josselin et Levy ont déclaré que *« le peuple entier semble refuser la junte au pouvoir, même s'il n'adhère pas toujours aux vues de l'opposition »*.

Selon MM. Josselin et Lévy, les autorités salvadoriennes semblent pratiquer une politique de « regroupement » des paysans dans des camps *« pour les mettre à l'abri »* des guérilléros. En fait, ont-ils souligné, les paysans fuient les opérations de l'armée, de la garde nationale et des organisations paramilitaires, qui, sous le prétexte d'une chasse aux guérilléros, *« tirent au hasard sur femmes, enfants et vieillards »*. Deux mille réfugiés se trouveraient ainsi à la frontière hondurienne.

En ce qui concerne le Guatemala, *MM. Josselin et Lévy* ont dénoncé *« une volonté d'éliminer l'élite intellectuelle, en particulier les universitaires »*. MM. Josselin et Lévy étaient accompagnés au cours de leur mission par le docteur Jacques Lebas, chef de clinique à l'hôpital Claude-Bernard de Paris, dont le retour à Paris est prévu pour le début de la semaine prochaine.

● AU SALVADOR, de violents combats opposeraient depuis quelques jours les forces armées à des groupes de guérilla. Selon des responsables de la Croix-Rouge, plus d'une centaine de victimes auraient déjà été dénombrées. L'armée aurait investi des villages proches de la frontière du Honduras, massacrant indistinctement hommes, femmes et enfants. Dans la capitale, le ministre de la défense, le général José Guillermo Garcia, a minimisé, jeudi 31 juillet, ces affrontements, les qualifiant de *« sporadiques »*. Il a, d'autre part, jugé *« sans fondement »* les informations faisant état de la *« présence de milliers de rebelles prêts à attaquer San-Salvador »*. Deux stations de radio ont été occupées jeudi dans la capitale par les militants des Forces populaires de libération (F.L.P.), qui ont invité la population à se soulever contre le régime.

● AU GUATEMALA, cinq militaires ont été tués jeudi 31 juillet à Amatitlan, à 40 kilomètres de la capitale, leur véhicule ayant été détruit par une bombe.

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

● LES FORCES DE SECURITE ont lancé mardi 29 juillet un assaut contre une maison d'un faubourg de la capitale où étaient réunis des dirigeants des forces populaires de libération. Six de ces dirigeants, quatre hommes et deux femmes, ont été tués, selon un porte-parole de la garde nationale. Trois soldats ont été blessés au cours de l'attaque et un certain nombre de membres des F.P.L. ont pu prendre la fuite. Ailleurs, dans le pays, neuf hommes et une institutrice ont été retrouvés morts dans la journée, tués par balles. — *(Reuter.)*

Grèce

● L'ATTACHE DE L'AMBASSADE DE TURQUIE A ATHENES a été tué, sa femme et deux de ses enfants blessés, le jeudi 31 juillet dans la capitale grecque, par un membre de l'armée secrète de libération arménienne. Depuis 1975, six diplomates turcs ont trouvé la mort et deux ont été blessés dans différentes villes d'Europe, au *cours d'attentats* revendiqués par des organisations clandestines arméniennes. — *(A.F.P.)*

Guinée-Bissau

● PROCES D'OPPOSANTS AU REGIME. — Le procès des membres du commando d'opposants arrêtés en novembre 1978 (*le Monde* du 22 novembre 1978), s'est ouvert, jeudi 31 juillet, devant le tribunal militaire de Guinée-Bissau. Ce commando, infiltré en Guinée-Bissau par la frontière nord (Sénégal), était dirigé par MM. Malam Sanha, Rafael Barbosa, tous deux transfuges du Parti africain de l'indépendance de Guinée-Bissau et du Cap-Vert (P.A.I.G.C.). — *(A.F.P.)*

Haïti

● LA PEINE DE MORT a été requise le jeudi 31 juillet contre quatre Haïtiens jugés pour « complot contre la sûreté de l'Etat » par le tribunal de Port-au-Prince. Les quatre inculpés sont accusés d'avoir introduit dans le pays des armes à feu et des explosifs et des bandes magnétiques appelant la population à se soulever contre le régime du président Duvalier. La défense a plaidé l'incompétence du tribunal et a mis en doute les charges relevées contre les *quatre accusés*, dont l'un aurait été torturé. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● ATTAQUES DE PARTISANS DE L'ANCIEN PRESIDENT IDI AMIN DADA. — Les équipes de Médecins du monde et de l'ordre de Malte en Ouganda ont dû, en raison de l'insécurité grandissante, évacuer temporairement leurs points d'implantation de Namalu et de Moroto, annonce un communiqué de Médecins du monde rendu public jeudi 31 juillet, à Paris. Selon ce communiqué, un convoi de ravitaillement de l'ONU a été récemment attaqué par un millier de *« pillards et anciens soldats d'Amin »* dans le secteur de Namalu, causant des morts et des blessés.

R.D.A.

● LE RAPATRIEMENT EN U.R.S.S. d'unités armées soviétiques stationnées en Allemagne de l'Est est achevé, a annoncé le 1ᵉʳ août l'agence Tass. L'U.R.S.S. avait annoncé le 6 octobre 1979 le retrait de vingt mille soldats, mille chars et de certains équipements militaires stationnés en R.D.A. — *(A.F.P.)*

Uruguay

LE MATHÉMATICIEN JOSE-LUIS MASSERA EST TOUJOURS DÉTENU

Le Comité des mathématiciens (1), qui mène depuis cinq ans une campagne énergique pour obtenir la libération du mathématicien uruguayen José Luis Massera, nous signale que ce dernier est toujours détenu et que son procès pourrait s'ouvrir bientôt devant le tribunal militaire suprême de Montevideo. Des avocats français sont donc prêts à se rendre en Uruguay afin de l'assister si possible.

Agé de soixante-cinq ans, Jose Luis Massera a été arrêté en octobre 1975, et il a été condamné dans des conditions iniques à vingt ans de prison. Ancien membre du Parlement, il était aussi l'un des dirigeants du parti communiste uruguayen. Depuis son arrestation, des milliers de scientifiques ont tenté en vain d'obtenir sa libération, les dirigeants de Montevideo étant comme dans tant d'autres cas restés sourds aux appels de l'opinion internationale. Le Comité entend en tout état de cause relancer son action auprès des organisations internationales humanitaires.

(1) c/o Michel Broué, 9, rue Brézin, 75014 Paris.

PROCHE-ORIENT

Israël

Plusieurs centaines de prisonniers palestiniens font la grève de la faim

De notre correspondant

Jérusalem. — Quarante-sept détenus palestiniens de la prison de Nafkha, en plein désert du Néguev, continuent la grève de la faim commencée il y a dix-sept jours en signe de protestation contre les « *conditions inhumaines* » d'internement dans cette prison, la plus redoutable des dix-sept existant en Israël et dans les territoires occupés. L'agitation a gagné d'autres prisons israéliennes.

A l'heure actuelle, plusieurs centaines de prisonniers palestiniens font la grève de la faim en guise de solidarité avec leurs camarades de Nafkha. Les autorités pénitentiaires craignent que le mouvement de grève ne s'étende à d'autres prisons qui abritent trois mille prisonniers palestiniens condamnés pour « *atteinte à la sécurité de l'Etat* » mais qui sont considérés par leurs frères comme des « *détenus politiques* ».

Les autorités pénitentiaires soutiennent qu'il s'agit là d'une « *grève politique* » téléguidée par l'O.L.P. à l'occasion de la conférence des femmes à Copenhague et de la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU. De leur côté, les prisonniers affirment que leur grève a pour objectif d'améliorer les « *conditions insupportables* » qui leur sont faites dans la nouvelle prison de Nafkha, ouverte le 2 mai 1980 pour recevoir les « meneurs » repérés parmi les trois mille détenus palestiniens.

La prison de Nafkha se trouve sur une colline déserte. Pendant la journée, la chaleur est étouffante et la nuit, il fait très froid. Les cellules mesurent 3 mètres de large sur 6 mètres de long et abritent huit à dix prisonniers. La ventilation est inefficace ; l'air parvient dans les cellules par des orifices percés dans le plafond. Les portes sont blindées et ne laissent pratiquement pas passer d'air. Les prisonniers affirment qu'il est parfois difficile de respirer et sont sujets à des vertiges. La lumière du jour ne parvient pas dans les cellules. En l'absence de chaises et de tables, les prisonniers prennent leurs repas à même le sol. Les services de santé sont, selon les prisonniers, médiocres.

Des « humiliations constantes »

Les prisonniers se plaignent également du comportement de leurs geôliers et des « *humiliations constantes* » qu'ils leur font subir. Cinq rencontres entre les représentants des prisonniers et la direction se sont soldées par des échecs. Les prisonniers ont réclamé, mais en vain, un traitement identique à celui réservé aux prisonniers juifs de droit commun, qui jouissent de meilleures conditions à tout point de vue. « *Lorsque nous avons été persuadés que les autorités faisaient tout pour nous briser, physiquement et moralement, nous avons utilisé notre dernière arme : la grève de la faim* », ont affirmé les prisonniers à leurs avocats. Ils ont qualifié la vie à Nafkha « *d'agonie lente* ». « *On nous a traités dans cette prison comme des chiens, comme des bêtes* », nous a dit Moustapha Abou Zahra, agronome de son métier, libéré le 24 juillet après avoir purgé une peine de dix-huit mois de prison ferme et observé dix jours de grève de la faim.

La veille du déclenchement de la grève de la faim, trois « *meneurs* », parmi les prisonniers palestiniens, ont été transférés à la prison de Chatta, au nord d'Israël, où ils auraient été frappés brutalement par leurs geôliers. Vingt-six autres prisonniers palestiniens ont été transférés à la prison de Ramleh, au centre d'Israël. Alors qu'ils en étaient au septième jour de la grève de la faim, ils ont été frappés sur tout le corps, y compris les testicules — selon l'un de leurs avocats — et ensuite nourris à l'aide d'une sonde. Deux prisonniers, Ali Mohamed Al-Jaafari et Mohamed Khalawa n'ont pas survécu (*le Monde* des 24, 25 et 26 juillet), un troisième, Ishak Maghara, de Jérusalem, quarante-cinq ans, membre du F.P.L.P., condamné à quinze ans de prison, est dans un état grave.

La grève des prisonniers a rapidement soulevé une vague de protestations parmi les populations des territoires occupés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Pour la première fois depuis la guerre de six jours, les Palestiniens ont manifesté, même dans la prison juive de Jérusalem, en criant des slogans demandant la fermeture de Nafkha. L'agitation a atteint un tel degré que les autorités israéliennes ont passé à la contre-attaque en invitant les journalistes, pour la première fois, à visiter la prison « *où se trouvent les pires assassins* », selon les propos de l'un des responsables de l'autorité pénitentiaire.

(*Intérim.*)

DÉMISSION DU MINISTRE DE LA JUSTICE

Jérusalem (*A.F.P.*). — Le ministre israélien de la justice, M. Chmouel Tamir, a annoncé jeudi soir 31 juillet à la télévision qu'il venait de remettre sa démission au premier ministre, M. Begin.

M. Tamir a motivé sa décision par le fait que son parti (Dash, démocrate), était représenté par trois ministres au cabinet (le vice-président du conseil, M. Yadin, le ministre du travail, M. Katz, et lui-même), alors que le mouvement n'a au total que quatre représentants au Parlement.

« *C'était là une situation antidémocratique, et j'estime avoir agi pour le bien de mon parti et celui du gouvernement* », a déclaré M. Tamir, soulignant qu'il conservait sa « *fidélité à l'un comme à l'autre* ». « *Je reste dans la coalition et demeurerait actif à la Knesseth pour empêcher le retour au pouvoir des travaillistes* », a-t-il noté.

Le geste de M. Tamir est commenté différemment dans les milieux travaillistes, où l'on y voit « *la continuation de la désintégration du gouvernement Begin, après la démission en octobre de M. Moshe Dayan et celle de M. Weitzman* ».

Paris et Bonn jugent « contraire au droit international » la loi israélienne sur Jérusalem

Le vote de la loi israélienne proclamant Jérusalem « *capitale éternelle d'Israël* » a suscité de vives protestations dans de nombreuses capitales. Celles qui ont été publiées jeudi 31 juillet à Paris, Bonn et Ammam déclarent notamment dans les mêmes termes : « *L'adoption de cette loi est contraire au droit international et aux résolutions de l'ONU.* »

Le communiqué du Quai d'Orsay ajoute : « *Le gouvernement français déplore cette décision unilatérale qui s'inscrit dans un ensemble de mesures visant à remettre en cause le statut de Jérusalem. Il tient à exprimer sa vive préoccupation devant des actions qui contribuent à accroître la tension dans la région et contredisent les efforts en direction d'une paix juste et globale au Proche-Orient.* »

Le porte-parole de M. Waldheim a rappelé que le secrétaire général de l'ONU « *estime que toute mesure qui tend à modifier le statut de Jérusalem n'a pas de validité juridique et est contraire aux résolutions pertinentes des Nations unies* ».

● A WASHINGTON, le porte-parole du Département d'Etat, M. Trattner, a déclaré : « *Nous ne considérons pas que cela a eu ou devrait avoir un effet sur les négociations globales en cours et qui, comme chacun s'en rend compte, incluent le règlement du statut de Jérusalem. Nous continuons de croire que ces négociations représentent la seule voie réaliste vers un règlement négocié et global. Nous espérons qu'elles vont se poursuivre sans interruption. Nous continuons d'estimer que des actes unilatéraux visant à modifier le statut de Jérusalem en dehors du cadre d'un règlement négocié ne sont pas une façon de progresser, et* nous les *considérons comme sans effet.* »

● AU CAIRE, le président Sadate (qui a déclaré jeudi que la loi israélienne était « *en contradiction avec l'esprit et la lettre des accords de Camp David* »), fera connaître samedi la position de l'Egypte.

● A BEYROUTH, un porte-parole palestinien a déclaré jeudi : « *La décision d'Israël donne une nouvelle preuve de l'intransigeance de l'Etat hébreu qui fait fi de l'opinion publique mondiale et de la communauté internationale en même temps qu'il défie les sentiments profonds des Arabes, des musulmans et des chrétiens.* »

● A MOSCOU, l'agence Tass a dénoncé « *le cynisme sans borne des dirigeants de Tel-Aviv* », tandis que la *Pravda* de ce vendredi qualifie le vote de la Knesset d' « *acte illégal* » et de « *nouvelle annexion* ».

La mission de M. Thorn

M. Thorn (Luxembourg), poursuivant sa mission d'information, au nom de l'Europe des Neuf, dans les capitales impliquées dans le conflit du Proche-Orient, s'est entretenu jeudi à Jérusalem avec le président Navon, le premier ministre M. Begin et le ministre des affaires étrangères M. Shamir. Il a ensuite déclaré : « *Les divergences de vues entre la Communauté européenne et Israël sur la solution au problème du Proche-Orient subsistent, mais je suis venu non pour négocier, mais pour étudier la situation. La C.E.E. ne veut nullement porter préjudice à Israël, mais cherche à régler le problème, en particulier en ce qui concerne la question palestinienne, dans un autre cadre, les accords de Camp David n'ayant pas donné de résultats positifs.* »

Le roi Hussein de Jordanie s'est entretenu jeudi à Vienne avec le chancelier Kreisky. Il est reçu ce vendredi à déjeuner par le président Kirchschlaeger. M. Arafat, chef de l'O.L.P., a été reçu jeudi sur le littoral de la mer Noire par le président roumain M. Ceausescu.

A l'O.N.U. enfin, le ministre irakien des affaires, M. Al Kereim, a protesté jeudi dans une lettre à M. Waldheim contre les « *menaces sionistes* » proférées contre son pays « *à cause de son programme d'utilisation pacifique de l'énergie atomique* ». « *La furieuse attaque sioniste*, écrit-il, *tend à faire peser une menace d'agression militaire contre l'Irak, puisque l'entité sioniste dispose d'avions de fabrication américaine d'un rayon d'action suffisant pour atteindre le territoire irakien et qui peuvent être tenus en état d'alerte en vue d'une attaque aérienne contre les réacteurs nucléaires de l'Irak.* »

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA

Le Maroc dément avoir bombardé des installations militaires en Mauritanie

Le Maroc a opposé le jeudi 31 juillet un « démenti catégorique » aux accusations de Nouakchott selon lesquelles son aviation aurait bombardé mardi les installations militaires en Mauritanie (« le Monde » du 31 juillet). Tandis qu'un communiqué publié à Nouakchott dénonce les « manœuvres perfides » de Rabat visant à déstabiliser le régime mauritanien, la presse algérienne accuse le Maroc d'une « nouvelle escalade » dans le conflit du Sahara occidental.

De notre correspondant

Rabat. — Le gouvernement marocain aura peut-être été bien inspiré de ne réagir qu'avec retard aux accusations mauritaniennes de bombardement de La Guera et de Nouadhibou du mardi 29 juillet. On apprenait en effet, jeudi 31 juillet, que Nouakchott avait renoncé à sa première version du bombardement. Cette fois-ci, selon les informations communiquées par le ministère mauritanien des affaires étrangères aux diplomates en poste à Nouakchott, la localité bombardée n'aurait été ni La Guera, située sur la côte atlantique en face de Nouadhibou, ni le port de Nouadhibou, mais le petit village de Boulanouar, situé à une trentaine de kilomètres de la côte et à 3 kilomètres de la frontière de l'ancien Rio-de-Oro, annexé par le Maroc en 1979.

La localité de Boulanouar est surtout connue à titre de station de pompage, car elle fournit l'eau à Nouadhibou, située à une centaine de kilomètres au sud. Les Mauritaniens y ont amené jeudi un convoi de journalistes, qui auraient pu observer des cratères, traces de roquettes et de bombes jetées par des F-5 marocains.

Quoi qu'il en soit de la véracité de cette deuxième version, elle contredit en tout cas formellement la première. Recevant jeudi matin l'ambassadeur de Mauritanie à Rabat, venu lui demander des « *éclaircissements* » sur le « *prétendu raid* » de mardi, M. Abderrhamane Baddou, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères marocain, a donc eu beau jeu d'attirer d'abord l'attention de son interlocuteur, selon l'agence officielle marocaine MAP, sur les contradictions contenues dans les allégations de Nouakchott. Après quoi, le secrétaire d'Etat « *a catégoriquement démenti, au nom du gouvernement marocain, qu'un quelconque raid d'avions marocains à l'intérieur du territoire national mauritanien ait eu lieu* ». M. Baddou a affirmé que « *le gouvernement marocain avait toujours respecté la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de la République islamique de Mauritanie à l'intérieur de ses frontières de 1960* ». Le secrétaire d'Etat a protesté également « *contre le ton inamical du communiqué du Comité militaire de salut national (C.M.S.N.) et exprimé la conviction qu'il s'agit d'une opération préconçue entreprise par des éléments qui cherchent à compromettre les relations fraternelles et de compréhension existant entre les deux pays* ».

Cette mise au point de l'agence MAP diffusée jeudi soir montre en tous cas que les Marocains ne veulent pas envenimer les choses.

ROLAND DELCOUR.

Tunisie

LES DERNIERS CONDAMNÉS POUR DÉLIT D'OPINION POURRAIENT ÊTRE PROCHAINEMENT LIBÉRÉS

(*De notre correspondant.*)

Tunis. — Il n'y aura plus un seul condamné politique pour délit d'opinion incarcéré en Tunisie le 3 août, jour de la célébration du soixante-dix-septième anniversaire de M. Bourguiba, assure-t-on de source proche du gouvernement.

L'élargissement des premiers condamnés avait débuté voici un an à cette même date et s'était accéléré ces derniers mois (*le Monde* du 31 juillet), sous l'impulsion du premier ministre, Mohamed Mzali, qui, depuis sa nomination, le 23 avril, s'évertue à créer dans le pays un climat de détente.

Le comité interministériel, qui s'est réuni le 31 juillet, a confirmé sa *volonté de décrispation* en décidant la suppression du corps des vigiles universitaires, dont la présence, le plus souvent provocante, dans les facultés était depuis plusieurs années l'une des raisons essentielles de l'agitation estudiantine. Et c'est dans ce même esprit qu'il faut très probablement interpréter l'annonce par le bureau politique du parti socialiste destourien de la dissolution des quatre comités de coordination du parti de Tunis-ville, Gafsa, Bizerte et Gabès.

Le communiqué diffusé par le parti précise que cette décision a pour but « *de garantir le bon déroulement* » des congrès qui doivent procéder prochainement au renouvellement de ces organismes. On fait remarquer à ce propos dans les milieux politiques — critique à peine voilée à l'ancienne direction — que l'ère des élections falsifiées et des pressions est révolué.

MICHEL DEURÉ.

République Sud-Africaine

ARRESTATION D'UN DIRIGEANT SYNDICAL A JOHANNESBURG

Johannesburg (*A.F.P.*). — Le dirigeant du principal syndicat impliqué dans la grève des employés noirs de la municipalité de Johannesburg — qui dure depuis une semaine, — M. Joseph Mavi, a été arrêté au cours de la nuit du jeudi 31 juillet au vendredi 1er août, apprend-on vendredi officiellement.

Un porte-parole de la police a indiqué que M. Mavi, chef de file du *Black Municipality Workers Union* (B.M.W.U.), avait été interpellé par trois inspecteurs en civil, dans les locaux de la cour suprême de Johannesburg. La police a, plus tard, expliqué que M. Mavi était détenu au titre de la section 22 du *General Law Amendment Act*, qui autorise les autorités « à détenir quelqu'un pendant quatorze jours sans procès.

Zimbabwe

DES MANIFESTANTS ABATTENT LA STATUE DE CECIL RHODES A SALISBURY

Salisbury (*Reuter*). — *A Salisbury, une foule de manifestants africains a abattu et démoli, jeudi 31 juillet, à coups de barres de fer la statue de Cecil John Rhodes, fondateur de la Rhodésie, devenue avec l'indépendance, le Zimbabwe. Cette statue, qui se dressait dans le centre de la capitale, a été levée de son socle par une grue puis a été déposée sur un camion où la foule est venue lui faire un sort.*

« Maintenant nous avons le Zimbabwe, le Rhodésie est morte », *criait la foule.*

La statue s'élevait dans Jameson Avenue, qui a été rebaptisée jeudi. Elle s'appelle désormais Samora Machel Avenue, en hommage au président du Mozambique qui a commencé, lundi, une visite de cinq jours au Zimbabwe.

OCÉANIE

Vanuatu

La situation demeure tendue à Espiritu-Santo

Alors que les fonctionnaires des deux anciennes puissances de tutelle ont commencé de quitter le nouvel Etat, la situation au Vanuatu — ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides — demeure incertaine. L'opposition au nouveau régime de M. Walter Lini ne s'est pas relâchée dans l'île d'Espiritu-Santo, avec laquelle les communications sont coupées depuis jeudi 31 juillet, nous téléphone notre correspondant à Nouméa, Jean-Noël Féraud, et des incidents ont éclaté jeudi dans l'île voisine de Malekula (connue aussi sous le nom de Mallicolo).

Jeudi, M. Olivier Stirn, qui représentait le gouvernement français aux fêtes de l'indépendance à Port-Vila, a lancé un appel aux ressortissants français au Vanuatu pour qu'ils aident au développement de la nouvelle République. Il a assuré le gouvernement de M. Lini que Paris continuerait à jouer son rôle dans le développement économique du pays et qu'un traité de coopération entre les deux pays pourrait être signé en novembre. Pour sa part, le gouvernement britannique a proposé au Vanuatu une aide globale d'un montant de 23 millions de livres. L'Asutralie a promis une aide de 2,2 millions de dollars australiens pour la construction d'une école à Espiritu-Santo.

Le porte-parole du gouvernement de Port-Vila, M. John Beasant, a annoncé jeudi la convocation du Parlement la semaine prochaine pour voter l'amnistie aux rebelles d'Espiritu-Santo, afin de « *créer un climat favorable à un nouveau départ* ». Le Parlement étudiera aussi la question de savoir si d'éventuelles mesures d'expulsion seraient prises contre des citoyens étrangers ayant participé à la rébellion ; il s'agirait, en fait, de ressortissants français établis dans l'île et qui n'ont pas caché leur soutien au mouvement sécessionniste de M. Jimmy Stevens.

M. Beasant a minimisé les troubles qui se sont produits à Malekula où des groupes avaient pris à partie des forces de l'ordre. Le gouvernement a la situation en main, les incidents n'étaient que le fait d'habitants ayant trop bien célébré l'indépendance, a-t-il affirmé.

Le gouvernement du Vanuatu prend toutefois au sérieux les risques d'éclatement du nouvel Etat. Il a obtenu, disait-on à Paris jeudi, que les forces franco-britanniques demeurent dans l'archipel jusqu'au 5 août. Mercredi, le secrétaire au Foreign Office, Sir Ian Gilmour, avait annoncé que son gouvernement examinait la requête de Port-Vila pour que ces troupes stationnent pendant encore trois semaines. M. Lini compte aussi sur l'arrivée d'une force de trois cents soldats de la Papouasie-Nouvelle-Guinée voisine pour maintenir l'ordre, en particulier à Espiritu-Santo.

Dans cette île, indique notre correspondant à Nouméa, la tension était grande mercredi 30 juillet, jour de l'indépendance, qui a été considérée par les séparatistes comme une journée de deuil. Ils ont tenté d'empêcher la montée du drapeau du Vanuatu au mât érigé dans la capitale de l'île, Luganville, et d'envoyer à la place les couleurs du Vemarana, le mouvement de M. Stevens. Pour cela, ils ont placé au pied du mât des feuilles sacrées de namélé, symbole du tabou dans cette société coutumière. L'ordre d'enlever ces feuilles, et donc de violer la coutume, ayant été donné par Port-Vila, les chefs locaux ont manifesté et des drapeaux du nouvel Etat ont été brûlés. Finalement, sous la protection des forces franco-britanniques, l'emblème national a été hissé. Mais il aura fallu l'intervention du chef des unités franco-britanniques, le colonel Vidal, pour éviter un incident et empêcher que les Britanniques n'ouvrent le feu comme ils en avaient reçu l'ordre en cas de troubles.

DIPLOMATIE

La visite de M. François-Poncet à Budapest

SELON M. KADAR, L'U.R.S.S. NE VISE PAS LE CONTROLE DU GOLFE

De notre envoyé spécial

Budapest. — M. François-Poncet a annoncé, jeudi 31 juillet à Budapest, à l'issue de sa visite de trente-six heures, que M. Giscard d'Estaing se rendrait en voyage officiel en Hongrie d'ici à la fin de l'année ou en 1981. Une date précise devrait être fixée cet été, mais le ministre des affaires étrangères a, semble-t-il, laissé entendre à ses hôtes que la France souhaitait que ce voyage soit l'occasion de résolutions communes dans le domaine économique en particulier.

Les relations commerciales bilatérales, estime-t-on en effet des deux côtés, ne sont pas à la hauteur des liens confiants entre les deux pays.

Mise à part la signature d'une convention d'entraide judiciaire, c'est là le seul résultat concret de ce voyage qui aura surtout été dominé par la crise afghane (*le Monde* du 1er août).

Après le second entretien avec son homologue hongrois, M. Puja, et une rencontre avec M. Aczel, vice-premier ministre, M. François-Poncet a été reçu jeudi par M. Kadar, qui a rendu la semaine dernière visite à M. Brejnev en Crimée.

Attendue avec intérêt du côté français, cette conversation « *cordiale* » n'a pas permis de recueillir d'indications sur une évolution des positions soviétiques. M. Kadar aurait en particulier fait part de sa conviction de ce que l'intervention soviétique, répondant à des motifs de sécurité, ne visait pas le contrôle du Golfe et ne menaçait pas les intérêts occidentaux.

BERNARD GUETTA.

LONDRES, MOSCOU ET WASHINGTON FONT ÉTAT DE « PROGRÈS CONSIDÉRABLES » VERS L'INTERDICTION TOTALE DES ESSAIS NUCLÉAIRES

Genève (Nations unies) (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne ont réalisé des « *progrès considérables* » dans leurs négociations sur une interdiction complète des essais d'armes nucléaires, notamment dans le domaine de la vérification, indique un rapport présenté jeudi 31 juillet à Genève par les trois puissances devant le comité des Nations unies sur le désarmement. Ce rapport, qui fait le point des négociations trilatérales depuis juin, note, cependant, que des questions de fond restent à régler avant de rédiger un traité.

Les trois puissances se sont mises d'accord sur le principe de l'interdiction totale des essais, y compris les expériences souterraines qui, jusqu'à présent, restent autorisées par les traités. Elles sont aussi convenues d'établir un système de vérification... En outre, elles sont en accord sur les mesures de vérification. Celles-ci comportent non seulement les moyens techniques nationaux (satellites, etc.), mais le recours à un système international d'échanges des données sismiques et des inspections sur place. Sur ce dernier point, le rapport précise que, si l'une des parties a des questions à poser sur un événement qui s'est produit sur le territoire d'une autre partie, une inspection sur place pourra être demandée pour déterminer si l'événement est nucléaire ou non. Le refus de la partie interrogée devra être motivé. Il est convenu que le traité entrera en vigueur lorsque vingt pays, dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S., l'auront ratifié. Les négociations reprendront en octobre.



هكذا من الأصل

EUROPE

Tunisie

LES DERNIERS CONDAMNÉS POUR DÉLIT D'OPINION POURRAIENT ÊTRE PROCHAINEMENT LIBÉRÉS

République Sud-Africaine

Zimbabwe

Union soviétique

Trois cent trente biologistes de vingt-trois pays protestent contre les violations des droits de l'homme

A l'occasion du IVe Congrès international d'immunologie qui s'est tenu à Paris du 20 au 26 juillet, trois cent trente biologistes de vingt-trois pays ont tenu à exprimer leur proestation contre la violation des droits de l'homme en U.R.S.S. et, en particulier, contre la répression qui frappe les scientifiques. Ils ont signé une pétition qui sera adressées aux autorités soviétiques et à la présidence de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S.

Les signataires (dont 84 Français, 72 Américains et même 2 Polonais, 1 Tchécoslovaque et 3 Yougoslaves) expriment leur préoccupation devant *« la suppression de la libert éde parole, devant les empêchements au libre échange d'informations, le déni de liberté de mouvement et l'emprisonnement ou la relégation d'innocents »*.

« La persécution de scientifiques soviétiques »

Ils protestent plus particulièrement contre le sort fait à M. Sakharov *« l'un des meilleurs hommes de notre temps »* et réclament que la liberté de mouvement (en U.R.S.S. et à l'étranger) et de travail lui soient rendues. Ils estiment que *« la persécution de scientifiques soviétiques pour des raisons politiques »*, est *« incompatible avec un progrès scientifique véritable et qu'elle compromet tous les progrès dans les sciences physiques et biologiques, retardant ainsi la victoire sur des maladies qui affligent l'humanité dans le monde »*.

∴

A Kiev, le physicien dissident Vladimir Kislik, arrêter le 5 juillet, a été condamné à quinze jours de prison pour « hooliganisme ». Peu avant prison pour « hooliganisme ». Peu avant l'expiration de sa peine, on lui a annoncé une *nouvelle condamnation*. Il a donc commencé une grève de la faim et a aussitôt été interné dans un hôpital psychiatrique. Le Comité français des médecins contre les abus de la psychiatrie à des fins politiques, de même que les professeurs Lvov, Kastler et Schwartz ont adressé au président de l'Académie des sciences d'Ukraine des télégrammes de protestation.

D'autre part, Mme Tatiana Ossi Pova, arrêtée le 27 mai pour *« propagande et agitation antisoviétique »* (elle est l'un des membres du groupe de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki), n'a pas eu de colis de sa famille, simplement pour avoir protesté contre le fait que ses gardiens la tutoyaient, a indiqué, jeudi, son mari, M. Ivan Kovaliev.

(Lire page 8 l'article de notre correspondant Daniel Vernet, sur les « oubliés de l'olympisme ».)

mocT que

Grande-Bretagne

Mme Thatcher dresse un bilan optimiste de sa politique économique

De notre correspondant

Londres. — S'adressant au groupe parlementaire conservateur à l'occasion de la fin de la session de la Chambre des communes, Mme Margaret Thatcher a affirmé, le jeudi 31 juillet, que son gouvernement était en passe de gagner sa bataille contre l'inflation et jouissait d'un « soutien massif » tant dans le pays qu'à l'étranger. Elle s'est toutefois déclarée préoccupée par le niveau du chômage (le plus haut depuis 1936) et par les pressions qu'exercent les entreprises nationalisées pour dépasser les limitations budgétaires que leur impose le gouvernement.

Par 333 voix contre 274, les Communes avaient approuvé, mardi, la politique économique du gouvernement en rejetant une motion de censure déposée par les travaillistes.

A une semaine de la clôture de la session de printemps, on était en droit d'espérer que le « ronron » parlementaire se transformerait pour l'occasion en feu d'artifice oratoire entre M. Callaghan et Mme Thatcher. Dans le passé, les deux leaders ont parfois su nous régaler de leurs joutes d'esprit. Hélas ! le débat fut à l'image du vote : sans surprise. M. Callaghan l'avait ouvert en accusant le cabinet conservateur de « démoraliser » le pays par sa politique d'austérité. *« Le gouvernement ne doit pas tenter de résoudre les problèmes de la nation sur le dos de 2,5 millions de chômeurs »*, a-t-il déclaré, en insistant tout particulièrement sur la détérioration de la situation de l'emploi dans son Pays de Galles natal.

Mme Thatcher, dans une réponse de quarante minutes, a repoussé en bloc les critiques et les conseils de M. Callaghan. Puis, elle a contre-attaqué en annonçant un train de mesures d'un coût global de 40 millions de livres (environ 400 millions de francs) destiné à créer des emplois dans les régions les plus touchées par le chômage, dont le Pays de Galles si cher au leader travailliste.

La plus importante des mesures envisagées est la création de sept grandes zones industrielles, dans lesquelles les entreprises bénéficieraient de détaxes et de facilités administratives. En outre, l'Etat financera, à concurrence de 25 millions de livres (environ 250 millions de francs), la construction d'une usine de technologie de pointe au Pays de Galles. Enfin, la compagnie Dunlop recevra une aide gouvernementale de 6 millions de livres *(environ 60 millions de francs)* pour moderniser trois de ses usines de pneumatiques. Cependant, Mme Thatcher a pris soin de préciser que ces concessions ne remettaient nullement en cause la politique économique du gouvernement et que la lutte contre l'inflation restait sa préoccupation majeure. Elle a répété qu'i, dans la situation actuelle, il n'existait pas de solution de rechange à un contrôle de la masse monétaire et des dépenses publiques.

(Intérim.)

La Chambre des lords ordonne à la société de télévision Granada de dévoiler le nom d'un de ses informateurs

Londres. — *Une fois de plus, le débat sur la liberté de la presse est à l'ordre du jour en Grande-Bretagne. Le 4 février dernier, en pleine grève des ouvriers de la sidérurgie, la société de production télévisée Granada — l'une des quinze compagnies produisant les programmes de la chaîne privée I.T.V. — consacrait une émission aux problèmes de la British Steel Corporation (B.S.C.), société nationalisée de la sidérurgie.*

De notre correspondant

S'appuyant sur des informations confidentielles fournies par un employé de la B.S.C., Granada affirmait que les mauvais résultats de l'entreprise étaient dus en partie à une gestion déficiente. Les auteurs de l'émission ajoutaient que la B.S.C. était prête à accorder à ses employés une augmentation de salaire qui aurait peut-être permis d'éviter les trois mois de grève, mais que le gouvernement s'était opposé à cette offre.

La compagnie nationalisée intentait aussitôt un procès à Granada pour qu'elle révèle ses sources. Le tribunal ayant donné raison à B.S.C., Granada faisait appel (*le Monde* daté 11-12 mai). Déboutée, la société de télévision s'est tournée récemment vers la Chambre des lords, qui fait fonction de cour d'appel suprême. La plus haute juridiction de Grande-Bretagne a confirmé, mercredi 30 juillet, les deux premiers jugements et a donné une semaine à Granada pour dévoiler l'identité de son informateur. En cas de refus les responsables de la société sont passibles de lourdes peines d'amende et même de prison. Il est peu probable que les auteurs de l'émission acceptent de révéler leurs sources, et Granada envisage déjà de porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Les journaux ont condamné la décision des lords légistes avec la quasi - unanimité dont ils avaient fait preuve, en novembre dernier, pour stigmatiser un projet gouvernemental de réforme de la loi sur la presse. M. Harold Evans, rédacteur en chef du *Sunday Times*, a qualifié le jugement de « mauvais et regrettable ». M. Evans craint qu'il ne conduise à un *« renforcement des interdictions, déjà considérables, auxquelles la presse britannique se trouve confrontée »*.

« Cette décision est restrictive, réactionnaire et clairement contraire à l'intérêt du public », affirme le *Times* (indépendant). Ce jugement *« ne peut que rendre plus difficile le travail des journalistes »*, observe le *Daily Express* (conservateur), tandis que le *Daily Mail* (conservateur) regrette cette décision, *« particulièrement peu libérale »*. Anticipant sur les suites de ce qui, pour plusieurs commentateurs, est en passe de devenir un *« scandale national »*, le *Daily Mirror* (travailliste) estime que la société Granada ne peut que répondre « non » à l'injonction des lords. Seul le conservateur *Daily Telegraph* se demande, dans son éditorial, si les sources de la presse doivent toujours être considérées comme sacrées, les autres journaux condamnent la décision des lords.

A la Chambre des communes, le député et journaliste Greville Janner a tenté sans succès d'obtenir l'ouverture d'un débat d'urgence sur cette affaire. Enfin, un représentant du syndicat national des journalistes, auquel appartient le journaliste de Granada qui a obtenu les documents de la British Steel, a indiqué que ce dernier *« protégera sa source, quoi qu'il arrive »*. Les éditorialistes soulignent que la B.S.C. est une entreprise nationalisée et que, en conséquence, le public est en droit d'être informé de sa gestion. Ils ont beau jeu de rappeler les chiffres officiels publiés la veille du jugement, selon lesquels la B.S.C. a enregistré un déficit de 545 millions de livres (environ 5 milliards 450 millions de francs) pendant l'année financière 1979-1980. Le gouvernement a admis que l'entreprise dépasserait cette année son « plafond de tirage » sur les fonds publics *(cash limit)* et qu'elle devra recevoir un surcroît d'aides publiques pour continuer ses activités.

L'intérêt général

Les milieux de la presse ne sont évidemment pas les seuls à réagir. Un groupe de députés britanniques a délibérément défié la décision de justice rendue le 30 juillet par la Chambre des lords. La commission des affaires galloises de la Chambre des communes, présidée par M. Leo Abse (travailliste), a en effet rendu public le 31 juillet le rapport « *secret* » de la British Steel Corporation (B.S.C., aciéries nationalisées), dont une partie de la teneur avait été divulguée en février dernier par la société indépendante de télévision Granada, grâce aux révélations faites à un journaliste de cette chaîne par un employé de la B.S.C. Ce document fait état de notes confidentielles à propos de défaillances de la direction de l'entreprise et de difficultés de gestion. En rendant public le document de la B.S.C., M. Abse a notamment déclaré : *« Je pense que la décision prise par les lords est une sérieuse attaque à l'encontre de la liberté de la presse. »* La commission des affaires galloises, a-t-il précisé, *« s'assurera que la libre circulation de l'information est un droit jalousement protégé »*. *« Si des députés sont en possession d'informations qui passent pour être secrètes ou confidentielles, mais qu'ils estiment relever de l'intérêt général, alors nous les publierons »*, a-t-il poursuivi. « *Et personne*, a-t-il précisé, *ne pourra ordonner à un membre de notre commission de révéler quelle est sa source d'information.* »

Pendant ce temps, les conflits de l'*Observer* et de Reuter se poursuivent. La direction de l'hebdomadaire dominical a envoyé, mercredi 30 juillet, un préavis de licenciement à ses quelque mille trois cents employés. Elle a ajouté que l'*Observer* cesserait de paraître le 19 octobre si aucun accord n'intervenait d'ici là avec les conducteurs de presse. Le même jour, les journalistes du siège londonien de l'agence Reuter ont décidé d'observer l'évolution des négociations entamées mardi entre la direction et les grévistes du bureau de New-York, avant de demander à leurs collègues en poste à l'étranger de se joindre à leur grève.

(Intérim.)

L'Assemblée européenne un an après

(Suite de la première page.)

L'Assemblée n'a pas cherché à raviver la flamme fédéraliste, à modifier en ce sens l'équilibre institutionnel. Une tentative modes et bruyante lancée par le P.P.E., en septembre, a fait long feu. Les démocrates - chrétiens suggéraient de *« prendre des initiatives en vue de compléter les traités communautaires actuels par un nouveau traité... »*, d'inspiration bien sûr davantage supranational que ceux qui existent. C'est là une affaire enterrée.

Certes, au mois de mars, a été approuvé le rapport de M. Jean Rey (Libéral-Belgique) qui réclame un rôle accru pour l'Assemblée dans la désignation du président de la commission puis de ses membres. Outre qu'il s'agit-là d'un aspect bien partiel de la vie institutionnelle, il semble déjà clair que, mises à part peut-être quelques consolations de forme l'Assemblée n'obtiendra pas satisfaction : la désignation du président de la commission et des commissaires restera bel et bien l'affaire des Etats.

L'Assemblée des communautés est sans doute plus nettement sorti de ses pouvoirr en délibérant, en avril, de la proposition de M. d'Ormesson (P.P.E.-France) demandant une action navale conjuguée pour renforcer la protection des lignes maritimes et ainsi mieux assurer la sécurité de la route du pétrole. *« On tente, par le biais du pétrole, de relancer le débat sur les armements »*, répliqua alors Mme Charzat (P.S.-France) faisant ainsi allusion à la polémique qui avait eu lieu en septembre, après que MM. Fergusson (démocrate européen-Royaume-Uni) et Von Hassel (P.P.E.-R.F.A.) eurent interrogé la commission sur l'état de la coopération en matière d'armement.

La coopération politique

En raison de la résistance des partis de gauche et des gaullistes, conjuguée à des hésitations chez certains parlementaires de la majorité de centre droit, ces initiatives plus ou moins militaristes n'ont jusqu'ici pas abouti. Mais les abus des ayatollahs et les chars russes y aidant, on ressent dans cette assemblée une envie de plus en plus forte d'aborder les problèmes de la défense. Au reste, des parlementaires de gauche, tel M. Van Miert, le président du parti socialiste belge néerlandophone, ou M. de Goede (Démocratie 66, Pays-Bas) pour des raisons qui ne sont évidemment pas les mêmes que les conservateurs britanniques ou les démocrates-chrétiens, ont estimé eux aussi que l'Assemblée devait traiter des questions de défense.

Autre « débordement » souvent dénoncé : la propension de l'Assemblée à délibérer des affaires du monde. C'est vrai qu'elle se complait volontiers dans un cosmopolitisme brouillon dont l'utilité peut paraître incertaine. C'est vrai qu'il existe un type de parlementaires, éternels défenseurs des justes causes, grands producteurs de projets de résolution qu'on écouterait davantage si on ne les devinait pas — si on ne les constatait pas — incapables de s'atteler aux tâches quotidiennes ingrates de la vie communautaire.

De telles critiques se font jour au sein même de l'Assemblée (M. Delors, P.S., France, président de la commission économique et monétaire, et M. Tindemans, se sont exprimés publiquement dans ce sens). Mais il est juste d'observer que certaines affaires politico-diplomatiques comportent un élément parfois essentiel — tels l'aide alimentaire ou le secours aux réfugiés — qui relève explicitement de la compétence communautaire et dont, par conséquent, l'Assemblée a le devoir de s'occuper.

La politique politicienne est certes présente dans de tels débats : on s'y dispute par exemple sur le rôle du Vietnam dans le drame cambodgien sur l'attitude que doit adopter la C.E.E. Il n'est toutefois pas interdit de penser que l'attention persistante ainsi manifestée par l'Assemblée élue (une délégation de ses membres partira d'ici peu pour Phnom-Penh) a une influence réelle sur la commission, les gouvernements, les organisations internationales, voire les Etats d'Indochine concernés. Ce n'est pas par souci mondain que M. Hartling, le haut commissaire aux réfugiés des Nations unies, a jugé utile de venir « plancher » sur le Cambodge devant les deux commissions compétentes de l'Assemblée.

Il est tout autant dans l'ordre des choses que l'Assemblée européenne supervise ce que font les Neuf en matière de coopération politique. D'autant plus que celle-ci est en passe de devenir un terrain privilégié de l'action commune. Ce sont les gouvernements qui, ainsi donnent l'exemple. La coopération politique, c'est la C.S.C.E. (Conférence pour *la sécurité et la coopération* en Europe), à propos de laquelle la commission politique a organisé des auditions publiques ; c'est l'Iran, l'Afghanistan. Il va de soi que cette Assemblée, qui aspire à devenir le Parlement de l'Europe plutôt que celui d'une Communauté économique en perte de vitesse, entend réagir sur des affaires politiques aussi importantes.

Elle n'a toutefois pas toujours réagi de manière convaincante. En janvier, le vote de la résolution sur l'Afghanistan, présentée par les trois groupes de centre-droit, s'est déroulé dans des conditions de désordre mérorable, entachant ainsi la condamnation quasi unanime de l'Union soviétique. Le moins qu'on puisse dire est que la position de l'Assemblée, qui recommandait alors des sanctions musclées et le boycottage des Jeux olympiques, n'a guère eu d'influence. L'attitude de « va-t-en guerre » prise par les groupes majoritaires lors du débat sur l'Iran n'a pas laissé non plus une impression favorable.

Il reste les nombreuses interventions sur les droits de l'homme bafoués en Tchécoslovaquie, au Chili, à Cuba, au San Salvador, en Guinée, au Nicaragua, en Afrique du Sud, notamment. *« En matière de droits de l'homme, le Parlement devrait agir de façon sélective, selon l'influence qu'il peut avoir ; la multiplication des prises de position en diminue l'efficacité »*, a expliqué calmement, à la session d'avril, M. Haagerup (libéral, Danemark), résumant ainsi une opinion assez largement partagée. Est-il concevable, cependant, qu'un Parlement élu se montre insensible aux abus les plus cruels ?

Agissant dans ses fonctions les *plus éminemment* communautaires, l'Assemblée est également accusée, du moins par certains, d'avoir usurpé ses compétences. Le débat agro-budgétaire a été la grande affaire de l'année. C'est en rejetant, en décembre, le budget de la C.E.E. pour 1980, que l'Assemblée a le plus cherché à s'affirmer, à se démarquer d'un conseil des ministres qui, jugeait-elle, ne la prenait pas *suffisamment* au *sérieux*. On lui a reproché, on continue à lui reprocher, cet acte de rébellion qui venait ajouter un facteur de crise à une situation communautaire déjà troublée (notamment par la controverse à propos de la contribution britannique au budget européen). On lui a reproché davantage encore les conditions dans lesquelles ce conflit a surgi : il n'est pas le fruit d'une guérilla classique à propos de telle ou telle insuffisance de crédits, mais de la volonté de l'Assemblée — et du refus du Conseil — d'user de la procédure budgétaire pour accélérer la réforme de la politique agricole commune (PAC).

Le meneur de jeu dans cette affaire a été la commission des budgets ; principalement son président, M. Lange (socialiste, R.F.A.) ainsi que le rapporteur, M. Dankert (socialiste, Pays-Bas). Qu'ont-ils fait ? Conscients que la nécessité d'aménager certains aspects de la PAC afin de la rendre moins coûteuse était désormais à peu près universellement admise, y compris à Paris, ils ont conçu une stratégie budgétaire dont le principal objet était de permettre à l'Assemblée d'influencer, d'accélérer un processus de toute façon en cours. En s'écartant de la lettre, sinon de l'esprit de la procédure budgétaire, ils ont proposé une réduction substantielle des dépenses de soutien affectées à l'agriculture (380 millions d'ECU, soit 2,2 milliards de francs). Pour permettre ces économies, ils ont suggéré un renforcement de la *« politique de corresponsabilité »* appliquée aux produits laitiers, principale source d'excédents, et donc de dépenses.

On oublie trop souvent que la Commission européenne, en demandant à l'Assemblée de faire usage de ses responsabilités budgétaires pour soutenir la politique d'économie qu'elle préconisait dans les secteurs excédentaires, l'avait incité à agir dans ce sens. Et puis, comme le soulignait, en décembre, M. Bangemann (R.F.A., président du groupe libéral) *« les pouvoirs du Parlement ont manifestement des implications législatives »*. Le tout est de les doser. M. Lange, habile, précisait : *« Le Parlement veut amener le conseil des ministres à légiférer, mais il ne cherche pas à usurper la place du législateur. »* Au bout du compte les *« amendements Dankert »*, qui visent à réduire les dépenses de soutien et décrivent la politique d'économie nécessaire pour y parvenir (politique à laquelle M. Méhaignerie, sans nul doute, aurait pu souscrire) étaient modérés. Ils étaient également équilibrés car résultant d'un compromis négocié par le rapporteur avec diverses forces de l'Assemblée : ainsi, le P.P.E. obtint-il qu'il y soit fait référence à la nécessité d'une politique globale des matières grasses.

Après la crise budgétaire

Le conseil des ministres, tout en affirmant partager les préoccupations de l'Assemblée, ne voulut rien savoir : il refusait l'idée que le plan de la PAC puisse être amorcé par la volonté de l'Assemblée et par le biais du budget. Lors de l'ultime nuit de négociations entre l'Assemblée et le conseil, celui-ci se résigna à des concessions (y compris en matière agricole) qui auraient pu constituer la substance d'un bon compromis, mais trop tard : cette nuit du 12 au 13 décembre, la maladresse insigne du conseil, conjuguée au désir d'en découdre d'une partie de l'Assemblée, rendit la crise inévitable.

La Communauté vécut ainsi sans budget. A Strasbourg, Français et Anglais poursuivirent à chaque session leurs escarmouches à propos de la PAC. En mars, le débat sur les prix agricoles put paraître raté : empêtrée dans la procédure, gênée par les surenchères politiques des Français, l'Assemblée se sépara en ne s'étant prononcée ni sur le taux d'augmentation des prix communs, ni sur les proopositions visant à stabiliser la production laitière. Cependant, à y regarder de près, elle suivait une ligne qui, en gros, restait cohérente avec les *« amendements Dankert »* de novembre ; une ligne que l'on peut résumer ainsi : un réel attachement à la PAC, la reconnaissance de la nécessité de corriger *certaines* erreurs, *mais* l'intention de ne procéder à ces corrections qu'à l'aide d'une *« thérapeutique douce »*, qui tienne compte de l'intérêt des agriculteurs.

A la fin mai, les Neuf parvinétait non sans mal, à un accord, tant sur les prix agricoles que sur l'affaire anglaise. L crise menaçant l'Europe était ainsi provisoirement écartée. Les gouvernements *membres*, las des *tensions*, n'avaient plus l'envie d'affronter l'Assemblée. En juin, celle-ci fut sommée d'accepter un budget très proche de celui qu'elle avait refusé en décembre. Elle s'y résigna. Bataille perdue ? Si l'on s'en tient aux décisions prises, au budget tel qu'il est arrêté, l'Assemblée a échoué. Cependant, ce qu'elle a fait dans le domaine agricole mérite attention : si le rejet *du budget a* un *sens*, c'est d'avoir mis en relief l'obligation de réformer la PAC, dans le propre intérêt de celle-ci. Par un coup d'éclat, l'Assemblée a contribué à une meilleure prise de conscience du problème et de son acuité sans, pour autant, employer des solutions qui seraient traumatisantes pour les agriculteurs. Ce fut, comme le souligne volontiers sa présidente, Mme Veil, la découverte au moment opportun d'une voie médiane, laquelle, demain, pourra encore servir de référence.

Les grands dossiers de la Communauté, ce sont aussi l'emploi, l'énergie, la monnaie : ce sont là des sujets dont l'Assemblée s'est peu préoccupée, et mal. Le débat sur l'emploi, en janvier, a été particulièrement décevant : les parlementaires, cette session-là, n'avaient en tête que l'Afghanistan. La majorité de l'Assemblée, plus conservatrice encore en ce domaine qu'en d'autres, semble allergique à la notion d'aménagement du temps de travail ; comme si une solution à l'échelle de la Communauté n'était pas ce qu'impose le bon sens. L'énergie a été évoquée plus fréquemment au cours des sessions, mais souvent de manière décousue avec, comme ritournelle lassante, la dispute sans fin entre les inconditionnels du nucléaire et ceux qui le sont moins.

L'avenir ? L'Assemblée parviendra-t-elle à s'insérer utilement dans la vaste négociation qui s'esquisse entre les Neuf sur la réorganisation de la Communauté, de ses finances, de son agriculture ? *« La bataille continuera pour le budget 1981. L'épuisement vraisemblable des ressources propres demandera de nouvelles coupes dans la section garantie du FEOGA... »*, annonce une déclaration publiée en juillet par MM. Lange et Dankert. Faut-il envisager un second rejet du budget ? Est-ce la manière la plus efficace de poursuivre, sur le plan agricole et sur celui du rééquilibrage budgétaire, le travail non négligeable accompli en 1977 ? Rien n'est moins sur. D'autres voies existent. Personne ne peut contester à l'Assemblée un droit de proposition politique. M. Spinelli (apparenté communiste, Italie) présentera à la rentrée un rapport, très attendu, sur les *« ressources propres »*. La commission de l'agriculture, de son côté, prenant comme point de départ le rapport de M. Pisani (socialiste, France) va s'efforcer d'ébaucher une redéfinition de la PAC. *« Ce dont nous avons besoin, ce sont de gens d'imagination venant des trois institutions, capables de repenser les équilibres européens et la conception même de la Communauté »*, déclarait récemment Mme Veil, qui, à l'évidence, souhaite que de telles initiatives suivent leur cours.

PHILIPPE LEMAITRE.

Prochain article :

L'EUROPE DES PARTIS

par Patrick Jarreau

Portugal

● *LA DROITE SALAZARISTE* a l'intention de se présenter à visage découvert aux élections législatives d'octobre prochain au sein d'un « Front national » qui a tenu son premier congrès le week-end dernier à Estoril. Le Front, qui doit bientôt demander sa légalisation comme parti, présentera ses candidats sur les liste du Parti de la démocratie chrétienne (P.D.C.-droite). Ce parti, qui n'est pas représenté au Parlement, a obtenu 1,1 % des voix aux élections législatives de décembre 1979. — *(A.F.P.)*

Le Monde

société

ÉMOTION AU MARAIS APRÈS LA MORT D'UN JEUNE JUIF A ANVERS

« Cette fois, nous nous défendrons »

Les enfants du quartier du Marais, à Paris, vont s'acheter des fallafels au *« roi du fallafel chaud »*. Les adolescents sont partis en vacances : *« Faites du solidarisme dans une ville de développement. »* Ce sont les jours d'été. Les boutiques cachères entrebâillées rue des Rosiers, le calme à l'ombre des devantures et l'odeur des pâtisseries au miel. On s'endormirait presque derrière le comptoir sans le drame, la flaque de sang, la mort de David, Parisien de quinze ans déchiqueté par la grenade d'un terroriste sur un trottoir d'Anvers (*le Monde* des 29, 30 et 31 juillet).

L'antisémitisme apporte ses peurs et ses mauvais sommeils. *« Cette fois, nous nous défendrons. Nous ne ferons pas comme ceux d'entre nous qui, en 1940, arboraient leur médaille de guerre et qui ont été les premiers à être envoyés dans les camps de la mort »*, affirme Yoram, le coiffeur de la rue Ferdinand-Duval. Dans la boutique fraîche, tous l'approuvent. Coiffé d'une kipa, en blouse blanche, Yoram parle comme un docteur de la Torah. Foi et paraboles. *« Les Juifs souffrent*, explique-t-il, *Mais d'un mal naît un bien. C'est comme l'or brut, on doit le travailler pour en sortir une belle pièce de collection. Il faut frapper, et plus on frappe sur le peuple juif, plus il est beau... Non, ce n'est pas du masochisme, mais l'œuvre de Dieu, de la Providence. »*

Plus loin, les libraires de « la Puce à l'oreille » ne tiennent pas le même discours : *« Après tout, nous n'avons pas été les seuls à souffrir. Mais, depuis quelques années on constate une recrudescence de l'antisémitisme. En même temps, on observe chez les juifs un regain de religiosité. Les éditeurs publient de plus en plus d'ouvrages sur le judaïsme. C'était ici une librairie militante. On nous demandait des livres théoriques politiques. A présent, les mêmes clients veulent des grammaires yiddish. Ils cherchent leurs racines, un peu comme les Corses ou les Bretons. Evidemment, cette quête d'une identité provoque des rejets, car on accepte mal la différence. »* Certains ont des craintes réelles ; d'autres craignent seulement que l'inquiétude ne grandisse le péril. *« Il faut se méfier de l'escalade, nos jeunes sont prêts à en découdre. »* Une femme qui feuillette un roman de l'été assure que si elle devait habiter le quartier *« elle mettrait un couteau dans son cabas »*.

Le marchand de journaux de la rue des Ecouffes estime, de son côté, que *« les choses ont bien changé »*. *« Ce n'est plus comme au temps des Croix de feu. Je m'en souviens, je suis né ici. Quand, le mois dernier, les néo-nazis sont venus, ils ont dû détaler. Même des amis de Belleville m'ont téléphoné tout de suite pour me donner un coup de main si besoin était. »* « O.J.D. [Organisation juive de défense] *veille !* », peut-on lire sur les murs environnants. *« La famille de David est très orthodoxe. Pour l'instant, ils sont enfermés dans leur dignité et leur chagrin, mais, ici, il y aura certainement des réactions »*, conclut le marchand de journaux.

Deuil

Le parfumeur de la rue des Rosiers, M. Leiderberger, un ami de la famille, connaissait bien l'enfant. *« Pas un enfant, un jeune homme déjà, fin, intelligent, profondément religieux... »* Sa voix se brise puis, sans colère, il ajoute : *« J'ai été là-bas, oui, là-bas* — il montre des tatouages à son bras — *puis je suis entré dans la Résistance. J'ai eu le pouvoir de régler mes comptes, de tuer mes tortionnaires. Je n'ai pas pu le faire. Quelle cruauté ! »*

David, qui habitait dans le neuvième arrondissement, accompagnait son frère à l'école talmudique. Il parcourait toutes les rues du quartier, il connaissait les commerçants. Yoram lui coupait les cheveux ; les fallafels chauds sautaient au bout de ses doigts.

« Quand un juif est assassiné, tous les juifs sont en deuil, dit un très vieil homme. *Les gens n'ont pas de mémoire. Il faut être vigilant. L'antisémitisme peut renaître à tout moment. Et si je suis encore vivant, c'est parce que je n'ai jamais oublié. »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

Après les incidents racistes en Seine-Saint-Denis

Justice à deux vitesses

*Deux poids, deux mesures : en juin dernier, au moment des incidents racistes en Seine-Saint-Denis et de la rumeur à laquelle ils avaient donné lieu (*le Monde *daté 8-9 juin), la police devait arrêter à Aulnay-sous-Bois, à huit jours d'intervalle et pour des faits comparables — le port d'armes interdit — deux militants d'extrême droite puis six immigrés d'origine algérienne. Les deux premiers sont aujourd'hui en liberté, les six autres en prison.*

Les deux militants de la Fédération d'action nationale européenne (FANE), mouvement d'extrême droite, MM. Cordonnier et Tranh-Loc, furent arrêtés le 4 juin et condamnés, le mercredi 11 juin, à quatre mois de prison avec sursis par le tribunal de Bobigny. Ils avaient affirmé, au cours de l'instruction, avoir effectivement voulu « casser du nord-africain ». Les six jeunes Algériens, âgés de dix-sept à vingt-deux ans, qui ont été arrêtés au volant de deux voitures contenant des pioches, des couteaux et un pistolet de calibre 6,35, sont inculpés de détention d'armes et écroués depuis le 14 juin. Ils ont expliqué la présence de ces armes par la nécessité de se défendre contre les attentats racistes. Il s'agit de Mezouhi Milud (vingt-deux ans), Mezouhi Nordine (vingt ans), Khelhkal Boualen (vingt ans), Berrabab Djamel (dix-neuf ans) et de deux mineurs (1).

Le juge d'instruction, M. Duno, avait ordonné la mise en liberté conditionnelle pour cinq d'entre eux, mais la chambre d'accusation a infirmé cet arrêt pour deux raisons : d'une part, la version différente des six inculpés sur l'endroit où se situait, dans la voiture, le pistolet dont un seul, semble-t-il, connaissait l'existence ; d'autre part, le rapport qui a été demandé sur l'utilisation qui aurait pu être faite dans d'autres circonstances du pistolet en question et qui n'a pas encore été remis. — N.B.

(1) Un comité de défense, animé notamment par des militants maoïstes, appelle à une manifestation le dimanche 3 août, à 10 h. 30, devant le marché d'Aulnay 3000.

● *Quatre maîtres des requêtes au Conseil d'Etat* ont été nommés conseillers d'Etat, sur proposition du garde des sceaux. Il s'agit de Mmes Françoise Dulery et Nicole Questiaux et de MM. Michel Pomey et Jacques Boutet.

Un cinquième conseiller d'Etat a été nommé : il s'agit de M. Paul Gardent, directeur général des Charbonnages de France.

[M. Paul Gardent, né le 10 juillet 1921 à Grenoble, est ancien élève de l'Ecole polytechnique (1939) et ingénieur des mines. Il a été collaborateur de M. Louvel, au ministère de l'industrie et du commerce (1950-1952), et devint directeur général des Houillères Nord - Pas-de-Calais (1963) puis directeur général des Charbonnages de France à partir du 1er mai 1968. M. Gardent a en outre été élu président du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail en 1974.]



M. Robert Fabre accepte d'être médiateur

M. Robert Fabre, député non inscrit de l'Aveyron, maire de Villefranche-de-Rouergue, ancien président du M.R.G., mouvement avec lequel il a rompu, a accepté jeudi 31 juillet au cours d'un entretien avec M. Giscard d'Estaing l'offre de celui-ci de succéder à M. Aimé Paquet au poste de médiateur. Le décret de nomination sera pris au début du mois de septembre.

Une élection législative partielle dans l'Aveyron

M. Fabre devra se démettre de son mandat législatif qui est incompatible avec la fonction de médiateur mais il continuera d'administrer sa commune. Il ne sera pas remplacé à l'Assemblée par son suppléant car la nomination au poste de médiateur ne figure pas dans la loi organique relative au remplacement des députés. Une élection législative partielle devra donc être organisée dans un délais de trois mois à partir de la nomination officielle de M. Fabre à ses futures fonctions.

Après son entretien à l'Elysée, M. Fabre a indiqué qu'il avait accepté l'offre de M. Giscard d'Estaing pour deux raisons.

D'une part, parce que *« la proposition du président va dans le sens de ses efforts pour modifier la nature des rapports entre l'opposition et la majorité et rejoint l'idée que je me fais des devoirs d'un élu à savoir dépasser les positions partisanes au lieu de s'enfermer dans une opposition négative »*, et, d'autre part, parce qu'il s'agit d'une fonction *« totalement indépendante »*. Il a ajouté : *« Si le président de la République, qui a fait un geste politique en me faisant cette proposition, avait choisi quelqu'un de la majorité on aurait dit : c'est toujours la même chose. Il choisit un homme de l'opposition, et je peux dire qu'un certain nombre de ceux qui vont me critiquer seraient peut-être parmi ceux qui auraient accepté si on leur avait fait la même offre. »*

La voie médiane

Sa nomination au poste de médiateur pourrait représenter, pour M. Robert Fabre, la fin d'une carrière politique qu'il avait mise en sommeil depuis la rupture de la gauche et l'échec de l'opposition aux élections législatives de mars 1978.

Artisan de la scission du parti radical valoisien, fondateur à l'automne 1972 et président du Mouvement de la gauche radicale socialiste devenu en 1973 Mouvement des radicaux de gauche, signataire du programme commun de gouvernement, M. Robert Fabre a tout perdu, ou presque. Exclu du mouvement des radicaux de gauche en septembre 1978, il est renié par ses anciens amis, à l'exception de ceux qui ont rejoint le parti radical valoisien membre de l'U.D.F. Depuis le 14 septembre 1977, il a bruyamment « claqué la porte » des négociations au sommet entre les partenaires de l'union de la gauche parce qu'il refusait d'allonger la liste des nationalisations, M. Fabre a été déshérité par une famille désunie. Il siégeait à l'Assemblée nationale, sur les bancs des députés non inscrits, le groupe socialiste lui ayant retiré son apparentement le 8 septembre 1978.

Sa fonction de médiateur le contraint à abandonner son mandat de député de l'Aveyron qu'il exerçait sans interruption depuis 1962. Elu conseiller général de ce département en 1965, il ne s'est pas représenté lors de la dernière consultation, en mars 1979. Absent de la campagne des élections européennes, au printemps 1979, il n'assume plus qu'un seul mandat électif, celui de maire de Villefranche-de-Rouergue, ville où, pharmacien et radical par tradition et conviction familiales, il est né et s'est installé.

Malgré les viscissitudes de ses relations avec la gauche, M. Fabre a toujours affirmé qu'il reste un homme d'opposition — il a voté quatre des sept motions de censure déposées par les socialistes lors de la session d'automne 1979 et de la session extraordinaire qui a suivi en janvier 1980 — décidé à faire évoluer le style des relations entre celle-ci et le pouvoir. Il a été le premier des leaders de la gauche à accepter, en 1975, l'invitation au dialogue lancée par M. Valéry Giscard d'Estaing. Trois ans plus tard, le président de la République lui a confié une mission sur l'emploi dont les résultats lui ont valu les sarcasmes de l'opposition de gauche et du R.P.R.

« Il ne faut pas confondre concertation ou dialogue avec ouverture et surtout pas avec ralliement », *dit-il. La concertation avec la gauche, M. Fabre se l'est interdite. Le dialogue, il ne le pratique plus guère qu'avec le pouvoir. Ses anciens amis ne manquent pas d'arguments pour confondre ce comportement avec un ralliement.*

Les réactions

● POUR M. ROGER-GERARD SCHWARTZENBERG, vice-président du M.R.G. : *« S'il s'agit véritablement d'être le médiateur entre l'administration et les citoyens, Robert Fabre peut réussir. Mais s'il s'agissait, d'aventure, de servir de médiateur entre le pouvoir et la gauche, sa mission serait vouée à la gauche, tant la politique Giscard-Barre incarne le conservatisme le plus arrogant. »*

● DANS « L'HUMANITE », Magali Jauffret écrit : *« L'infortuné Robert Fabre a donc accepté ce nouveau hochet présidentiel. Le transfuge des radicaux de gauche n'en est pas à son premier strapontin giscardien. (...)*

» M. Fabre juge que « la proposition du président va dans le sens de ses efforts pour modifier la nature des rapports entre l'opposition et la majorité ». L'ancien président du M.R.G. peut être rassuré : sa nouvelle vocation d'entremetteur ne risque pas de le mettre au chômage. »

La gendarmerie assurera la protection extérieure des centrales nucléaires de l'E.D.F.

La gendarmerie nationale aura la charge de la protection extérieure des centrales nucléaires de l'E.D.F. sans, pour autant, créer des unités spécialisées dans cette mission. C'est progressivement que sera mis en place ce système de défense rapprochée des « points sensibles » que sont de telles installations, puisque le dispositif prévu sera déployé à partir de cette année et achevé vers 1990.

Selon des informations de source officielle, l'accord entre la gendarmerie et la direction de l'E.D.F. prévoit un renforcement des effectifs des compagnies et des brigades de la gendarmerie, qui ont, ou auront, une centrale nucléaire dans les limites géographiques de leurs compétences territoriales dites de surveillance générale.

Il existe, en principe, une compagnie de gendarmerie au chef-lieu de chaque arrondissement et une brigade par canton. Mais seules seront renforcées d'une vingtaine de gendarmes les compagnies qui auront en charge une centrale nucléaire.

Les gendarmes qui viendront renforcer la compagnie ne seront pas mis à la disposition de l'E.D.F. pour constituer un corps spécialisé relevant de l'autorité de cette administration. Selon la direction de la gendarmerie nationale, ces sous-officiers continueront de participer aux missions régulières et classiques de surveillance générale qui relèvent de leur arme (police judiciaire, police administrative et police militaire), et il leur sera confiées également la protection et la garde statique extra-muros des centrales nucléaires de l'E.D.F. Il n'y aura donc pas, comme le redoutaient certains gendarmes, une gendarmerie spécialisée de l'E.D.F. — à l'instar de la gendarmerie maritime, de la gendarmerie de l'air, de la gendarmerie des transports aériens ou de la gendarmerie de l'armement qui existent déjà, — mais une mission permanente de protection nucléaire.

Des cellules d'intervention radiologique

D'ores et déjà, cependant, des gendarmes d'active se sont inquiétés de cette décision de renforcer les unités territoriales proches d'installations nucléaires de l'E.D.F. Ils estiment, en règle générale, que des charges nouvelles pèseront sur le travail déjà confié aux brigades, et que cette mesure crée un précédent discutable si d'autres services publics choisissent d'imiter l'E.D.F.

Les forces de l'ordre public ont été, au titre de consultants, associées à la conception des plans de prévention contre les actes de malveillance, et les sabotages éventuels contre des installations nucléaires civiles.

Une telle prévention se traduit par des mesures de protection physique extérieure (clôtures et gardiennage, conditions d'accès, etc.), et par des mesures plus ponctuelles destinées à contrecarrer l'efficacité de sabotages possibles. Mais cette protection ne se limite pas aux seules installations et concerne aussi les matières nucléaires ou les mesures à prendre en cas d'accident.

C'est ainsi qu'un dispositif législatif et réglementaire, assorti de pénalités en cas d'infraction, est actuellement institué. Pour l'essentiel, il reprend et étend au domaine civil les dispositions du contrôle gouvernemental déjà en vigueur au titre de la défense, en créant un régime d'autoriasations, de contrôle comptable et de protection physique des matières nucléaires transportées.

D'autre part, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a décidé de constituer seize cellules mobiles d'intervention radiologique (C.M.I.R.), qui agiront en renfort avec les sapeurs-pompiers lors d'accidents ou d'incidents survenant dans une centrale nucléaire, ou durant un transport de matière radioactives.

Selon le bulletin d'information du ministère de l'intérieur publié jeudi 31 juillet à Paris, ces cellules mobiles d'intervention seront constituées à l'échelon de chaque zone de défense — il en existe en France — ainsi qu'au sein des unités d'instruction de la Sécurité civile, du bataillon de marins-pompiers de Marseille, et de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. La formation des personnels sera assurée, lors de sessions d'une durée de trois semaines, par l'Institut national des sciences et techniques nucléaires en collaboration avec le Commissariat à l'énergie atomique.

Faits et jugements

Trois anciens membres de la municipalité condamnés pour diffamation envers le maire de Saint-Étienne

Poursuivis en diffamation par M. Joseph Sangueldoce, maire (P.C.) de Saint-Etienne, MM. Christian Bail, conseiller général (U.D.F.) de la Loire, François Dubanchet, sénateur (U.D.F.) de la Loire et Claude Faure, tous trois anciens membres de la municipalité de M. Michel Durafour, député (U.D.F.) de la Loire, ont été condamnés, le mercredi 30 juillet, par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne à 1 000 francs d'amende chacun, à 1 franc de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans trois journaux locaux.

MM. Bail, Dubanchet et Faure étaient poursuivis pour avoir écrit et publié un tract lors de la campagne pour les élections cantonales de mars 1979, dans lequel le maire actuel était accusé de corruption et de trafic d'influence, en ces termes : *« Les véhicules et le personnel de la ville de Saint-Etienne, payés par nos impôts, sont utilisés à des fins partisanes par le parti communiste et le maire de Saint-Etienne. »*

Deux policiers inculpés de violences ont été relaxés

Deux policiers : M. Mustapha Laraich et M. Jacques Cretenet, inculpés de « violences policières illégitimes » (art. 186 du code pénal) ont été relaxés, mercredi 30 juillet, au bénéfice du doute, par la sixième chambre correctionnelle de Lyon. Les faits qui leur étaient reprochés remontent au 11 juillet 1978.

Ce jour-là, un jeune Maghrébin, âgé de dix-sept ans, est interpellé dans des circonstances peu claires : les témoignages sont contradictoires et les faits reprochés au jeune homme — eux-mêmes mal établis — n'ont toujours pas été jugés. Le 19 juillet, un éducateur signale au parquet les violences — attestées par un certificat médical — dont a été l'objet le jeune homme. Le 16 novembre 1979 les deux policiers sont inculpés.

Le tribunal a finalement estimé qu'il était impossible de déterminer si les blessures étaient le résultat de l'arrestation et dues à la rébellion du jeune Maghrébin, ou si elle avaient été faites après l'arrestation.

Me Michel Coste, l'avocat du jeune homme, a indiqué que celui-ci n'avait pas l'intention d'interjeter appel.

Lord Kagan a été extradé

Lord Joseph Kagan, homme d'affaires britannique âgé de soixante-cinq ans, qui avait fui la Grande-Bretagne il y a quinze mois, a été extradé de France le jeudi 24 juillet. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait jugé recevable, le 2 juillet, la demande d'extradition réclamée par le gouvernement britannique depuis le 11 avril à l'encontre de lord Kagan, accusé de vol, faux en écritures, abus de confiance et de biens sociaux, infraction à la législation des changes (*le Monde* du 4 juillet). Le délit de vol n'avait pas été retenu par la chambre d'accusation.

On reproche à lord Kagan d'avoir exporté en fraude, en 1978, deux cent trente barils d'indigo, destiné à la teinture de textiles et dissimulé ces opérations en falsifiant la facture à la société Kagan Textiles Limited (K.T.L.), dont il était le principal actionnaire. Lord Kagan avait été nommé pair à vie en 1976 par M. Harold Wilson.

M. Fratoni annonce son intention de revenir en France

Nice. — M. Jean-Dominique Fratoni, ex-P.D.G. du casino Ruhl de Nice contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé le 7 mars dernier, a l'intention de revenir en France *« dans deux ou trois mois »* lorsqu'il sera *« complètement guéri »* et que son dossier sera *« définitivement terminé »*. C'est ce qu'il a déclaré à Radio-Monte-Carlo dans une interview recueillie *« quelque part à l'étranger »* et diffusée le jeudi 31 juillet.

M. Fratoni, qui est poursuivi pour infraction à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger et fraude fiscale, a affirmé qu'il n'*« était pas en fuite car lorsque ce mandat a été délivré j'étais absent de Nice et à l'étranger en vue de me faire soigner. Il me fallait me reposer longtemps avant de subir certaines opérations »*.

L'ex-P.D.G. du Ruhl a également repris le thème d'une *« machination »* montée contre *« sa propre personne »* et contesté qu'il y ait eu la moindre dissimulation d'argent dans son établissement. Il a enfin estimé qu'Agnès Leroux, la fille de l'ex-P.D.G. du Palais de la Méditerranée disparue depuis la fin d'octobre 1977, avait probablement *« fait une fugue... »*. — *(Corresp. rég.)*

UN SUICIDE

Un ouvrier sans emploi, M. Ahmed Haddouche, trente-huit ans, d'origine algérienne, s'est suicidé mardi 29 juillet dans son pavillon 6, rue des Pervenches à Beauvais (Oise) devant sa femme et trois de ses douze enfants.

Un huissier était venu signifier à M. Haddouche d'ordonnance de non conciliation rendue à la suite d'une procédure de divorce engagée par sa femme. Au terme de cette ordonnance, M. Haddouche devait également quitter le domicile conjugal.

Après avoir menacé l'huissier avec son pistolet 22 long rifle, M. Haddouche a retourné son arme contre lui se blessant grièvement. Il est mort peu après son admission à l'hôpital de Beauvais. A plusieurs reprises, sa femme, Mme Djouher Hazzouz, trente-cinq ans, avait porté plainte contre lui pour « coups et blessures ».

SCIENCES

Parti avec Soyouz-37

L'ÉQUIPAGE SOVIÉTO-VIETNAMIEN EST REVENU SUR TERRE AVEC SOYOUZ-36

Moscou (Tass, A.F.P.). — Le cosmonaute soviétique Victor Gorbatko et son collègue vietnamien Pham Tuan ont regagné la Terre le jeudi 31 juillet. Ils sont revenus à bord du vaisseau Soyouz-36, laissant le Soyouz-37, qui les avait amenés, à Leonid Popov et Valeri Rioumine, qui continuent dans Saliout-6 leur vol de longue durée, commencé le 9 avril. Soyouz-36 s'est posé en douceur, à 17 h. 15 (heure française), dans le Kazakhstan, à 180 kilomètres au sud-est de la ville de Djezkazgane. Au cours de la semaine en orbite, l'équipage soviéto-vietnamien a étudié le profil thermique du four Cristal et a fait croître un monocristal de phosphure de gallium, un alliage semiconducteur. Il a aussi utilisé un appareil construit par des spécialistes bulgares pour mesurer comment évolue la transparence des hublots de Saliout-6 sous l'influence du rayonnement cosmique.

● *Rectificatif* : Les élections au C.N.R.S. — Une ligne sautée dans certaines de nos éditions du 18 juillet nous faisait attribuer aux syndicats de la FEN une « audience traditionnelle » dans certaines disciplines scientifiques (médecine, droit, sciences économiques) au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). En fait, comme cela a été rectifié dans nos dernières éditions, ce sont les syndicats autonomes qui sont majoritaires dans ces disciplines, ainsi que le confirment les dernières élections au comité national.

ÉDUCATION

La nouvelle carte des formations universitaires

Nous continuons ci-dessous la publication de la liste des universités habilitées à délivrer, à partir de la prochaine année universitaire, des diplômes nationaux. Elle comprend les habilitations qui viennent d'être décidées et celles qui, n'étant pas soumises à renouvellement cette année, se trouvent encore en sursis (ces universités apparaissent en italique).

Malgré l'absence d'informations officielles, nous publions, au risque de lacunes et d'erreurs, la liste des formations supprimées et créées sauf pour les doctorats de troisième cycle.

Nos premières listes sont parues dans nos numéros des 30, 31 juillet et du 1er août.

Lettres modernes et classiques

LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES

● *Licences préparées à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I, Amiens, Angers, Besançon, *Bordeaux-III*, Brest, Caen, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-III, *Lille-III*, *Limoges*, *Lyon-II*, Lyon-III, *Le Mans*, Metz, *Montpellier-III*, Mulhouse, Nancy-II, Nantes, *Nice*, *Orléans*, Pau, Perpignan, *Poitiers*, *Reims*, Rennes-II, la Réunion, Rouen, *Saint-Etienne*, Strasbourg-II, Toulouse-II, Tours, Paris-III, Paris-IV, Paris-VII, Paris-VIII, Paris-X, Paris-XII, Paris-XIII.

Sont supprimées : Avignon, Chambéry.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I, Amiens, Angers, Avignon, Besançon, *Bordeaux-III*, Brest, Caen, Chambéry, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-III, Lille-III, *Limoges*, *Lyon-II*, Lyon-III, *Le Mans*, Metz, *Montpellier-III*, Nancy-II, Nantes, *Nice*, *Orléans*, Pau, Perpignan, *Poitiers*, *Reims*, Rennes-II, La Réunion, Rouen, *Saint-Etienne*, Strasbourg-II, Toulouse-II, Tours, Paris-III, Paris-IV, Paris-VII, Paris-VIII, Paris-X, Paris-XII, Paris-XIII.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

● *Licences préparées à la rentrée 1980* : *Paris-III*, Paris-X.

Sont supprimées ou regroupées : Aix-Marseille-I, Lyon-II, Montpellier-III, Nancy-II, Nice, Poitiers, Strasbourg-II, Toulouse-II, Tours, Paris-X.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980* : *Paris-III*, Paris-X.

Est supprimée : Tours.

● *Lettres, option librairie, licence préparée à la rentrée 1980* : Mulhouse.

LETTRES CLASSIQUES

● *Licences préparées à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I, Amiens, Besançon, *Bordeaux-III*, Brest, Caen, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-III, Lille-III, *Limoges*, *Lyon-II*, Lyon-III, Metz, *Montpellier-III*, Nancy-II, *Nantes*, *Nice*, *Poitiers*, *Reims*, Rennes-II, Rouen, *Saint-Etienne*, *Strasbourg-II*, Toulouse-II, Tours, Paris-IV, Paris-X.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I, Amiens, Besançon, *Bordeaux-III*, Brest, Caen, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-III, Lille-III, *Limoges*, *Lyon-II*, Lyon-III, *Metz*, *Montpellier-III*, Nancy-II, *Nantes*, *Nice*, *Poitiers*, *Reims*, Rennes-II, Rouen, *Saint-Etienne*, Strasbourg-II, Toulouse-II, Tours, Paris-IV, Paris-X.

Est supprimée : Paris-VII.

SCIENCES DU LANGAGE

● *Licences préparées à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I, *Bordeaux-III*, Grenoble-III, Lyon-II, *Montpellier-III*, *Nancy-II*, Rennes-II, *Strasbourg-II*, *Paris-III*, *Paris-V*, *Paris-VII*, *Paris-VIII*, *Paris-X*.

Sont supprimées : Besançon, Caen, Clermont-Ferrand-II, Nice, Poitiers, Toulouse-II.

● *Licence de lettres option librairie préparée à la rentrée 1980* : Mulhouse.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I, *Bordeaux-III*, Grenoble-III, *Lyon-II*, *Montpellier-III*, *Nancy-II*, Rennes-II, Strasbourg-II, *Paris-III*, *Paris-V*, *Paris-VII*, *Paris-VIII*, *Paris-X*.

Sont supprimées : Besançon, Nice, Toulouse-II.

ARTS PLASTIQUES

● *Licences préparées à la rentrée 1980* : *Aix-Marseille-I*, *Bordeaux-III*, *Strasbourg-II*, *Paris-I*, Paris-VIII.

Sont supprimées : Lille-III, Rennes-II.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I, Strasbourg-II, *Paris-I*, Paris-VIII.

Est supprimée : Rennes-II.

MUSIQUE

● *Licences préparées à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I, Lyon-II, *Strasbourg-II*, Toulouse-II, *Tours*, Paris-IV, Paris-VIII.

Est supprimée : Rouen.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I, Rouen, Strasbourg-II, Toulouse-II, *Tours*, Paris-IV, Paris-VIII.

MUSICOLOGIE

● *Maîtrise préparée à la rentrée 1980* : Strasbourg-II.

Est supprimée : Poitiers.

SELON TROIS SECTIONS SYNDICALES

« Un véritable gâchis » pour l'École des hautes études en sciences sociales

Les sections de la C.G.T., du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN) de l'Ecole des hautes études et sciences sociales (E.H.E.S.S.), nous ont adressé le texte suivant :

Les récentes décisions du ministre des *universités, en* portant des coupes sombres dans les formations de D.E.A. (diplômes d'études approfondies(. prétendent améliorer la qualité du diplôme et rendre à l'université le lustre qu'elle aurait perdu, ainsi que sa réputation internationale. Il y a loin du discours aux réalités.

1) En sciences humaines, le D.E.A. était inévitablement devenu la première étape de la thèse, notamment en histoire et en anthropologie. Or la coupure effective que l'on veut instaurer entre D.E.A. et thèse — certaines universités ne préparant qu'au D.E.A., d'autres n'ayant pas d'habilitation à y préparer, mais conservant la thèse ; d'autres, enfin, offrant un troisième cycle complet, — loin d'accroître le *prestige du doctorat* de troisième cycle, étendra à l'ensemble des thèses le soupçon d'être bâclées ;

2) La discrimination entre différents types d'établissements, renforcée par l'inégale répartition des crédits, transformerait réellement certaines universités en « dépotoirs », pour reprendre l'élégante expression du premier ministre ;

3) La promotion de quelques professeurs, choisis par le ministre pour être les seuls responsables de tout un secteur scientifique, renforcerait l'autoritarisme mandarinal, auquel on prétend s'attaquer.

Ces mesures, qui s'inscrivent dans une politique persévérante, aggravent l'étouffement des sciences humaines en refusant surtout l'habilitation aux formations de D.E.A. suspectes d'être pluridisciplinaires ; elles aboutiraient à un *numerus clausus* de fait dans les universités préservées, dont les capacités d'accueil ne peuvent être étendues, et à la disparition à terme de D.E.A. « parkings » désertés par les étudiants.

Parmi les établissements d'enseignement supérieur, l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) est gravement menacée. Créée pour la recherche et l'enseignement de la recherche, l'EHESS est connue pour ses méthodes de travail, ses publications, les liens scientifiques que ses centres de recherche entretiennent dans le monde entier ; qui ne sait que les maîtres les plus réputés y enseignent ?

Cinq habilitations en 1980

Déjà atteinte par les mesures de pré-inscription des étudiants étrangers — qui représentaient, en 1979, 60 % de ses effectifs au niveau du diplôme — elle se voit maintenant condamnée à l'asphyxie en ce qui concerne la préparation des thèses. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : trente-quatre formations de 1976 à 1979, incitées à se regrouper pour présenter *quinze* demandes d'habilitation en novembre 1979, cinq habilitations au D.E.A., accordées par le ministre en juillet 1980.

Dans certaines disciplines, l'Ecole devient une université de troisième cycle sans D.E.A., ce qui risque de tarir son recrutement ; dans d'autres, pèse la menace du clientélisme : des disciplines aussi diversifiées que l'histoire, l'économie, l'anthropologie, la sociologie, reçoivent une étiquette arbitraire censée représenter un profil théorique et méthodologique.

En dépit de la compétence de ses enseignants, de l'intérêt novateur des enseignements dispensés, de la valeur des travaux d'étudiants, les décisions ministérielles risquent d'aboutir à un véritable gâchis.

Des exclusions incohérentes, des regroupements autoritaires aboutiraient à briser des formations d'« élite », que le ministre appelle de ses vœux, mais dont il paraît ignorer l'existence. L'enseignement deviendrait une activité ludique puisqu'il ne s'adresserait plus à de futurs chercheurs. Les centres d'études de l'Ecole seraient privés de leurs sources vives de renouvellement. Or l'Ecole est l'un des rares établissements qui parvenait à maintenir un équilibre fructueux entre recherche et enseignement. Elle se battra pour le demeurer.

MÉDECINE

Des chercheurs japonais ont mis au point une nouvelle méthode de production d'interféron

Tokyo (*A.F.P.*). — *Un groupe de chercheurs de l'Institut japonais du cancer dirigé par le docteur Padatsugu Tanigushi a annoncé, le mercredi 30 juillet, la mise au point d'une nouvelle méthode de production d'interféron. Le Dr Tanigushi a précisé que son procédé permettait d'extraire d'un même bacille du côlon jusqu'à cent molécules de cette substance. Selon lui, le bacille pourrait, en fait, produire quelque dix mille molécules, et les recherches continuent pour améliorer le procédé d'extraction.*

La méthode japonaise aurait d'autre part l'avantage supplémentaire d'obtenir un interféron identique à celui produit dans le corps humain au niveau des gènes. Elle pourrait, selon le Dr Tanigushi, être le prélude à la production en masse de cette substance.

UN VÉRITABLE « MÉDICAMENT-MIRACLE »

L'interféron est une protéine synthétisée par l'organisme lorsque celui-ci est soumis à une agression virale. Découverte en 1957 à Londres par Alicks Traas et John Lindenmann, cette substance n'a cessé depuis de passionner les biochimistes, les biologistes (immunologistes, virologistes et généticiens) mais aussi les médecins. On est, en effet, parvenu à mettre en évidence certaines de ses propriétés concernant l'inhibition de la croissance des cellules et la régulation de la défense *immunitaire. L'interféron devait ainsi* progressivement apparaître comme un véritable « médicament miracle » capable d'agir, en particulier, de manière très efficace sur les cellules cancéreuses. Il représentait d'autre part le principal espoir en matière de thérapeutique médicamenteuse contre les affections virales. Malheureusement, on devait se heurter à des difficultés essentielles concernant sa production.

Dernièrement (*le Monde* du 19 janvier et du 6 *février*), à partir des techniques de manipulations génétiques, une équipe scientifique, dirigée par le docteur Charles Weissmann et travaillant au sein d'une société internationale (Biogen S.A.), annonçait avoir obtenu la synthèse par une bactérie — *Escherischia coli* — au patrimoine génétique transformé, des molécules d'interféron. Aucun élément n'avait cependant été fourni sur le rendement et le degré de pureté de la substance.

L'annonce faite à Tokyo par une équipe de l'Institut japonais du cancer représente très vraisemblablement une amélioration technologique de ce principe. Elle apporte d'ores et déjà de nouveaux éléments dans un *dossier* où l'aspect scientifique de ces travaux est intimement lié à d'énormes intérêts financiers. La production stable, *continue, en grande proportion et* totalement purifiée de molécules d'interféron constituerait en effet une source de bénéfices prodigieuse à l'équipe qui, la première, serait parvenue à déposer les brevets. On estime actuellement à 22 milliards *de dollars le coût de la livre d'in*terféron. — J.-Y. N.

À compter du 1er août

LES PRIX DE JOURNÉE A L'ASSISTANCE PUBLIQUE SONT MAJORÉS

L'Assistance publique de Paris (A. P.) vient de décider de majorer — à dater du 1er août — ses prix de journée de 2,08 %. Cette augmentation s'ajoute à celle de 11,03 % appliquée au 1er janvier 1980 *et portera le total de la majoration* à 13,11 %.

On explique au siège de l'Assistance publique que cette augmentation est imposée essentiellement par la baisse de la durée de séjour des malades dans les hôpitaux de l'A. P. Ainsi, sur les six premiers mois de l'année 1980, le nombre des journées non réalisées atteint 139 620 jours, soit une baisse de 4,2 % par rapport aux prévisions.

Cette baisse, qui est l'un des objectifs visés par l'administration, entraîne cependant une moins-value, qui ne peut être compensée que partiellement par des réductions dans la consommation des crédits.

On précise enfin à l'Assistance publique que la hausse du 1er août n'affectera que les hôpitaux où sont traités des malades « aigus », à l'exclusion des établissements de long et de moyen séjour.

SPORTS

VOILE

Éric Tabarly bat le record de la traversée de l'Atlantique

Le navigateur français Eric Tabarly, parti de New-York mardi 22 juillet peu après 3 h. 30 (heure française), en compagnie de trois équipiers (Eric Bouris, Georges Calvet et le caméraman Dominique Pipat), a doublé le Cap Lizard, à la pointe sud-ouest de l'Angleterre, avec son hydrofoil Paul Ricard, vendredi 1er août à 8 h.57. En 10 jours 5 heures 14 minutes et 20 secondes, il a donc battu le record de la traversée de l'Océan athlantique, établi en 1905 par la goëlette Atlantic, commandée par l'Américain Charlie Barr, en 12 jours 4 heures 1 minute et 7 secondes.

Les navigateurs les plus chevronnés, tels le Canadien Michael Birch ou les Français Alain Colas, Olivier de Kersauson et Alain Gliksman s'étaient attaqués sans succès à ce record. La dernière tentative remontait au mois de mars 1979 où Birch, Kersauson et Gliksman s'étaient attaqués simultanément à ce record.

Depuis 1905...

En battant avec aisance un record prestigieux vieux de soixante-quinze ans et qui avait résisté à d'innombrables assauts, Eric Tabarly se rappelle à l'attention de tous comme le meilleur navigateur actuel. En mai 1905, le trois-mâts américain *Atlantic* avait traversé l'Océan, de Sandy-Hook au cap Lizard, en douze jours, quatre heures, une minute, sept secondes, à la moyenne de 10,4 nœuds. Mesurant 57 mètres de long, il avait à son bord un équipage de cinquante marins professionnels, commandés par le capitaine Charlie Barr.

Avec son trimaran de 16,50 mètres et trois équipiers (les quatre hommes doivent se contenter de deux couchettes), Tabarly a mis près de deux jours de moins que Charlie Barr pour couvrir les 3 000 milles du trajet, et sa moyenne est supérieure de 2 nœuds à celle réalisée par le *trois-mâts américain.*

Atlantic et *Paul-Ricard* représentent deux conceptions du voilier aussi éloignées que possible. L'architecture nouvelle, qui a plus évolué au cours des dernières décennies que pendant des siècles, mise désormais, pour la compé*tition, sur des multicoques* très légers : ils sont dispensés du lest qui accompagne et alourdit tous les voiliers classiques. Les trimarans, qui ont suscité des déceptions et des accidents spectaculaires, donnent des résultats exceptionnels lorsqu'ils sont très au point et bien menés. C'est le cas du *Paul-Ricard*, qui a bénéficié d'améliorations depuis sa mise à l'eau au printemps de 1979.

Il est bon de rappeler qu'à plusieurs reprises Eric Tabarly a exprimé son hostilité à l'égard des records établis à la voile, auxquels il n'accordait guère de signification. Il a daigné faire exception pour le plus prestigieux d'entre eux.

On doit souligner, d'autre part, que le grand navigateur a bénéficié de conditions atmosphériques absolument exceptionnelles, qui lui ont permis de progresser à la fois très vite et très régulièrement, sans crier gare. Prenant un départ très discret, il n'a pas commis l'erreur de ses prédécesseurs malheureux dont les mérites et les chances de succès étaient proclamés prématurément et inconsidérément sur les ondes radiophoniques dès leur départ de New-York. Eric Tabarly a attendu d'être tout près des côtes britanniques pour faire parler de lui. On a ainsi appris qu'il avait réussi à couvrir 357 milles en vingt-quatre heures, alors que l'*Atlantic* n'avait atteint que 341 milles. Et, surtout, son trimaran n'a jamais connu de moments difficiles, alors que le trois-mâts de Charlie Barr avait dû, en mai 1905, se contenter de 112 milles au cours de la plus mauvaise journée.

Remarquable sur le plan technique, la performance d'Eric Tabarly apparaît tout aussi marquante sur le plan humain : c'est la plus belle des revanches. Dans la Transatlantique en double, Lorient-les Bermudes et retour, disputé l'été dernier, Gilles Gahinet et Eugène Riguidel avaient devancé de peu Tabarly. Au printemps dernier, ces deux navigateurs bretons avaient chaviré en tentant de battre le record de l'*Atlantic*. Dans la dernière Transatlantique en solitaire, courue sans Eric Tabarly, les Américains l'avaient emporté. L'opinion française retrouve aujourd'hui son héros.

YVES ANDRÉ.

TRANSATLANTIQUE ET PÉRIPHÉRIQUE

Le Paul Ricard *est un sacré bateau et Eric Tabarly un formidable marin, nul n'en doute. Mais il n'y a guère, lorsque l'Américain Phil Weld battait, le 7 juin, le record de la course transatlantique d'Alain Colas, le navigateur breton expliquait fort justement sur une radio périphérique l'inanité des records à la voile. Trop d'impondérables entrent en jeu et d'abord le vent.*

Bénéficiant pendant une semaine des fortes dépressions qui ont balayé l'Atlantique, Tabarly a pu s'en souvenir ces dernières heures, encalminé à quelques milles du cap Lizard. Mais « sponsor » oblige. Annoncé par le poste périphérique (Europe 1) seulement dès lors que le record était assuré — ce qui n'est guère sportif — l'opération publicitaire a parfaitement réussi. Le record vieux de soixante-quinze ans est bel et bien battu. Grâce à un grand marin et à un excellent bateau.

BRUNO DETHOMAS.

DES TEXTES RASSEMBLÉS PAR JACQUES STERNBERG

La mer rêvée

Il est bien difficile de photographier une vague. Nombre de ceux qui ont cru rapporter de leur aventure marine une image saisissante de la réalité qu'ils avaient affrontée ont été déçus à la vue de leurs documents. Les distances focales des objectifs écrasent les proportions au moins autant que l'imagination les a grandies !

A quelques rarissimes photographies près — un mur d'eau verte dressé derrière Moitessier quelque part dans l'océan Indien, une montagne liquide embrumée d'eau pulvérisée vue du pont d'un cargo, — les images de tempêtes, de vague démente, de cataclysme marin définitif, sont pratiquement inexistantes : presque impossible à saisir. Les mers folles, les dimensions extravagantes, les vents devenus solides à force de souffler plus fort, les vagues meurtrières avançant avec la vitesse et le bruit d'un train emballé, cette réalité-là, il faut la rêver. Et cette réalité-là, nos ancêtres des siècles derniers ont peut-être mieux su l'appréhender que nous. Tout simplement parce que les moyens de communication dont ils disposaient excluaient la mesure objective, l'instantané mécanique, la photo. Au lieu de pouvoir photographier la mer, les dessinateurs et tous ceux qui avaient à charge, jadis, de la donner à voir ont dû se contenter de la recréer à partir de leurs souvenirs ou des récits qu'on leur rapportait. Souvent, ils l'ont donc rêvée.

Rêver la mer, c'est bien ce qu'ont fait graveurs et illustrateurs du dix-neuvième siècle. Ils l'ont parfois rêvée folle, illogique, inhumaine, fantastique, impossible. C'est-à-dire qu'ils l'ont rêvée vraie. Le recueil de leurs œuvres présenté sous le titre Rêver la mer, *et commenté par Jacques Sternberg — prix Drakkar, — est peut-être la meilleure illustration d'une certaine supériorité de l'imaginaire sur l'objectif. Du moins en ce qui concerne la mer.*

N.-J. B.

★ « Rêver la mer. Graveurs et illustrateurs du dix-neuvième siècle », Jacques Sternberg, Ed. Voiles Gallimard.

● *Les Editions du Pen-Duick* ont lancé une série de dossiers dans lesquels le plaisancier doit trouver l'essentiel de ce qu'il doit connaître sur un certain nombre de sujets précis. Dossiers déjà parus : la nouvelle réglementation de sécurité, le « gros temps », les soins à bord en l'absence d'un médecin. Et un dossier, certes bien utile, pour ceux qui croient à leur hérédité maritime, mais en ont oublié l'air et les paroles : un recueil de chansons de mer : celles que « poussaient » leurs ancêtres marins quand ils avaient besoin de rythmer leurs efforts pour hisser les voiles ou virer au cabestan.

★ Les Dossiers du Pen-Duick.

PARACHUTISME

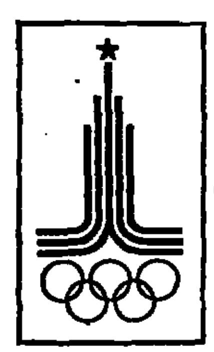
Championnat de France

SEPTIÈME VICTOIRE POUR MARJOLAINE DE PURY

Le parachutisme sportif ne figure pas au programme des Jeux olympiques de Moscou. Ces derniers ont laissé dans l'ombre deux autres compétitions, le championnat de France (saut individuel, voltige, précision) et la rencontre internationale France-R.D.A. de parachutisme, qui se sont achevés dimanche 27 juillet à Châteauroux. Au terme de ces compétitions, le titre de championne de France a été remporté pour la septième année consécutive par Marjolaine de Pury (Para-club d'Aix-en-Provence). La première place lui a été attribuée pour l'épreuve de voltige, consistant en une série de six figures, effectuées en chute libre à partir d'une altitude de 2 000 mètres.

Les figures de voltige des divers concurrents ont pu être appréciées par le jury sur les écrans de télévision retransmettant les diverses phases de virtuosité filmées du sol, grâce à un puissant magnétoscope. Cette jeune championne a également gagné le « combiné » (voltige plus précision d'atterrissage). Elle a donc été sélectionnée pour les championnats du monde qui auront lieu du 18 au 30 août en Bulgarie. La Fédération française de parachutisme compte dix mille adhérents dont trois cents prennent part aux compétitions dans les différentes disciplines. — I. V.

TENNIS. — *Yannick Noah a été éliminé le jeudi 31 juillet en huitième de finale du tournoi de North Conway (New Hampshire) par l'Américain Eliot Teltscher, vainqueur par 6-3, 6-4.*



Les J.O. de Moscou

Le triomphe de « Napoléon »

De notre envoyé spécial

Moscou. — « Napoléon » a gagné la bataille de Moscou. Par le fer, ses troupes ont fait fléchir les Russes, dont le dernier carré a été battu jeudi matin 31 juillet sur les bords de la Moscova. En clair, après les fleurettistes masculins et féminins, les épéistes français ont triomphé de leurs adversaires soviétiques en demi-finale avant de s'adjuger un troisième titre par équipes aux dépens des Polonais. Et « Napoléon », c'est le surnom que les escrimeurs nationaux donnent avec une certaine tendresse à leur directeur technique national, Jacques Donnadieu parce qu'il est râblé et autoritaire.

Conseiller technique régional, puis entraîneur national, il avait été nommé directeur technique national en 1973. Il avoue volontier qu'il a commencé par manger son pain noir. En 1977, à Buenos-Aires, l'escrime française paraissait ne plus exister. « Pour maîtriser la situation et avoir une vue claire des problèmes, dit-il, il faut environ deux ans. Ensuite, seulement, on peut élaborer et appliquer un programme ». Ce programme fut relativement simple : en finir avec le dilettantisme, augmenter le nombre des pratiquants et disposer de techniciens de grande valeur.

Réaliser le premier point était capital pour la pérennité des armes françaises. L'évolution du sport de haute compétition était telle que le travail technique n'était plus suffisant pour conserver un rang international. Dans la lignée des Magnan et Noël, il fallut donc convaincre les escrimeurs de s'entraîner non plus deux à trois heures par semaine, mais bien deux à trois heures par jour. Un tel travail, peu imaginable il y a encore une dizaine d'années, a porté ses fruits.

Ainsi, Philippe Riboud, Philippe Boisse, Patrick Picot et Hubert Gardas, les quatre épéistes qui se sont ouvert le chemin de la médaille d'or par équipes en dominant nettement (neuf victoires à trois) les Soviétiques, grands favoris du tournoi, ont été regroupés ces douze derniers mois à l'Institut national des sports et de l'éducation physique de Vincennes. Outre la leçon quotidienne avec le maître d'armes qui est à l'escrime ce que sont les gammes au piano, ils ont suivi un programme de musculation, adapté notamment au niveau des jambes, et ils ont effectué des combats dans le vide comme le font les boxeurs afin de pouvoir maintenir sans essoufflement leur rythme cardiaque à un niveau élevé (160 à 180 pulsations-minute) pendant les assauts.

Jacques Donnadieu s'est également attaché à augmenter le nombre des pratiquants. L'escrime est un sport de tradition aristocratique. Il s'est efforcé d'ouvrir les salles d'armes afin que les enfants puissent s'y sentir plus à l'aise. Dans ce but, il a fait modifier les fleurets et les épées dont se servent les minimes. Dans l'ensemble, ces efforts ont été payants, puisque, de 1973 à 1980, le nombre des licenciés de la Fédération française d'escrime a quasiment doublé, passant de treize mille à vingt-cinq mille. La prépondérance dans le recrutement et la formation ayant été rendue au club, cela a permis aux cadres techniques de faire passer des tests et de sélectionner des éléments de grande valeur mondiale en dépit de la faible popularité dont jouit l'escrime par rapport à certains autres sports de combat.

Enfin, la formation de quelque six cents maîtres d'armes, qui sont le levain de la pâte, a été particulièrement soignée. « Si toutes les fédérations avaient eu le même souci que nous pour la formation de leurs cadres, elles auraient aussi des résultats aujourd'hui », dit Jacques Donnadieu, sans ménagement pour ses confrères.

Etait-il pour autant prévisible que les escrimeurs français feraient, à Moscou, un tel score, quatre médailles d'or (Pascale Trinquet et les trois équipes), une médaille d'argent (Pascal Jolyot) et une médaille de bronze (Philippe Riboud), ce qu'aucune nation n'avait réalisé aux Jeux olympiques depuis la participation des pays de l'Est ? Quelques semaines avant les Jeux, Jacques Donnadieu avait dit que ses escrimeurs pourraient gagner entre deux et cinq médailles, sans en préciser le métal. Les résultats ont dépassé ses espérances. C'est que, en dépit des défaillances de Flament au fleuret et, dans une moindre mesure, de Riboud à l'épée, il s'est créé dans l'équipe une extraordinaire dynamique du succès que les Soviétiques, champions du monde dans les trois armes à Melbourne, n'ont pu endiguer. En fait, la réussite française en escrime est de même ampleur que celle des Allemands de l'Est en aviron.

« Napoléon » n'ira donc pas à Sainte-Hélène. Les trente-quatre médailles gagnées sous sa bannière en sept ans cousues au revers de sa vareuse, il va plus simplement prendre en main le sport de haut niveau à l'INSEP aux côtés de Robert Bobin. Sans doute le meilleur souvenir de sa carrière restera-t-il la dernière touche en or de Philippe Riboud, jeudi soir, contre le Polonais Strzalka.

Déconcertant le grand Philippe : impavide ou explosif dans la même fraction de seconde. Le matin, il avait fait plus que sa part de travail contre les Soviétiques. Mais le soir, il était repris par le doute comme lorsque, deux jours auparavant, il laissa échapper le titre olympique d'une simple touche. Or c'était à lui de conclure. Le Polonais l'a un peu malmené au début de l'assaut. Mais il est revenu à 3-3, puis il a pris le meilleur, 4-3. Encore vingt-deux secondes au tableau électronique : Riboud s'arrête, lève les bras au ciel dans l'attitude du torero qui va porter l'estocade. Le temps suspend son vol. Puis Riboud repart, les bras ballants, comme M. Hulot après s'être étiré et pique simplement Strzalka sans faire de phrases. Huit victoires à quatre pour les Français et une quatrième médaille d'or sans « Marseillaise ». Le sport appartient aux sportifs. Nous n'avons pas à nous prononcer sur des questions politiques : on a gagné. C'était la meilleure preuve à donner », conclut « Napoléon ».

ALAIN GIRAUDO.

Les oubliés de l'olympisme

De notre correspondant

Moscou. — Amitié entre les peuples, fraternité des athlètes, « le sport c'est la paix », toute cette ambiance créée plus ou moins artificiellement par les Jeux olympiques à un moment où la presse soviétique célèbre en outre bruyamment le cinquième anniversaire de la conférence d'Helsinki, risque de faire passer par profits et pertes tous les oubliés de l'olympisme, ceux qui ne peuvent pas assister aux Jeux ni même les regarder à la télévision parce qu'ils sont en prison, dans des camps de travail ou en exil pour avoir cru d'une autre manière aux idéaux de l'olympisme ou d'Helsinki.

José Marajo, au nom de la vingtaine de sportifs français sélectionnés pour les Jeux olympiques et signataires de la pétition du 1er juillet (le Monde du 3 juillet), doit exposer samedi à M. Popov, premier vice-président du comité d'organisation des Jeux, les raisons de la présence en U.R.S.S. des athlètes français et leur position sur les droits de l'homme et l'Afghanistan.

On connait les noms de certains détenus ; de très nombreux sont ignorés du grand public. Amnesty International estime à quatre cents le nombre des dissidents arrêtés depuis cinq ans, justement depuis la signature de l'acte final d'Helsinki.

C'est Anatoli Chicharanski, condamné à treize ans de prison en juillet 1978 ; Youri Orlov, du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki (sept ans de camp, suivis de cinq ans d'exil); les juifs auxquels on refuse le droit d'émigrer en Israël, comme Vladimir Slepak et Ida Nudel, qui purgent une peine de relégation ; Malva Landa, autre animatrice du groupe Helsinki, que l'on a menacée de rendre responsable de tous les actes terroristes qui pourraient avoir lieu à Moscou pendant les Jeux, alors qu'elle est en exil au Kazakhstan depuis le mois de mars.

Les collaborateurs de la revue non officielle Poïski *(Recherches) qui accueillent des textes représentant différents courants de pensée, arrêtés au début de l'année, font aussi partie de ces dissidents comme le poète Victor Nekipelov, condamné au camp et à l'exil il y a un peu plus d'un mois. Tatiana Velikanova, qui offrait son aide à toutes les victimes de la répression ; le père Yakounine, membre du comité de défense des croyants, qui attendent tous deux depuis plusieurs mois de passer en jugement ; Nicolas Roudenko et Oleg Tikhi, membres du groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, condamnés en 1977 à dix ans de camp de travail à régime sévère, suivis de cinq ans de relégation ; le biologiste Yvan Kovaliev, qui purge depuis plusieurs années une peine de camp pour activités antisoviétiques ; Alexandre Podrabinek, militant du groupe contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques, qui vient d'être arrêté alors qu'il terminait une peine de deux ans de relégation ; son frère Kyril, qui est en prison.*

Il faut citer aussi trois compagnons d'Edouard Kouznetsov, Ossip Mendelevitch, Alexis Mourjenko, Youri Fedorov, condamnés à douze ans de camp en 1970 pour avoir eu l'intention de détourner un avion ; les défenseurs ukrainiens, arméniens et baltes des droits de l'homme ; enfin Andreï Sakharov, envoyé en exil à Gorki au mois de janvier dernier, et qui se trouve de plus en plus isolé, seule sa femme ayant pratiquement le droit de vivre à ses côtés.

DANIEL VERNET.

● *Trois juifs d'U.R.S.S. font la grève de la faim* depuis le début des J.O. ; Mme Dina Grossmann, artiste, MM. Volodia Brodeski, médecin, et Igor Vinogradov, ingénieur, sont déjà fort affaiblis. Quelques Français leur ont rendu visite à la fin de juillet. Les intéressés se voient refuser le droit d'émigrer en Israël. D'autre part, Grigori Geishis, âgé de vingt ans, a été arrêté le 14 juillet et inculpé de désertion. Il ne veut pas faire son service militaire de crainte d'apprendre des secrets d'Etat. Son visa d'émigration lui est refusé sous prétexte que sa mère a eu connaissance de secrets d'Etat. Il risque plusieurs années de prison.

LES CHAMPIONNATS DE NATATION AUX ÉTATS-UNIS

Aucun record du monde n'a été battu jeudi 31 juillet à Irvine, en Californie, au cours de la troisième journée des championnats des Etats-Unis. Mike Bruner a gagné le 400 mètres nage libre en 3'52"19 (Salnikov avait réalisé 3'51"31 à Moscou) et Kim Linehan l'épreuve féminine, sur la même distance, en 4'7"77 (à Moscou, Diers, 4'8"78). En tête du relais quatre fois 100 mètres nage libre de « Florida Aquatics », Ambrose Gaines a pour la troisième fois battu les 50" en sprint (49"78).

Comparées aux résultats des Jeux de Moscou, les performances des Américains et des Américaines leur auraient valu, pour l'instant huit médailles d'or, dix d'argent et cinq de bronze.

● RECTIFICATIF. — C'est bien l'Allemand de l'Est Hartwig Gauder qui a gagné le 50 kilomètres marche des Jeux Olympiques, comme nous l'indiquions dans la liste des résultats (*le Monde* du 1er août) et non son compatriote Uwe Dunkel, comme nous l'écrivions par erreur dans le compte-rendu.

ATHLÉTISME

N'est pas Yifter qui veut

De notre envoyé spécial

Moscou. — N'est pas Yifter qui veut. Filbert Bayi l'aura appris à ses dépens dans un 3 000 mètres steeple assez exceptionnel. Ce Tanzanien âgé de vingt-sept ans, maigre comme un Ethiopien, avait opté pour la solitude du coureur de fond. Tous derrière, lui devant. L'idée est honorable, le principe louable, mais la réalisation parfois délicate. Et ce n'est pas, dans ce cas précis, une simple lapalissade que d'affirmer qu'un 3 000 mètres steeple dure bien 3 kilomètres.

Aux ordres du starter, le bon Filbert avait filé comme s'il avait eu tous les mauvais esprits de Tanzanie aux trousses. Sans se retourner, la foulée facile, le souffle paisible, presque le sourire aux lèvres, le Tanzanien semblait là appartenir à cette race de coureurs ailés qui rendent tous les autres derrière lourdauds, besogneux, un peu ridicules, en somme humains. Filbert avalait les haies et la rivière. Les autres les sautaient. Voilà toute la nuance. Celle qui fit qu'à 1 kilomètre du départ le champion olympique semblait déjà avoir un nom.

Derrière, hormis un petit Espagnol, Francisco Sanchez, prêt à mourir d'orgueil, tous les autres avaient laissé filer. Tous, même le meilleur d'entre eux, le Polonais Bronislaw Malinowski, relégué à 80 mètres. Pourtant ce n'est pas n'importe qui Malinowski. Ce Polonais moustachu, qui s'était signé sur la ligne de départ en souvenir de Wojtyla ou de la Vierge noire, on ne sait, fut en d'autres temps recordman du monde. Et aussi vice-champion olympique à Montréal. Autant dire qu'il n'était pas venu pour être encore battu. On le crut pourtant battu. Toutes les chorales polonaises massées dans les tribunes le crurent aussi lorsque l'avance du prodigue Filbert atteignit 80 mètres.

Malinowski est un vieux renard des tartans. C'était lui, en réalité, qui menait la course, pas l'autre, lui surtout qui tenait le fuyard en laisse comme avec un immense élastique. Le Polonais ne chassait pas à courre, mais à l'affût, dosant parfaitement son effort. D'abord pour, dans un premier temps, faire la part de la folie et céder du terrain, mais progressivement. Ensuite pour se lancer vers l'autre un peu comme l'eau vers le feu, mais aussi progressivement. Toute l'intelligence d'un grand coureur est là : ne pas céder à la panique devant tant de terrain perdu ; ne pas succomber à la tentation devant tant de terrain à reprendre.
devant tant de terrain à reprendre.

C'est mètre par mètre, foulée par foulée, sans sprinter, en accélérant simplement que le Polonais est revenu vers le lointain dos vert. A 800 mètres de l'arrivée, il avait encore 50 mètres de retard. A 400 mètres, à peine la moitié. Aux 200 mètres, il sautait l'avant-dernière haie et en tête. Filbert Bayi l'orgueilleux était à l'agonie, bien près de sombrer au passage de la rivière et de refuser la dernière haie.

Bronislaw Malinowski, fou de joie, était champion olympique dans un temps exceptionnel — 8 min. 9 sec. 7/100, — un temps à peine inférieur au record du monde (8 min. 5 sec. 4/100) du Kényan Rono, absent à Moscou. Et Filbert Bayi avait sur le podium la mine triste de ceux qui méditent, mais un peu tard, le bon Jean de La Fontaine.

Marteau expéditif

Encore qu'un départ en fanfare puisse être parfois une arrivée sous les hymnes. Le concours du marteau fut en ce sens expéditif. Commencé à 17 heures pile. Fini à 17 h. 10 secondes. On sait ce qu'est le marteau, ce boulet de 7,232 kilos avec fil et poignée, et au bout de la poignée un homme-toupie qui tourne, tourne avant d'expédier l'engin vers la lune. Sauf à imaginer un dénouement de dessin animé, l'homme partant accroché à son engin, on ne peut pas dire que ces tours de force des « supermen », mis en cage grillagée par sécurité, soulèvent l'enthousiasme des foules. La discipline est trop technique, trop austère pour susciter l'émotion.

A 17 heures, donc, Yuri Sedikh, un Soviétique de 1,86 mètre et de 110 kilos, grand, blond, moustachu et rose, tournait, tournait et, dans un cri sauvage, lançait l'engin. Le premier trou sacrilège sur la pelouse soignée du stade Lénine venait d'être fait à 81,80 mètres, record du monde. Et tout était dit : ni son compagnon Sergei Litvinov dépossédé de ce record du monde (80,32 mètres) et réussissant lui aussi à le dépasser au premier essai — 80,64 mètres, — ni son autre compatriote Yuri Tamm, 78,96 mètres, ne purent revenir. Quant aux autres... Sur le podium ce fut donc pour cette troïka des gros bras la fête, et les trois géants blonds se firent de gros « poutous » pour fêter ce tir groupé.

Mais il peut arriver aussi que, quand tout semble dit, rien n'est dit. Ainsi le saut en longueur féminin, troisième finale de cette journée un peu languissante. Une seule femme après cinq essais avait franchi le « mur » des 7 mètres. Une boule de muscles nommée Tatiana Skachko, une petite Soviétique vive et déterminée qui avait réussi au troisième essai 7,01 mètres. Un saut à peine inférieur au record du monde de sa compatriote Vania Bardauskene (7,09 mètres). Elles sont tellement rares les athlètes féminines à avoir dépassé cette limite symbolique des 7 mètres que l'affaire paraissait entendue, la concurrence soumise.

Ce sera le mérite d'une belle Polonaise que d'avoir, sous les projecteurs, relancé le concours et indirectement provoqué la plus grande série jamais vue en saut féminin. A son sixième essai, Anna Wlodarczyck, n'ayant plus rien à perdre, se lança à corps perdu : 6 m. 95 et l'espoir d'une médaille d'argent. L'espoir a ceci de dangereux qu'il peut être, comme une épidémie ou comme la dissidence, contagieux. Tatiana Kolpakova, une autre Soviétique fine et élancée, reprit goût au déraisonnable. Il lui avait fallu cinq essais pour atteindre 6 m. 84. Il lui suffit du sixième pour voler jusqu'à 7 m. 06 et jusqu'au titre. Et puisqu'il n'y avait pas de raison que ce qui réussit aux unes ne lui convienne pas, l'Allemande de l'Est Brigitte Wujack osa et réussit 7 m. 04. On imagine les têtes des deux apprenties sorcières, la première Soviétique et la belle Polonaise, l'une réduite à la médaille de bronze et l'autre reconduite aux oubliettes.

C'est ainsi. L'audace parfois donne des ailes aux battus et les va-tout peuvent engendrer des records ou des succès inespérés. C'est là tout ce qu'on peut souhaiter, ce vendredi, au Français Marajo, dans une finale « anglaise » du 1 500 mètres. Sebastian Coe a gagné sa série. Steve Ovett la sienne. Plus qu'un proprogramme, c'est là une invitation et une promesse.

PIERRE GEORGES.

A LA TÉLÉVISION

VENDREDI 1er AOUT

- Canoë-kayak, finales hommes et dames (en direct) et marathon, en alternance : de 16 h. à 17 h. 30 (TF 1).
- Athlétisme (en direct) : de 15 h. 55 à 18 h. 55 (A 2).
- Football (en différé) : de 21 h. 45 à 22 h. 30 (TF 1).

SAMEDI 2 AOUT

- Boxe (finales), football (finale) : de 14 h. à 20 h. (A 2).
- Judo (finale) : de 18 h. à 19 h. (TF 1).
- Résumé de la journée : de 23 h. 20 à 0 h. 20 (A 2).

DIMANCHE 3 AOUT

- Résumé : de 16 h. 30 à 18 h. (TF 1) ; de 18 h. 55 à 20 h. (A 2).

LES RÉSULTATS

Athlétisme

EPREUVES MASCULINES
3 000 METRES STEEPLE

Finale. — 1. Malinowski (Pol.), 8 min. 9 sec. 7 ; 2. Bayi (Tanz.), 8 min. 12 sec. 5 ; 3. Tura (Eth.), 8 min. 13 sec. 6 ; 4. Ramon (Esp.), 8 min. 15 sec. 8 ; 5. Sanchez (Esp.), 8 min. 18 sec. ; 6. Gerbi (It.), 8 min. 18 sec. 5 ; 7. Maminski (Pol.), 8 min. 19 sec. 5 ; 8. Dimov (U.R.S.S.), 8 min. 19 sec. 8, etc.

MARTEAU

Finale. — 1. Sedykh (U.R.S.S.), 81,80 m. (record du monde ; ancien record : Litvinov (U.R.S.S.), 81,66 m. ; 2. Litvinov (U.R.S.S.), 80,64 m. ; 3. Tamm (U.R.S.S.), 78,96 m. ; 4. Steuk (R.D.A.), 77,54 m. ; 5. Gerstenberg (R.D.A.), 74,60 m. ; 6. Dulgherov (Bulg.), 74,04 m. ; 7. Urlando (It.), 73,90 m. ; 8. Golda (Pol.), 73,74 m., etc.

1 500 METRES

Troisième de sa demi-finale en 3 min. 39 sec. 6, le Français José Marajo s'est qualifié pour la finale du 1 500 mètres. Alex Gonzalès, huitième de sa demi-finale, a été éliminé.

RELAIS 4 FOIS 100 METRES

Deuxième de sa demi-finale en 39 sec. 1, le relais français, composé de Richard, Pascal et Patrick Barre et Panzo, s'est qualifié pour la finale qui réunira l'U.R.S.S., la France, la Bulgarie, la R.D.A., la Pologne, la Grande-Bretagne, le Brésil et le Nigéria.

RELAIS 4 FOIS 400 METRES

Premier de sa série en 3 min. 5 sec. 4, le relais français composé de Pellice, Froissart, Dubois et Demarthon, s'est qualifié pour la finale qui réunira l'Union soviétique, le Brésil, la R.D.A. la Tchécoslovaquie, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et Trinidad-et-Tobago.

SAUT EN HAUTEUR

Avec 2,18 m., le Français Agbo a été éliminé de la finale.

EPREUVES FEMININES
SAUT EN LONGUEUR

Finale. — 1. Kolpakova (U.R.S.S.), 7,06 m. ; 2. Wujak (R.D.A.), 7,04 m. ; 3. Skachko (U.R.S.S.), 7,01 m. ; 4. Wlodarczyck (Pol.), 6,95 m. ; 5. Siegl (R.D.A.), 6,87 m. ; 6. Nygrynova (Tchéc.), 6,83 m. ; 7. Heimann (R.D.A.), 6,71 m. ; 8. Alfeieva (U.R.S.S.), 6,71 m., etc.

RELAIS 4 FOIS 100 MÈTRES

Huit équipes seulement étant engagées, toutes sont qualifiées pour la finale. Ce sont : la Bulgarie, la France, la Grande-Bretagne, la R.D.A., la Jamaïque, la Pologne, la Suède et l'Union soviétique.

RELAIS 4 FOIS 400 METRES

L'Union soviétique, la Bulgarie, la Grande-Bretagne, la R.D.A., la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et la Belgique sont qualifiées pour la finale.

Canoë-kayak

En kayak monoplace, le Français Alain Lebas, vainqueur de sa série en 3 min. 44 sec. 78, s'est qualifié pour les demi-finales. En kayak quadruplace, la France, deuxième de sa série en 3 min. 4 sec. 77, s'est qualifiée pour la finale. L'équipe française est composée de Barouh, Bérard, Boccara et Lefoulon.

Escrime

ÉPÉE PAR ÉQUIPES

Finale. — 1. France (Riboud, 3 victoires, Picot, 2 vict., Boisse, 2 vict., Gardas, 1 vict.) ; 2. Pologne ; 3. U.R.S.S.

Hockey sur gazon

EPREUVE FEMININE

Finale. — 1. Zimbabwe, 8 points ; 2. Tchécoslovaquie, 7 points ; 3. U.R.S.S., 5 pts ; 4. Inde, 5 pts ; 5. Autriche, 4 pts ; 6. Pologne, 0 pt.

Judo

MI-LEGERS

Finale. — 1. Soluduchine (U.R.S.S.) ; 2. Damdim (Mongolie) ; 3. ex aequo Pawloski (Pol.) et Nedkov (Bulg.). Le Français Delvingt a été battu par Damdim au deuxième tour. En repêchage, il a battu Fyfer (Zimb.) et Biedron (Suède) et il a été battu par Pawlowski (Pol.), qui remporte la médaille de bronze.

Lutte libre

53 KILOS

Finale. — 1. Beloglazov (U.R.S.S.) ; 2. Pyong Li (Corée du Nord) ; 3. Ouinbold (Mong.).

68 KILOS

Finale. — 1. Dabsaidov (U.R.S.S.) ; 2. Yankov (Bulg.) ; 3. Sejdi (Youg.).

82 KILOS

Finale. — 1. Dabilov (Bulg.) ; 2. Aratsilov (U.R.S.S.) ; 3. Kovacs (Hong.).

PLUS DE 100 KILOS

Finale. — 1. Andiev (U.R.S.S.) ; 2. Balla (Hong.) ; 3. Sandrski (Pol.).

Sports équestres

DRESSAGE PAR EQUIPES

Finale. — 1. U.R.S.S., 4 383 pts ; 2. Bulgarie, 3 580 pts ; 3. Roumanie, 3 346 pts.



هكذا من الأصل

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

NOUVELLE-CALÉDONIE : la fin des Caldochs

Bourailh (Nouvelle-Calédonie). — Cette gravité, soudain ! Cette beauté sombre de la « grande terre » calédonienne où des caravanes de montagnes viennent s'effondrer dans la mer ; ces ravins emmêlés et ces brumes qui s'effilochent sur le col de la Pirogue. On dirait cette île traversée d'orages muets et de tressaillements très profonds. Oui, quelle gravité ! James Cook, jadis, en frissonna, qui n'était pourtant point un tendre. Ici vibre à coup sûr la note la plus tragique d'Océanie. Ne soyez point futile en débarquant à la Tontouta, ce n'est pas un lieu d'espièglerie ou de bavardages. Voyez un peu l'histoire ! Elle saigne encore d'anciennes révoltes et de vieilles injustices ; elle parle à voix basse des fusillés canaques, des proscrits de Kabylie, des complaintes de la chiourme et des exilés de la Commune. C'est une île de cicatrices et de colères ; un grand doigt coupé qui flotte sur *l'océan, pointé vers des souvenirs têtus.*

∴

J'ai vite quitté Nouméa toute retentissante de querelles. C'est, depuis plus d'un siècle, le penchant naturel de cette ville vouée au nickel et à la dispute. La politique y est tonitruante. Elle balance toujours vers on ne sait quelle catastrophe, et les journaux usent le plus souvent de solennité patriotique dans le ton des anciennes colonies. Partons vite. On n'est tout de même pas venu si loin pour examiner des manigances gaullistes ou giscardiennes ! L'essentiel du débat se ramène, d'ailleurs, à peu de mots. Inquiété par les durcissements progressifs des mouvements mélanésiens réclamant l'indépendance, le régime giscardien — comme aux Antilles ou à la Réunion — tient le pari de « décrisper » là même où les gaullistes voulaient « maintenir » un œil tourné vers le drapeau. Affichant des remords un peu ostentatoires, on entreprend maintenant de rendre aux Canaques une partie des terres qu'on leur avait volées tout en débloquant des crédits pour promouvoir, dans les tribus, une renaissance culturelle qu'on jugeait hier encore « subversive ». C'est habile, généreux et tardif. Les Blancs crient à la trahison de l'Empire, les noirs flairent une manœuvre — et les deux communautés n'en finissent pas de se mesurer du regard. On oscille entre l'apaisement et l'explosion. La voie est étroite pour la vaillance solitaire d'un secrétaire d'Etat : peut-on décoloniser « au centre » ?

∴

Je lâche donc Nouméa pour filer dare-dare vers le nord. Si deux camps sont affrontés, allons voir successivement ce que, au fond des choses, ils incarnent. Car on ne peut s'y tromper : sur cette grande île de l'autre côté de la Terre, aux antipodes exacts de la France, chaque mot ouvre un abîme de *mémoire*. C'est bien là-bas qu'au-delà des tactiques d'élections et des calculs d'énarques, derrière les criailleries, un grand basculement de l'histoire achève de se produire. Il n'est pas négligeable. C'est la dernière et lointaine agonie de l'idée coloniale, la fin d'une aventure qui tint l'Occident rassemblé plusieurs siècles, l'évanouissement d'une absolue certitude que tous partagèrent, du missionnaire au colon, du prolétaire à l'intellectuel guesdiste. Que croyez-vous qu'ils firent, en 1878, les Communards de Paris emprisonnés dans l'île des Pins quand éclata l'insurrection canaque ? Ils prêtèrent la main aux gendarmes pour réprimer les « sauvages » (1).

∴

Là-bas, vers Bourailh, à 200 kilomètres de Nouméa, survit le « pays caldoch ». La terre de ces cow-boys mal aimés, prolétaires de l'Empire et pousseurs de *bétails*. Une mythologie un peu « australienne » entoure leur histoire. Reléguée au second plan par l'aventure du nickel et l'industrialisation calédonienne, elle resurgit maintenant qu'il est question des terres. *Stations* immenses parcourues à cheval, *winchester et cavalcades dans les creeks* (rivières), vieux Dodge garé près des fermes à véranda, soirée du samedi dans les *saloons* rustiques, philosophie du coup de poing et du cambouis... Les Caldochs se disent durs et solides comme la terre qu'ils cultivent. En rajoutent-ils un peu ? Ce sont en tout cas les colons d'une montagne qui ne tentait pas grand monde à Paris, qui n'avait ni la douceur solaire des vignobles algériens ni la fraîcheur des plantations d'Indochine. Ah ! il fallut *forcer la main* et *la publicité pour* pousser quelques Français vers la Nouvelle-Calédonie. On s'étonne qu'ils ne veuillent plus en partir ! Courons voir ces irascibles. Ils touchent, aujourd'hui, leur carabine quand on parle de « réforme foncière ».

∴

Passé Dumbea, la route hésite entre lagon et montagne. Elle frôle ici des pentes austères qu'escaladent en compagnies dispersées les « *niaoulis* » calédoniens, ces arbres nains aux troncs blafards et torturés. Là, elle plonge vers la mer et les palétuviers qui s'avancent dans les vagues comme une armée de mille-pattes. On coupe, par le milieu, ces villages un peu abstraits qu'on trouve dans les pays de conquête : un bistrot, la gendarmerie, le perron d'une église et de grands vides mouchetés d'ombre. C'est ailleurs, dans la « brousse », que se disperse la vie. Je me récite, d'une pancarte à l'autre, une litanie de noms rugueux comme le pays : plaine aux Cailloux, baie Saint-Vincent, Ouinane, col du Bonhomme... On longe parfois l'immensité d'une *station* clôturée net avec, au débouché d'un chemin menant à une lointaine baraque, un bidon de fer pour le courrier. Tout est sec et solitaire. Un décor où, d'instinct, on parlerait à voix basse...

On voit bien, dans les buées de chaleur au-dessus du bitume, que des tas de fantômes vous ouvrent la route. Colons irlandais ou allemands, venus « tenter leur chance » entre deux postes militaires ; bagnards du Second Empire débarqués de l'*Iphigénie* pour défricher les premières concessions en se « moralisant » ; révoltés de Kabylie pris les armes à la main, jetés sur la « grande terre » et qu'on voyait, songeurs et fiévreux, frissonner dans leur burnous. Puis vinrent les grands rapaces du négoce bordelais, créanciers intraitables, habiles à rafler les bénéfices de la « mise en valeur » ; poussant les gueux à la faillite, échangeant les traites contre un peu de pacotille, agrandissant bientôt leurs domaines et gouvernant à Nouméa. Derrière encore arrivèrent *les révoltés lyriques de la* Commune, vaincus par M. Thiers et lancés, enchaînés à fond de cale, vers la Nouvelle-Calédonie, pour y méditer sur la cruauté d'une république. Ils étaient quatre mille « blasphémateurs et libertins » déportés sur une île où régnaient les missions. Ils ont dit dans leurs poèmes, eux qui n'avaient vu que Ménilmontant, la tristesse des « *niaoulis gémissant sous les cyclones* (2). »

Impossible de chasser toutes ces ombres qui courent sur la route de Bourailh. L'histoire triomphe parfois de la géographie, elle habite si fort certains paysages qu'elle en expulse le présent. J'ai roulé ainsi quelques heures, cerné par un passé si proche — cent ans ! — qu'on le touche encore du doigt. A Bourailh, un village de western avec terrasses en bois et poussière dans les fossés, de grands bruits sortaient du café. J'y suis entré.

∴

Un comptoir de planches posé sur un sol en ciment, le son trop aigu d'un transistor, un seuil sans porte où le soleil tombe comme une guillotine. Trois Caldochs, en maillot de corps, boivent leur bière en parlant de chasse aux cerfs. Ce sont les paysans de chez nous avec quelque chose de plus noueux, de plus obstiné. Ils ont un accent lourd et lent qui noie un peu les mots dans un chuintement paresseux. De qui sont-ils, les descendants ? Chacun, ici, serre les poings quand un *z'oreille* (métropolitain) vient parler des bagnards d'autrefois avec on ne sait quel sous-entendu dans la voix. Voilà trop longtemps qu'on rabâche cette histoire aux Caldochs. On les comprend ! Va-t-on fouiller la généalogie des gens du Périgord noir ?

∴

Près du comptoir, deux ouvriers mélanésiens titubent en regardant par terre ; saouls et absents, personnages *d'un mauvais cliché rhodésien ou texan*. Les regards s'attardent un moment sur l'« étranger », vite détournés dans un imperceptible haussement d'épaules. Que peut-il comprendre à la vie de brousse et aux histoires de Canaques ? A moins de 200 mètres, le village s'arrête net avec le hangar d'un marché minuscule, et la montagne reprend. Râpeuse et brûlante... J'écoute un moment encore des récits ponctués de jurons et d'éclats de voix. Il y est question de calibre, de cochons sauvages et de roussettes qu'on va tirer quand la nuit tombe. Sûr qu'on ne rendra pas facilement les terres, dans ce fief de la « Caldoche », où voici trois générations qu'on les travaille sans ménager sa sueur.

Chaque décolonisation laisse ainsi derrière elle quelques perdants, punis par l'histoire de n'avoir pas changé ; d'avoir joué leur existence sur une philosophie qui était officielle mais devient — subitement — « archaïque ». Quand un jeune ministre vient clamer qu'il faut « *réparer les torts causés il y a cent ans* », les broussards de Bourailh ont le sentiment très profond d'une injustice. Facile à moquer quand on habite Paris et qu'on regarde avec un peu de dédain ces « attardés » qui se cramponnent aux anciennes terres des concessions gouvernementales. La bêtise coloniale est insondable et ses crimes inouïs, certes, mais j'avoue ne plus ricaner en rencontrant ceux qui y avaient cru. Je sais qu'ils n'étaient pas les seuls. On change sans trop de douleur de philosophie quand il ne s'agit que de mots sur le papier. Une demi-heure devant un comptoir de Bourailh, et voilà que l'on en vient à comprendre, un peu, ceux-là mêmes qui ont tort...

∴

Mais c'est avec un colon moins caricatural que j'ai rendez-vous. Jean-Pierre Haïfa, maire de Bourailh et propriétaire d'une centaine d'hectares de pâtures, affiche une opinion plus mesurée. Il incarne, sur place, le pragmatisme giscardien. Ce n'est pas rien ! « *Oui, c'est vrai, nous avons des torts. Il faut rattraper le temps perdu.* » Longue balade en voiture sur le pourtour de la commune. Désignant telle ou telle propriété, hochant la tête, mon interlocuteur énumère les rendements de viande à l'hectare avec une sévérité très « technique ». Il faut moderniser l'élevage, n'est-ce pas, éliminer les terres en friche, rationaliser l'exploitation ! Une des grandes familles de Nouméa possède 1 400 hectares sur la commune. « *Mais c'est une catastrophe*, dit Jean-Pierre Haïfa. *Regardez-moi ce gâchis, ils font à peine 25 kilos à l'hectare.* »

∴

Partout, j'entendrai ainsi les colons, petits ou moyens, pester contre les grands domaines mal cultivés par quelques richissimes habitants de Nouméa. Ballande, Pentecôte, Lafleur... Des gens d'une autre race. Sans vrais liens avec la terre. Trop riches, trop loins, trop malins. Leur vraie fortune est depuis longtemps à l'abri en Australie. Si certains colons concèdent qu'il faut « rendre des terres », c'est celle des « gros » qu'ils désignent, évidemment. Mon guide, quant à lui, fait visiter son domaine avec la fierté d'un producteur à la page. Et convaincu que sa « légitimité » est inattaquable. « *D'accord, il faut redistribuer des terres, mais pas à tort et à travers tout de même, sans certitude qu'elles seront cultivées.* »

Sait-il pourtant que ce n'est point forcément pour les cultiver avec science et sagesse que les Canaques réclament *aujourd'hui les terres qu'on leur a prises* jadis ? Comprend-il que la blessure est d'une autre sorte ? Et puis, un voleur ou ses descendants sont-ils fondés à poser des conditions à leurs victimes ? Là est toute l'ambiguïté de la réforme annoncée par la France. On rendra seulement ce qui n'est pas utilisé et contre une promesse de mise en valeur. Le résultat est clair : à Bourailh, toutes les propriétés, hier négligées, sont labourées en toute hâte *par des régisseurs envoyés de Nouméa...*

∴

Nous parlons en longeant d'interminables clôtures de *gaïac*, ces piquets solides que l'on va tailler dans la montagne. La même conviction « réformiste » qu'il affiche au sujet de la réforme foncière, Jean-Pierre Haïfa la manifeste dans ses rapports avec les Mélanésiens et les six tribus qui dépendent de sa commune. Je résume : tout vient de ce que l'on n'a pas été prévoyant. Qu'on leur construise des écoles, des routes, des adductions d'eau ; qu'on aide les jeunes Canaques à acheter un pavillon près du village ! Alors, sûrement, les indépendantistes du *Palika* (parti indépendantiste) seront lâchés par leurs troupes. « *Il y a des excités dans chaque camp, c'est sûr*, ajoute-t-il. *Mais avec un peu d'intelligence on évitera l'affrontement.* »

Cette « bonne volonté » hâtive n'est sans doute pas feinte. M. le maire montre le chantier d'un lotissement — le premier en date — avec de grands soupirs optimistes. « *Plusieurs Mélanésiens ont déjà souscrit.* » Là, campé dans la gadoue, près d'un géomètre qui aligne les futurs trottoirs, il paraît sincère. Après tout, ce n'est pas la première fois qu'on espère régler la question coloniale en améliorant le tout-à-l'égout dans les quartiers « indigènes » !

∴

Mais où sont-ils justement ? Où sont les tribus de Bourailh ?

On pique vers la montagne par une route étroite au milieu des pâturages. Ici et là, des familles s'affairent au « détiquetage » du bétail. Rude labeur qu'on renouvelle toutes les trois semaines, rassemblant les bêtes dans l'aboiement des chiens pour les asperger à grands jets d'insecticide. Les fermes modestes sont celles des « petits Blancs » qui, eux, n'ont pas fait fortune. Ils descendent des premiers « colons libres », à qui l'on donnait 25 hectares et un peu de matériel à rembourser en plusieurs années ; éleveurs dont les troupeaux dévastaient *pourtant les cultures canaques, accu*lant les tribus à la famine ou à la révolte. Jean-Pierre Haïfa, à son volant, me parle toujours du goudronnage des routes qui mènent aux tribus et qu'il vient de promouvoir. Nous stoppons bientôt, à 27 kilomètres de Bourailh, au-dessus d'une vallée étroite entourée de sommets. C'est la tribu de Bouïru. Trois cents Mélanésiens, coincés depuis un siècle dans un coin de montagne incultivable, refoulés loin de la côte, éjectés du paysage. Mon guide est un peu gêné : « *Oui, c'est vrai, il n'y a pas beaucoup de terrain plat ici. Mais j'élargis le chemin d'accès ; voyez le bulldozer...* »

Je savais, comme tout le monde, qu'on avait repoussé les Mélanésiens vers les montagnes. Il n'empêche. Voir de ses yeux une injustice aussi vivante est un choc. Pire que déplacé ou volé, un peuple a bien été effacé de l'horizon ; nié, gommé de la réalité en attendant son extinction qu'on jugeait proche. Haïfa : « *La plupart des gens de Bourailh ne sont jamais venus à Bouïru. C'est loin, vous comprenez. Ils savent à peine que la tribu existe.* »

Je crois qu'ils le sauront demain !

---

(1) Une exception, une seule, Louise Michel manifesta sa solidarité aux Canaques.

(2) *Les Déportés de la Commune en Nouvelle-Calédonie*. Association des amis de la Commune de Paris. Mars 1978.

Lundi :

NOUVELLE-CALÉDONIE : « ÇA SENT BLANC ! »

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	282 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	936 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	224 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	526 F	723 F	960 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 2 AOUT

« Rueil-Malmaison », 10 h. 30, entrée, Mme Zujovic.

« Bois Préau et l'église de Rueil », 15 h., entrée du château, Mme Zujovic.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais.

« L'Institut de France », 15 h., 23, quai Conti, Mme Legrégeois.

« Le musée Marmottan », 15 h., 2, rue Louis-Boilly (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cimetière du Nord », 14 h. 30, porte principale, avenue Rachel (Approche de l'art).

« De l'hôtel de Jacques Samuel Bernard à la demeure de Chateaubriand » (Mme Barbier).

« Collège des Bernardins », 15 h., parvis de Saint-Julien-le-Pauvre (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée et atelier Antoine-Bourdelle », 15 h., 16, rue Antoine-Bourdelle (Mme Ferrand).

« Le Marais », 15 h., 101, rue Saint-Antoine (Mme Hauller).

« La fin du Moyen Age », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Chez Maxim's », 3, rue Royale (M. de La Roche).

« Notre-Dame de Paris », 15 h., parvis, portail central (Lutèce-Visites).

« Saint-Eustache », 15 h., métro Louvre (Résurrection du passé).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

« Les faïences françaises », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

DIMANCHE 3 AOUT

« Le Sénat », 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Legrégeois.

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge, Mme Vermeersch.

« Hôtel de Sully et la place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'île Saint-Louis », 15 h. 15, 4, quai des Célestins (Mme Barbier).

« Palais du Luxembourg », 15 h., 29, rue de Condé (Mme Camus).

« La *basilique de Saint-Denis* », 15 h., devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Salpêtrière et son enclos », 15 h., 47, boulevard de l'Hôpital (Mme Ferrand).

« Le vieux Montmartre », 14 h. 45, métro Abbesses (Mme Hauller).

« Notre-Dame », 15 h., portail central (Histoire et Archéologie).

« L'Académie française », 15 h., 23, quai Conti (M. de La Roche).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« *Saint-Germain-l'Auxerrois* », 15 h., métro Louvre (Résurrection du passé).

« Les synagogues de la rue des Rosiers », 16 h., 3, rue Mahler (le Vieux Paris).

« Autour de la rue du Bac », 15 h., 122, rue du Bac (Visages de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er août 1980 :

DES DECRETS

● Relatif à l'attribution d'une prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes ;

● Portant modification de la réglementation et des tarifs des télécommunications dans le régime intérieur ;

● Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants : Jacques Fauvet, directeur de la publication. Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

LES COLLECTIONS

Le style de l'époque

Suite des collections : les couturiers interrogent les besoins de leur temps et s'efforcent d'y répondre.

Chez HANAE MORI, on retrouve une synthèse de la mode acceptée sur le plan international. *Personnelle et féminine*, elle joue avec les tissus masculins pour le jour, traitée en tailleurs pour femmes-cadres : vestes strictes, gilets, chemisiers et petites cravates, mais jupes en forme et longues houppelandes moelleuses pour arrondir les angles. Elle travaille merveilleusement *la mousseline* en robes-tableaux imprimées à la japonaise et en pétales de fleurs ombrés qu'elle assemble en *robes à danser à bretelles*, couvertes de jaquettes « cocon » brodées de paillettes dans le même tissu.

PER SPOOK, le Norvégien de la haute couture, a trouvé son style anti-gaspi. Il interprète, en très beaux manteaux, la robe de chambre à la Voltaire, en soie imprimée et matelassée. De grandes vestes trois-quarts, à peine pincées aux reins, sont finies de bandes de velours rustiques et s'ouvrent sur des ensembles de veste en tricot Jacquart et jupes en contraste. Spook renouvelle avec bonheur l'aspect des grandes jupes de taffetas longues en les taillant en culottes avec des hauts à collerettes plissées.

CARVEN annonce une collection réaliste : celle que, sans encombre, on peut plier dans une valise. La taille est ceinturée sur les tailleurs à basques mêlant le tweed, le pied de poule ou le prince de Galles à la flanelle unie. Les redingotes à la russe s'arrêtent aux sept huitièmes des jupes assorties. Et pour le soir, il y a des robes d'hôtesse formant des housses chatoyantes de soie aux décolletés ourlés de vison, alternant avec des modèles de velours noir.

Mme GREY nous séduit toujours. Ses capes, que l'on s'arrache de Paris à Tokyo, ont des *plitures qui s'enflent à la marche*, en moelleux alpagas double-face. Ses robes d'après-midi *allongent le buste à partir d'empiècements arrondis au haut du bras*. Beaucoup de robes de dîner sont droites, légèrement marquées à la *taille*, en tons sourds, en *rose* « bonne mine », mais aussi en bleu profond. L'une *des robes* les plus spectaculaires de la saison, inévitablement en velours *noir*, suggère une sculpture abstraite par le *travail* de son bustier.

NATHALIE MONT-SERVAN.

« DÉ D'OR » A JEAN-LOUIS SCHERRER : le neuvième « Dé d'or » de la couture a été décerné à JEAN-LOUIS SCHERRER, pour la créativité de sa collection, par un jury de journalistes spécialisés. Ce trophée, parrainé par Héléna Rubinstein, est attribué par notre confrère *le Quotidien de Paris*.



(Croquis de MARCQ.)

GRÈS : robe du soir à bustier sculpté en velours noir d'Hurel, à grande jupe longue. Portée avec des bijoux boule dorés et une coiffure à natte de Laurent Gaudefroy.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 1er août à 0 heure et le samedi 2 août à 24 heures :

La France restera en bordure de la circulation cyclonique qui persiste sur le proche océan autour de la dépression quasi stationnaire de l'ouest de l'Irlande. Les discontinuités qui pourront affecter notre pays auront un caractère orageux discontinué dans un champ de pression moyen.

Samedi, un temps orageux persistera sur la France. Il sera caractérisé par des nuages à aspect orageux discontinués qui permettront souvent l'apparition du soleil. Cependant, des cellules orageuses seront observées çà et là. Les orages semblent se localiser surtout sur nos régions orientales le matin et de la Bretagne au Bassin aquitain le soir sans pouvoir les exclure sur les autres régions.

Le vendredi 1er août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018 millibars, soit 763,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 31 juillet au 1er août) : Ajaccio, 26 et 18 ; Biarritz, 24 et 18 ; Bordeaux, 30 et 18 ; Bourges, 26 et 15 ; Brest, 20 et 13 ; Caen, 22 et 13 ; Cherbourg, 20 et 13 ; Clermont-Ferrand, 29 et 16 ; Dijon, 27 et 16 ; Grenoble, 28 et 14 ; Lille, 25 et 14 ; Lyon, 26 et 13 ; Marseille, 32 et 20 ; Nancy, 23 et 12 ; Nantes, 23 et 15 ; Nice, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 26 et 15 ; Pau, 30 et 15 ; Perpignan, 28 et 18 ; Rennes, 23 et 14 ; Strasbourg, 25 et 13 ; Tours, 26 et 15 ; Toulouse, 33 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

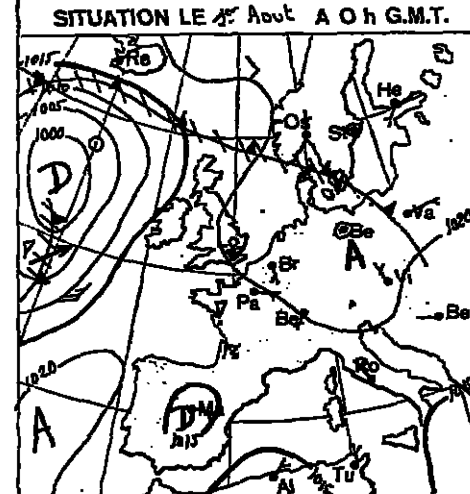
Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 21 degrés ; Amsterdam, 23 et 15 ; Athènes, 33 et 25 ; Berlin, 18 et 15 ; Bonn, 24 et 11 ; Bruxelles, 25 et 15 ; Le Caire, 33 et 23 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 25 et 17 ; Genève, 25 et 12 ; Lisbonne, 26 et 14 ; Londres, 22 et 13 ; Madrid, 35 et 16 ; Moscou, 22 et 14 ; Nairobi, 25 (max.) ; New-York, 30 et 24 ; Palma-de-Majorque, 33 et 22 ; Rome, 28 et 21 ; Stockholm, 27 et 14 ; Téhéran, 38 et 29.

PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 3 AOUT.

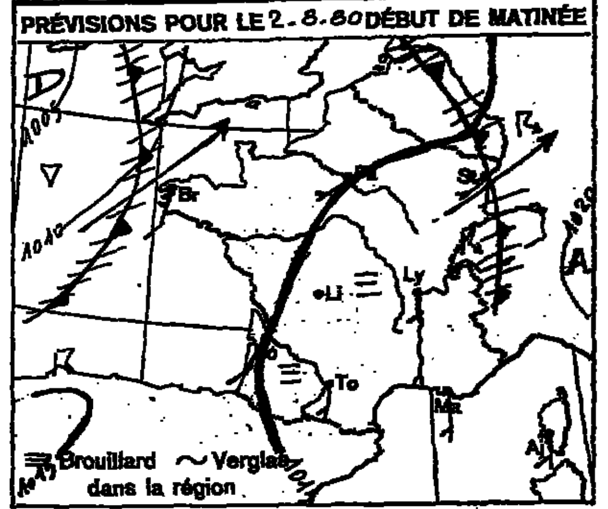
Sur l'ensemble du pays, le temps restera chaud 24 degrés à 28 degrés en cours d'après-midi, assez ensoleillé mais de plus en plus lourd et orageux. Des orages sont possibles en toutes régions mais plus particulièrement dans la matinée, de la Normandie à la Touraine et au Bassin aquitain et, dans l'après-midi, de la région parisienne au Massif Central et aux Pyrénées. Les vents seront généralement faibles sauf par rafales sous les orages.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

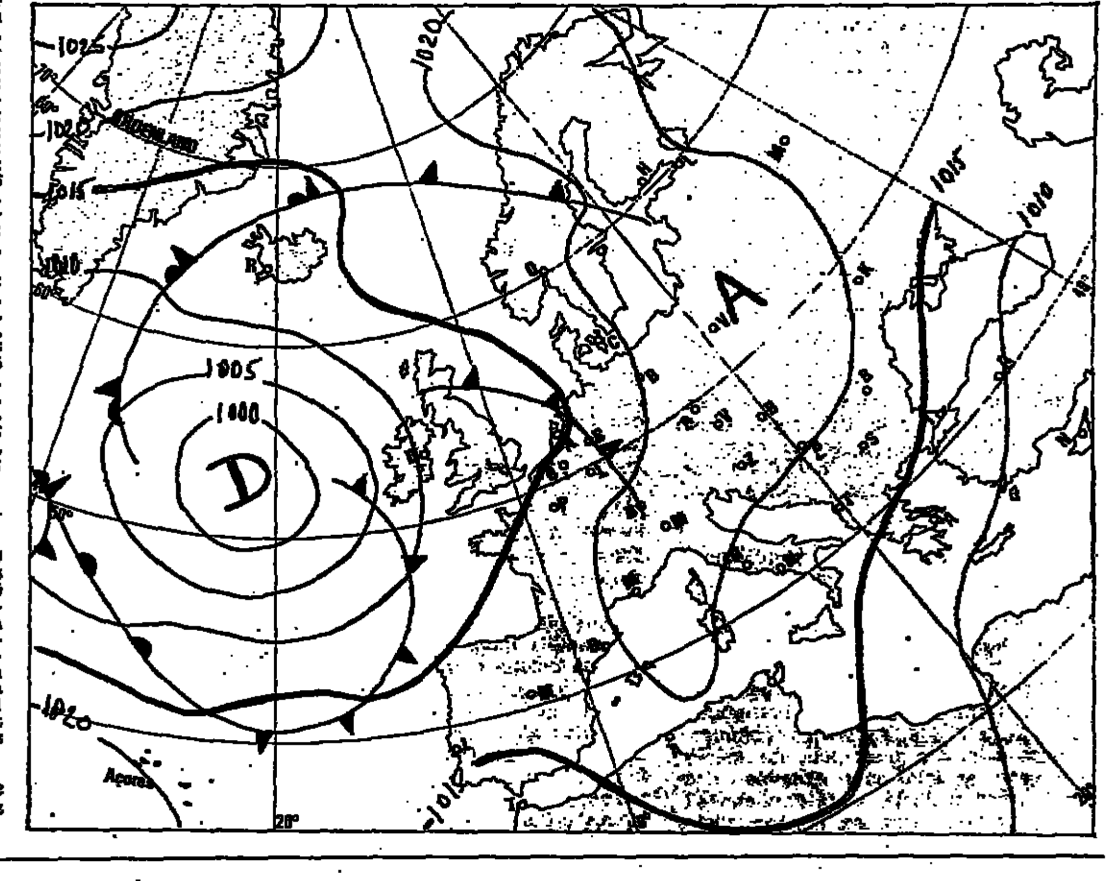
SITUATION LE 1er Août A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 2-8-80 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 2 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



JEUX

Les « visions » des « voisins » ou l'anagramme

Problème n° 15

A l'aide des définitions ci-dessous, retrouver les douze paires d'anagrammes de sept ou huit lettres. Pour faciliter la tâche des « Œdipes », nous indiquons la première lettre de chaque mot.

Définitions :

1A) Barre de fer qui va au feu ; 1B) N'est pas encore un pacha. — 2A) Ville qui ne manque pas de ficelles ; 2 B) Elément principal de chaîne. — 3A) Fréquente Concarneau et Saint-Jean-de-Luz ; 3B) Oxyde qui doit son nom à un dieu scandinave. — 4 A) Brachiopode primaire ; 4B) Vendent le plus souvent de mauvaises affaires. — 5A) Plutôt flou ; 5B) Revers interdit sur les courts de Roland-Garros. — 6A) Enduire d'un revêtement imitant le marbre ; 6B) Epouses de costauds. — 7A) Passereaux ; 7B) Pionnier américain. — 8A) « Perdrix » pour Sud-Américains ; 8B) Sorte d'huile. — 9A) Accompagne une grappe ; 9B) Ventes de choses saintes. — 10A) Vieux Toscan ; 10 B) Charge de magistrat romain. — 11A) Imprimeur sur peau ; 11B) Aliment pour bestiaux. — 12A) Partie de tronc ; 12B) Spécialiste d'une sorte de french cancan.

1A	P						
1B	P						
2A	G						
2B	O						
3A	T						
3B	T						
4A	S						
4B	F						
5A	I						
5B	M						
6A	S						
6B	T						
7A	T						
7B	S						
8A	T						
8B	M						
9A	M						
9B	S						
10A	E						
10B	Q						
11A	T						
11B	T						
12A	P						
12B	P						

« DE SCARABÉE A OMBRELLE »

Solution du problème n° 14

1. SCARABEE. — 2. Besacier (= celui qui porte une besace). — 3. Bractées. — 4. Bactérie. — 5. Cabernet (ce cépage rouge est cultivé dans de nombreux départements français ; on distingue le *cabernet franc* et le *cabernet sauvignon*, qui tous deux portent différents noms selon les régions). — 6. Bracelet (anneau qui orne le fût des colonnes). — 7. Rentable. — 8. Banneret (seigneur vassal d'un suzerain, et qui comptait lui-même suffisamment de vassaux pour les mener à l'armée dudit suzerain ; le banneret tenait son nom de la bannière qu'il avait droit de lever pour composer une troupe de ses vassaux ; cette *bannière* était carrée alors que celle des simples barons et chevaliers, appelée *pannon*, se prolongeait en pointes. Lorsqu'un chevalier était fait banneret, on coupait simplement la queue de son pannon, qui, ainsi, devenait bannière. De là est née l'expression, bien oubliée, *faire de pannon bannière*, qui, dans un sens élargi, signifie « être élevé [s'élever] à une dignité supérieure ». — 9. Basterne (char à bœufs des peuples du Nord, puis des Romains et des Mérovingiens). — 10. Badernes (de nos jours, le mot est usité presque uniquement dans l'expression « vieille baderne » de la même façon que l'on dit « un pauvre hère » et non « un hère » ; l'origine du mot *baderne* est encore contestée. L'Académie mentionne le terme dans la sixième édition de son Dictionnaire [1835] au sens de : « terme de marine. Grosse tresse qui sert principalement à garnir les endroits qu'on veut préserver du frottement et de l'humidité ». Cette tresse, constituée de fils de vieux torons [assemblage de fils tordus], était donc un « vieux cordage », qui ne pouvait être utilisé pour tout. A partir de là, les marins surnommèrent « baderne » une chose usagée ou un individu hors d'état de servir. Puis l'acception s'est étendue et en est venue à désigner des individus [souvent d'anciens militaires] attachés à des idées ou à des habitudes du passé). — 11. Ebranlés. — 12. Ensablée. — 13. Abéliens (un anneau *abélien* est, en mathématiques, un ensemble dont la loi de composition interne multiplicative est commutative). — 14. Isabelle (adjectif de couleur invariable [cf. des uniformes *kaki*, des gilets *citron*, des robes *cerise*...] équivalant à « café au lait », « jaune clair », « gris sale » ; l'étymologie généralement retenue est amusante : cette couleur devrait son nom à Isabelle Ire la Catholique, reine de Castille (1451-1504), épouse de Ferdinand d'Aragon. Chacun des deux époux préservera l'autonomie de son Etat, mais les deux souverains, auxquels le pape Alexandre VI Borgia conférera le titre de « Rois Catholiques » [s'écrit avec deux majuscules dans ce cas], travailleront ensemble à l'unification de l'Espagne. Ils achevèrent la Reconquista. [nom propre, s'écrit avec une majuscule, sans être entre guillemets ; nom donné à la reconquête de la péninsule Ibérique par les chrétiens sur les Arabes] en reprenant la ville de Grenade après un long et dur siège [1491-1492]. Isabelle la Catholique ayant fait vœu de ne point changer de chemise tant que la ville n'aurait pas été conquise, et le siège ayant été fort long, la blanche lingerie aurait quelque peu changé de couleur au fil des mois. Isabelle est tout de même plus joli que... *blanc* [*très*] *sale !*) — 15. Sabelles. — 16. Labelles (ne pas confondre avec l'homonyme *label*, « marque spéciale, marque déposée »). — 17. Baselles (plantes grimpantes des pays tropicaux ; la *baselle* est cultivée comme légume et se mange, paraît-il, comme les épinards chers à Popeye) — 18. Emballés. — 19. Ombelles (du latin *umbella*, « parasol » ; l'ombelle est un mode d'inflorescence dans lequel les pédoncules partent d'un même point pour s'élever au même niveau). — 20. OMBRELLE.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

BREF

FORMATION PERMANENTE

MANAGEMENT. — La chambre de commerce et d'industrie de Paris organise, dès le mois d'octobre 1980, des *stages rémunérés* d'analyste-programmeur de gestion, de formation commerciale (deux sessions), sur la vie de l'entreprise et la recherche d'emplois. Réservés aux diplômés d'enseignement supérieur.

★ C.P.M.-Centre Malesherbes, 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris. Tél. : 766-51-34, poste 482.

TOURISME

LES CIRCUITS DE LA DEMEURE HISTORIQUE. — La Demeure historique, association des propriétaires de monuments historiques privés, vient de rééditer son dépliant « Routes de beauté » (trois cents châteaux, abbayes, musées, jardins, etc., à visiter). Sept *nouveaux* circuits touristiques, en Champagne, en Normandie, dans la vallée du Loir, en Puisaye, en Saintonge, en Béarn, en Bourbonnais, viennent s'ajouter aux seize « routes » existant déjà en 1977. La carte « Parcs et demeures 1979 » (quatre cent soixante-dix demeures privées ouvertes au public, avec leur situation et les conditions de visite) est encore disponible contre 6,50 F en timbres.

★ Dans les bureaux du tourisme français et étranger, ou à la Demeure historique, 57, quai de la Tournelle, 75005 Paris, contre 3,50 F en timbres.

هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME



Danemark : le vélo dans son pays

VU DE CHEZ EUX

Idyllen ou la douceur de vivre

par ERIK POUPLIER (*)

« *IL est un pays charmant...* » C'est le premier vers du chant patriotique du Danemark, qui est un hymne à la beauté de son paysage. Nous ne pouvons pas chanter *notre grandeur, mais nous pouvons* célébrer nos paysages. Nos poètes ont rendu hommage à notre nature, à nos maisons à toit de chaume, aux forêts de hêtres, aux nuits claires d'été et à *Idyllen* (mot danois difficilement traduisible en français exprimant un sentiment de dou*ceur, de charme, de ravissement* à la vue de certains aspects de la nature et certains villages pittoresques).

Du point de vue géographique, le Danemark est un petit pays. Si petit que, dans mon enfance, il m'en souvient, je pouvais le parcourir en entier à *bicyclette* avec un camarade. Mais chaque *région* a une personnalité qui lui est propre : voyager au Danemark, c'est visiter toute une succession de pays lilliputiens parce que la traversée du royaume insulaire se fait tantôt par des ponts longs de plusieurs kilomètres, *tantôt* sur des bacs ou autres embarcations. Vu du *monde*, le Danemark est petit ; vu avec le cœur, il est grand.

En *comparaison, le* paysage français est vaste *et* imposant. Les paysages du sud de la France sont majestueux et les villages sont pittoresques. Au Danemark, c'est avant tout les aspects idylliques qui retiennent l'attention du visiteur. Le Danemark est plein de charme et de poésie dont on ne trouve pas l'équivalent en Europe. En vérité, c'est tout le pays qui devrait être déclaré site protégé et pas seulement quelques endroits privilégiés

Mon *rêve* est de *réunir* un jour un groupe de touristes français et de leur faire visiter le petit pays danois, leur présenter *une cascade de idyller* et ensuite observer leurs réactions. Les Français ne connaissent pas le Danemark. Ils savent tout au plus que c'est un Etat, membre de peu d'importance du Marché commun, et que notre jolie reine est mariée à un beau comte français. Depuis dix ans que *je suis en France, je n'ai vu* que deux ou trois fois des images-éclairs de mon pays à la *télévision*, quelques secondes seulement et toujours des reportages sans intérêt, pris un jour d'hiver, *brumeux* et *froid*. La télévision française ne s'est jamais intéressée à l'enchante*ment de la nature danoise, elle* ignore son existence, un charme romantique qui ferait pourtant l'étonnement des téléspectateurs.

Il est vrai que nous avons, nous, *négligé* de faire suffisamment notre publicité. Nous ne pouvons pas nous le permettre, car nous savons pertinemment *qu'il est très malaisé d'attirer* une foule de Français dans un pays qui ne leur est pas familier. D'ailleurs, les Français ne *préfèrent-ils pas* voyager dans leur propre pays si riche en merveilles. La langue aussi fait obstacle. Très peu de Français maîtrisent l'anglais et rares sont *les Danois qui parlent le fran*çais. Comment, dans ces conditions, pouvons-nous apprendre à nous connaître ? Des milliers de touristes allemands, anglais et américains se rendent chaque année au Danemark et pour les Américains notre *Idyl* est devenu une réalité en soi.

Des îles par centaines

Je commencerai par montrer à mon groupe français le ravissement de *Fionie*. La *Fionie* est la troisième grande île du Danemark et c'est ici que naquit, en 1805, le conteur Hans Christian Andersen, et... moi-même en 1926. On s'y promène entre les arbres fruitiers en fleur, les maisons en colombage toutes inclinées, les fermes blanchies à la chaux et à la charpente goudronnée, les châteaux romantiques et les hou*blonnières. Toute la Fionie du* Sud est un immense jardin fleuri, doté d'une fertilité féerique. C'est un *tableau* d'intimité champêtre bien loin des embarras de la civilisation. La route est flanquée de haies d'arbrisseaux épineux, de prunelles, de roses sauvages, de noise*tiers, de saules ou de peupliers.* Tout y est douceur et tranquillité. C'est un cadre très accueillant qui invite le promeneur à s'y perdre comme dans un conte de fées où le temps n'est plus.

Si *je parviens* à arracher mes *amis français à l'idylle de Fio*nie, je voudrais leur faire quitter l'île de Hans Christian Andersen (non sans avoir d'abord visité la maison natale du poète à Odense, véritable sanctuaire national) et les emmener jusqu'à la presqu'île du Jutland, où le paysage est tantôt doux et gra*cieux, tantôt désertique et* sauvage. Mais pour que la transition ne soit pas trop brutale, nous allons passer quelques jours dans l'une des plus belles régions autour de Silkeborg, région très diversifiée avec d'immenses forêts, des coteaux escarpés, des lacs luisants, des ruisseaux qui serpentent, des îlots grands et petits, des côtes couvertes de bruyère et des crevasses profondes. Encore et toujours cet *Idyl* et cette beauté saisissante.

Ici, nous ferons également de *l'alpinisme ! Le point le plus élevé du Danemark, 147 mètres !* Le Danemark n'a jamais atteint les hautes cimes ni par son histoire ni par sa géographie. Mais nous sommes si impressionnés par ce sommet que nous l'avons baptisé rien moins que « montagne céleste ».

Je conduirai mon groupe jusqu'à la bruyère de Hjerl, un très grand domaine protégé, avec de vastes coteaux de bruyère, des forêts et de très beaux lacs ; puis, nous arrivons dans les Djursland, autre endroit très particulier avec son merveilleux pays de coteaux de *moraine avec un point culminant* que les Danois une fois de plus, par un phénomène de compensation, ont qualifié de montagne.

Mais maintenant assez parlé de *idyl.* Il faudra que, momentanément, nous nous en éloignions et que nous prenions la direction du nord-ouest où nous traverserons un pays marécageux — qui possède une réserve ornithologique de renommée internationale et qui peut se vanter d'avoir la plus riche avifaune de l'Europe du Nord — pour arriver ensuite dans un désert avec des dunes mouvantes. Que l'on puisse, au Danemark, faire une promenade dans le désert, cela suscite toujours l'étonnement chez le touriste. Il ne manque au tableau que les bédouins, les chameaux — et un mirage.

Nous retrouvons notre *Idyl dans la petite ville de Skagen* avec ses maisons de couleur jaune et ses toits en tuiles rouges, tout à fait différent de l'enchantement de Fionie. La ville de Skagen se trouve sur le cap de Skagen. Unique et charmant à la fois, il s'allonge dans la mer pour séparer le Skagerak du Kattegat. Cet endroit respire l'art et la culture. C'est ici que se déploya jadis une riche vie artistique autour de quelques-uns de nos grands peintres : P.S. Kroeyer et les époux Michael et Anna Ancher.

(Lire la suite page 12.)

(*) Journaliste et écrivain, auteur de plusieurs livres sur la France.

SI du vélo vous n'appréciez que les coursettes le guidon par en dessous, ne prenez pas le Transeuro-Nuit reliant Paris à Copenhague. Mais si au vélo sept kilos vous préférez le vélo déplacement, alors inscrivez sans tarder le Danemark sur votre agenda de vacances. Et pour connaître une vraie nation cycliste, précipitez-vous y.

Trois millions de vélos en service, cinq millions d'habitants, seule la Hollande fait mieux. En *1979* les Danois ont *encore* acquis quatre cent mille machines. Et la Dansk Cyclist Forbund veut aller plus loin en matière d'aménagements cyclables : le 31 mai elle a bloqué le pays avec quinze mille cyclos contestataires dans la capitale et des foules comparables dans trente *villes. Le quotidien Berlingske Tidende* patronnait le 8 juin un rallye touristique de 50 et 120 kilomètres : ils furent vingt-quatre mille à répondre présents.

Alors je fulmine. Sept « Journées nationales de la bicyclette » dans l'Hexagone ; résultat zéro kilomètre de voie cyclable à Paris, zéro à Lyon, zéro presque partout. Je fulmine contre ces municipalités « ouvrières » en proie à la folie des grandeurs autoroutières, contre nos « écolos » plus intéressés à refaire le monde que leur quartier, à l'inverse de mes cyclos-Vikings de la Forbund.

Pas assez intellectuel le vélo ? A lui seul, c'est un programme de société : un urbanisme léger, l'économie d'énergie, la fin du superflu et du tape-à-l'œil, un mode de vie raisonnable, l'égalité de tous, la santé en plus. Le Danemark est à l'image de ses vélos : modeste, bien posé sur terre, mobile, efficace avec un million de cyclistes quotidiens sur un territoire vaste comme six départements français.

Des familles au guidon

De Copenhague, excentrée à l'est, s'échappent de petits trains ne payant pas de mine. Sur la moindre ligne, une hôtesse sert le café chaud. Cette année, je n'en aurai nul besoin : le Tour de France grelottait quand nous étions des milliers de cyclards à nous infiltrer au fin fond des îles en maillot de corps sinon de bain. L'eau, d'une propreté que je pensais ne jamais revoir, était chaude sur ces innombrables plages de sable à découvrir au détour d'étroits chemins goudronnés flanqués de hautes haies. En une heure et demie — les distances courtes au Danemark — me voici à Koer, à nouveau en bord de mer.

Alors se déroule une scène susceptible de se répéter plusieurs fois par jour : descente du train, montée dans le bateau, à moins que les voitures n'y soient poussées directement. Ensuite, motos, vélos s'enfilent à qui mieux mieux à l'intérieur des soutes. Les traversées oscillent entre 40 et 70 minutes. A l'étage supérieur, le bar fait recette : les bistrots flottants du pays des cinq cents îles, c'est une activité économique. A chaque fois, je préférerai sur le pont l'air du large et le merveilleux vol plané des mouettes. Certains jours, mes sacoches, décrochées, trôneront à mes côtés ; à Sète ou à Concarneau, je passerais pour un marginal. Dans le Jutland ou le Seeland, des familles entières, enfant sur un siège près du guidon, chien dans la remorque, tentent l'aventure dans leur propre patrie au moyen de « cykeltur » (fin de semaine) ou de « cykelferie » (vacances).

Le Danemark est le plus petit et le plus méridional des pays scandinaves (43 000 km2). Il couvre la presqu'île du Jutland et cinq cents îles. C'est un pays de collines, de lacs et de plages. Le Danemark compte 5 millions d'habitants dont les quatre cinquièmes vivent dans les villes.

Il y a mille ans, leurs ancêtres s'lançaient à la conquête des océans ; eux vont — à vélo — découvrir les ports de poche d'Aeroskoebing ou de Marstal. Quant à moi, à Nyborg, je débarque, dans tous les sens du terme, en Fionie. Outre les familles, je croise, je rattrape, je côtoie des groupes de touristes à bicyclette, de tous âges et classes sociales, dans toutes les tenues, sauf celle du cyclo français déguisé en coureur... A l'avant, à l'arrière des deux-roues s'accrochent, s'empilent tant bien que mal tapis de sol, sac de couchage, tente, gamelle, fruits, fleurs, sans omettre caniche, chat ou oiseau en cage. Deux ou trois ont amarré la guitare et j'en soupçonne d'autres, à leur mine guillerette, d'avoir placé au fond de la sacoche un Bordeaux dont je ne garantirai pas l'authenticité.

Et voici ces armadas pédalantes déambulant, déferlant l'été venu. A défaut de former un lobby, le vélo danois s'érige déjà en institution. Les machines utilisées sont des modèles simplifiés, baptisés « rétro » au bord de la Seine, sans doute parce que le reste de la planète les considèrent comme ceux de l'avenir... A Svendborg où on rencontre autant d'autos qu'en France il y a vingt ans, c'est flagrant. C'est le cœur de la Fionie, « jardin du Danemark » et patrie d'Andersen. Je ne m'en laisse pas conter et je pars mettre à l'épreuve une demi-douzaine des vingt-huit circuits de 25 à 60 kilomètres tracés par les offices de tourisme danois (1).

Une fois inscrit, l'essentiel est programmé : vélo à votre taille, sacoches, brochure avec force croquis et indications touristiques, bons d'hôtel et de restaurant ; on pousse le zèle à vous louer le tandem, la remorque remplie de l'équipement de camping, passagère et chien non compris. Et vous en prenez pour une semaine. Fäborg, Rudkoebing, les îles de Thuroe, Tasinge. Aeroe, le musée nautique de Troense, le château baroque d'Hvidkilde, son voisin d'Egeskov, le vieux manoir de Broholm, faut-il réciter le guide Michelin ? Mes regards se braquent plutôt sur ces milliers de géant(e)s blond(e)s filant droits comme des « i » sur leurs cadres à col de cygne, citoyens d'un pays au cinquième niveau de vie du globe passant leurs vacances sans bagnoles au moment où Bison futé éternue à cloche-pied. Dans l'île d'Aeroe, aux auberges, le stationnement c'est trois autos et quinze vélos : 40 000 couronnes (2) une 2 CV, le litre d'essence à 4,80 couronnes, le Danemark se recycle

Et c'est plein de péripéties. A douze à l'heure, je sens une forme me dépasser, à douze et demi : d'une robe volontairement déboutonnée jusqu'aux hanches transparaissent des jambes de reine ; face à la provocation Viking, j'accélère. Echange de sourires, un instant je me surprends cyclo-dragueur. Mais nos routes bifurquent... Le chemin forestier, l'allée cavalière non indiquée sur la carte, la plage cachée dans la forêt de hêtres et de sapins, les fermettes à murs rouges, jaunes ou chaux et toit de chaume, l'omelette aux champignons ou le saumon de la Baltique en sauce piquante arrosés de williamine à l'auberge sur la lande, c'est l'aventure sans avoir besoin d'aller au bout de la terre sans fatigue, car assis, à l'inverse de la marche à pied.

Je pousserai cependant le vélo parmi les roseaux et les coquillages, *car, imperceptiblement* le chemin s'est fait sentier. Soudain je bute sur un aérodrome de tourisme : le tour des îles en avion, même à 45 couronnes, c'est trop « sentiers battus ». Je retourne m'ébattre, solitaire, vers le rivage, sans itinéraire préconçu, une vague direction pour *boussole.* J'ai exploré 3 kilomètres de côtes, la terre des Vikings en recense 7 300 où le vélo vert a la plupart du temps pour seuls compagnons le silence, le sable, le vent, les oiseaux, à l'horizon, les voiliers.

Incarner la vraie forme de la liberté, celle qui autorise à aller loin et au fond des choses sans s'épuiser, voilà la raison pour laquelle le vélo rassemble tant d'amis et pourquoi il va en gagner encore plus dans l'avenir, au Danemark, et ailleurs.

MICHEL DELORÉ.

(1) Office national du tourisme de Danemark, 142, Champs-Elysées, 75008 Paris ; tél. : (1) 562-17-02.
(2) Une couronne s'achète environ 78 centimes.

AVANT DE PARTIR

TRANSPORTS

Avion. — Des tarifs « visite » sont proposés aux touristes : Paris-Copenhague, 1 435 francs.

Pour les jeunes (12-25 ans), des tarifs préférentiels existent du 15 juin au 30 août : 930 francs.

Scandinavian Airlines : 742-06-14.

Le prix du vol sur Air France (six jours-un mois) est de 1 585 francs.

★ Air France : 535-61-61.

Par le train. — Le prix du billet S.N.C.F. Paris-Copenhague est de 764 francs aller et retour en 2e ; en 1re : 1 142 francs aller et retour.

★ S.N.C.F. : 261-50-50.

SUR PLACE

Les vacanciers peuvent louer une voiture : à partir de 845 francs pour six jours. L'essence est à peu près au même prix qu'en France. Les autoroutes y sont gratuites. Des trains express relient les grandes villes.

Les car-ferries. Des lignes sont exploitées entre les îles danoises (il en existe cinq cents, dont cent habitées). Office de tourisme (voir l'adresse ci-dessous).

LOGEMENT

— A Copenhague : dans un hôtel de 1re catégorie, 330 francs environ ; de catégorie moyenne : 180 francs.

— En province : dans un hôtel de 1re catégorie : 170 francs ; de catégorie moyenne : 70 francs.

— Dans une ferme, pension complète : 820 francs pour une semaine.

— Dans les auberges de jeunes : 18 francs environ.

A LIRE

● Guide bleu : 87 francs environ.

● Guide Nagel : 110 francs *environ.*

★ Office de tourisme du Danemark, 142, Champs-Elysées, 75008 Paris (tél. : 562-17-02), ouvert tous les jours de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Vacances européennes : nous avons continué dans « le Monde du tourisme et des loisirs » du 26 juillet avec l'Espagne un « tour » d'Europe au cours duquel nous proposons chaque semaine à nos lecteurs des formules *originales* de séjours. Pour chacune de nos étapes, nous avons demandé à un observateur du pays d'aider les visiteurs français à aller au-delà des clichés et de préjugés. La semaine prochaine : l'Italie.

» ou l'anagramme

ELLE »

Idyllen ou la douceur de vivre

(Suite de la page 11.)

Tous les trois trouvèrent leurs motifs parmi les gens et dans la nature de Skagen et ont su créer des tableaux devenus célèbres que l'on peut aujourd'hui admirer dans un musée de la petite ville où le sable se dépose dans les ruelles. Une oasis d'art dans un paysage désertique. Nos amis français n'oublieront jamais leur rencontre avec les grands peintres de Skagen.

A l'autre extrémité du Jutland, nous embarquons sur un petit bac qui navigue entre le port d'Esbjerg et l'île de Fano dans la mer du Nord et nous avons de nouveau rendez-vous avec *Idyllen*, mais toujours différent de celui que nous connaissons déjà. Chaque *Idyl* a son caractère bien déterminé. Deux petits villages avec les maisons à colombage rouges et blanches et les toits couverts de chaume ; toutes sont classées et bien entretenues et toutes sont habitées si bien que nous nous promenons dans un musée vivant. C'est un monde pittoresque, étrange et la sérénité règne partout.

1975 a été l'année européenne de la protection des monuments historiques et l'une des conséquences en fut l'attribution par le conseil de l'Europe d'une médaille d'or à deux villes, Colmar en France et Svaneke au Danemark pour leur belle œuvre de protection. Svaneke est l'une des sept petites villes sur l'île rocheuse de Bornholm en mer Baltique et peut-être celle qui est la mieux conservée dans tout le Danemark.

Je n'ai pas mentionné Copenhague, le Paris du Nord, mais mes touristes français doivent bien évidemment aussi découvrir la capitale danoise, admirer la Petite Sirène, passer une soirée à Tivoli, qui est un savant mélange entre un parc d'attractions et un jardin féerique, très romantique, que personne au monde n'a jamais pu imiter.

Mais c'est surtout au charme du Danemark que je désire attacher le cœur des Français, le petit pays aux prairies si vertes, aux champs de blé ondulés, aux alouettes gazouillantes, aux auberges hospitalières aux plafonds bas, aux églises blanches, accueillantes, aux toits en tuiles rouges. Même les églises au Danemark sont — osons le mot — mignonnes avec leurs murs blanchis à la chaux.

Dans la propagande touristique qui s'adresse aux Anglais et aux Américains, nous utilisons très audacieusement le slogan « Meet the Danes » (rencontrez les Danois). Nous osons affirmer que les Danois sont des gens qui valent la peine d'être connus ! Nous avons la réputation d'être un peuple aimable, ouvert, accueillant et démocratique. Le touriste ne nous verra que de notre bon côté. Que nous ayons aussi beaucoup de défauts et que le mécontentement, malheureusement, soit devenu un genre de vie au Danemark, ça, c'est une autre histoire, mais cela ne saurait ternir cette poésie naïve qui fait le charme de notre Danemark.

ERIK POUPLIER.

LE « CLUB » DERRIÈRE SON DÉCOR

Un rassemblement de solitudes

M. Gilbert Trigano, son P.-D.G., faisait, dans l'interview qu'il nous a accordée (« le Monde » du 5 juillet), le bilan des trente ans du Club Méditerranée. Nos lecteurs ont longuement réagi à ses déclarations. Voici, venant de gens qui l'ont connu de l'intérieur, deux réflexions sur cette société très particulière.

Travailler une saison au club n'est pas le moyen de faire fortune, mais donne la possibilité d'occuper le poste d'observateur privilégié d'un microcosme autarcique et attachant.

Le village est une structure sociale complète : un territoire (généralement choisi en fonction de la beauté du site), une population (G.M. : gentils membres ; G.O. : gentils organisateurs ; personnel local), un réseau de relations sociales spécifiques.

Dans ces villages de surabondance, l'absence de circulation monétaire évite des discriminations. L'apparence d'égalité est assurée ; l'unité vestimentaire la conforte (paréo, djelaba...) et le tutoiement généralisé l'achève. Le G.M. est socialement destratifié, bien que la portée réelle de cette situation soit réduite par le fait d'une relative homogénéité sociale au sein du village. Essentiellement, le style club est apporté par l'équipe G.O. Vu de l'intérieur, cette équipe est pour le moins surprenante.

Les G.O. sont d'origine sociale hétérogène mais d'âge assez uniforme : environ la vingtaine, ni adultes ni adolescents.

L'âge témoigne souvent d'une rupture avec le milieu familial. La conséquence la plus frappante en est le manque de tendresse vis-à-vis des G.M. Destructuré socialement, le G.O. se replie sur lui-même. D'une manière générale, il est agressif et méprisant, quand bien même l'expression de son mépris serait cachée ou discrète.

Fréquente agressivité vis-à-vis du G.M. dont une conscience de classe dynamise l'expression. Le G.M. est en vacances, le G.O. travaille ; le G.M. est riche, le G.O. est pauvre ; le G.M. a un avenir assuré, le G.O. s'interroge de saison en saison sur son affectation prochaine. La distinction des situations, l'orgueil blessé, la jalousie et le déséquilibre affectif décantent la communauté G.O. dans son isolement...

Certes, de ces tendances on ne saurait incriminer la totalité des G.O. Il ne s'agit que d'impulsions qui sont de nature à frapper l'observateur. Il en est quelques-uns, souvent plus âgés, qui se distinguent par la réflexion de leur choix de vie. Ni épaves, ni ballotés par un destin qui les dépasse, ils ont choisi de vivre pleinement la vie du club. Mais la rançon est souvent le déséquilibre affectif, le travail au club semblant incompatible avec un véritable équilibre.

Bien sûr, on ne peut demander à l'organisateur de témoigner d'une grande dilection vis-à-vis du G.M. : ce n'est pas un franciscain. Cependant, il est une attitude minimum, nécessaire, qui se justifie en partie par la situation psychologique de nombreux GM. De plus, cette agressivité accroît les inconvénients d'un manque de maturité psychologique. Passant du milieu familial au milieu club, le GO est souvent dépourvu d'expérience des hommes.

D'ailleurs, ce manque de maturité est, dans certains cas, le problème majeur des dirigeants du village. Formé pendant quelques années dans des villages, le chef de village peut n'être qu'un grand adolescent. L'immaturité est la rançon de ces années passées dans un microcosme autarcique et marginal.

Vis-à-vis des G.O., le chef témoigne de son immaturité dans les réunions hebdomadaires de l'équipe d'organisateurs. Avec tout cet infantilisme, le ciment de l'équipe est inexistant. Il n'y a pas de solidarité et des clans mesquins et médisants consacrent des heures à dénigrer les camarades d'équipe.

Pourtant, malgré tous ces aspects critiquables de la fonction de G.O., il faut rendre hommage à l'équipe qui, après son travail de la journée, poursuit l'animation des spectacles. Cuisiniers, barmans, caissiers, moniteurs de sport..., tous sur la scène pour divertir le G.M. et, peut-être, tenter de se réaliser en diversifiant les tâches quotidiennes. Des rôles à apprendre, des répétitions fréquentes et tardives, la routine des spectacles, paraître, telle est l'activité des G.O. en plus de l'emploi de jour. Certes, les spectacles ne sont pas toujours de bon goût. Le style « Guy Lux » est souvent crispant et les essais d'imitation irritants. Cependant, l'effort des G.O. pour animer les soirées est louable.

De leur côté, les G.M. se divisent en deux grandes catégories. D'une part, ceux qui vont au club pour pratiquer le sport, dont l'organisation offre un large éventail et, d'autre part, ceux qui tentent de prendre du recul par rapport aux problèmes de leur vie quotidienne.

Les sportifs, les vrais, c'est-à-dire ceux pour lesquels le club n'est pas la seule occasion annuelle de pratiquer le sport, constituent une minorité de G.M., équilibrés et dynamiques.

Les G.M. « à problèmes »

La deuxième grande catégorie est celle des G.M. « à problèmes ». C'est une variété nombreuse, et cela s'explique de plusieurs manières :

— Tout d'abord, la clientèle est constituée par une forte proportion de femmes seules. L'aventure solitaire dans les pays étrangers étant déconseillée aux femmes seules, le séjour ou le voyage organisé s'impose comme la seule solution viable. Aussi le Club est-il fréquenté en partie par des éléments féminins en quête de sécurité.

Mais, d'un autre côté, la solitude de ces femmes reflète aussi une solitude affective, source de nombreux problèmes, voire même constitutive d'attitudes névrotiques. Les veuves, les divorcées et les femmes en rupture vont au club essayer de récupérer un souffle de vie nouveau. Il va de soi que le choc du déséquilibre psychique des G.O. avec celui de ces G.M. peut être problématique.

Le fait que ces G.M. soient en quête d'affection est, incontinent, mal interprété par les opposants à la formule du club. Il convient de s'opposer vigoureusement à ces diffamations qui sont une déformation grossière de la réalité. La recherche de l'équilibre affectif et sexuel est une démarche naturelle qui ne peut qu'honorer ceux qui ont le courage de tenter de sortir de leur déséquilibre. J'ai vu trop de souffrances et de déréliction pour admettre que l'on jette la pierre aux pauvres en amour, aux abandonnés.

D'ailleurs, une remarque s'impose : ceux qui calomnient véhémentement le club sont soit des personnes qui n'y sont jamais allées (les rumeurs les plus fantaisistes les inspirent), soit les couples réguliers qui subissent l'usure du temps.

— Les couples sont une deuxième variété de G.M. « à problèmes ». Canalisés par les contraintes sociales, enserrés par les antagonismes et les conflits de la vie quotidienne, n'osant franchir le seuil de la liberté, ils condamnent sans appel ceux qui ont eu le courage de vivre leur solitude et, bien sûr, de profiter de ses avantages. Ces prisonniers sont toujours jaloux de la liberté des autres sans se rendre compte que cette liberté est un choix qui se paye parfois durement. Ces couples sont quelquefois de relation difficile avec tout le monde, s'enfermant dans leur aigreur et leur hargne envers les tiers. Leur vocabulaire et leurs plaisanteries témoignent souvent d'une forte répression libidinale qui se dénonce dans des thèmes de discussion obsessionnels se rapportant à la sexualité.

Heureusement que, à côté de cette variété de couples légaux (qui comprend malgré tout de rares exceptions), il y a les couples d'occasion qui, loin des risques de trahison du cadre de vie habituel, s'en vont au club vivre librement leur amour, sans se cacher...

GUY SEM.

Profession : G.O.

« *LE Club, c'est une drogue ! Quand on y a travaillé, c'est tellement chouette ; on ne peut plus rien faire d'autre.* » Depuis cinq ans, Jean-Pierre, trente-huit ans, vit dans un état de manque, qui prend parfois des tournures dramatiques.

A dix-huit ans, il travaillait comme maquettiste publicitaire : cinq ou six « boîtes » en quatre ans. Aucune ne correspondait à son rêve scolaire, celui pour lequel, dès l'âge de quinze ans, il avait entrepris des études de dessin : la création. Las de la technicité de son travail, frustré dans ses élans de créativité inexprimés, influencé enfin par l'un de ses amis, Jean-Pierre quitte Paris à l'âge de vingt-deux ans pour entrer au Club européen du tourisme (C.E.T.), qui sera racheté en 1969 par le Club Méditerranée.

Au début, c'est le coup de foudre. « *C'était l'aventure, le système D* », raconte-t-il. « *On avait peu de moyens.* » Sports, copains, soleil, décoration et animation, Jean-Pierre se fabrique un univers et découvre... qu'il est dans son élément. C'est le début de l'intoxication. Bien qu'il ne gagne à l'époque que 350 francs par mois, contre 3 000 francs dans son emploi précédent, plus question de retourner à la ville. La voile, l'équitation, le tennis ou la plongée sous-marine ont désormais supplanté les quatre murs du studio qu'il occupait ou le métro qu'il prenait le matin pour se rendre à son bureau. Ce n'est pas par paresse. Avec passion et une conscience exemplaire, Jean-Pierre consacre 90 % de son temps à son nouveau job. La solitude devient un intermède durement mérité...

Pourtant, en 1967, il arrête quelque temps. Pour voir. Peut-être pour recommencer une vie plus « *normale* ». Mais la lumière électrique, le bruit des villes, la grisaille du ciel, lui sont devenus insupportables. Alors, après quatre mois passés à nouveau dans la publicité, Jean-Pierre n'a plus qu'une idée : repartir.

Son père, musicien, lui en fournira l'occasion : il connaît le skipper d'un bateau baptisé *Louis-Lumière*. Six mois de rêve : une croisière d'Anvers à l'Amérique du Sud, sur cette goélette qui appartient... au Club Méditerranée. En plus des contacts humains, de la communication, de l'expression de ses aspirations, Jean-Pierre découvre un nouveau besoin : le voyage. Une autre façon d'apprendre, une perception différente des gens. Cette intuition, Jean-Pierre en aura la confirmation à son retour, lorsqu'il deviendra « G.O. » (gentil organisateur) à part entière. Et qu'il offrira « *à ceux qui ont payé* » le sport, le soleil, la fête. Car, l'important, finalement, ce sont les autres. Tous ces vacanciers — ils étaient près de sept cent mille en 1979 — qui remplissent jour après jour les villages dans lesquels il se consacrera à l'animation, à la décoration, aux excursions, au trafic, jusqu'en 1974, date à laquelle il espérait devenir chef de village.

« *Etre au Club, cela veut dire être quelqu'un,* raconte-t-il avec l'air de celui qui n'est pas vraiment dupe. *Aux gens, tu leur fais faire n'importe quoi.* » Sa manière à lui d'exprimer le sentiment de pouvoir qu'éprouve tout G.O. qui sait être en mesure d'influencer les « G.M. » (gentils membres), prêts par définition au rire, même s'il faut se moquer de soi, et disposés à toutes les blagues, même si hors de leur contexte elles sembleraient ridicules.

A l'âge de trente ans, Jean-Pierre épouse Dany, qui travaille au Club depuis quatre ans comme gestionnaire. L'itinéraire de celle-ci ressemble à celui de son mari : la nécessité de s'épanouir a été plus forte que l'attrait du gain, puisque, elle aussi, a vu son salaire divisé par 5 lorsqu'elle est entrée au Club. Sa motivation était pourtant différente : timide, complexée, Dany a depuis trouvé l'assurance dont l'absence la paralysait autrefois.

La facilité. Le couple est serein. L'inquiétude fugitive du lendemain, cependant. Mais, après tout, le Club est leur « famille ». Ils y ont vécu, aimé, travaillé... une partie d'eux-mêmes y est indissociablement liée. Jean-Pierre a trente-deux ans, Dany quelques années de moins, ils ont à peine le temps de se voir, « *bossent comme des fous* ». Là est leur équilibre. Et ce qui, au départ, pouvait ressembler à une existence marginale est désormais devenu la routine.

Un jour pourtant, c'est la rupture. Des conflits de personnalités, des inimitiés, certaines restructurations consécutives à l'arrivée de M. Serge Trigano, fils du président-directeur général... Jean-Pierre est gentiment licencié, « à l'amiable ». C'est la catastrophe : brutale et inattendue. Que faire quand on a passé plus de dix ans à la frontière de la réalité ?

Il y aura la naissance de Julie leur fille. Il faut recommencer à vivre. Et surtout gagner de l'argent. Mais ils ont tout à apprendre et se heurtent à des hostilités. Cela fait « mauvais genre » d'avoir été G.O. au Club Méditerranée. Les employeurs sont suspicieux : « *Allons, dix ans au soleil. Ce n'est pas sérieux.* »

Après des mois de recherches infructueuses, entrecoupées de travaux temporaires, Jean-Pierre et Dany s'installent à Bourges, où ils prennent en gérance libre un « *petit resto sympa* ». Mais les rythmes sont épuisants. Et la population locale refuse de les intégrer. Après un an de labeur, las d'une solitude qu'ils n'ont pas réussi à briser, ils démissionnent, riches de quelques économies, mais toujours désemparés.

Avec le Golf country club de Chaumont dans le Vexin, Jean-Pierre croit enfin avoir trouvé un dérivatif à sa nostalgie d'espace et d'air libre. Mais l'établissement est régi par la loi de 1901 sur les associations. La mise en gérance proposée par le propriétaire devient dès lors impossible.

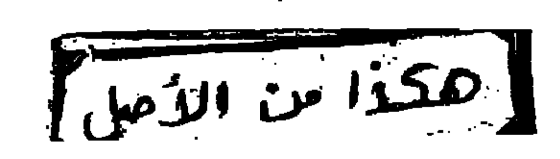
Accablé par ce nouveau coup dur, le couple rentre à Paris. Après des mois d'inactivité forcée, Jean-Pierre y fera une première dépression nerveuse, avant de rechuter quelque temps plus tard.

Peu après pourtant, Air Tour Euro 7 l'embauche comme responsable des loisirs dans les « hôtels-clubs » de la société. Il redécouvre son vrai métier : « *Etre dans les villages.* » Mais, « *comme cela ne peut durer éternellement* » et qu'il veut rejoindre sa femme et Julie, il regagne Paris comme délégué commercial.

Aujourd'hui, Air Tour Euro 7 se porte mal. « *L'image de marque est démodée, les produits sont chers* », raconte Jean-Pierre. Et il est le premier visé par la mauvaise santé de ce marchand de loisirs, puisque le critère principal de licenciement y est l'ancienneté.

C'est encore, pour Jean-Pierre, recommencer à zéro...

VALERIE LECASBLE.



Thermalisme

Une grande cure pour les villes d'eau

Les villes de cure, jadis prestigieuses, sont aujourd'hui tristement dépeuplées. Vichy ne reflète plus dans les eaux de l'Allier le visage des empereurs, princes et chefs d'Etat. Les grandes régions thermales françaises sont malades.

C'est la raison pour laquelle le président de la République a confié au docteur Guy Ebrard, président de la fédération thermale et climatique française, une mission d'étude au printemps dernier (« le Monde » daté 15-16 juin).

Cette mission, placée sous l'égide du ministère de la santé et celui de la jeunesse, des sports et des loisirs, a pour objet de prendre le pouls des villes de cure, de s'interroger sur la faiblesse endémique du nombre des curistes.

AINSI, le mois de juillet a vu commencer ce qu'on peut appeler la « bataille de l'eau ». La mission thermalisme a choisi l'Auvergne et le Bourbonnais pour la première étape. On trouve là les grandes stations d'hier, tels le Mont-Dore, la Bourboule, Royat ou Vichy. De chacune de ces villes s'élève la même plainte : *« L'Etat ne nous aide pas ! »*

La sécurité sociale est la première cible des élus locaux, des directeurs d'établissements thermaux. *« Les malades ne sont pas égaux devant les cures thermales,* affirme le docteur Noël Gindin, médecin et maire du Mont-Dore, *on peut constater ici cinquante cas différents pour les prestations, les indemnités, etc. C'est extrêmement grave et doit être harmonisé. »* En second lieu, on regrette que les caisses d'assurance-maladie limitent la prise en charge à trois ou quatre cures alors que certains traitements en nécessiteraient beaucoup plus. D'autre part, ces prises en charge doivent être demandées impérativement avant le 1er avril, ce qui réduit encore le nombre potentiel de curistes. Enfin, on constate chaque année un retard inadmissible dans la publication officielle du plafond des ressources à ne pas dépasser pour bénéficier des prestations de la sécurité sociale.

Les récriminations portent également sur la formation des médecins. L'université néglige de plus en plus l'enseignement de la crénothérapie, à l'heure même où d'autres pays, comme les Etats-Unis, commencent à sérieusement s'y intéresser. L'information du corps médical sur les progrès et résultats du thermalisme (60 % de réussite constatée quatre ans après la cure dans le traitement des maladies) est quasi inexistante.

Une enquête menée par le Centre d'études sur la thérapeutique, le thermalisme et l'enfant montre que deux médecins sur trois estiment avoir *« une information insuffisante pour la prescription de cures thermales dans de bonnes conditions ».* 85 % des médecins avouent qu'ils *« connaissent finalement mal les équipements des stations ».* Ainsi s'explique que l'on n'ait prescrit que 530 000 cures en 1979 alors que plus d'un million de personnes pourraient être soignées dans les villes d'eau françaises. C'est pourquoi l'ensemble des professions du thermalisme réclame une meilleure formation universitaire, accompagnée d'une campagne d'information auprès du corps médical actuel.

Afin de renforcer encore ces deux priorités, les « thermaux » ressentent le besoin de développer la recherche. L'emploi de techniques modernes, le recours au « double-aveugle » pour faire la preuve de l'efficacité des eaux, et le besoin d'analyses statistiques nécessitent la création d'un corps de chercheurs spécifique.

Un acte médical

Enfin, la crénothérapie veut être un acte médical comme les autres. Chacun s'étonne de l'obligation faite au malade de faire sa cure pendant ses vacances. Le maire de Chatel-Guyon, le docteur Pierre Ravel, s'offusque d'une circulaire récente du ministère du travail indiquant que *« les cures doivent être faites durant les congés annuels ».* Ce n'est pas le seul. A côté des problèmes purement médicaux, le caractère touristique du thermalisme suscite lui aussi un certain nombre d'interrogations. Les villes de cure sont trop souvent synonymes de langueur. A l'heure où l'on ne parle plus que de loisirs sportifs et de bien-être du corps, comme l'atteste le succès des formules « club », ou des instituts de « remise en forme », les stations françaises, à quelques exceptions près, font figure de grand-mères tout juste sympathiques.

Certes, les municipalités ont consenti de nombreux efforts, mais la réalisation, qui devient urgente, d'investissements lourds — équipements de loisirs, hôtels confortables, meublés, etc. — nécessité ce que M. Papon, responsable national des hôteliers thermaux, appelle une politique nouvelle de l'hébergement : *« Ce n'est pas avec de vains discours que l'on réussira à rénover nos hôtels, c'est peut-être avec des subventions, mais surtout avec des prêts à des taux superbonifiés, condition indispensable à la rentabilité de nos investissements. Le taux actuel de 15 % du crédit hôtelier est exorbitant. »*

Ces propos trouvent un certain écho auprès de M. Daniel Janicot, secrétaire général adjoint du Conseil d'Etat et rapporteur de la mission thermalisme. A la nuance près, et de taille, que celui-ci prêche plutôt pour une politique audacieuse et quelque peu ségrégative du développement thermal français : *« La comparaison de nos équipements avec ceux de l'Allemagne fédérale ou de l'Italie est significative. Pour rattraper notre retard, il faut créer aujourd'hui deux ou trois grosses stations de cure, dans la sphère d'une métropole régionale, capables d'attirer les touristes étrangers riches. Intégrées, modernes, luxueuses, participant de la mise en forme plus que du traitement médical, elles permettraient de créer un véritable « piège à devises ». Pour y arriver, nous disposons de plusieurs moyens, par exemple des contrats globaux d'aménagement en associant éventuellement le secteur privé aux stations et à l'Etat ».*

Au contraire, M. Duchêne-Marullaz, professeur de pharmacologie et d'hydrologie à la faculté de médecine de Clermont-Ferrand, souligne que *« le thermalisme médical a obtenu d'indéniables succès. Les seules stations qui n'ont jamais régressé sont celles, comme Royat ou le Mont-Dore, qui étaient très médicalisées. Il faut aujourd'hui qu'elles soient crédibles, acceptées et donc connues. Nos résultats sont le gage de notre succès ».*

Il y a donc une apparente contradiction entre le médecin et le technicien. Elle trouvera peut-être une solution en décembre, quand la commission rendra son rapport au président de la République. Il semble malgré tout que le thermalisme social et médical soit menacé par l'apparition d'une formule nouvelle, lancée innocemment par le Dr Ebrard, « le tourmalisme », solution capable de synthétiser les aspirations des uns et les impératifs des autres.

OLIVIER SCHMITT.

Artisanat

Les dinandiers dans leurs ateliers

IL n'y a pas encore d'enseigne mais les dinandiers viennent d'ouvrir une galerie dans le Marais. Dinandier, ce mot vient de Dinand, ville de Belgique où, au Moyen Age, on travaillait le cuivre et le laiton. Les pièces montées au marteau ou au maillet de buis, sans forme ni moule, étaient uniquement destinées à la table.

Mais, depuis, la dinanderie est devenue un art. Dunand, Claudius Linossier et Maurice Daurat, ses trois dinandiers célèbres du début du siècle ont aujourd'hui des successeurs de qualité. Ils sont six qui se sont regroupés sur l'initiative de Maurice Perrier, un artisan sur cuivre de talent, dans cette galerie pour exposer et pour vendre.

Nicole Bocquet a appris à travailler l'argent au Pérou où elle a passé quatre ans. Cette autodidacte s'écarte volontairement de l'orfèvrerie traditionnelle qu'elle juge trop lisse et trop polie. Elle préfère marteler le matériau de façon rustique et faire naître des petites facettes qui accrochent les ombres et la lumière. Ses coupes, ses assiettes et ses plats aux bords déchirés sont très beaux. Le travail de Jean Marty qui présente une soupière bien assise et un légumier massif est encore plus sauvage. Artisan à Dieulefit (Drôme), Nestor Clément joue avec l'étain comme avec une feuille souple. Ses carafes — superbes — n'ont pas de poignées mais des ondulations qui donnent prise aux mains.

Maurice Perrier qui présente un grand vase et un calice impose au cuivre ses formes et lui donne une patine sang-de-bœuf très chinoise. La patine est aussi incontestablement le domaine de Guy Lomné, qui fait glisser sur ses vases en cuivre bruns des nuages vert d'eau. Gérard Duperret, qui fut premier ouvrier de France, utilise les acides qui donne à ses objets une teinte violine. Jean Guéguen, enfin, tuyaute les bords de ses grandes coupes en forme de demi-pommes, parfaites pour présenter fraîchement les fruits rouges de l'été.

Le « groupe des six » a invité et invitera d'autres amis du métal. Il souhaite faire des petites séries bon marché et intéresser aussi bien les Français que les étrangers. Les prix actuels vont de 200 à 15 000 F.

A l'automne, au sous-sol, un atelier financé par la Ville de Paris dans le cadre des animations de quartier, proposera des stages à ceux qui veulent s'initier à la dinanderie.

FLORENCE BRETON.

★ La Maison des dinandiers, 16, r. du Parc-Royal, 75003 Paris. Ouverte tous les jours sauf le dimanche de 10 h. à 18 h. 30. Tél. 362-89-12 ou 636-74-48.

Nature

Chèvreloup, au jardin des arbres sauvages

SEUL un sophora du Japon tricentenaire vient rappeler dans la plaine de Chèvreloup — entre les rêveries campagnardes du Petit Trianon et le moderne ressourcement parlysien — le souvenir d'une éphémère école de botanique animée au dix-huitième siècle par Bernard de Jussieu. Car il aura fallu des années et des années et bien des projets avortés pour que l'enclos de 200 hectares, initialement réserve de chasse du Roi Soleil, retrouve sa vocation horticole en devenant l'arboretum de Chèvreloup.

Lorsque, en 1922, M. Chaussemiche, conservateur du domaine de Versailles, fait accepter par les autorités un plan d'aménagement, intitulé « Le Jardin de Jussieu », il y a près de trente ans que le Jardin des plantes de Paris cherche une annexe pour ses collections. Entre-temps, le futur arboretum a servi de potager militaire pour nourrir les armées pendant la première guerre mondiale et promu quelques centaines de soldats américains et tonkinois au rang de jardiniers !

Après une période de développement et la plantation de 30 hectares de conifères et 20 hectares de feuillus, la crise économique de 1930 porte un coup d'arrêt brutal. Les travaux sont interrompus et durant l'occupation le terrain réquisitionné sera affecté et réparti en jardins familiaux. Sans entretien ni surveillance, une grande partie des collections disparaissent.

Il faudra attendre 1960 et l'établissement du plan actuel répartissant les végétaux en trois zones : géographie, systématique et horticole, pour que Chèvreloup commence à émerger d'un oubli profond.

Pour le visiteur, le mot arboretum peut aussi bien dissuader sa visite que le faire rêver de vastes étendues magnifiquement plantées et aux floraisons opulentes. Si ce n'est plus un lieu réservé aux spécialistes, doctes personnages coupeurs d'étamines en quatre plus épris de discussions byzantines que d'esthétisme, Chèvreloup n'est pas non plus un merveilleux jardin où soufflerait l'esprit d'un nouveau Le Nôtre. Ce n'est d'ailleurs pas le but de ces créateurs qui soulignent les rôles essentiels de l'arboretum, rôles qui en font d'abord un outil de travail et de connaissance.

Chèvreloup, comme tout arboretum, sera un conservatoire pour les espèces sauvages en voie de disparition comme pour les obtentions et les améliorations réalisées par l'homme. Il jouera son rôle d'enrichissement du patrimoine végétal grâce aux introductions et aux réintroductions. Actuellement sur les mille cinq cents espèces et variétés d'arbres plantées, plus de cinq cents viennent de Chine, quatre cent soixante du Japon et de la Corée, sept cents des Etats-Unis et l'on pense d'ici quelques années atteindre trois mille espèces.

L'inauguration récente par Mme Alice Saunier Seïté, ministre des universités, souligne, si besoin était, les rôles pédagogiques et scientifiques qui demeurent fondamentaux dans l'établissement et l'animation d'un arboretum. *« Le matériel végétal,* rappelait M. Georges Callen, maître-assistant au service des cultures du Museum national d'histoire naturelle et responsable de l'arboretum, *peut être utilisé pour des recherches fondamentales ou appliquées telles que : systématique et morphologie comparée, écologie, physiologie, génétique et amélioration des plantes, recherches pharmacologiques, oléagineuses, textiles, alimentaires... »*

Grâce à l'ouverture (même limitée) au public, la fréquentation des collections pourra s'élargir aux amateurs de plantes et de jardins, aux paysagistes, aux scientifiques de diverses disciplines et à tous les curieux des choses de la nature.

Ce sera aussi l'occasion de voir un beau parc qui s'éveille au printemps d'une profusion de fleurs sauvages et se pare d'étonnantes couleurs à l'automne. Parc resté très naturel, où gambadent des centaines de lapins (un véritable fléau pour les jeunes plantations) et où le visiteur se doit d'être respectueux de la flore, des champignons et de la faune.

Une petite déception, la triste Maison de l'arbre, dont on aurait pu espérer une conception originale en pensant à ces extraordinaires réalisations d'architecture contemporaine à base de bois que l'on peut rencontrer à travers le monde. On y présente sur quelques panneaux une exposition simple et très claire sur les différentes fonctions, exigences et utilisations de l'arbre. Une bonne approche avant la visite du « Jardin des plantes du troisième millénaire ». Comme l'avait appelé M. Giscard d'Estaing à l'occasion de la première Journée de l'arbre.

MICHELE LAMONTAGNE.

★ *Comment visiter et se rendre à Chèvreloup.* — Individuellement, le samedi (deux visites guidées à 10 h. et 14 h. 30 ; durée 1 h. 30 ; prix : 7 F). — En groupe (trente personnes), pendant la semaine et après rendez-vous ; prix : de 70 F à 140 F.

Arboretum de Chèvreloup, 30, rte de Versailles, 78150 Rocquencourt. Tél. : 955-53-80.

Plaisirs de la table

OUVERTS EN AOUT

De plus en plus de restaurants parisiens ouvrent en août : il n'y en avait pas assez il y a dix ans, il y en aura bientôt trop. Pourquoi ? Devant le bon chiffre d'affaires des restaurateurs ouvrant, les autres ont pu se dire : « *Pourquoi pas moi ?* » D'autre part, si, aujourd'hui, tout le monde part ou presque, plus nombreux sont ceux qui étalent leurs vacances ou qui, en août, reviennent (notamment les hommes d'affaires) quelques jours. Enfin, il y a les touristes étrangers et provinciaux (les premiers de moins en moins nombreux, du reste). Tout cela ne fait pas une clientèle complète, et la crise qui affecte depuis quelques mois la restauration parisienne risque de s'accentuer. D'autant que le personnel, lui, revendique ses vacances d'août pour faire comme tout le monde et qu'au laisser-aller possible de la cuisine (Rungis à cette époque n'est pas la *joie !*) s'ajoutera celui du service.

Faut-il, en ce cas, donner ici la liste habituelle ? Oui, m'assurent quelques lecteurs. Pour n'être pas trop long, je ne citerai que les noms (après tout, les guides et annuaires sont là pour compléter). En vous rappelant qu'il est toujours prudent de téléphoner pour s'assurer de l'ouverture et de trouver place.

Les grands : *Tour d'Argent* (qui ferme à présent les lundi et mardi), *Laurent, la Closerie des Lilas, le Fouquet's, Lapérouse.*

Les restaurants d'hôtels : *les Princes* (George V), *le Régence-Plaza, les Célébrités* (Nikko), *l'Astrolabe* (La Pérouse), *le Bristol.*

Les classiques : *Mercure Galant, Barrière Poquelin, la Ciboulette, Coconnas, le Monde des Chimères, la Bûcherie, la Petite Cour, les Champs d'Or, le Récamier, le Bourdonnais,* le *Bistrot de Paris, Chez Max, Joseph, Chez Casimir, le Train Bleu, Chez Albert,* le *Restaurant d'Olympe, l'Aquitaine, la Gauloise, Morot-Gaudry, Pierre Vedel, Napoléon Chaix,* la péniche *Ile-de-France, Jamin, le Toit de Passy, Bessière, Baumann-Etoile, Baumann-Ternes, le Clodenis,* le *Cochon d'Or, les Deux Taureaux, le Sully d'Auteuil* (jusqu'au 15/8), le *Ty Coz, Gérard Besson, Nicolas, le Copreaux, la Mère Catherine, la Tour Eiffel, la Ferme Saint-Hubert, le Mont Blanc, Georgette Descat (Lous Landès,* qui vient de déménager au 157 de l'avenue du Maine) *Pointaire* à Levallois.

Les bistrots : *Pharamond, la Clef des Champs, Baumann-Baltard, l'Ambassade d'Auvergne, le Petit Navire, Baffatin et Honorine, Chez Edgard, le Relais basque, le Trou gascon, la Sologne* (avenue Daumesnil), le *Restaurant du Marché.*

Les nouveaux de l'année : *le Noailles* (rue du 29-Juillet, (1er arrondissement), *la Guirlande de Julie* (place des Vosges, 3e), *Jeanny Jacquet* (rue de la Pompe, 16e), *la Toque* (rue de Tocqueville, 17e). *la Dariole* (rue du Colisée, 8e), *le Clerc de Lune* (rue Poulbot, 18e), *Beckett* (rue Béatrix-Dussane, 15e), *Pascal* (rue de l'Eperon, 6e), *le Show Gourmet* (galerie Point Show des Champs-Elysées, 8e), *le Péché Mignon* (5, rue Guillaume-Bertrand, 11e).

Les étrangers : *Wally* (rue Le Regrattier, 4e), *Au Vieux Berlin* (avenue George-V, 8e), *Flora Danica* (Champs-Elysées, 8e), *Raajmahal* (rue de la Convention, 15e), *Conti* (rue Lauriston, 16e), *les Iles Philippines* (rue Laplace, 5e) et *Benkay* (quai de Grenelle, 15e).

LA REYNIERE.

MIETTES

● *On a fêté, verre en main, bien sûr, le centenaire de la* Revue vinicole internationale, *une très jeune et vivante centenaire.*

● *A la boutique du Bistro d'Hubert* (36, place du Marché-Saint-Honoré 75001, tél. : 260.03.00) vous trouverez, outre les plats cuisinés et les terrines, d'amusantes « confitures » d'oignons à la crème de cassis, de courgettes au gingembre, de champignons, d'échalotes au sirop de framboise, qui sont plutôt des « achards » ou des « chutneys » (pommes aux raisins, rhubarbe, etc.) pour accommoder les viandes. Et aussi de vraies confitures originales : kakis aux citrons confits, rhubarbe-ananas, carottes au miel et fraises, et abricots secs.

Hippisme

Bébés météores américains

CHAQUE vente américaine de yearlings bat les records mondiaux établis par la précédente. Le phénomène, né avec les premiers vacillements du dollar, durera sans doute autant qu'eux. Soumise à d'aussi dérisoires menaces qu'une entorse ou une grippe (n'est-ce pas *Nureyev ?)*, la valeur hippique est la moins sûre de toutes les valeurs refuges ; mais elle est celle qui peut offrir le plus de joies, le plus d'émotions aux cœurs blasés par la fortune, et elle reste la plus tentante lorsque les autres refuges sont garnis jusqu'aux paratonnerres de Manhattan, au dernier rayon des coffres zurichois et aux plus hautes cimaises.

Du 17 au 20 juillet, on a donc vu le pétrole (représenté notamment par Mahmoud Fustok, beau-frère du prince héritier d'Arabie Saoudite), le transport dudit pétrole (l'armateur Stavros Niarchos, ex-beau-frère de feu Onassis), et le plus beau fleuron d'une civilisation des loisirs qui n'a pas renoncé : les paris sur football (incarnés par leur « roi » anglais, Robert Sangster) se disputer, à Lexington (Kentucky), les poulains les plus chers du monde. Il manquait, dans l'arène, le quatrième partenaire de précédentes parties : Nelson-Banker Hunt. Il était, cette fois, du côté de la donne, celui des vendeurs. Non pas qu'il y eût été contraint par les vicissitudes du marché de l'argent métal : finalement, il a pu, sans trop de difficultés, semble-t-il, faire face, avec ses frères, à une perte estimée à 800 millions de dollars. Mais il vend, désormais, une partie de la production de ses haras d'Amérique et d'Australie. On ne peut pas qu'acheter. Tous les gros joueurs le savent : on finit par se retrouver, un jour ou l'autre, de l'autre côté de la table, celui de la banque.

Le plus gros banco a opposé Robert Sangster et Stavros Niarchos. L'enjeu en était un poulain par « notre » *Lyphard* ex-national et *Stilysh Genie*, demi-sœur d'*Artaius*. Stavros Niarchos l'a emporté pour 1 700 000 dollars (environ 7 millions de francs). Le précédent record, établi en 1979, était de 1 500 000 dollars.

Robert Sangster en a appelé de sa défaite en se faisant adjuger, pour 1 250 000 dollars, un poulain par *Northern Dancer* et *Fleur*, donc propre frère de *The Minstrel*, qui, lui, avait gagné le Derby voilà trois ans.

Encore que la décision définitive ne soit pas prise et que Stavros Niarchos ait une partie de ses chevaux à l'entraînement en Angleterre, il est probable que le poulain record du monde sera envoyé à Chantilly, chez François Boutin et fera, par conséquent, carrière en France. Quatorze nouveaux « Fustok » suivront une voie semblable. Par contre, les écuries installées de longue date en France n'ont pas, au total, acheté plus de six numéros. On a, en particulier, remarqué la discrétion, pour la seconde année consécutive, des représentants de Jacques Wertheimer : ils n'ont acheté qu'un poulain. La grande écurie des années 70 semble avoir définitivement perdu l'enthousiasme, en abordant à l'horizon 80...

Les abstentionnistes invoquent volontiers un très médiocre niveau d'ensemble de la présentation. De fait, à force de vouloir amener à leurs ventes des poulains toujours plus grands, apparemment plus forts et plus prêts à courir, les éleveurs américains n'ont-ils pas basculé dans la production de bébés phénomènes ? Leur dernière trouvaille avouée (car il en est d'autres qui se pratiquent plus discrètement, à grand renfort de fiches) : retirer les poulains nouveau-nés à leur mère, pour les confier à des juments de races de trait, à la lactation beaucoup plus abondante. Mais on ne hisse pas impunément un bébé cheval de quinze mois à la taille d'un adulte. Quelque boulet ou quelque jarret (voire le foie, gavé comme celui d'une oie) peut donner des signes de désapprobation, décelables par des yeux exercés, et carrément renoncer, tôt dans la carrière.

Déception française à Ascott

Certes, ces jeunes géants, qui atteignent au moins le stade des premières joutes, s'y montrent souverains. Ainsi, dimanche, notre prix Robert Papin, première grande épreuve pour « deux ans », a-t-il été dominé par trois poulains américains. C'est *Irish Playboy*, monté par Alain Lequeux, qui l'a emporté, devant *Ancient Régime* et *Age Quod Agis*. Mais on a le droit d'attendre qu'*Irish Playboy* confirme ce résultat, s'il en est capable, pour noter son nom. Penchant sous l'effort, d'évidence craintif, le gagnant pourrait bien être de la race des bébés météores, comme, d'ailleurs, son prédécesseur de 1979, *Choucri*.

Déception française à Ascot : *Le Marmot*, qui était le favori des « King George », n'a pu en prendre que la cinquième place, dans le lointain. Il a penché en fin de parcours. Selon son entraîneur, il s'était blessé au jarret droit dans l'avion, et il aurait été déclaré forfait si son entourage n'avait voulu laisser une chance aux turfistes anglais qui avaient joué des centaines de milliers de livres sur lui (en Angleterre, les paris, sauf convention contraire, ne sont pas remboursés en cas de forfait).

La course a été gagnée par *Ela Mana Mou*, trois quarts de longueur devant *Mrs. Penny*, la triomphatrice de notre Prix de Diane.

Ela Mana Mou avait été second, l'an passé, du Derby d'Epsom, puis du Grand Prix de Saint-Cloud. Il avait été moins brillant à l'automne, ce qui n'avait pas empêché les propriétaires, Weinstock et Sobell, de l'acheter pour 500 000 livres (le dixième de ce qu'ils venaient d'obtenir de la « syndication » de *Troy*, gagnant du Derby).

L'été revenu, *Ela Mana Mou* reparaît au premier plan européen. Le voici favori de l'Arc de Triomphe, à 5/1 chez les bookmakers anglais. C'est un petit cheval. Les petits, eux, durent.

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie

N° 1648

FRANCE : changement de tarif.

L'application subite des nouveaux tarifs postaux ne nous a pas permis d'annoncer plus tôt la mise en service de deux nouvelles valeurs « Sabine » revêtues de couleurs s'adaptant aux deux régimes de courrier « lent » et « rapide ».

Mise en vente générale le 1er août. (29e et 30e/80).

1,20 F, vert ;
1,40 F, rouge.

Format 15 × 22 mm. Gravés par Pierre Gandon. Taille-douce, Périgueux. Barres phosphorescentes, latéralement, comme d'habitude.

Ultérieurement seront émis : des carnets, roulettes, cartes postales et aérogrammes.

Mise en vente « Premier Jour » :

— Le 1er août, de 9 h. à 18 h., au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris (15e). — Oblitération « P. J. » :

— Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. » : Recette principale, 52, rue du Louvre, Paris (1er) et au bureau de Paris - 41, 5, avenue de Saxe, Paris (7e).

● Ces deux valeurs ont déjà existé respectivement dans les teintes rouge et bleu clair.

EN BREF...

● CENTRAFRIQUE. — *Journée mondiale des télécommunications, 100 et 150 F. (26-6-80.)*

● CONGO. — *Série des papillons congolais (faces dorsale et ventrale), 5 F, « papilio dardanus » ; 15 F, « kallima aethiops » ; 20 F, « papilio*





demodocus » ; 60 F., « euphaedra », et 90 F, « hypolimnas misippus ». Bloc-feuillet : 300 F, « charaxes smaragdalis ». Maquettes de S. Lacrosse. Offset, Cartor S.A. (12-7-80.)

● COTE-D'IVOIRE. — *Reptiles. 60 F, naja et 150 F, crapaud. Maquettes de Pierrette Lambert. Offset, Cartor S.A. (7-80.)*

● HAUTE-VOLTA. — *Série des « Vainqueurs des J.O. d'hiver de Lake-Placid », 65, 100, 200 et 350 F ; bloc-feuillet de 500 F. (26-6-80.)*

● MADAGASCAR. — *20e anniversaire de l'Indépendance, 75 fr. mg. (26-6-80.)*

● SAINT-MARIN. — *XXIIes Jeux olympiques : 70 L, cyclisme sur route ; 90 L, basket-ball ; 170 L, course ; 350 L, gymnastique, et 450 L, saut en hauteur. Tirage : 650 000 séries. (10-7-80.)*

● TOGO. — *« Evénements populaires », 1 000 F et un bloc-feuillet de 1 000 F. (2-80.)*

● ZIMBABWE. — *75e anniversaire du « Rotary International », 4, 13, 21 et 25 cents, ainsi qu'un bloc-feuillet groupant les quatre valeurs. (Date non fixée.)*

ADALBERT VITALYOS.



Jeux

échecs N° 876

A CŒUR JOIE

(Tournoi de Torremolinos, 1980)
Blancs : TATAI
Noirs : POLO
Gambit de la D. Variante Tartakover.

1. d4	Cf6	19. C×f7!!	C×d4
2. ç4	é6	20. Cé5+ (j)	Rh7 (k)
3. Cç3	d5	21. Cg5+!	F×g5
4. Fg5	Fé7	22. Df7+	g6 (l)
5. é3	0-0	23. D×g6+	Rh8
6. Cf3	h6	24. Cf7+	D×f7
7. Fh4 (a)	b6 (b)	25. D×f7 (m)	Fé4
8. Db3 (c)	Fb7	26. f4	Tf8
9. F×f6	F×f6	27. T×é4!	T×f7
10. ç×d5	é×d5	28. F×f7 (n)	Ff6
11. Td1 (d)	Té8	29. g3	Cf5
12. Fd3	ç6 (é)	30. Td5	Fd4+
13. 0-0	Cd7	31. Rh1	Cé3
14. Tf-é1 (f)	Cf8	32. Td7	Cd1
15. é4!	d×é4	33. Fd5	Cf2+
16. C×é4	Cé6	34. Rg2	C×é4
17. Fç4! (g)	Dé7	35. F×a8 abandon.	
18. Cé5! (h)	ç5 (i)		

NOTES

a) Ou 7. F×f6, F×f6 ; 8. Tç1, ç6 ; 9. Fd3, Cd7 ; 10. ç×d5, é×d5 ; 11. b4, Fé7 ; 12. b5, Fa3 ; 13. Tç2, Cf6 ; 14. 0-0, Fd6 (si 14..., Fg4? ; 15. b×ç6, b×ç6 ; 16. Cb1!) ; 15. b×ç6, b×ç6 ; 16. é4, d×é4 (si 16..., Fé7 ; 17. é5 !) ; 17. C×é4, Fç7 (et non 17..., Fé6 ; 18. T×ç6, C×é4 ; 19. F×é4, F×a2 ; 20. Da4, Fé6 ; 21. Ta6) ; 18. Cé5! comme dans la partie Youssoupov-Georgadze, 1979.

b) La « variante Tartakover », mais on peut entrer également dans la suite de Lasker, bien qu'elle ne soit plus aujourd'hui à la mode, par 7..., Cé4. Par exemple, 8. F×é7, D×é7 ; 9. ç×d5, C×ç3 ; 10. b×ç3, é×d5 ; 11. Db3, Td8 ; 12. ç4, d×ç4! ; 13. F×ç4, Cç6 ; 14. Dç3, Fg4 (Stahlberg, Piazzini, Buenos-Aires, 1939).

c) Ou *8. ç×d5*, C×d5 ; 9. F×é7, D×é7 ; 10. C×d5, é×d5 ; 11. Tç1 comme dans le match Fischer-Spassky ou *8. Dç2*, Fb7 ; 9. F×f6, F×f6 ; 10. ç×d5, é×d5 ; 11. 0-0-0, ç5 ; 12. d×ç5, b×ç5 ; 13. C×d5, F×d5 ; 14. Fç4, Cd7 ; 15. T×d5, Tb8 ; 16. b3, Dé7 ; 17. h4!, Cb6 ; 18. Té5!, Dç7! ; 19. Té4, Tf-d8 ; 20. Td1, a5 (Lapenis-Petrossian, 1979) ou *8. Fé2*.

d) Ainsi est retardée pendant longtemps l'avance ç7-ç5 puisque le pion d5 serait perdu après d×ç5.

e) Geller recommande 12..., Cç6, qu'il joua avec succès en 1979 contre Lputjan : 13. Fb1, Ca5 ; 14. Dç2, g6! (si 14..., ç5 ; 15. Dh7+, Rf8 ; 16. 0-0!) ; 15. h4 (ou 15. 0-0, ç5), h5 ; 16. g4, h×g4 ; 17. h5, g×f3 ; 18. h×g6 et les Blancs semblent avoir une terrible attaque mais, en réalité, ce sont les Noirs qui déclenchent les opérations par 18..., T×é3! ; 19. f×é3 (si 19. Rd2, Cç4+ ; 20. Rç1, T×ç3! et si 19. Rf1, Fa6+ ; 20. Rg1, Fd3), Fh4+ ; 20. Rd2 (si 20. Rf1, Fa6+), Cç4+ ; 21. Rç1, Dg5 ; 22. T×h4, D×é3+ ; 23. Td2, Dé1+ ; 24. Dd1, D×h4 ; 25. Df3, f×g6 ; 26. Tg2, Dh6+ ; 27. Abandon. Sur 12..., Cç6 les Blancs obtinrent l'avantage dans la partie Polugaievsky-Tal du match du Tournoi des candidats 1980 : 13. 0-0, Ca5 ; 14. Dç2, ç5 ; 15. d×ç5, b×ç5 ; 16. Ca4, ç4 ; 17. Fé2, Dç7 ; 18. Cç3, Ta-d8 ; 19. Td2, Td7 ; 20. Tf-d1, Té-d8 ; 21. Cd4, Cç6 (?) ; 22. Cd-b5, Da5 ; 23. F×ç4!

f) Prépare l'avance é3-é4.

g) La pression sur la case f7 devient dangereuse.

h) Sans crainte d'être échangé : si 18..., F×é5 ; 19. d×é5 et le C blanc dispose de la case d6.

i) 18..., C×d4 est faux après 19. *F×f7+, Rh7 ; 20. C×f6+, D×f6 ;* 21. Dd3+. Le coup du texte ne pare pas non plus la menace mais même 18..., Ta-d8 n'est pas suffisant : 19. C×f7!, R×f7 (ou 19..., D×f7 ; 20. C×f6+) ; 20. Cç5!, b×ç5 ; 21. T×é6, D×é6 ; 22. D×b7+ ou encore 20..., Fç8 ; 21. C×é6, F×é6 ; 22. T×é6, D×é6 ; 23. Té1, Td6 ; 24. T×é6, T×é6 ; 25. F×é6+, T×é6 ; 26. Rf1, F×d4 ; 27. Da4 et les Blancs ont un jeu gagnant.

j) Le plus simple.

k) Et non 20..., Rf8 ; 21. Cg6 mat ni 20..., Rh8 ; 21. Cg6+, Rh7 ; 22. C×é7, C×b3 ; 23. C×f8+, g×f6 ; 24. F×b3.

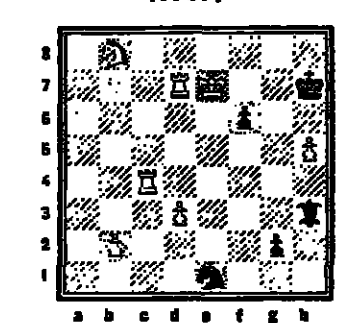
l) Si 22..., Rh8 ; 23. Cg6+, Rh7 ; 24. C×é7+.

m) Le reste est affaire de technique.

n) Avec une qualité de plus, les Blancs gagnent facilement.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 875
N. Cortlever. « Schaakwereld », 1938.
(Blancs : Rf5, Tg1, Cç8, Ph4, h7 et d2.)
(Noirs : Rh6, Th8, Fb3, Pf7, f6, h5.)
1. Tg8!, Fç2+ (si 1..., R×h7 ; 2. T×h8+, R×h8 ; 3. R×f6) ; 2. R×f6, F×h7 ; 3. Cd6!, F×g8 ; 4. d3!, Rh7 ; 5. d4!, Rh6 ; 6. d5!, Rh7 ; 7. Cé8!, Rh6 ; 8. d6!, Fh7 ; 9. d7! et les Blancs gagnent. Thème Excelsior intéressant.

ÉTUDE
R. BRIEGER
(1967)



Blancs (6) : Re7, Tc4 et d7, Cb8, Pb2, d3 et h6.
Noirs (5) : Rh7, Fh3, Ce1, Pf5 et g2.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOIGNE.

Blancs : POLUGAJESKI
Noirs : KORTCHNOI
Quatrième partie de la demi-finale

1. Cf3	Cf6	33. D×b6	D×ç4
2. ç4	b6	34. Db3	D×b3
3. g3	Fb7	35. d×b3	T5é6
4. Fg2	é6	36. Rf2	Rf7
5. 0-0	Fé7	37. Td3	Ré7
6. d4	0-0	38. Tç1	ç5
7. Cç3	Cé4	39. Tç4	Th6
8. Dç2	C×ç3	40. h4	Tb8
9. D×ç3	f5	41. Tf4	Tf6
10. b3	Ff6	42. g4	g6
11. Fb°	d7	43. h5	Tb4
12. Tad1	a5	44. h×g6	h×g6
13. Cé1	F×g2	45. Rg3	Ré6
14. C×g2	Cç6	46. g×f5	g×f5
15. Dd2	Cd7	47. T×b4	a×b4
16. d5	Cd8	48. Td1	d5
17. F×f6	T×f6	49. a5	Tf8
18. d×é6	C×é6	50. a6	Ta8
19. Cé3	Té8	51. Ta1	Rd6
20. Cd5	Tg6	52. é4	f×é4
21. é3	Dd8	53. f×é4	ç4
22. f3	Cç5	54. Rf4	ç×b3
23. Cf4	Tf6	55. Ré3	Rç5
24. Tfé1	Tf7	56. Tç1	Rb5
25. Dç2	Cé7	57. é×d5	T×a6
26. Cd5	ç6	58. Rd3	Th6
27. Cç3	Df6	59. Tb1	Th3
28. Dd2	Tfé7	60. Rd4	Tç3
29. Rg2	Cç5	61. Td1	b2
30. Ca4	C×a4	62. Tb1	Tç2
31. b×a4	Df7	63. d6	Rç6
32. Dd4	Té5	64. Ré5	b3
		Les Blancs aband.	

bridge N° 873

CHAMPIONNES OLYMPIQUES

Dans cette donne du match entre deux des meilleures équipes féminines, une défense des Italiennes poussa les Américaines un peu trop haut, et le contrat chuta ; mais, à cartes ouvertes, il aurait pu réussir.

	♠ 9 6 ♥ 7 ♦ A R V 9 7 4 ♣ 9 8 6 3	
♠ D V 8 5 4 ♥ A 10 9 4 3 2 ♦ D 8 ♣ —	N O E S	♠ 7 3 2 ♥ D 8 6 ♦ 6 3 2 ♣ A 10 7 4
	♠ A R 10 ♥ R V 5 ♦ 10 5 ♣ R D V 5 2	

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Hawes	Capod.	Truscott	d'Andréa
1 SA	2 ♥	2 SA	passe
3 ♣	3 ♠	3 SA	4 ♥
4 SA	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 10 de cœur pour la dame d'Est, comment le coup s'est-il déroulé et *de quelle façon Sud aurait-elle pu, à cartes ouvertes, gagner* QUATRE SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :
La déclarante prit avec le roi de cœur et elle joua le roi de trèfle. En effet, sa meilleure chance était que l'as de trèfle soit en *Ouest* afin de faire un cœur, *quatre trèfles, deux* carreaux, deux piques et une dixième levée à cœur ou à pique si la dame de carreau n'était pas tombée. Malheureusement, Est avait l'as de trèfle, et elle rejoua le 8 de cœur pour faire chuter le contrat de 300 points avec un trèfle et cinq cœurs...

Pour gagner, il aurait fallu affranchir les carreaux en espérant qu'ils seraient tous maîtres : après le roi de cœur et six carreaux, la déclarante prend la main avec le roi de pique et la situation est la suivante :

	♠ 9 ♣ 9 8 6 3	
♠ D V ♥ A 9 4		
	♠ A 10 ♥ V 5 ♣ R	

La déclarante, qui n'a donné encore aucune levée, joue l'as et le *10 de pique* pour faire encore le valet de cœur. Il ne servirait à rien que Ouest garde tous ses piques et conserve l'as de cœur sec, car Sud, après le roi de pique, jouerait le 5 de cœur pour affranchir le valet de cœur...

A l'autre table, où le contrat était seulement de « 3 SA ». Maria Valenti fit neuf levées avec un cœur, six carreaux et as, roi de pique...

L'incroyable sacrifice

Le Hongrois Geza Ottlik est peut-être le seul expert qui découvre encore aujourd'hui des coups techniques originaux. Voici une donne qui va étonner les lecteurs, car la façon de réussir le contrat paraît inexplicable.

	♠ A 5 2 ♥ 10 6 5 3 ♦ D V 4 ♣ 10 6 2	
♠ 8 6 ♥ R 9 8 7 2 ♦ 9 8 7 3 ♣ 7 4	N O E S	♠ V 10 9 7 4 ♥ 4 ♦ A R 10 ♣ R 9 5 3
	♠ R D 3 ♥ A D V ♦ 6 5 2 ♣ A D V 8	

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	passe	1 ♠	contre
passe	2 ♥	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest entame le 9 de carreau pour le valet et le roi d'Est qui contre-attaque le 4 de cœur sur lequel Sud fournit le valet de cœur. Ouest prend du roi et rejoue carreau. Est fait le 10, puis l'as de carreau, et il contre-attaque le valet de pique. *Comment Sud doit-il jouer* pour gagner TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères :
Avec sa distribution très régulière et son arrêt à pique, Nord aurait pu répondre « 1 SA » (au lieu de « 2 ♥ »), et Sud aurait dit « 3 SA ».

COURRIER DES LECTEURS
« *Quels sont les nouveaux livres que vous conseillez,* demande un lecteur, *et où peut-on les trouver ?* »

Trois nouveaux ouvrages viennent d'être édités et, en attendant d'en présenter quelques extraits, voici leurs titres :

Pas à pas, de Berthe et Lebely. Tome I. *Le jeu à sans atout.* C'est un petit livre bien fait et instructif sur la façon méthodique de jouer les contrats à sans atout. (Prix : 35 F.)

L'art de la défense. C'est la traduction par José Le Dentu d'un tout récent ouvrage des Anglais Flint et Greenwood. Tous les secrets du jeu de flanc y sont expliqués. (Prix : 30 F.)

Play Better Bridge with Rixi Markus. Un livre en anglais de la fameuse championne britannique. La présentation est très belle et de nombreuses questions y sont traitées en 160 pages. (Prix : 50 F.) Edition Octopus.

Ces livres se trouvent à *la Boutique du bridgeur,* 28, rue de Richelieu, Paris-1er.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 125

LE FACTEUR PSYCHOLOGIQUE

Championnat des Pays-Bas, 1980
Blancs : J. P. HOOYBERG
Noirs : docteur E. P. BRONSTRING
Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	17-21 (a)	15. 41×32	17-21
2. 32-28	20-25 (b)	16. 46-41	12-17
3. 39-33	21-26! (c)	17. 41-37 (j)	7-12
4. 44-39	11-17	18. 28-23 (k)	1-6
5. 37-32	26×37	19. 33-28 (l)	11-16
6. 42×31 (d)	6-11	20. 40-35	21-27! (m)
7. 50-44	19-23! (e)	21. 32×21	16×27
8. 28×19	14×23	22. 39-33 (n)	27-32!
9. 41-37	16-21! (f)	23. 38×27	17-21
10. 47-41 (g)	21-26	24. 27×16	18-22 (o)
11. 35-30	10-14	25. 28×17	12×21
12. 30-24	5-10! (h)	26. 16×27	13-19
13. 32-28 (i)	23×32	27. 24×13	8×50! (p)
14. 37×28	26×37	Abandon.	

NOTES

a) Réplique assez rare et qui ne figure dans aucune des parties choisies dans le cadre de ces chroniques. Des précédents existent toutefois dans des affrontements de haut niveau (Wiersma-P. Bergsma, championnat de la Frise, 1970, Sijbrands-Van der Luis, tournoi international de Jérusalem, 1978).

b) Ote la possibilité du regroupement, relativement fréquent même chez les maîtres, par le deux pour deux 32-28 (19×28) 29-24 (20×29) 34×32.

c) S'oppose au développement rationnel de l'aile gauche et interdit 31-27, car N+2 et + après (18-23), etc.

d) Dégage l'aile gauche, mais crée un léger déséquilibre dans la structure de la *formation,* et peut rendre délicate la sortie du pion 46.

e) Maître national, vainqueur des demi-finales du championnat des Pays-Bas de 1980, le conducteur des Noirs détient l'initiative et renforce, par cette poussée au centre, son avantage positionnel.

f) Revenant à la charge sur cette aile en privant les Blancs de la faculté de sortir, dans de bonnes conditions, le pion 46. Ainsi, sur 10. 46-41 (21-26) ; 11. 32-28 ? (23×32) ; 12. 37×28 (26×46), N dame et +.

g) Presque forcé dans la perspective du développement de cette aile *gauche* par 32-28, etc.

h) Aucun répit n'est laissé aux Blancs, qui constatent que 13. 40-35, positionnellement logique, livrerait un coup de dame en quatre temps 13... (25-30) ; 14. 34×25 (23×34) ; 15. 39×30 (13-19) ; 16. 24×22 (17×50), N+.

i) Le seul pour éviter, à terme, la paralysie.

j) Sur le plan tactique (les combinaisons), à considérer est 17. 40-35 (8-12) ; 18. 36-31 permettant de damer, soit à 46 : 18... (13-19) ; 19. 24×22 (21-27) ; 20. 32×21 (17×46) ; 21. 29-24, etc., N+1 après la prise de la dame, soit à 47 : 18... (13-19) ; 19. 24×22 (11-16) ; 20. 22×11 (12-17) ; 21. 11×22 (21-27) ; 22. 32×21 (16×47), plus élégant mais moins efficace puisque les Blancs ont un avantage numérique de deux pièces, qui peut rendre bien indécise la suite du combat.

k) Sans craindre une éventuelle tentative d'isolement de cet avant-poste par 18... (21-27) ; 19. 32×21 (17×26) ; 20. 23-19 k 1 (14×23) ; 21. 37-31 (26×37) ; 22. 38-32 (37×28) ; 23. 33×22 (18×27) ; 24. 29×16, égalité numérique et jeu sensiblement égal.

k 1) Ou encore 20. 38-32 pour renforcer l'aile gauche tout en veillant à protéger l'avant-poste.

l) Les Blancs manifestent une certaine agressivité depuis 38-23 au dix-neuvième temps.

m) Reprenant l'offensive par l'installation d'un pion taquin, les Noirs tendent un joli piège en jouant sur le facteur psychologique.

n) Suite très naturelle positionnellement, mais fautive sur le plan tactique.

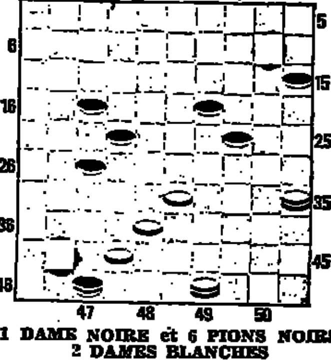
o) La clef de la combinaison pour damer à la case 50.

p) Une victoire nette et significative de l'importance du facteur psychologique.

● SOLUTION COMPLETE : 33-38 ! (22×33) 38×20 (47×24 a) 49×8 !! (24-47*) 8-24 ! [la position du thème du coup du marquis] (47-36* en raison de la menace 24-30 interdisant à la dame noire de rester en l'air, à 41) 35-44 !! [très subtil et très original, la dame noire ne pouvant toujours pas rester en l'air du fait de la menace 24-35, ni attaquer par (36-9) car 24-29 (15×33), prise majoritaire prioritaire, 44×4 !, +] (36-4*) 44-39 ! [interdisant toujours l'attaque (4-9)] (4-36*) 39-48 ! (36-4*, *encore forcé) 48-42 ! (4-36*,* forcé encore) 42-47 ! (admirable cheminement de cette dame blanche) [(36-4*), forcé puisque si (36-9) 24-29 (15×33) 47×3+] 47-36 (4-10) 24-35 ou 24-33 [...], +. De la stratégie de haute lignée !

a) (15×34) 49×8 (47×33...) 35-30 (24×35) 8×42... (35-40) 42-33 (40-45) 33-50, + par blocage.

PROBLEME
M. TROALEN (Paris)
1974



1 DAME NOIRE et 6 PIONS NOIRS
2 DAMES BLANCHES
et 3 PIONS BLANCS.
Les Blancs jouent et gagnent.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

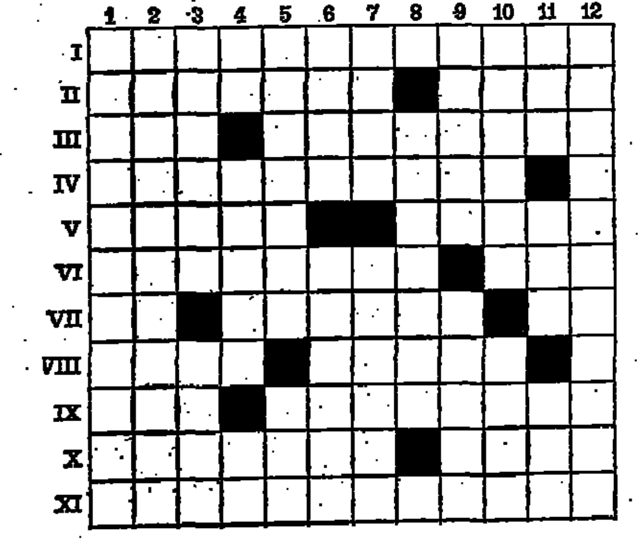
N° 104

Horizontalement

I. Va et vient. — II. Plutôt foncé ; Petite, bonne ou chère, selon la nuance. — III. Zéro ; Jouée en premier. — IV. Ceux qui le sont, saluent. — V. Privilège des cinq Grands ; On lui a donné une nouvelle jeunesse. — VI. Comme un goût de tristesse ; Pour un âne doublement. — VII. Pour le dessin ; Comment peut-il courir comme ça ? Personnel. — VIII. Dans une locution cachottière ; C'est loin d'être un palais même s'il évoque l'Opéra à ses débuts. — IX. Retire ; N'ont pas tenu toutes leurs promesses. — X. Cellule chatouilleuse ; Eduqua Démosthène. — XI. Ils arrivent au bout de leurs peines.

Verticalement

1. Redoutées par les vieillards. — 2. Accidentée. — 3. Les mains sales ? Musset au Français. — 4. Conjonction ; Un compliqué ; Note. — 5. S'avoue rarement tel ; Solide. — 6. C'est un mauvais tour ; Vite ! — 7. Le jardin par excellence ; Amenai mais non sans désordre. — 8. D'abord dans le jardin précédent. — 9. Fondateur du même jardin ; Instrument. — 10. Manquées ; Mal sain. — 11. Au Brésil ; N'en manquez pas ; Certains pourtant ne traversent pas les frontières. — 12. Des viandes pour les bonnes mâchoires.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 103

Horizontalement

I. Georges Bizet. — II. Oscar ; Tolède. — III. Us ; Pareilles. — IV. Résine ; Suent. — V. Guenilles ; Ta. — VI. Ali ; Tue ; Odet. — VII. Nègre ; Gainer. — VIII. Déni ; Egare. — IX. Etamine ; Oc. — X. Neutrons ; Ure. — XI. Egratignures.

Verticalement

1. Gourgandine. — 2. Esseulée ; Eg. — 3. Oc ; Seigneur. — 4. Rapin ; Ritta. — 5. Granité ; Art. — 6. Relu ; Emoi. — 7. Ste ; Legging. — 8. Boisé ; Aanen. — 9. Illusoire. — 10. Zèle ; Dne ; Ur. — 11. Edentée ; Ore. — 12. Testatrices.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 104

Horizontalement

1. BEIIOPS. — 2. AACENRS (+ 5). — 3. AEIIMNX. — 4. AADELMT. — 5. AALMOPR. — 6. EEEGINN. — 7. ACDEMOS. — 8. EEMSSTY. — 9. CEEHIORT (+ 1). — 10. CEEGHIR. — 11. AACCOSTT (+ 2). — 12. CEEIPRT (+ 1). — 13. CEEIMNR. — 14. AEJLOSU. — 15. AEENQRU.

Verticalement

16. BDEGSTU. — 17. AACHMNSTY. — 18. BGLNOOS. — 19. CNNOORT. — 20. AEISTUV (+ 1). — 21. AAEIMNT (+ 7). — 22. EEEERSX. — 23. AACELMY. — 24. ACEMORR. — 25. CDEEIMN (+ 1). — 26. EEILNOV (+ 1). — 27. AALMNPS. — 28. EHIOPST. — 29. INOPSSSY.

★ Jeu déposé.

Solution du n° 103

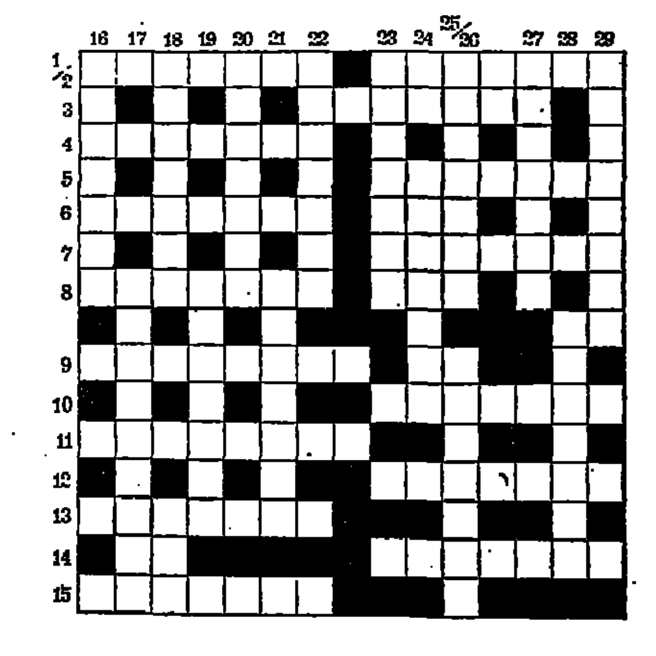
Horizontalement

1. PIEFORT (PROFITE). — 2. INOCYBE. — 3. ENSACHE (AESCHNE). — 4. COLCOTAR. — 5. MULARDE. — 6. GIRASOL (GLORIAS, RIGOLAS). — 7. DRESSEUR. — 8. SPADICE. — 9. APOGAMIE. — 10. CHECHIA. — 11. OLEFINES (FELONIES). — 12. FLIRTAI (FILTRAI). — 13. SIFILET. — 14. ESSIEUX.

Verticalement

15. PERUGIN. — 16. SYCOSIS. — 17. INUTILE. — 18. REEXAMEN. — 19. DECAPAI. — 20. RHODOID. — 21. CAIROTE (COTERAI). — 22. EPAULAT (PLATEAU). — 23. IPOMEES (IMPOSEE). — 24. AGRIFFE (GREFFAI). — 25. OXALIDE. — 26. VERISTE (ETRIVES, RETIVES, REVETIS, REVITES, RIVETES, SERVITE, VERITES, VITREES). — 27. ENNEADE. — 28. SURFAIX.

MICHEL CHARLEMAGNE
et CATHERINE TOFFIER.



● *Le championnat d'Europe de go.* — Le titre de champion d'Europe de go sera disputé au cours de tournois qui se dérouleront du 2 au 16 août à Rijeka, en Yougoslavie. A côté de cette compétition, à laquelle ne peuvent prendre part que des joueurs classés troisième dan, la manifestation comprendra un tournoi principal et des tournois annexes, qui réuniront quelque deux cents joueurs européens. La France sera représentée notamment par trois joueurs classés quatrième dan, André Moussa, Jérôme Hubert et Jean Michel, champions de France respectivement en 1978, 1979 et 1980, et par un jeune espoir du go français, Frédéric Donzet, seize ans, classé deuxième dan. C'est en 1976 que le championnat d'Europe a été remporté pour la dernière fois par un Français, Patrick Mérissert-Coffignières.

FESTIVALS

A MUNICH

«Feuersnot» de Richard Strauss

Les lumières d'une nuit d'été

Peut-on se fier aux légendes ? Richard Strauss passe pour le plus munichois des compositeurs ; l'Opéra bavarois s'enorgueillit d'être le conservatoire de ses œuvres qui, parfois, occupent la moitié du Festival d'été, et Munich a glorifié son enfant par une superbe fontaine de bronze dont les bas-reliefs évoquent les célèbres opéras, près de la merveilleuse église renaissance de Saint-Michel, au cœur de la ville, dans cette zone piétonne où chaque soir on fait cercle autour de chanteurs folk ou de ce flûtiste qui joue les Danses polovtsiennes, *de Borodine, accompagné par une guitare...*

Pourtant, les rapports de Strauss avec sa ville natale sont complexes : il la quitta avec pertes et fracas pour Berlin, en 1898, et n'y eut plus de poste officiel, ulcéré par l'échec de son premier opéra, Guntram, *dont il reconnut plus tard qu'il n'était pas tout à fait immérité puisqu'il fit édifier dans son jardin un tumulus portant cette épigraphe : « Ci-gît Guntram, tué par son père avec l'aide d'un orchestre inhumain... » Mais, dans sa toute nouvelle ferveur wagnérienne, il s'identifia à ce premier Richard que les bourgeois de Munich, scandalisés par le « ménage à trois » (Wagner, Cosima, Bülow), avaient chassé, et il écrivit alors* Feuersnot, *une satire en dialecte contre les philistins de la ville, d'autant plus piquante que son propre père, le célèbre corniste Franz Strauss, avait été le plus acharné des ennemis de Wagner.*

Mais, à la fin de Feuersnot, *tout le monde se réconcilie, et, en 1928, Strauss dédia à Munich cette partition iconoclaste qui avait d'ailleurs reçu un excellent accueil lors de la première, en 1905 (la création avait eu lieu à Dresde quatre ans plus tôt), et fut reprise plus tard, notamment en 1958, dans de charmants décors de Max Bignens. Oui, décidément on peut se fier aux légendes.*

Feuersnot, *que vient enfin de remonter le Festival de Munich, reste cependant un des opéras les moins connus de Strauss, ce qui est fort injuste mais s'explique par l'abondance des chefs-d'œuvre qu'il a écrits et que les théâtres, même allemands, ont bien du mal à jouer régulièrement (Paris ne connaît encore ni* Arabella, *ni la* Femme silencieuse, *ni* Intermezzo, *entre autres !).*

L'influence wagnérienne y demeure forte, ne serait-ce que dans le choix du livret. La vieille place médiévale de Munich ressemble étrangement au Nuremberg des Maîtres chanteurs *dans les décors très réalistes et d'ailleurs agréables de Günther Schneider-Siemssen. Walther s'y appelle Kunrad ; c'est un songeur, un écrivain qui vit enfermé dans sa création. A l'occasion de la Saint-Jean (autre point commun avec les* Meistersinger*), il donne généreusement des pans entiers de sa maison de bois aux enfants qui font la quête pour le grand feu traditionnel.*

Son Eva se nomme Demut. Il n'a pas besoin de philtre pour en tomber éperdument amoureux au premier regard, et l'embrasse sur la bouche, là, devant tout le monde... Scandale ! Demut est à la fois ravie et vexée. Le soir, elle invite Kunrad à venir dans sa chambre par le monte-charge à poulie qui sert à engranger les provisions... et le laisse suspendu entre ciel et terre, exposé aux quolibets des passants.

Un chant d'amour

Mais le jeune homme, qui est un peu magicien, éteint d'un seul geste toutes les lumières de la ville et même le gigantesque feu de Saint-Jean, plongeant la population dans l'angoisse (Feuersnot). *Il se lance alors dans une grande diatribe doctrinale contre les Philistins munichois qui n'ont rien compris à Wagner (cité avec insistance par l'orchestre), ni à* « la force irrésistible de l'amour et à ses pouvoirs fécondants dans l'ordre de l'esprit » *(Antoine Golea). Les bourgeois sont médusés, terrorisés. Alors Demut, qui, elle, a compris, sort, entraîne doucement Kunrad dans sa chambre, où bientôt renaît la lumière, qui se communique peu à peu aux lanternes de la foule, aux fenêtres des maisons, au feu de la Saint-Jean, tandis que monte le chant d'amour des deux jeunes gens dans « la minuit d'été ».*

A lui seul, ce final, qui évoque un grand mystère de l'humanité, l'attente et la naissance de la lumière, en une admirable progression orchestrale naïve et harmonieuse, à laquelle se mêlent ineffablement le cantique nuptial des chœurs et le duo d'amour, méritait d'immortaliser Feuersnot *comme tant d'autres finales de Strauss. Mais l'œuvre tout entière a bien des charmes malgré des défauts évidents : un certain encombrement scénique, une écriture assez embrouillée des ensembles (notamment les ravissants chœurs d'enfants que même les jeunes virtuoses du Tölzer Knabenchor n'ont pu mettre au point), la longueur démesurée du discours de Kunrad et parfois une surcharge orchestrale due à l'influence wagnérienne mal digérée.*

En dépit de son inexpérience théâtrale, Strauss n'est plus un débutant en 1901 ; il a déjà écrit tous ses célèbres poèmes symphoniques et de merveilleux Lieder. Aussi est-il déjà tout entier dans cette fête joyeuse et débonnaire ou sarcastique, les valses qui mettent un peu de folie dans la tête des bourgeois placides, les mélodies lyriques, rêveuses et idéalistes qui enivrent les héros, les trios mélodieux ou narquois des trois jeunes filles préfigurant Ariane à Naxos, *et ce discours somptueux de l'orchestre qui tout à coup s'unifie et s'ouvre par de merveilleuses modulations aux profonds mystères.*

La représentation de Munich est dominée par Siegmund Nimsgerm (Kunrad), brillant et chaleureux, merveilleusement en voix et bien plus libre que dans ses rôles tragiques de traître trop noir. A ses côtés, Sabine Haas incarne joliment la jeune fille pudique, provocante, insupportable mais amoureuse, malgré une voix un peu grelottante qui a cependant de beaux aigus. Et toute la nombreuse distribution est d'excellente qualité dans une mise en scène de Giancarlo Del Monaco assez traditionnelle, qui explicite de façon un peu trop appuyée les intentions d'un ouvrage il est vrai fort mal connu, sous la direction enthousiaste de Gustav Kuhn. Comment ne pas l'être devant cette nouvelle image du « songe d'une nuit d'été », ce mythe où communient tous les peuples de la vieille Europe ?

JACQUES LONCHAMPT.

A AVIGNON

L'irrespect, enfin

Au cloître des Célestins, le groupe hollandais Willem Breuker est en train d'apporter au Festival ce qui lui manque : l'irrespect. Face à ses dix musiciens, qui traitent avec la même désinvolture joviale Wagner, Mozart, Kurt Weill, le jazz, le paso-doble, et j'en passe, brusquement tout devient clair. C'est la révélation. L'insolence avait déserté Avignon. A Avignon, tout se passe comme si, sous l'effet de la crise peut-être, l'humour se rouillait au lieu de grincer, l'imagination se crispait ou s'amollissait au lieu d'éclater, comme s'il fallait absolument apporter sa petite pierre au mur de la désolation, donner au moindre geste valeur de symbole.

Cette gravité pesante *est la cause majeure de l'échec de* Cristine Combe, *qui chante à l'Oratoire à minuit. Ceux qui l'ont vue chez Bernard Sobel, Jacques Lassalle ou dans le* Mahagonny *que Mireille Laroche a monté à Saint-Denis, savent qu'elle a du talent, du charme, de la vivacité. Son spectacle,* Caméra-woman, *promène les rêveries-souvenirs d'une femme dans un studio pendant une pause, parmi les instruments de musique, les projecteurs et des piles de galettes métalliques dans lesquelles se gardent les bobines de films. Les musiciens entrent déguisés en figurants de série B. A chaque fois que la porte s'ouvre, parviennent des flashes de dialogues en anglais, en italien, en français.*

Cristine Combe rythme des onomatopées, qui entraînent les musiciens. Ils se débarrassent de leur déguisement. Elle chante des paroles prétentieusement poétiques sur des mélodies prétentieusement distinguées, qui effleurent le rock, le cabaret allemand, la variété américaine, avec des bruits intégrés et amplifiés. A la fin, Cristine Combe prend des brassées de pellicules, en fait des bouquets, des fils d'Ariane, image qui n'est pas sans rappeler la fin du film de Syberberg, Hitler. *Bref, la mode, mais en copie timide, maladroitement intellectualisée. Le pire est que Cristine Combe semble tout à fait étrangère à son spectacle. Son personnage est inexistant, ses textes ne s'accrochent à rien. Rapidement, toutes ces fioritures, toute cette prétention, deviennent insupportables.*

Un tel ratage prouve seulement que, même avec du talent, de la finesse, du charme, on ne peut pas surmonter n'importe quelle situation. Mais comment se fait-il que, parmi tous les collaborateurs du spectacle, personne ne l'ait dit avant qu'il soit trop tard ? Quand on se décide pour la chanson, il ne faut pas faire la fine bouche. Il faut savoir tout projeter dans l'instant, quitte à laisser vibrer longtemps des échos imprévisibles. Michel Hermon, qui succède à Cristine insolents et irrespectueux, amousait et sait le faire.

Le groupe Willem Breuker aussi, et lui aussi mélange les genres, enchevêtre les citations. Avec quel art, avec quelle fougue les musiciens superposent les images musicales, les font glisser l'une sur l'autre, les enchaînent par associations. Ils jouent l'orchestre de chambre et l'orchestre de bal, ils jouent la dialectique virtuosité - grosse blague, parodient les numéros de music-hall et la nouvelle danse américaine. Ils ne copient pas, ils ne sont pas timides, ils recréent. Ils forment un ensemble de personnages bien vivants, sionnellement très forts, sinon reux de toutes ces musiques qu'ils arrangent et dérangent. Un groupe de musiciens profes- public, d'ailleurs, apprécie.

leur spectacle serait minable ou odieux. La force professionnelle, c'est presque une surprise cette année à Avignon. Le tins, jusqu'au 2 août ; Cristine

COLETTE GODARD.

★ Willem Breuker, aux Célestins, jusqu'au 2 août ; Christine Combe, à l'Oratoire, jusqu'au 3 août.

La danse généreuse de Jennifer Muller

En choisissant de programmer Jennifer Muller, Louis Falco et Lar Lubovitch dans la Cour d'honneur, le Festival d'Avignon a opté pour une danse vivante, saine et tonique, située aux antipodes du génie perturbateur d'un Cunningham ou du théâtre d'images onirique de Carolyn Carlson.

Jennifer Muller et Louis Falco ont été les élèves de José Limon, et Lar Lubovitch a beaucoup travaillé avec lui. Tous trois appartiennent à la génération américaine, née dans les années 45, juste à la fin de la guerre. Ils projettent dans leur chorégraphie un appétit de vivre féroce qui n'a rien à voir avec le mysticisme douloureux de leur maître.

Jennifer Muller et Louis Falco ont dirigé ensemble une compagnie où toute les aspirations au bonheur de la jeunesse et aussi sa difficulté d'être passaient directement à travers les corps parfaitement entraînés des danseurs : goût de l'amitié, du flirt, vie en groupe en dehors de la société des adultes... Autant de problèmes évoqués avec lucidité par ces deux artistes complémentaires. Jennifer Muller, lucide et agressive ; Louis Falco, plus tendre et rêveur. Depuis qu'ils se sont séparés, on peut dire que chacun d'eux a perdu une moitié de lui-même ; leurs ballets s'en ressentent cruellement.

C'est Jennifer Muller qui a ouvert le cycle des soirées de danse avignonnaises avec un extrait de « Beach », hymne à la mer et au soleil. Le public a subi de plein fouet le choc d'une technique impressionnante : souplesse, force, vélocité, invention gestuelle débordante ; les entrées désinvoltes des danseurs lancés en pleine trajectoire comme des poignées de cailloux, s'ébattant dans l'espace comme des oiseaux à contre-vent ou se laissant couler à pic dans des courants rapides.

« Speeds » pousse à l'extrême la virtuosité. Ce ne sont que changements de figures, de rythmes, de vitesses dans un style décontracté et burlesque, danses généreuses, images d'un monde unisexe en perpétuelle agitation. Au milieu, règne le sourire carnassier de Jennifer Muller, qui réussit à conquérir la Cour d'honneur à force d'énergie communicative. Et si une certaine insatisfaction vient se mêler à l'enthousiasme général, c'est que cette danse à fleur de peau se répète un peu. Elle manque d'autant plus d'imprévu que le premier programme est entièrement construit sur la musique pop de Burt Alcantara, bien peu subtile.

Il faut, finalement, recevoir la danse de Jennifer Muller comme l'expression directe d'un état de bonheur fugitif. C'est le registre où la chorégraphe excelle. Elle est bien moins à son aise dans les élucubrations de caractère intellectuel comme en témoigne « Armless » (privé de bras), essai malheureux sur le thème de l'aliénation, qui sert de faire-valoir aux jeunes stagiaires entraînés à Villeneuve-les-Avignon.

MARCELLE MICHEL.

■ La chorale A cœur joie de Vincennes-Fontenay recrute des chanteurs amateurs ayant de *préférence* une pratique antérieure du chant choral, pour la *saison* 1980-1981, afin d'interpréter des œuvres « a capella ». (Renseign. 808-38-75.)

EXPOSITIONS

Ingres à Montauban

(Suite de la première page.)

Et, pourtant, le musée de Montauban est encore plus riche que de coutume, puisqu'il a réuni deux cent quarante-sept peintures et dessins, ceux de sa collection et ceux que beaucoup de musées et collectionneurs ont consenti à lui prêter pour célébrer ce bicentenaire, seul parmi tous les musées nationaux. Le thème est tentant, et le conservateur du musée, M. Pierre Barousse, a fait beaucoup pour illustrer la postérité d'Ingres jusqu'à Matisse et à Picasso. Il aurait pu pousser jusqu'à Martial Raysse, qui a repris l'imagerie du *Bain turc,* façon pop' art.

La descendance d'Ingres ne s'est pas fait attendre. Chef d'école prolifique, il avait subjugué une génération de peintres contemporains fidèles, comme Amoury-Duval et Flandrin Lehman et Cambon. Son imagerie est si puissante aujourd'hui que même ses aînés, David comme le baron Gérard, semblent avoir fait de l'ingrisme.

Contrairement à Delacroix, qui peignait l'agitation des temps modernes — déjà ! — l'art d'Ingres, surtout dans ses tableaux à sujets inspirés de l'antique, semblait hors du temps. Delacroix peignait le mouvement de la vie, Ingres celui des pensées de derrière la tête, sous des apparences académiques.

Et rien n'importait plus que sa peinture. Pendant les journées de guerre civile de 1848, M. Ingres, imperturbablement, mettait la dernière main à sa Vénus Anadyomène, alors que Delacroix s'apprêtait à peindre les révolutionnaires des barricades populaires.

Les vertèbres de la « grande Odalisque »

A travers ces deux écoles, ces deux tempéraments, ce sont finalement deux grands courants de la pratique de l'art qui s'affirment. Pendant des lustres, ses contemporains avaient examiné la peinture d'Ingres à l'aune de l'académisme. De la ressemblance et de la vraisemblance. On regardait le portrait de M. Bertin, puissamment assis, et on se demandait avec ironie sur quoi. On comptait les vertèbres de la grande Odalisque aux chairs de velours et on en trouvait trois de trop, qui expliquent son élégance invraisemblable, à moins que le peintre ne se soit servi d'une négresse pour modèle (Baudelaire *dixit*).

Ces distorsions, ces libertés prises avec la réalité, qui veulent faire coïncider la signification interne avec la forme, c'est justement la secrète ambiguïté d'Ingres. Il n'est pas un ancêtre de l'hyper-réalisme photographique mais un inventeur d'images expressives. D'abord, elles semblent académiques ; ensuite, elles laissent entrevoir la complexité de ses arrière-pensées, conscientes ou pas. Dans tous ses portraits se mêlent vérité et fiction, dans une quête apparente d'absolu plastique. Voyez la belle Zélie, prêtée par le musée de Rouen. Un visage rond, un cou trop plein, des accroche-cœurs, mais, à la bouche, un petit rictus énigmatique. Le portrait de Mme Gonse, du musée Ingres, aux chairs violacées, dont le geste de la main rappelle *Mme d'Haussonville* du Frick Museum de New-York. Le portrait élongué du duc d'Orléans, un bras sur la hanche, en forme, disait-on, d'une anse de cruche ; et celui de Bartholdi, qui rappelle le maniérisme du Bronzino.

L'éclectisme d'Ingres était, pour ses contemporains, un manque de caractère. Pour peindre, il ne laissait pas aller son imagination. Il lui fallait des documents concrets qu'il étudiait : statues, bas-reliefs, camées, vases grecs, mosaïques d'Italie, estampes et peintures, source de beauté à laquelle il convenait, selon lui, de se référer. « *L'antique, il faut en manger* », disait-il, et il en dévorait. Dans une tour renfermant des objets de la collection d'Ingres, on trouvera une petite statue de marbre de Carrare aux jambes bien pleines, qui semble lui avoir servi de modèle pour la célèbre *Source,* que le Louvre a prêtée. Delacroix peignait sous le coup d'une émotion. Pour Ingres, « *le génie, c'est la patience* ».

D'abord chercher son sujet en le dessinant. Puis, le moment venu, lorsque toutes les données sont là bien en tête, après avoir été éparses sur le papier, Ingres peint, comme d'un trait, et rapidement, ces images lentement conçues. Mais Ingres ne procédait de la sorte que pour les peintures à sujet : *Jésus devant les docteurs,* du musée de Montauban ; l'*Apothéose d'Homère, Stratonice.* Et c'est là que les « modernes », les coloristes romantiques amis de Delacroix, l'attendaient pour se livrer à l'archéologie de chefs-d'œuvre, faits en archéologues, mais avec des qualités picturales inégalables et une maîtrise du dessin sans rivale ni avant ni après lui.

C'est par là qu'Ingres se croyait grand, en tant que « *peintre d'histoire* », comme il disait. C'est-à-dire peintre moderne. Ses modèles étaient vivants et le sont restés à jamais. Il n'a que vingt-six ans lorsqu'il peint coup sur coup trois chefs-d'œuvre du genre, les portraits de la famille Rivière — M., Mme et Mlle Rivière — tous trois au Louvre, qui ne les prête pas, et qui, à l'époque, étaient passés inaperçus au Salon. Ingres aurait vécu encore plus misérablement à Rome s'il n'avait eu le génie du dessin à la mine de plomb, avec laquelle il portraiturait des Anglaises de passage pour quelques francs. Ingres dessinait pour survivre et il dessinait abondamenent avant de peindre. Et s'il fallait se convaincre de l'importance du dessin, il faut voir quelques-unes des quatre mille feuilles, pâlies par le temps, laissées par le peintre au musée de Montauban. Tout Ingres est là. L'art et l'homme, sa recherche inquiète et infatigable pour intégrer ce qui flotte dans sa mémoire.

Le tableau central de cette exposition, qui illustre bien Ingres et l'« ingrisme », *les Vœux de Louis XIII,* est d'abord un magistral dessin. A l'époque, on avait parlé de pastiche de Raphaël, le peintre-dieu d'Ingres, chez qui on ne sent pas le travail de la main. L'œuvre semble à première vue une étrange machine académico-religieuse. Si Dali avait examiné ce tableau du regard qu'il a posé sur *l'Angélus,* de Millet, il y aurait trouvé un monde transgressif secret. Une vierge aux yeux baissés, à l'expression incertaine, mi-religieuse, mi-charnelle, empreinte d'une sexualité extatique, entourée d'anges dont la feuille de vigne — qui, à l'époque, dissimulait le sexe — a été retirée. A ses pieds, le roi à genoux, le sceptre tendu. On dirait un Dali de la période religieuse, ce tableau d'Ingres réaliste et surréaliste. C'est le tableau par lequel Ingres, de Rome, avait conquis Paris. « *Mon tableau-coup d'Etat* », disait-il, qui imposait le chef d'école derrière lequel s'étaient regroupés, sur un malentendu, dont les milieux de l'art ont le secret, les peintres académiques, pour faire pièce aux coloristes romantiques.

Les querelles d'école empêchaient ses contemporains de voir Ingres tel qu'en lui-même. Les peintres des générations suivantes, dont le métier est de voir, ont vu l'inventeur d'images. Surtout ceux de sa lignée, ceux qui n'avaient pas, comme disait Baudelaire, la « *perspective aérienne* » : Degas, jeune, avant d'aborder les feux de la rampe ; Renoir, vieux, qui cherchait à nouveau la discipline du trait ; Seurat, le peintre aux images aplaties et linéaires de la Grande Jatte ; Matisse, le dessinateur planant des odalisques de danse et le coloriste sans profondeur, tous suivent la ligne, arabesque, tracée par Ingres.

Aujourd'hui, c'est devant le modèle vivant qu'Ingres nous semble le plus grand. Un visage, une expression, une stratégie baroque de velours et de soie indienne ou de taffetas, c'est Mme Rivière, Mme de Senonnes, Mme Devançay, Mme d'Haussonville, Mme de Rothschild, Mme Moitessier, Mme Marcotte... Plus rares sont ses portraits d'hommes. Les femmes, Ingres les aime, sa peinture le dit, et il ne peint que ce qu'il aime. « *M. Ingres n'est jamais si heureux ni si puissant que lorsque son génie se trouve aux prises avec les appâts d'une jeune beauté* », disait Baudelaire. Tantôt une nymphette de quinze ans, comme *la Source,* tantôt d'abondantes Vénus, comme les dames du *Bain turc,* qui a fasciné des générations d'artistes.

Ingres vieux veut faire quelque chose de moderne, non pas grec ou romain, mais justement dans l'esprit du temps. Un intérieur de bain turc, comme en relataient les voyageurs, un lieu clos avec une nuée de femmes nues. Il fouille dans ses cartons et trouve un ancien nu assis. Il a trois bras. C'est Mme Ingres, la première, bien replète, dont la pose est étudiée avec un bras droit en haut, un second en bas ; des études pour la jeune Angélique, son *Nu* vu de dos, assis sur un lit (aujourd'hui au Louvre), une joueuse de mandoline... Il intègre le tout avec d'autres collages invisibles dans un tableau plein de languide beautés.

C'est par ce tableau que Picasso a découvert Ingres, au Salon d'automne de 1905. L'année d'apr.s, il peignit le sculptural portrait assis de Gertrude Stein, inspiré du plus imposant portrait de M. Bertin. Un peu plus tard, celui d'Olga Kolgova, avec des airs de la belle Zélie et, en 1937, c'est le cou de Thétis tendu vers Jupiter, la beauté offerte à la puissance brutale, qui paraît dans *Guernica.* Citations, inspiration, emprunts, Ingres est le peintre qui fait peindre les autres peintres.

JACQUES MICHEL.

★ *Ingres,* par Daniel Ternois, paru chez Nathan éditeur, nombreuses illustrations en couleurs, 191 pages

CINÉMA

LA MORT DE NADIA SIBIRSKAIA...

Retirée depuis longtemps du monde du cinéma, Nadia Sibirskaia (née Jeanne Brunet, à Redon, Ille-et-Vilaine, en 1901) est morte la semaine dernière.

Elle avait débuté à l'écran en 1924 dans *l'Ironie du destin,* de Dimitri Kirsanoff (1899 - 1957), metteur en scène d'origine russe dont elle fut la compagne. C'est dans les films de Kirsanoff qu'elle fit l'essentiel de sa carrière : *Ménilmontant* (1925), *Destin* (1926), *Sables* (1927), *Brumes d'automne* (1929), *Rapt* (1933), *Franco de port* (1937), *Quartier sans soleil* (1939).

Cette petite femme brune aux yeux ardents et douloureux qui lui mangeaient le visage avait été aussi l'interprète de Jean Gremillon (*la Petite Lise,* 1930), et de Jean Renoir : la blanchisseuse Estelle séduite par Jules Berry, dans *le Crime de M. Lange* (1930) et Louison, la fille du peuple, dans *la Marseillaise* (1937).

... ET DE LUCIEN DALSACE

Le comédien Lucien Dalsace, une des grandes vedettes du cinéma muet, est mort, mercredi 3 juillet à l'Hay-les-Roses, à l'âge de L'Hay-les-Roses, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

[Né en 1893 à Chatou (Seine-et-Oise), Lucien Dalsace a commencé sa carrière comme acteur de théâtre. C'est après avoir servi dans l'aviation durant la première guerre mondiale qu'il entre dans le cinéma. Ancien élève de Firmin Gémier, qui faisait lui-même partie d'un groupe d'interprètes formés par André Antoine, Lucien Dalsace a tourné dans quelque soixante-dix films entre 1918 et 1930, notamment dans *l'Aviateur masqué* (1922) et dans la première version de *Belphégor,* en 1928.

Il a également interprété quelques films parlants, mais dans des rôles secondaires, particulièrement dans *le Révolté,* de Léon Mathot (1938), *Chéri-Bibi* (1938) et *Rappel immédiat* (1939), de Léon Mathot. C'est en 1942 qu'il est apparu pour la dernière fois sur les écrans dans *Patrouille blanche.* Abandonnant le cinéma, Lucien Dalsace s'est alors consacré à l'exploitation d'une parfumerie familiale sur le boulevard Saint-Michel, à Paris, à laquelle il a donné son nom.]



AVIGNON

La danse généreuse de Jennifer Muller



SPECTACLES

théâtres

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h : Prospectus ; 23 h. : le Concile des fous.
Atelier - Théâtre du XIXe (366-59-11), 20 h. 30 : les Bonnes.
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Conciergerie (724-14-16), 21 h. : la Rose et le Fer.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h. 30 : Histoires vraies ; 22 h. : les Bonnes — II, 20 h 30 : la Princesse de Babylone.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 22 h. 15 : Tu causes, tu causes.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve, la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky — Théâtre rouge, 18 h 15 : Idée fixe ; 20 h 30 : les Quatre Jumelles ; 22 h. 15 : After Liverpool — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h 30 : Notre-Dame de l'informatique.
Marigny (225-20-74), 21 h. : la Tour de Nesle ; salle Gabriel, 20 h. 45 : les Deux Suisses ; 22 h. 30 : Areuh = MC2.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h 30 : Le Parre sifflera trois fois.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Yerma.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-mémoire.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : la Mère coupable, 1792.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : l'Avare.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 30 : Gotainer, Coluche ; 22 h. : Charlie couture.
Le Clown (535-00-44), 22 h. 30 : Caf' conc'.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Carnival jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30, le Petit Prince ; 21 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : N Pareira ; 21 h 30 : la Matioucette ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Ça boum ; 21 h 45 : Chiens de pique ; 23 h. : M. Andrieu.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M Boubin.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : J.-P. Reginal ; 23 h. 45 : Soirée jazz.
Le Fanal (233-91-17), 19 h 45 : L'une mange, l'autre boit.
La Mirandière (229-11-13), 22 h. 15 : S. Wofsy.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne ouvre-moi.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 1er août

Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : J.-C Montells.
Vieille Grille (707-60-93), 21 h. : Louise Dhur ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande.

Les comédies musicales

Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Le music-hall

Bobino (261-69-14), 21 h. : Pepe Cordoba et sa Fiesta flamenca.
Fontaine (874-74-10), 22 h. 45 : Luc Berthommier (dernière).
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay.

Les concerts

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h. : A. Bedois (Buxtehude, Bach, Messiaen, Dupré...).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : J.-P. Sasson Quintet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J. Lee Wilson, B Saxton, P Browler, H. Picken, A. Lewis ; 22 h. 45 : Los Salseros.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h. : R Ortreger, A. Cullaz, P Combelle, C Guilhot.
Dunois (578-72-00), 21 h. : Convinacion Latino.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Benjamin Crime.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : François Guin Swing Quartet.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Frank Wright Quartet.

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

Salle Auber (R.E.R.), 18 h. 30 : Quintette de cuivres Renaissance de Budapest (Monteverdi, Holborn, Sheidt, Farnaby).
Grand Hôtel, 18 h. 30 : Caecilian Trio (Beethoven, Chostakovitch, Chausson).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Intolérance, de D.W. Griffith ; 19 h., Le patrimoine cinématographique français : l'Auberge rouge, de J. Epstein ; 21 h. : Austerlitz, d'A. Gance.
Beaubourg (278-35-57), 15 h., Le patrimoine cinématographique français : Cœur fidèle, de J. Epstein ; 17 h. : Polikouchka, de Sanine ; 19 h. : la Foule, de K. Vidor.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE : (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) H Sp.
ALIEN (A., v.o.) (**) (70 mm) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CACTUS JACK (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f : Caméo, 9e (246-66-44).
CALIGULA (It., v angl.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo 8e (225-09-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) (v angl.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v f : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
CHARLIE BRAVO (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CHRONIQUES MARTIENNES (A.), v.o : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
5 % DE RISQUE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Murat, 16e (651-99-75).
DON GIOVANNI (Fr.-It.), v. it. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A.) (**), v.o : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE FAISEUR DE SUISSES (Suisse) : Marais, 4e (278-47-86).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HÉRITIÈRES (Hong.), v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ULTIME ATTAQUE, film anglais de Douglas Hickox. — V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
LA FEMME INTEGRALE (**), film français de Claudine Guilmain : Caméo, 9e (246-66-44), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (539-52-43).
CAPTAIN AVENGER, film américain de Martin Davidson. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
PIED-PLAT SUR LE NIL (**), film italien de Steno. — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Murat, 16e (651-99-75), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
LONG WEEK-END, film australien de Colin Eggleston (*). — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
ON EN A RIEN A SECOUER, film américain de William Sachs. — V.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE BAISER DE LA TARENTULE (**), film australien de Chris Munger. — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-22-54), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Secrétan, 19e (206-71-33).

L'IMMORALE (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
KRAMER CONTRE KRAMER (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES LOUPS DE HAUTE-MER (A.), v.o. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LE PRE (It., v.o.) : Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v.it.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
TESS (Fr.-Brit., v.ang.) : Templiers, 3e (272-94-56).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les séances spéciales

L'AMOUR A LA VILLE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h. 10.
LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
HORROR SHOW (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-90-34), 22 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf D.).
L'INNOCENT (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 14 h.
LE LOCATAIRE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 21 h. 45 (sf L.).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h et 24 h.
MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 13 h. 45.
LE PRIVE (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 13 h. 30 et 15 h. 20.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 5.
SEX O'CLOCK U.S.A. (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., D., 18 h. 30.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 21 h. 45.
THEATRE DE SANG (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83), V., S., 0 h. 15.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

SPECTACLES

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

BATMAN (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-02-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) , Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CINDERFELLA (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (F.), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29 46).

LE CRI (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suédois, v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LE DEUXIEME SOUFFLE (F.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), h. sp.

DEUX SUPERFLICS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumond-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler 18e (387-50-70).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

L'EVADÉ D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EXORCISTE (A.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11)

LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (357-51-60) ; Balzac, 8e (561-10-60)

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

JAMES BOND CONTRE DOCTEUR NO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, (359-31-97)

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

IRMA LA DOUCE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) Ambassade, 8e (359-19-08) ; Quintette, 5e (354-35-40). — V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23)

LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) · Capri, 2e (508-11-69)

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.

MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) H. sp.

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) . Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Cambronne, 15e (734-42-96).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

PARISTORY (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Quintette, 5e (354-35-40)

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

PSYCHOSE (A., v.o.) · Luxembourg, 6e (633-97-77).

QUATRE FILLES POUR UN HEROS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)

QUE LA FÊTE COMMENCE (Fr.) . Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)

ROCCO ET SES FRÈRES (It.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).

ROCKERS (A.), v.f . Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41)

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A.) (**), v. o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEPT MERCENAIRES (A.), v.f : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26)

LE SHERIF EST EN PRISON (A.), v o · Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96)

LES 39 MARCHES (A.) v.o. : Action Lafayette, 9e (808-80-50).

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A.), v.o : Lucernaire, 6e (544-57-34)

VIRIDIANA (Esp.), v. o. : Actua Champo, 5e (354-51-60)

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f : U G.C Opéra, 2e (261-50-32)

UNE CADILLAC EN OR MASSIF (A.), v.o : la Clef, 5e (337-90-90).

Les festivals

FRITZ LANG (v.o.). En alternance : le Tigre du Bengale ; le Tombeau hindou : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23). — J'ai le droit de vivre : Action République, 11e (805-51-33).

FILMS ANTILLAIS. Hollywood Boulevard 9e (770-10-41) En alternance : Chap'la, Mamino, Coco la Fleur candidat.

COMÉDIES MUSICALES, v.o : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Pirate.

LM NOIR, (v.o.). Grands Augustins, 6e (633-22-13) : les Carrefours de la ville.

SERGIO LEONE (v.o.) Acacias, 17e (764-97-83) : 18 h. 30 : le Bon, la Brute et le Truand ; 21 h. : Il était une fois la révolution.

CINE POLAR (v.o.). Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) : le Privé de ces dames.

HOMOSEXUALITE (v o). Le Seine, 5e (325-95-99) : A Bigger Splash.

INGMAR BERGMAN (v.o.). Studio des Ursulines 5e (329-39-19) · le Visage.

HUMPHREY BOGART (v.o.). Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : Key Largo.

LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : les Carrefours de la ville.

FRISSON (v.o), U.G.C -Marbeuf, 8e (225-18-45) : Le monstre est vivant ; Trois Haussmann, 9e (770-47-55) : les Révoltés de l'an 2000.

WESTERN ET FILM D'AVENTURES. (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : Fort invincible.

FRANÇOIS TRUFFAUT. 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) : Domicile conjugal.

W.C FIELDS, v o. Action Christine, 6e (325-85-78) : Sans peur et sans reproche.

ALFRED HITCHCOCK (v o.). Olympic, 14e (542-67-42) : les Enchaînés.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v. o.) : Une femme italienne.





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le blues à fleur de peau

« Aujourd'hui j'ai vingt-six ans et j'ai pleuré. » *Images gris-bleu comme l'univers d'Yves Simon. Nuages gris, pull bleu, machine à écrire grise... On pense à l'automne quand on pense à Yves Simon, à un automne doux et triste, à des tons en demi-tons, des tons pâles, à la pluie. Yves Simon a une sorte de « blues », un vague à l'âme, dont l'origine n'est pas définie; on aime ou on n'aime pas cette poésie fine et incertaine, un peu trop soignée, un peu désenchantée mais pas désespérée.*

Yves Simon s'est trouvé un petit coin pour être heureux, il aime les petites écorchures de l'âme, celles avec lesquelles on peut vivre, il aime les graffiti sur les murs, les bruits des biscottes devant un bol de faïence, les manège, le Mariage de Maria Braun, New-York, « Amarcord », les gares, Rimbaud, la presse (« J'achète toujours plusieurs journaux, deux le matin, deux l'après-midi »), *la Seine* (« Le matin quand je passe près de la Seine, je pense chaque fois à l'Océan qui est tout au bout »). *Yves Simon dit ce qu'il a à dire, pas plus, pas moins. Bob Dylan ?* « Dylan tire sur la ficelle », *mais il admire John Lennon qui a eu le courage, deux fois, de s'arrêter. Il faut être capable de s'arrêter quand on a le pouvoir de parler.*

Un beau portrait, jeudi, sur Antenne 2, d'Yves Simon, *ce n'est pas souvent qu'on voit, qu'on écoute, qu'on approche, un musicien autrement que par la musique, à travers des invités qui ne renvoient pas l'ascenseur (Philippe Aubert a même eu des question sévères), des invités qu'il a fait venir parce qu'il avait des questions à leur poser. A* Jacques Fauvet, directeur du Monde, *il a demandé ce qui poussait un homme qui écrit rarement, à justement écrire : qu'est-ce qui le met en colère ? Une émission gris-bleu, collée à la personnalité même du musicien, intimiste, traversée par des visages, par les notes douces d'un piano, par des conversations sans cadeau.*

Ensuite ? Ensuite, il y a eu quarante-cinq minutes avec Ray Charles, quarante-cinq minutes extraordinaires. Ray Charles au Festival de Montreux en 1976, avec Dizzie Gillespie, Kenny Burrel, Georges Duvivier, Mickey Rocker, David Newman, Hank Crawford, Esther Philips. La caméra au bord des mains, des visages. Le visage de Ray Charles bouleversé et bouleversant, le corps dans un perpétuel balancement, comme s'il lui était impossible de garder une position dans la mer des sons, le son à fleu de peau, un « blues » un feeling, une mélancolie pas possible. Ray Charles parle à ses musiciens en même temps qu'ils jouent (Whoo ! It's too Stone, Slow down Fellow), *seules les notes l'empêchent de perdre définitivement l'équilibre. Sourire. Le rire du musicien, quand il sait qu'il atteint le beau.* Just Play you Feel... »

CATHERINE HUMBLOT.

Vendredi 1er août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h Journal.

20 h 30 Dramatique : « la Petite Valse ».
Réal. Roger Dallier, avec A. Adam, P. Dubost, D. Rivière, V. Le Poulain, M. Chevit...
Un jeune clerc de notaire apprend qu'il a gagné à la Loterie nationale, mais il s'agit d'une coquille typographique dans le journal.

21 h 45 Jeux olympiques d'été à Moscou.
Football (en différé).

22 h 30 Série Châteaux de France.
Vaux-le-Vicomte.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h Journal.

20 h 30 Série : Winnetou.
Cheval noir contre cheval de fer.

21 h 35 Magazine : Ah ! vous écrivez.
Emission littéraire de B. Pivot.
Avec Mme A. Cohen (la Dentelle du cygne) ; *MM. P. Soupault* (le Bon Apôtre ; En joue ; Vingt Mille et Un Jour) ; *G. Pustey* (l'Homme d'intérieur).

22 h 35 Journal.

22 h 45 Ciné-club : « la Symphonie pastorale ».
Film français de J. Delannoy (1946), avec M. Morgan, P. Blanchar, L. Noro, J. Desailly, R. Luguet, A. Clément, J. Louvigny, A. Glado. (N. Rediffusion.)
Un pasteur du Jura a recueilli une enfant, aveugle et presque idiote, élevée à l'état sauvage. Il en a fait un être humain, une belle jeune fille, pour laquelle il éprouve un amour qu'il n'ose s'avouer.
Adaptation d'un roman d'André Gide qui servit, après la guerre, le prestige du cinéma français. Ce film littéraire « de qualité » a fort mal vieilli et il en reste surtout l'interprétation de Michèle Morgan.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Le lac aux perches : l'hiver ; Titre en poche : « Bede ».

20 h Les Jeux.

20 h 30 V3 - Le nouveau vendredi : La télévision d'ailleurs, la chasse au docteur Mengele.
Enquête de la télévision britannique, de J. Ware ; réal. : M. Beckham.
Où se cache l'ancien médecin-chef d'Auschwitz ?

21 h 30 Documentaire : La France musicale.
Réal. G. Pieyre de Mandiargues.
La vie musicale à Toulouse. Avec un extrait de *Turandot*, les prestations des chœurs et du quatuor du Capitole, celle des solistes de Toulouse et des ensembles symphoniques de la ville, etc.

22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Du côté de O'Henry : Vingt ans après.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : la production d'énergie atomique.
20 h., Mauricio Kagel.
21 h. 30, Black and blue : Dixieland jubilé.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20. Concert (cycle d'échanges franco-allemands : « Concerto pour flûte et orchestre en ré majeur » (Mozart) ; « Symphonie n° 5 en si bémol majeur » (Schubert) ; « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur » (Schumann) : « le Chant du rossignol » (Stravinski), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Hans Zender.
22 h. 15, *Les Nuits d'été :* œuvres de *L. Pleyel* et G. Onslow ; 23 h. 5, Vieilles cires : Œuvres de Mendelssohn, Liszt, Stokowski, Rimski-Korsakoff, Saint-Saëns et Chopin ; 0 h 5, Grandes œuvres, grands interprètes : œuvres de Schumann (Trio Ravel et Quatuor Juilliard) et Brahms (Quatuor Italiano, L. Rose, violoncelle, E. Istomin, piano, et Isaac Stern, violon).

Samedi 2 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Série : Qu'est-ce qui fait courir papa ?
Le précepteur.

13 h Journal.

13 h 30 Le monde de l'accordéon.

13 h 50 Au plaisir du samedi.
En direct de Brienne, Festival aviation (et à 15 h. 20, 16 h. 20 et 17 h. 40) ; 13 h. 50, La petite maison dans la prairie ; 14 h. 39, Maya l'abeille ; 15 h. 23, La cloche tibétaine ; 16 h. 41, Le magazine de l'aventure.

18 h Jeux olympiques d'été à Moscou.
Finales toutes catégories judo.

19 h Trente millions d'amis.
Spécial animaux abandonnés.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Caméra au poing.
Le docteur volant.

20 h Journal.

20 h 30 Variétés : Numéro un.
Avec K. Cheryl, Carlos, J. Masson, W. Sheller, A. Cordy, Joelle, E. Mitchell, et les ballets de B. Collins.

21 h 30 Série : Starsky et Hutch.
Le poids lourd, réalisation E. Bellamy, avec G. Lockwood, D. Soul, P.-M. Glaser...

22 h 30 C'est arrivé à Hollywood.
Les animaux vedettes.

22 h 50 : Les comiques associés.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h Journal des sourds et des malentendants.

12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Succès praliné.

12 h 45 Samedi et demi.

13 h 35 Document : La France vue du ciel.
Le grand jardin de la France : le Sud-Ouest.

14 h Les jeux du stade.
Avec les Jeux olympiques : boxe (finales) ; football (finale).

20 h Journal.

20 h 35 Dossiers éclatés.
Le querellé ou la nécessité d'être comme tout le monde.
De P. Dumayet ; réal. A. Boudet. Avec S. Bouy, J. François, M. Ozeray...
L'affaire Isaac de Caille, à la fin du dix-septième siècle ; les difficultés que pouvaient rencontrer nos ancêtres pour prouver leur identité.

22 h 25 Variétés : Bravo.
De P. Douglas et J.-M. Brosseau, réal. J.-P. Barizien.
Avec Y. Saint-Martin, J. Lanzman, Dorothée, H. Rolland, Ph. Bouvard, G. Descrières, M. Maillet.

23 h 25 Sports : Jeux olympiques.
Résumé de la journée.

0 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Le lac aux perches : la pollution ; See and tell : les animaux d'Afrique.

20 h Les Jeux.

20 h 30 Le pays d'où je viens : la Martinique.
Une émission de M. Dumay et J.-P. Janssen.
Beaucoup d'impasses, de silences, et que d'omissions au long de ce prétendu documentaire.

21 h 45 Festival d'été : Châteauvallon.
Par H. Polage.
Une retransmission, en direct, du Festival de danse de Châteauvallon. Le Ballet-Théâtre de Joseph Russillo présente une évocation chorégraphique sur le thème des « Histoires extraordinaires » d'Edgar Poe.

21 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, Jean Carteret, ou le pèlerin de la transparence.
19 h. 30, La R.T.B.F. présente « la Lettre brouillée », de R. Georgin (« L'expérience mystique », dix-septième partie).
20 h., Le Maître du haut château, de P.K. Dick.
21 h. 30, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Collection particulière : Du XIIe siècle à la Renaissance. Trouvères et troubadours français : maîtres français de la Renaissance.
15 h. 30, Festival de Bayreuth 1980 (en direct) : « le Crépuscule des dieux », de R. Wagner, par les Chœurs (dir. N. Balatsch) et l'Orchestre du Festival, dir. P. Boulez, avec M. Jung, P Mazura, F. Huebner, H. Becht, G. Jones, J. Altmeyer, G. Killebrew, O. Wenkel, G. Schnaut, K. Clarke, N. Sharp, I. Gramatzki et M. Schiml ; à 18 h. 45 : Acte II ; à 20 h. 55 : Acte III.
23 h., Les nuits d'été : comment l'entendez-vous ? « Mozart », par Eric Rohmer ; 1 h., Le dernier concert : Festival Georges Enesco, œuvres de Schubert, Tchaïkovski et Ravel, avec V Tretiakov, violon, et M. Erohin, piano.

Dimanche 3 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 La source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe.
Célébrée en la paroisse Sainte-Bénigne, à Pontarlier (Doubs) Prédicateur : Père Alain Ponsar

12 h La séquence du spectateur.

12 h 30 La bonne conduite.

13 h Journal.

13 h 20 Variétés : Country Music.

14 h 10 Variétés : Les grands moments du music-hall.
Mouloudji à l'Olympia, avec l'Orchestre de l'Olympia.

15 h 15 L'énergie c'est nous.
Connaître sa consommation.

15 h 30 Tiercé à Deauville.

15 h 40 Le monde merveilleux de W. Disney.
Voleur malgré lui (2e partie).

16 h 30 Jeux olympiques d'été à Moscou.
Résumé.

18 h Court-métrage : C. Chaplin, jour de paye.

18 h 25 Série : Les faucheurs de marguerites.

19 h 25 Les animaux du monde.
Formes et couleurs dans les mers des Tropiques.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « Branle-bas au casino ».
Film américain de R. Thorpe (1961), avec S. McQueen, E. Balsam, J. Huston, P. Prentiss, D. Jagger, J. Weston, J. Mullaney. (Rediffusion.)
Deux officiers de marine et un ingénieur américains utilisent le cerveau électronique du navire, sur lequel ils servent, pour faire sauter la banque d'un casino de Venise.
Un « casse » de comédie qui change agréablement de tous les cambriolages façon série noire. Le film est bien enlevé, bien interprété.

21 h 50 Portrait : Eduardo del Pueyo.
La volonté d'être pianiste.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 45 Journal.

13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Le mal de l'air.

14 h 15 Jeu : Les descendants.

15 h Cirque : Le chapiteau du prince.

15 h 30 Variétés : Aretha Franklin.

16 h 55 Opéra : « la Tosca ».
De Puccini. Livret de Illica et Giacosa, avec le New Philharmonia de Londres, le Chœur Ambrosian Singer. Dir. musicale, B. Bartoletti. Avec R. Kabaivanska, P. Domingo, Sh. Milnes, G. Luccardi, A. Mariotti, M. Ferras, B. Grella.
Tournée au palais Farnèse, à Rome, et au château Saint-Ange, cette réalisation parvient à convaincre.

18 h 55 Stade 2.
Résumé des Jeux olympiques.

20 h Journal.

20 h 35 Jeux sans frontière.
En Yougoslavie.

22 h Documentaire : A deux pas de chez nous.
La Hongrie.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h Feuilleton : La flèche noire.
N° 5 : La partie d'échecs.

20 h 30 Série : Les merveilles de la mer.
N° 3 : Nos amis les dauphins.

21 h Rue des Archives ; Attention ! Ecoles...

21 h 50 Journal.

22 h 10 Court métrage : Le Nævus.
Réalisation : M. Manet.

22 h 40 Cinéma de minuit (cycle S. Fuller) : « le Port de la drogue ».
Film américain de S. Fuller (1952), avec R. Widmark, J. Peters, T. Ritter, M. Vye, R. Kiley, W. B. Bouchey, M. Stone, H. Slate, G. E. Stone, G. Eldredge, S. Randall (v.o. sous-titrée. N.)
A New-York, un pickpocket, qui a dérobé le portefeuille d'une jeune femme dans le métro, se trouve mêlé à une affaire d'espionnage communiste et pris entre un réseau rouge et le F.B.I.
L'histoire violente d'un voleur et d'une fille douteuse qui s'aiment dans un univers de cynisme et de lâcheté. Un style puissant, corrosif. Un grand film de Fuller.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10 h., Messe à l'abbaye bénédictine de Valognes.
11 h., La musique et les mots : Un poème, des musiciens (Heine et Eichendorff).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Musique de chambre : Récital A. Ruiz-Pipo, piano, donné au Grand-Palais pour le Salon d'Automne.
14 h., Sons : Chemins de fer (Ferry-boat, de Kowloon à Hongkong).
14 h 5, Le Songe, d'A Strindberg.
15 h. 45, Musique enregistrée.
17 h. 30, Escales de l'esprit : « les Vacances », de la comtesse de Ségur (quatrième partie).
18 h. 20, *Ma non troppo.*
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Zalmen ou la folie de Dieu, d'E. Wiesel (première partie, redif.).
22 h., Festival d'Avignon : « Attitudes », de P. Bocsmans. Mise en scène : M. Blondel.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Réveil-Matin : « Messe de l'homme armé », de Josquin des Prés ; 7 h. 30, Œuvres de Jacob, Gombert, Lejeune, Jannequin, Goudimel, de Lassus, Gastoldi, Palestrina et Marenzio ; 9 h. 10, « Art vocal italien et maniérisme » : œuvres de S. d'India, Frescobaldi et Donati.
11 h., Festival de Salzbourg (en direct du Mozarteum) Mozart matinée, « Symphonie en mi bémol majeur », « Concerto pour hautbois et orchestre en ut majeur », « Airs de concert » et « Symphonie en ré majeur », par l'Orchestre du Mozarteum, dir. R. Barchai, avec Ch. Eda-Pierre, soprano, et H. Holliger, hautbois ; 13 h. 5, Jazz vivant estival : Ch. Escoude et B. Ferre, guitaristes ; 14 h., Œuvres de Tallis, de Lassus (dir. B. Turner), Varèse (dir P. Boulez) et Brückner (dir. Furtwaengler) ; polyphonies du XVIe siècle.
17 h. 30, Récital de piano Gerald Moore (Récital d'adieu à Londres le 20 février 1967) : Œuvres de Mozart, Schubert, Rossini, Brahms, Schumann, Wolf, Mendelssohn et Haydn, avec E. Schwarzkopf, V. de Los Angeles et D. Fischer-Dieskau ; 19 h. 5, « Quatuor à cordes n° 15 en la mineur » de Beethoven.
20 h. 30, Festival de Saint-Denis : « Symphonie n° 8 en mi bémol », de Mahler (concert du 11 juin 1979 en la basilique de Saint-Denis), par l'Orchestre national de France, le Nouvel Orchestre philharmonique, les chœurs et la maîtrise de Radio-France, dir. S. Ozawa, le chœur Philharmonia de Londres, dir. N. Balatsch, et le Chœur d'Enfants de Paris, dir. R. de Magnée, avec B. Hendricks, T. Zylis-Gara, B. Vogel, sopranos, N. Denize et O. Wekel, altos, P. Lindroos, ténor, S. Nimsgern, baryton, et P. Meven, basse.
23 h., Les Nuits d'Eté : Saturnales, œuvres de Rameau (dir. Mac Gegan), Berlioz (dir. Ch. Munch), Respighi (dir. S. Ozawa), Murail, Valambrini, Roque Alsina (dir. W. Seiss).

CARNET

Naissances

— Jean-Pierre et Béatrice REDER, Pierre-Yves et Philippe, sont heureux de faire part de la naissance de

Guillaume,

le 19 juillet 1980.

— M. et Mme Gaël AUSTIN ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Raphaël,

le 28 juillet 1980.
1.1.26 Azabudai - Minato-Ku,
Tokyo (Japon).

Mariages

Jean-Gérard LIEBERHERR
et
Helga CHIROL-GONNER
ont la joie de faire part de leur mariage.
Paris, le 31 juillet 1980.
17, rue des Acacias,
75017 Paris.

Décès

JACQUES LOUIS-ANTÉRIOU

— Mlle Dominique Teinturier,
Mme Henri Teinturier,
ses nièce et belle-sœur,
Les familles Cru, Grand, Thomas, Comperot, Brissonneau,
Ses amis André Ancelin, Pierre Mégemont, Denise Meyer,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques LOUIS-ANTERIOU,

survenu à Paris, le 27 juillet 1980.

Une cérémonie religieuse sera célébrée au temple de La Voulte-sur-Rhône (Ardèche), le lundi 4 août, à 16 h. 30.

9, rue Thiers,
07800 La Voulte-sur-Rhône.
164, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

[Né en 1920 à Privas, Jacques Louis-Antériou, fils de Louis Antériou, député de l'Ardèche, ancien ministre des anciens combattants, eut une carrière à la fois politique et artistique.

Chef de cabinet du directeur général de la Sûreté nationale en 1944, chef de cabinet du haut commissaire de France en Indochine en 1947, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil en 1948, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à l'éducation nationale en 1949 puis chargé de mission à la présidence du Conseil en 1951, il fut de 1951 à 1955 directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts : André Cornu. Il fut à ce titre l'instigateur de la restauration des châteaux de Versailles et de Vincennes.

Après 1958, il devint secrétaire général de la société Facel, président-directeur général des Editions Jean Dulcis et de la société Aquavilla, administrateur de la société Decauville.

Membre du bureau du parti radical en 1946, président de la fédération radicale de l'Ardèche en 1947, il avait été président du Club des montagnards de 1958 à 1965.

Président de l'Association des régisseurs de théâtre, président du prix du Brigadier et du prix Courteline du cinéma, son œuvre compte entre autres : un livre, « Edouard Herriot au service de la République », une pièce de théâtre : « le Mariage de Mademoiselle Molière », ainsi que des séries d'émissions télévisées : « l'Arche de Noé », « le Commandant X ».]

LOUIS SIMON

— Les amis de Han Ryner,
Et sa famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Louis SIMON,

âgé de quatre-vingts ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, lundi 4 août, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Mathématicien, poète et critique, Louis Simon né le 9 juillet 1900, professeur au lycée Carnot, s'était consacré à la pensée du philosophe Han Ryner, dont il était le gendre et sur lequel il a publié deux ouvrages : « A la découverte de Han Ryner » (Pavillon) et « Un individualiste dans le social » (Syndicalistes 1973). Il était secrétaire général de la Société des Amis de Han Ryner dont il animait le bulletin trimestriel.

On lui doit plusieurs recueils de poèmes dont « Multiples », « le Traité des plurades » et, plus récemment, « Au vol des lumières ». (Saint-Germain-des-Prés 1971).]

— La Société Véraline,
Son P.-D. G. M. Maurice Szulman,
Et ses collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Séverin ALTMANN,

président d'honneur et fondateur de la Société Véraline.

L'inhumation aura lieu le vendredi 1er août, à 14 h. 15, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

— Mme Séverin Altmann,
M. et Mme Swelbaum,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Séverin ALTMANN,

L'inhumation aura lieu le vendredi 1er août, 14 h. 15, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

— Les membres de la Chambre syndicale des Côtes de Provence et le personnel,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur président,

Fernand BRUN,

chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite agricole,
président d'honneur de la Fédération viticole de France,
vice-président de la Fédération nationale des V.D.Q.S.,
membre de l'Institut national des appellations d'origine,
membre du comité des professionnels viticoles de la C.E.E.,

survenu à Gonfaron, le 28 juillet.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Gonfaron, le 29 juillet, à 17 heures.

— Mme Pierre Courcelle,
son épouse,
Jérôme et Marie-France Courcelle,
Jean-Pierre et Claire Courcelle,
Sœur Marie Courcelle,
Etienne et Claudine Courcelle,
Vincent et Sylvaine Courcelle,
Anne et Jean-Claude Annezer,
Benoît et Annie Courcelle,
Pascal Courcelle,
ses enfants,
Antoine, Olivier, Laurent, Ivan, Juliette, Camille, Arnaud, Guillaume, Mathieu, Clémentine, Thibault et Julien,
ses petits-enfants,
Les familles Courcelle et Ladmirant,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre COURCELLE,

membre de l'Institut,
professeur au Collège de France,
survenu le 25 juillet 1980.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Un service religieux sera célébré ultérieurement à son intention.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, place du Chancelier-Adenauer,
75116 Paris.

[Né le 16 mars 1912 à Orléans, Pierre Courcelle était ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole des chartes. Agrégé de lettres et docteur ès lettres, il a été membre de l'Ecole française de Rome (1934-1936), professeur à la faculté des lettres de Bordeaux (1941-1944) puis de Paris (1944-1952). Entré en 1952 au Collège de France, il devient directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études et il est élu en 1965 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Parmi ses nombreux ouvrages consacrés à la littérature de l'Antiquité, on note plusieurs études sur l'œuvre de Saint-Augustin et, tout récemment, trois volumes intitulés « Connais-toi toi-même », de Socrate à saint Bernard.]

— M. et Mme Gérard Pirot,
M. et Mme Gérard Duroyon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène DUROYON,

survenu le 22 juillet 1980.

Les obsèques ont eu lieu le 24 juillet à Pont-de-Briques (62).

17, avenue Arnold-Netter,
75012 Paris.
4, rue Bellanger,
92200 Neuilly.

— Saint-Chamond, Vonnas.
M. Jean Gayon,
M. et Mme Georges Gayon et leurs enfants,
Le docteur et Mme Michel Mugniery et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean GAYON,

née Marie, Jeanne Servet,
survenu à Bourg-en-Bresse, le 24 juillet 1980.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 26 juillet.

— Mme Gilbert Melchy,
Ses enfants Bénédicte, Agnès et Christophe,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur époux et père

M. Gilbert MELCHY,

lieutenant de réserve d'aviation.

La *cérémonie religieuse aura lieu* le samedi 2 août 1980, en l'église paroissiale de Saint-Martin-de-Liguge (Vienne), à 15 heures.

— *Les familles Murat et Houssais* ont la douleur de faire part du décès de

Auguste MURAT,

doyen honoraire
de la faculté de droit de Lyon,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 29 juillet 1980 dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu à Argentat (Corrèze), le *31 juillet 1980.*

[Né le 14 octobre 1904 à Montaigut (Puy-de-Dôme), Auguste Murat, agrégé de droit, avait été instituteur dans son village natal avant d'entrer à l'Ecole normale supérieure d'enseignement technique puis à la faculté de droit de Lyon, où il était devenu chargé de conférences en 1936 et professeur en 1942. De 1956 à 1967, il avait dirigé l'Institut des études économiques de l'université de Lyon et avait *été élu doyen de la faculté de Lyon* en 1969.]

— Ouveillan, Argenteuil.
Mme Pierre Nau,
Mlle Isabelle Nau,
M. André Nau,
Mme Paul Nau,
M. et Mme Patrick Guis et leur fille Claire,
Mlle Elisabeth Nau,
M. et Mme Léon Poussine,
M. Paul Poussine,
Les familles Barthe, Degada, Fabre, Greleu, Hernandez, Pepy,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre NAU,

de l'Ecole physique et chimie,
pharmacien biologiste,
ingénieur
docteur en sciences physiques,
expert analyste
auprès du ministère,
leur époux, père, oncle et allié,
survenu le 29 juillet 1980, à Narbonne-Plage, dans sa quarante-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille à Saint-Michel-Leparon (Dordogne), ce jeudi 31 juillet 1980.

8, avenue Gabriel-Péri,
95100 Argenteuil.
12, avenue de Saint-Chinian,
Ouveillan.

— M. et Mme Robert Rosengarten,
Et toute la famille,
annoncent le décès de

Nathalie ROSENGARTEN.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

36, rue René-Boulanger,
75010 Paris.

Anniversaires

— En ce premier anniversaire de sa disparition, le 1er août 1979, ses nombreux amis et camarades ne manqueront pas de réserver une pensée à

Marcel WANTZ,

ancien chef correcteur du journal « le Monde »,
dont ils n'auront pas oublié ce souci permanent de rigueur qu'avec passion et jusqu'à ses derniers instants il mit au service, entre autres activités, du mouvement syndical ouvrier et de son métier.

C'est au cimetière de Corbeil (rue La Fayette) qu'il repose désormais. Sa famille et ses proches expriment une fois encore leur gratitude à ceux qui l'accompagnèrent *voici un an et à ceux qui,* n'ayant pu être présents ce jour-là, s'y rendirent par la suite ou le feront, en témoignage de leur estime.

Mon SCHWEPPES
« Indian Tonic »
et moi en part souvent en voyage ensemble.

PRESSE

Carmen Tessier a mis fin à ses jours

Souffrant d'une dépression nerveuse, la journaliste Carmen Tessier s'est donnée la mort, jeudi 31 juillet, en se jetant du neuvième étage d'une résidence pour personnes âgées, à Neuilly, où elle vivait depuis quelques années en compagnie de son mari, l'ancien préfet de police André Dubois. Elle était née le 24 juin 1911, à Allaines (Eure-et-Loir).

« La commère »

Celle qui fut, dans les années 50-60, « la commère » de France-Soir, *rayonnait de bonne humeur un peu rosse. C'était l'époque où la vie nocturne des vedettes éveillait la curiosité. Elle en relatait les potins et les bons mots. Avec son mari, le préfet de police, qui avait proscrit l'usage des avertisseurs, et qui était devenu administrateur de* Paris-Match, *elle formait un couple bien parisien.*

Philippe Bouvard a remplacé Carmen Tessier à la rubrique des échos de France-Soir *en 1973.*

Secrétaire de Maurice Bourdet au Poste parisien, en 1937, avant d'entrer à Paris-Soir, *puis après la libération à* France-Soir, *elle avait publié plusieurs recueils de ses échos, dont* la Bibliothèque rosse, Histoires de Marie-Chantal *et* La Commère en dit plus. *Elle était chevalier de la Légion d'honneur.*

Dans le numéro du 1er août de France-Soir, *Jean-Claude Lamy rappelle qu'on avait refusé de donner sa carte de presse à Carmen Tessier, parce qu'elle avait travaillé à* Paris-Soir *pendant une partie de l'occupation allemande.* « Grâce à l'intervention de Pierre Lazareff, *avait-elle confié à Jean-Claude Lamy,* j'ai pu comparaître une nouvelle fois devant le comité qui décidait de l'attribution de la carte. Le magistrat qui présidait m'a déclaré avec hauteur : « Alors, » madame, qu'avez-vous fait » pendant la guerre ? — Monsieur » le président, vous le savez aussi » bien que moi : j'ai rendu » compte des procès que vous » avez jugés ! » Ça a été fini. En foi de quoi, j'ai eu la carte de presse n° 750. »

● *M. Stéphane Denis,* trente et un ans, directeur du département « opinion » de l'agence de publicité Roux-Séguéla-Cayzac et Gondard, et ancien collaborateur de MM. Norbert Segard, René Monory et Jean-Pierre Prouteau, a été nommé rédacteur en chef au *Quotidien de Paris.* Il est chargé d'animer un nouveau service *« industrie - économie - affaires »,* développement de l'actuel service économique, et de coordonner la politique commerciale de ce quotidien.

● *Administration 79 :* tel est le titre de la nouvelle publication de l'Institut international d'administration publique que dirige M. Henri Roson et qu'anime M. Georges Dupuis, professeur à Paris-I. Cette revue constitue un panorama des principaux événements de la vie administrative française au cours d'une année. M. Bernard Chenot, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, souligne *dans la préface* la contradiction qui existe entre le langage des gouvernants qui parlent de « décentralisation » et la réalité des décisions et des faits qui ne concrétisent qu'une certaine « déconcentration » qui n'est en définitive qu'une forme assouplie du centralisme. Il remarque aussi qu'au niveau de l'Etat la multiplication des conseils interministériels et des comités dilue la responsabilité et aboutit en fait à accroître le pouvoir de décision du président de la République.

★ I.I.A.P., 2, avenue de l'Observatoire, 75006 Paris.

RELIGION

LE SÉJOUR DE JEAN-PAUL II A COUTÉ 4 250 000 FRANCS A L'ÉGLISE DE FRANCE

Selon un document que vient de publier l'épiscopat, le séjour en France de Jean-Paul II a coûté 4 250 000 F à l'Eglise de France. Les dépenses les plus importantes concernent : la messe du Bourget, *2 095 526 F ; Lisieux, 573 145 F ;* les frais généraux, 462 889 F ; Saint-Denis, 364 199 F. Pour Le Bourget, la ventilation de ces frais est de 4 F par personne.

L'Eglise de France a reçu au total 9 000 000 F (souscriptions, quêtes, etc.). Le surplus servira aux dépenses destinées à couvrir les frais présents ou à venir du congrès eucharistique de Lourdes, en 1981.

La sousription reste ouverte à l'adresse suivante : Congrès eucharistique international, 65100 Lourdes - C.C.P. 35 37 29 F Lourdes.

[*Rappelons que, d'autre part, le* Conseil de Paris avait dégagé un crédit de 2 millions 875 000 francs, qu'il convient d'ajouter aux sommes dépensées par l'Eglise.]

Le Monde

équipement

— A PROPOS DE... —

UNE INITIATIVE DES P.T.T.

Annuaires gadgets

L'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT) lance auprès des usagers une enquête sur les annuaires téléphoniques dans la perspective, notamment, d'une généralisation de « annuaire électronique ». Le sujet est important.

Dès l'année prochaine les 250 000 abonnés au téléphone de l'Ille-et-Vilaine seront équipés d'une sorte de petit appareil de télévision dressé sur un clavier : l'annuaire électronique. Pour obtenir le renseignement qu'ils recherchaient auparavant dans les lourds volumes que leur remettaient les P.T.T., il leur suffira de transmettre, par l'intermédiaire du clavier, leurs demandes à la banque d'information à laquelle sera relié l'appareil et d'attendre que la réponse apparaisse sur l'écran.

Les avantages de l'annuaire électronique ont été souvent vantés par l'administration : moins de manipulations pour l'usager auquel on peut donner des informations régulièrement tenues à jour ; suppression pour le P.T.T. des charges qu'imposaient la fabrication et la distribution (et, plus récemment, la récupération) de volumes pesants qui « consomment » chaque année 400 000 tonnes de papier acheté avec des devises étrangères et sont parfois dépassés au moment où ils sont publiés. La technique employée pour la fabrication des annuaires électroniques est connue et très fiable ; elle pourrait être exportée et, dans le cas précis, la proximité du centre de télécommunications, parfaitement bien équipé de Rennes, permettra de suivre de très près l'expérience menée dans le département qu'il dessert.

Ce que l'administration ne dit pas, mais que vont commencer à constater les usagers, c'est que ce nouveau gadget n'était peut-être pas indispensable et ne sera pas gratuit.

Les annuaires en papier nous coûtent cher — 400 millions par an — et les usagers n'en sont pas satisfaits, estiment les P.T.T. L'A.F.U.T.T. montre comment à son avis s'explique cette situation. Dans la plupart des autres pays du monde, les annuaires rapportent de l'argent à ceux qui les fabriquent et comportent, souvent, plus de renseignements que les nôtres. En Espagne, par exemple, leur exploitation est « une des activités les plus rentables » *de la Compania Telefonica Nacional, grâce, notamment, aux nombreuses insertions publicitaires qu'ils comportent. En France, écrit l'A.F.U.T.T. dans son dernier bulletin d'information,* « l'établissement et la distribution des annuaires se heurtent au carcan (et aux frais généraux) de quatre monopoles : celui de la direction générale des télécommunications pour l'établissement des listes, celui de l'office d'annonces pour la vente des insertions publicitaires, celui de l'imprimerie nationale pour leur impression et celui des postes pour leur distribution ». *Sait-on que les camions postaux doivent transporter à grands frais des milliers de tonnes d'annuaires d'un bout à l'autre du pays entre les centres d'impression, pour la plupart situés dans la région parisienne — centralisation oblige, — et les lieux de distribution. La preuve est donc loin d'être faite que les annuaires en papier ne puissent être rentables même s'ils sont fournis gratuitement.*

Les P.T.T. agissent pourtant comme si elles en avaient acquis la certitude. L'annuaire par rues de Paris a été brutalement supprimé en 1979, le prix des annuaires départementaux a été augmenté de 400 % au début de l'année. Surtout, personne ne se fait guère d'illusion sur les leçons que l'on pourra tirer de l'expérience d'Ille-et-Vilaine. Réalisée avec une telle ampleur et dans une technique aussi éprouvée, il y a tout à parier qu'elle sera concluante et rapidement étendue à l'ensemble de la France.

Pas gratuit

Les usagers ne s'apercevront que plus tard de ce que leur coûtera ce nouveau progrès. L'annuaire en papier est un document que l'on consulte couramment et pratiquement. C'est dans beaucoup de cas un très utile instrument de travail, constamment et rapidement utilisable. C'est surtout un service gratuit.

La console de l'annuaire électronique sera, peut-être, mise gracieusement à la disposition de l'abonné. Mais celui-ci chaque fois qu'il l'utilisera devra acquitter une taxe téléphonique. Dépense modeste, dira-t-on, qui dépend, en fait, de la fréquence d'utilisation de ce nouveau gadget justement créé pour faciliter la consultation des banques d'information des P.T.T.

L'objectif non avoué de la direction générale des télécommunications, qui, c'est vrai, reste tout à fait dans son rôle en essayant d'ouvrir de nouveaux marchés aux industries de l'électronique, est en réalité de créer avec le nouvel annuaire un trafic téléphonique supplémentaire.

Pauvre usager, il n'en demandait pas tant. Il souhaitait tout simplement pouvoir continuer à disposer des documents traditionnels livrés, comme il y a quelques années, régulièrement et gratuitement à son domicile. Voilà que, comme dans bien d'autres domaines, on va sans qu'il l'ait jamais demandé l'équiper d'un nouveau gadget, créer chez lui un nouveau besoin dont on lui fera ultérieurement payer la facture.

La situation de monopole dont jouissent les P.T.T. facilite dans ce cas l'opération qui aura quelques retombées annexes du genre de celle-ci. L'impression des annuaires représente 45 % du chiffre d'affaires de l'imprimerie nationale. Douloureux problème de conversion en perspective. Mais tels sont les détours de notre société de consommation, qui est en réalité une société de production, c'est-à-dire dirigée par des « producteurs » créant la demande pour avoir l'occasion de la satisfaire...

J.-F. SIMON.

★ AFUTT, B.P. n° 1, Marnes-la-Coquette, tél. 741-09-11.

URBANISME

Démolition de l'université de Vincennes

Le permis de démolir les bâtiments de l'université de Vincennes (Paris-VIII) a été délivré le 29 juillet dernier par la mairie de Paris (*le Monde* du 20 juillet). Le rectorat précise que les opérations de démolition devraient commencer *« à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre »*.

M. François Collet, adjoint au maire de Paris, a indiqué que les 25 600 mètres carrés de bâtiments provisoires pourront être « réutilisés ». Les 4 000 mètres carrés de bâtiment en dur seront détruits. Le coût de l'opération de démolition est estimé à 2 millions de francs. Mais la mairie n'apporte aucune précision sur le démontage des installations préfabriquées et le terrassement du terrain qui sera libéré.

La fédération de Paris du P.C.F. *« élève en effet la plus énergique protestation contre cette décision de démolition »*.

● *Les communistes et l'avenir de Paris.* — Les élus du groupe communiste au Conseil de Paris estime que les intentions *« affichées par le président de la République »* au cours de la réunion de travail du 17 juillet sur l'avenir de l'Ile-de-France comportent pour Paris *« une double menace »* : *« Justifier le déclin de la vie économique et la détérioration sociologique de Paris et vouer la capitale à une seule fonction centralisatrice. »*

TOURISME

DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE RÉSISTER A LA RUÉE DES VACANCIERS

La municipalité d'Esparron-de-Verdon démissionne

Dix des onze conseilleurs municipaux du village d'Esparron-de-Verdon dans les Alpes-de-Haute-Provence, dont le maire, M. Jean Conjolin (divers gauche) ont démissionné pour protester, notamment, contre le déséquilibre existant, selon eux, entre la population sédentaire et les touristes.

Cette démission fait suite, expliquent les démissionnaires dans une lettre adressée au préfet du département, aux violents incidents qui s'étaient produits à Esparron-de-Verdon dans la nuit du 20 au 21 juillet et entre les campeurs et des jeunes gens de la région. Vingt-quatre de ces derniers, âgés de dix-sept à vingt-quatre ans, avaient lancé un véritable « raid » contre des touristes, en majorité des étrangers, installés sur l'un des terrains de camping municipaux, endommageant tentes et véhicules (*le Monde* daté 27-28 juillet).

Parlant des « lenteurs administratives » qui freinent les travaux des élus locaux, les démissionnaires ajoutent : *« En ce qui concerne le camping sauvage, il semble que l'on reproche à la commune de ne pas avoir organisé l'accueil. »* Précisant qu'Esparron — cent quatre habitants — compte au total mille six cents places de camping, le maire souligne qu'en prenant en compte les campeurs sauvages et les touristes à la journée, la population du village atteint certains jours trois mille personnes. Il affirme qu'il n'est pas *« contre le tourisme, à condition que la population locale en ait l'entière maîtrise, et qu'il ne mène pas à la destruction de la personnalité »* du village, le conseil municipal démissionnaire ajoute : *« L'activité agricole doit rester la base principale de la vie communale et elle est le meilleur moyen de préserver ce qui reste encore de notre patrimoine culturel et moral. »*

Notre correspondant à Digne ajoute ce commentaire : en son temps, on avait baptisé le lac de Sainte-Croix-du-Verdon l'« eau de Javelly », du nom du conseiller général, actuellement sénateur des Alpes-de-Haute-Provence, M. Maxime Javelly (P.S.), qui avait beaucoup œuvré pour sa réalisation. Depuis, le lac a perdu sa pureté d'antan. La preuve en est les nombreuses maladies intestinales qui se sont déclarées l'année dernière, sur ses rives, dans les camps sauvages.

Plusieurs municipalités se sont inquiétées de cette question et ont demandé, comme celle de Moustier-Sainte-Marie par exemple, que des structures d'accueil correspondant aux besoins, soient organisées.

INCIDENTS A CAP-D'AIL

Le peuple opprimé des nudistes...

De notre correspondant

Nice. — L'opération anti-nudistes menée le 30 juillet par plusieurs brigades de gendarmerie à Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes) et au cours de laquelle quinze personnes ont été interpellées, a suscité, après la stupeur, la colère des naturistes de la Côte d'Azur. Elle semble, en revanche, avoir donné satisfaction aux « textiles » (c'est-à-dire les personnes qui portent des maillots) et à certains propriétaires de villas qui ont vue sur la plage des Pissarelles et dont les réclamations sont à l'origine de la démarche.

Depuis plusieurs années pourtant le naturisme était toléré sur cette bande latérale de quelque 35 mètres de long, la seule dans le département à accueillir quasi officiellement les naturistes (1).

Selon un porte-parole des naturistes, cette déclaration de guerre des autorités préfectorales est *« loin de nous décourager. Elle nous fait prendre conscience de notre existence en tant que minorité opprimée »*. Pour un autre, s'il est exact que les naturistes prennent de plus en plus d'espace c'est qu'ils sont de plus en plus nombreux, notamment parmi les jeunes qui ne supportent plus « l'hypocrisie du maillot ».

De fait, confirme un naturiste d'Eze-sur-Mer, *« nous sommes plusieurs centaines à nous entasser parfois le dimanche sur cette plage ; c'est devenu invivable ; on nous parque comme des bestiaux, nous sommes des citoyens à part entière qui réclament le droit à la nudité ! »*

Quant aux rumeurs selon lesquelles des incidents auraient eu lieu entre nudistes et « textiles » et des films pornographiques auraient même été tournés sur les lieux, elles sont catégoriquement démenties par les naturistes qui soutiennent que l'ambiance de la plage des Pissarelles est essentiellement familiale.

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, le naturisme ne peut se concevoir, par définition, que dans la nature. Une réglementation très stricte a été mise en place à ce sujet en 1976, qui reprend l'ensemble des dispositions antérieures. Il s'agit donc de faire respecter la loi. *« Je ne suis pas contre le naturisme,* a déclaré M. Pierre Lambertin, *mais il doit se pratiquer ailleurs, dans la nature. »*

MICHEL VIVÈS.

(1) Dans le Var, département voisin, plusieurs kilomètres de plage sont par contre ouverts aux nudistes.

Trop de campeurs pas assez de terrains

Des dizaines de milliers de campeurs sauvages dans les gorges du Verdon et en Bretagne, des vacanciers qui portent plainte pour publicité mensongère à Argelès-sur-Mer dans les Pyrénées-Orientales, des propriétaires de terrains à Saint-Gildas-de-Rhuys, dans le Morbihan, qui protestent après s'être vu interdire l'installation de leur caravane... Les escarmouches et les conflits qui éclatent un peu partout en France soulignent cette année, plus que les autres, les difficultés aiguës que rencontrent les responsables de terrains de camping, « hôteliers de plein air ».

Quelques chiffres aident à comprendre cette situation. La capacité d'accueil des terrains a augmenté (1,4 million de places en 1975, 1,8 million aujourd'hui) mais moins vite que la demande : 8 millions de campeurs sont attendus en 1980, parmi lesquels 1,5 million d'étrangers ; ils n'étaient que 7,5 millions l'an dernier.

Autre explication : les terrains ne sont pas toujours placés là où les usagers souhaiteraient les trouver, c'est-à-dire essentiellement sur le littoral. Des campings sont déserts dans certaines régions alors qu'à quelques kilomètres de là les campeurs s'entassent sans autorisation ni équipement à proximité des plages.

Plus profondément, la clientèle touristique s'est beaucoup modifiée au cours des dernières années. Les caravanes sont devenues plus confortables, mieux aménagées, plus pratiques. Le prix des résidences secondaires a, lui, augmenté de façon spectaculaire et les vacances à l'hôtel ou dans les locations pèsent de plus en plus lourd dans les budgets familiaux. Toutes ces raisons expliquent le succès de l'hôtellerie de plein air, mode de vacances choisi, à en croire les statistiques, par un Français sur quatre. Fait nouveau : certains, pour éviter d'avoir à tirer chaque été leur caravane, ont préféré l'installer à demeure sur les lieux de leurs vacances.

Parallèlement, il est devenu de plus en plus difficile d'installer de nouveaux terrains de camping et de caravaning ou d'étendre ceux qui existent. *« De multiples barrières : les plans d'occupation des sols, les circulaires du ministère de l'environnement, les obligations de respecter certaines normes à proximité des monuments historiques, ne nous permettent pratiquement plus de créer de nouveaux terrains ; et nous rencontrons les pires difficultés à étendre les équipements existants,* explique M. Jean Gassier, président de la Fédération de l'hôtellerie de plein air. *Nous aboutissons donc à cette situation malsaine : les usagers sous-louent leur propre emplacement à leurs voisins afin d'alléger leurs propres frais. »*

Tout le monde semble d'accord : la Fédération française de camping caravaning, l'association Tourisme et Travail, qui engage une vaste campagne sur ce thème, et les professionnels. *« Il faut doubler le nombre de places de camping. »* Le secrétariat d'Etat au tourisme se dit conscient de la *« pénurie »*, et le ministère de l'environnement tente par un texte qui sera présenté au début du mois d'août de réglementer le stationnement des caravanes qui se fixent au même endroit pour une année. La Fédération de l'hôtellerie de plein air demande, pour elle, un assouplissement des procédures : *« Nous n'attendons pas de mesures spectaculaires et onéreuses,* explique son porte-parole, *mais des décisions qui redonneraient courage aux propriétaires de terrains en permettant par exemple certaines extensions. »*

Le camping, contrairement à certains grands équipements de vacances et de loisirs, n'implique pas de constructions lourdes, difficiles à supprimer ou à déplacer. Sous le feu croisé des réglementations édictées devant la multiplication des *« zones à protéger »*, il est impossible aujourd'hui de répondre à une demande croissante qui risque de devenir pressante, voire coléreuse. Il est vrai que, face à ces campeurs et à ces caravaniers de plus en plus nombreux et parfois maladroits, les « indigène » manifesten. une circonspection grandissante.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

P.T.T.

A Yaoundé

UNE CINQUANTAINE DE PAYS AFRICAINS DÉCIDENT DE PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Yaoundé (*A.F.P.*). — La conférence sur les politiques de la communication en Afrique, réunie à Yaoundé, a adopté le 30 juillet un certain nombre de recommandations en vue de *« préparer l'avènement du nouvel ordre de l'information sur le continent »*.

Les délégués de près de cinquante pays représentés à « Africom 80 », organisée par l'UNESCO, ont décidé de mettre en place dans les plus brefs délais l'agence Panafricaine d'information (PANA) et ont recommandé la création d'un fonds africain pour la promotion de la culture et le développement de la communication et de l'information.

En même temps, les délégués demandent à chaque Etat d'accorder une priorité aux infrastructures de télécommunication entre les Etats pour faciliter la circulation de la communication. Dans cette perspective, ils demandent à l'UNESCO et à l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.) de créer ou de renforcer l'implantation d'industries de télécommunication sur le continent africain.

TRANSPORTS

Deux navires bloqués depuis un mois au Havre et à Marseille

Marins sans solde

De notre envoyé spécial

Le Havre. — Préoccupante jusqu'à ces derniers jours, la situation est devenue franchement inquiétante et même grave, pour les équipages du *Marsouin* et du *Belouga*, deux navires bloqués, depuis un mois, à quai, le premier au Havre, le second à Marseille. Les vivres et le diesel viennent à manquer ; les marins et officiers n'ont toujours pas reçu leurs soldes tandis que, dans les milieux parisiens, les dirigeants de la Compagnie de navigation fruitière, le syndic (car la société a été mise en règlement judiciaire), les avocats et les fonctionnaires de la marine marchande *« jouent un théâtre d'ombres »*, selon l'expression d'un syndicaliste havrais.

« Depuis ce jeudi matin 31 juillet, nous n'avons plus une goutte de diesel-oil. Plus d'électricité. Impossible de se raser et de faire fonctionner les toilettes. On est dans le noir : le plus grave c'est que la sécurité n'est plus assurée. Plus de jus, donc plus possible de faire fonctionner les treuils, d'actionner les pompes. Un début d'incendie ? Ce serait dramatique », tonne de son rude accent breton le commandant Francis Beaulieu, originaire de Ploubalay, dans les Côtes-du-Nord. Dans sa cabine, décorée d'un planisphère et d'un tableau représentant une corrida signé Picasso, le téléphone blanc reste muet. *« Plus rien ne marche sauf la pendule car elle est sur accumulateur. Ce matin encore, les gendarmes maritimes sont venus constater par procès-verbal que le navire était paralysé. Nous avons de la viande pour une semaine encore, mais comme les frigos sont arrêtés, demain, elle sera bonne à jeter par-dessus le bastingage. Regardez ce papier vert officiel, il contient des injonctions données par l'administration des affaires maritimes à la compagnie, mais ces ordres restent lettre morte. Tout le monde se fout de notre sort comme de celui de nos collègues du* Belouga *à Marseille — cent vingt personnes en tout, — sauf les responsables des syndicats. »*

Il en a lourd sur le cœur, le « tonton » Beaulieu, mais il tient le coup avec le chef mécanicien André Le Guillard et dix-sept autres hommes d'équipage restés à bord. Le second capitaine, lui, a dû débarquer pour cause de début de dépression nerveuse. Les paies de mai, de juin, de juillet ne sont toujours pas arrivées et celle d'avril n'a été versée qu'à 80 %. Vingt-sept ans de bons et loyaux services à *la Fruitière*, voilà les titres du commandant Beaulieu. *« Finir comme ça ! C'est à vous dégoûter. Un bateau construit en 1969 avec 10 000 mètres cubes de cales réfrigérées, qui marche comme une horloge et qui pourrait durer encore dix ans, bien entretenu ! »* Les Chargeurs réunis, qui l'ont affrété pendant onze ans pour le transport de bananes, de fruits et d'agrumes d'Afrique ou du Maroc vers l'Europe, se sont toujours félicités de ses performances et des bonnes conditions de conservation et d'acheminement des marchandises.

Ce que réclament les marins, puisque la Compagnie fruitière a mis la clé sous la porte (1), c'est le versement des salaires et des indemnités de licenciement. Et puis tirer un trait. Car ils n'iront sûrement pas se réembaucher dans la compagnie nouvelle d'armement qui, dit-on, serait en cours de constitution et qui pourrait lancer un service entre l'Australie et l'Arabie Saoudite en affrétant des vieux navires achetés d'occasion. Le *Belouga* et le *Marsouin*, eux, seraient vendus à l'armement suédois Salen, spécialisé dans les transports frigorifiques, qui les ferait naviguer vraisemblablement sous pavillon panaméen ou libérien.

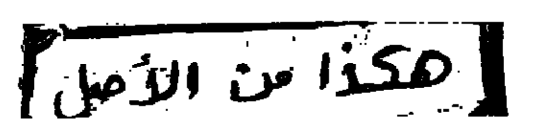
Le long du quai des Antilles, dressant sa poupe trapue et orangée sur les eaux huileuses du bassin où l'on relègue les navires endommagés ou gênants, *« le* Marsouin *n'est qu'un cadavre de bateau »*, dit avec amertume un responsable syndical, *« mais ses armateurs jouissent d'une impunité totale »*. Propos qui rejoignent d'ailleurs ceux qu'on entend à Paris à la direction générale de la marine marchande : *« Nous adressons mise en demeure sur mise en demeure à l'armement, mais il n'exécute pas nos injonctions et change ses projets tous les jours. Les infractions seront pourtant transmises au parquet, mais l'arsenal législatif et réglementaire sur lequel peut s'appuyer l'administration est très mince. »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Un responsable de la Compagnie fruitière, que nous avons interrogé le 1er août, nous a affirmé que les équipages allaient nécessairement recevoir un chèque représentant le paiement des salaires. D'autre part, la Compagnie nouvelle d'armement, qui n'a pas de biens financiers avec la Fruitière, se propose de reprendre le fonds de commerce et de réembaucher les équipages qui le souhaitent, a ajouté le responsable.

● *Les difficultés de British Airways.* — La compagnie aérienne britannique British Airways avait, en 1978, réalisé un bénéfice de 90 millions de livres ; ce bénéfice est tombé à 20 millions en 1979. Le président, M. Russ Stainton, vient d'indiquer que, à cause *de l'accroissement constant des frais d'exploitation et de la récession économique mondiale »*, aucune amélioration de la situation ne peut être espérée dans les mois à venir ; au contraire. De nouvelles compressions de personnel et des réductions de dépenses sont envisagées.





... DES VACANCIERS

... démissionne

... de campeurs ... de terrains

Le Monde

économie

AFFAIRES

RENDU PUBLIC PAR LA C.G.T.

Le plan de redressement de Manufrance prévoit la création de trois filiales et la vente de la plupart des magasins

La fédération C.G.T. de la métallurgie a rendu public, le jeudi 31 juillet, le plan de redressement de Manufrance adopté la veille par le conseil d'administration de la Société Nouvelle Manufrance.

Ce plan, rédigé par M. Blaise Saint-Just, nouvel administrateur délégué de la société, prévoit, outre une réforme des statuts de l'entreprise qui sera transformée en société à conseil de surveillance, une filialisation des activités de la firme avec la création de trois secteurs, une aide substantielle de l'État et la vente de la plupart des magasins.

Au plan social, quatre-vingt-dix mises en pré-retraite sont prévues, mais on peut s'interroger sur le sort qui sera fait aux quelque deux cent quatre-vingts personnes employées dans les magasins vendus.

Sur place, l'occupation des locaux du cours Fauriel a cessé jeudi en début d'après-midi.

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — Nul ne peut dire que le « plan Saint-Just » sera bien le dernier plan de sauvetage de Manufrance. Trop de plans présentés dans le passé sont morts avant même un simple commencement de discussion pour que l'on ne fasse pas preuve de prudence.

L'élément le plus important du dispositif touche aux structures d'une entreprise qui n'en finit pas d'être nouvelle à force d'avoir mal vieilli. La filialisation (le « démantèlement » en terme syndical) semble prendre corps sur des bases rationnelles : la création de trois secteurs d'activité qui était en gestation depuis longtemps au sein de la S.N.M.

Le premier secteur regrouperait la vente directe (vente par correspondance et catalogue). Une fois passée la crise de sa *trésorerie*, ce *secteur* pourrait passer un cap aujourd'hui très délicat grâce à l'extraordinaire confiance accordée par le public au nom de Manufrance. Ces jours derniers, alors qu'un dépôt de bilan était possible, les commandes arrivaient toujours à un rythme estival proche de la moyenne.

Le second secteur regrouperait la fabrication (armes, cycles, machines à coudre) et *le Chasseur français*, assurément le meilleur atout de Manufrance.

La troisième filiale serait plus formelle. Elle serait propriétaire des actifs et du titre du *Chasseur français*, cédé par l'ancienne société à la nouvelle pour une somme-cadeau de 100 millions de francs, payable par annuités de 20 millions, à partir de... 1982.

La S.N.M. deviendrait donc une société holding dirigée par un conseil de surveillance et un directoire.

D'ici la prochaine réunion du conseil d'administration, prévue pour le 13 août, la MACIF, actionnaire prépondérant, devra dire si oui ou non elle consent à se lancer à fond dans ce dernier pari.

Au plan social, les employés des magasins en feraient les frais. En effet, seuls les magasins de Saint-Etienne et de Paris seraient maintenus, la plupart des autres points de vente — une cinquantaine — auraient déjà trouvé des acheteurs.

Quel sort sera réservé au personnel des magasins vendus ? « *Un vendeur de fusil spécialisé n'est pas obligatoirement un bon marchand de petits pois* », confiait un responsable cégétiste. De plus, une douzaine de petites unités n'ont pas trouvé d'acquéreurs. Les effectifs magasins passeraient, selon le plan de M. Saint-Just, de trois cent cinquante-sept à soixante-dix-sept. Enfin, quatre-vingt-dix mises en prérertaite sont prévues. Mais cette formule ne suffira sans doute pas à désarmorcer l'opposition syndicale. La C.G.T. adopte un ton très dur. La C.F.D.T. ne le cède en rien sur son exigence de ne pas voir les salariés de Manufrance faire une nouvelle fois les frais d'une restructuration.

Même si la fin de l'occupation paraît être un signe réel de détente, on ne doit pas oublier que la fin de ce mouvement a aussi des raisons tactiques. Les ouvriers de la production partent en congé le 1er août. Dans ces conditions, il est difficile de « tenir » une entreprise. Mais les syndicats ont imaginé une parade sous la forme d'un « plan de mobilisation ». Il a été demandé aux employés de « *ne pas trop s'éloigner de Saint-Etienne* ». Leurs adresses et leurs numéros de téléphone ont été centralisés.

La C.G.T., qui a pris les devants en rendant public le plan, pose aujourd'hui tout haut des questions longtemps mises sous le boisseau, notamment au sujet du rôle de la MACIF hier « *sauveur* » de l'entreprise, aujourd'hui suspecte de travailler « *pour d'autres intérêts que ceux des travailleurs* ». La solidarité entre gens de *gauche* n'a, *semble-t-il*, pas résisté à un an de « gestion sociale » assumé par la MACIF.

CLAUDE RÉGENT.

Les difficultés de l'industrie automobile

En dépit des pertes records enregistrées par la firme les dirigeants de Chrysler se déclarent optimistes

C'est un véritable désastre qu'a connu l'industrie automobile américaine au cours du second trimestre. Après Ford, qui a annoncé une perte de 461 millions de dollars, General Motors (412 millions) et American Motors (85 millions), Chrysler fait état d'un déficit de 536 millions de dollars pour les mois d'avril, mai et juin. Ses ventes de voitures ont diminué pendant cette période de 38,3 % et son chiffre d'affaires est tombé de 3,2 à 2,1 milliards de dollars. Le déficit cumulé sur six mois atteint 984,9 millions de dollars. Il s'ajoute au déficit subi en 1979 et qui s'élevait à 1,1 milliard de dollars.

Ces sommes vertigineuses ne semblent pas atténuer l'optimisme des dirigeants de la firme, tout comme celui de M. William Miller, le secrétaire au Trésor, et président de la commission gouvernementale d'aide à Chrysler. Celle-ci avait autorisé il y a deux semaines la firme à lancer la seconde tranche d'emprunt, s'élevant à 300 millions de dollars. Cette autorisation est devenue effective jeudi, avec l'aval donné par le Congrès.

M. Lee Iacocca, le P.D.G. de Chrysler, prévoit en effet que le quatrième trimestre de l'exercice 1980 sera bénéficiaire. Il justifie cet optimisme par le succès que rencontreraient dans le public américain les nouveaux modèles de la firme (de la série K à traction avant et à faible consommation de carburant). M. Miller note pour sa part que les ventes automobiles sont en hausse ces récentes semaines et que Chrysler a amélioré sa part de marché. Son optimisme s'explique aussi par le fait que la commission gouvernementale avait estimé à près de 1,2 milliard de dollars les pertes semestrielles de Chrysler et que celles-ci sont légèrement inférieures aux prévisions.

En Europe aussi, le tableau de la situation de l'industrie automobile présente des contrastes. M. Umberto Agnelli vient de démissionner de la direction du holding Fiat S.P.A., qui couvre les quelque six cents entreprises italiennes du groupe dont l'automobile, pour assurer la vice-présidence de l'Istituto finanziario italiano (I.F.I.), que préside son frère aîné, Giovanni Agnelli. Umberto Agnelli conserve la présidence de Fiat automobile et la vice-présidence de Fiat S.P.A.

Remous en Italie

Pour expliquer le remaniement interne, M. Agnelli a déclaré que son *maintien* à la *tête* de Fiat S.P.A. aurait pu aggraver les difficultés que traverse actuellement la société. Mais il n'a pas précisé de quelle façon. Il pourrait s'agir, pour les Agnelli, de prendre du champ avec les activités industrielles actuellement en difficulté, pour se replier sur l'I.F.I., qui est en fait la holding financière familiale, détenant la majorité des actions de la Fiat automobile, mais aussi d'entreprises florissantes dans le domaine de l'édition, de la construction et de la distribution. L'I.F.I. a réalisé en 1979 un bénéfice net de 9 milliards de lires (45 millions de francs).

Cet aménagement rendra-t-il plus faciles les négociations liées à la crise du secteur automobile, menées avec les partenaires sociaux et politiques ? Ces derniers, qui s'apprêtent à donner le feu vert à l'accord entre Alfa Romeo et le constructeur japonais Nissan, contre l'avis des Agnelli, va être saisi d'une nouvelle demande de pénétration du marché italien par les Japonais.

C'est maintenant la firme Nuova Innocenti qui voudrait importer du Japon cent cinquante mille moteurs par an, construits par trois sociétés différentes. L'annonce de cette requête a été faite à l'occasion de la constitution de la commission chargée du plan de sauvetage de l'industrie automobile. Elle ne manquera pas de relancer les polémiques qu'avait déjà suscitées l'affaire Alfa Romeo-Nissan.

En France, le péril japonais ne semble guère inquiéter le syndicat F.O. qui, à son tour, donne son avis sur la conjoncture automobile. « *Les prémices d'une crise structurelle n'existent pas présentement* », ont *déclaré* jeudi 31 juillet les responsables de la fédération F.O. de la métallurgie. Selon eux, les ventes pourraient reprendre fin 1980 et le dossier de l'automobile ne peut être comparé à celui de la sidérurgie où les groupes ont subi des années *durant un déficit chronique*, alors que les entreprises automobiles enregistraient de substantiels bénéfices. Par contre, pour F.O., ce sont les fabricants de pièces détachées qui sont les plus vulnérables, n'ayant pas la surface financière suffisante pour faire face à une baisse d'activité, même conjoncturelle. Comme les autres syndicats, F.O. estime cependant qu'il faut revaloriser le pouvoir d'achat des salariés pour stimuler la demande.

● *Le Rancho Talbot Matra* est désormais disponible en « découvrable ». Il se distingue du modèle de base par un habitacle arrière revêtu sur sa partie supérieure, sur les parois latérales et à l'arrière d'une capote en vinyl souple.

La bulle arrière plastique du Rancho se trouve ainsi remplacée sur le Rancho découvrable par une structure métallique rigide faite d'un *arceau habillé*, d'un arceau tubulaire central et de deux brancards tubulaires latéraux. L'élément de liaison, à l'arrière de la galerie, comporte une glace de pavillon pour accroître la luminosité dans l'habitacle. L'antenne radio est incorporée dans *cette glace*.

★ Prix : 53 300 francs.

CITROËN ET FIAT EN CONCURRENCE POUR LA MODERNISATION DES USINES MOSKVITCH

(De notre correspondant.)

Moscou. — MM. Lombard et Falconet, respectivement président et vice-président de Citroën, ont été reçus le 31 juillet par M. Patolitchev, ministre soviétique du commerce extérieur. « *L'entretien a porté*, écrit l'agence Tass, *sur le développement des relations d'affaires.* » Cette formulation elliptique recouvre des discussions qui durent depuis plusieurs années et qui portent sur la modernisation des usines automobiles Moskvitch de Moscou. Il s'agirait de construire un nouveau modèle de voiture individuelle intermédiaire entre la « GS » et la « CX ». La production s'élèverait à trois ou quatre cents véhicules par jour, dont une grande partie serait réexportable en Europe centrale. Le contrat qui porte également sur la construction d'une usine de moteurs représente un investissement de 5 à 8 milliards de francs.

La société italienne Fiat, qui a déjà permis à l'U.R.S.S. de construire à Togliatti une grande usine d'automobiles qui produit sept cent mille voitures, de type « Fiat 124 » et des véhicules tout terrain, est également sur les rangs pour la modernisation des usines Moskvitch. Fiat propose un modèle moins puissant qui Citroën. En dernière instance, c'est M. Brejnev dont on connaît l'intérêt pour l'automobile qui tranchera personnellement. — D. Vt.

M. GOLDSMITH DÉMISSIONNE DE LA PRÉSIDENCE DE CAVENHAM

Sir James Goldsmith a démissionné, le jeudi 31 juillet, de son poste de président du conseil d'administration de la société britannique Cavenham, filiale à 100 % du groupe Générale Occidentale. Mme Gilberte Beaux et M. Peter Hill-Wood, ont également démissionné du conseil d'administration de Cavenham.

Dans un communiqué, la société précise que M. Goldsmith reste P.-D.G. de la Générale Occidentale, de même que du groupe de presse qui publie les hebdomadaires *l'Express* en France et *Now* en Grande-Bretagne. M. Goldsmith, indique-t-on, « *estime plus sage de concentrer tous ses efforts sur la présidence de la Générale Occidentale* ».

SOCIAL

DEUX MOIS DE GRÈVE CHEZ DESQUENNE ET GIRAL

Le dur conflit des poseurs de rail

Spectacle insolite, jeudi midi 31 juillet, place du Havre, Paris (9e) : un morceau de voie ferrée (deux tronçons de rail vissés sur des traverses) barre toute la largeur de la rue Saint-Lazare (nos dernières éditions du 1er août). Le flot automobile est détourné, des banderoles se déploient : « Desquenne et Giral », « En grève depuis deux mois », « Pourquoi tant d'intransigeance ? Nos revendications sont modestes et justifiées ».

Pendant une heure et demie, une centaine d'ouvriers, pour la plupart immigrés, soutenus par les fédérations C.G.T. des cheminots et de la construction, vont ainsi attirer l'attention de la foule des passants sur les conflits qui les opposent à la direction de Desquenne et Giral, *entreprise spécialisée dans la pose et l'entretien* de voies ferrées et à laquelle la S.N.C.F. a notamment confié des chantiers du T.G.V. (train à grande vitesse).

Latente depuis le 8 mai avec un arrêt de travail d'une heure puis deux heures par jour, la grève totale a été déclenchée, d'abord pour des revendications salariales, le 2 juin : elle touche aujourd'hui quatre cents des six cents ouvriers selon la C.G.T., deux cents travailleurs sur les neuf cents de l'entreprise, selon la direction. « *Les salaires sont dérisoirement bas : 2 700 F nets par mois. Nous réclamons 3 000 F minimum* », disent les grévistes.

La direction conteste ce chiffre : il convient d'ajouter, dit-elle, une prime de déplacement — alors que les frais de déplacement sont payés par l'entreprise — qui varie de 30 F à 60 F par jour. « *Pratiquement, aucun salaire brut n'est inférieur à 4 000 F* », assure M. Rouvière, délégué syndical C.G.C. (seules la C.G.T. et la C.G.C. ont une section syndicale dans cette entreprise). Au cours du conflit M. Giral a accepté d'augmenter les salaires de 5 % (à répartir au 1er juillet *et au 1er octobre*) *en plus* de l'indice INSEE.

Les conditions de travail des poseurs de rail sont « *particulièrement pénibles et dangereuses* », affirme la C.G.T., et les conditions d'hébergement sur les chantiers sont, selon elle, « *inhumaines et dégradantes* ». Elle décrit un « *climat à la Zola* » et indique que les travailleurs de Desquenne et Giral sont « *parqués plutôt que logés dans des wagons, des baraquements, à plusieurs dans une pièce* ». Interrogé par l'A.F.P. sur le chantier du T.G.V. de Monberthault (Côte-d'Or), un ouvrier maghrébin déclare : « *Il n'y a pas de douches, presque pas d'eau chaude et nous devons dormir entassés les uns sur les autres. A midi, hiver comme été, nous n'avons aucun abri pour déjeuner.* »

A la direction, on répond que les demandes d'hébergement collectif sont, à chaque fois, agréées par les préfectures et que l'inspection du travail procède à des enquêtes sur place. M. Rouvière ajoute : « *La plupart du temps, les ouvriers, dont 80 % sont immigrés, pourraient être logés dans des foyers de travailleurs, comme nous le leur proposons, mais ils refusent dans les trois quarts des cas pour des considérations ethniques.* »

Réfugiés politiques

Pour remplacer les grévistes, l'entreprise a fait appel à des réfugiés politiques de l'Asie du Sud-Est, mais là aussi des mouvements se sont produits, « *sous la pression de la C.G.T.* », dit la direction, et la S.N.C.F. vient de retirer à la société Desquenne et Giral ses chantiers de Chambéry et de Metz. La perte serait de l'ordre de 10 % du chiffre d'affaire de l'entreprise. Jeudi 31 juillet, la police est intervenue à Montberthault et ce chantier a été fermé pour une durée indéterminée.

Depuis deux mois, les incidents se multiplient entre grévistes et non-grévistes. La direction et la C.G.T. s'accusent mutuellement de violences. Des coups de pistolet ont été tirés contre les grévistes sur le chantier d'Oissel (Seine-Maritime), des vigiles avec des chiens policiers ont menacé des manifestants devant le siège social aux Mureaux (Yvelines), une camionnette « *fonçant sur des grévistes* » a blessé l'un d'eux à Clichy (Hauts-de-Seine), assure le syndicat.

De son côté, la direction indique qu'une trentaine de constats d'huissier ont été dressés pour entraves à la liberté du travail, que des éléments appartenant ou non à l'entreprise interviennent sur les chantiers, munis de barres de fer, et que de nombreuses plaintes pour coups et blessures ont été déposées dans les commissariats. Pour ces « *voies de fait* », la direction a procédé à quarante-neuf licenciements — ramenés aujourd'hui à quarante et un. « *Si certains meneurs sont réintégrés*, dit le délégué syndical C.G.C., *ce sont la maîtrise et les ouvriers français qui partiront. Ce n'est plus possible de travailler dans ces conditions. Une poignée de grévistes sont en train de détruire l'entreprise.* »

Les mesures de licenciement n'ont fait qu'empoisonner un peu plus le climat et la commission nationale de conciliation qui doit examiner cette affaire le mercredi 6 août, est en présence d'un des plus durs conflits de l'été. — M.C.

APRÈS QUARANTE-TROIS JOURS DE GRÈVE, « LES ENCODEUSES » DE L'URSSAF ONT REPRIS LE TRAVAIL.

Après *quarante-trois* jours de grève, le conflit qui opposait le personnel d'un service de l'URSSAF (l'Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) à la direction a pris fin le jeudi 31 juillet. Les soixante-quinze « encodeuses » ont décidé de reprendre le travail, en attendant l'ouverture de négociations.

Au neuvième étage de la tour gigantesque qui abrite les bureaux de l'URSSAF, à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), les soixante-quinze « perfo-encodeuses » du service de « saisie des données » en étaient à leur quarante-troisième jour de grève (*le Monde* du 27 juillet). Soutenues par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., elles réclamaient la reconnaissance de l'apellation « opératrice » sur leur bulletin de paie. Cette qualification est amplement justifiée, disaient les grévistes, par les conditions de travail sur « console de visualisation » (clavier alphanumérique et écran visuel lumineux), qui résultent de l'équipement informatique mis en place en 1978. Ce reclassement représentait une augmentation de 400 F pour des salaires moyens d'environ 3 000 F par mois.

Ces derniers jours, la direction avait fait appel à des entreprises de sous-traitance pour résorber les retards accumulés. Aussi, après six semaines — les collectes, pendant ce temps, avaient rapporté 60 000 F — « *la grève des femmes de l'URSSAF* » donnait des signes d'essoufflement.

LE MINISTRE DU TRAVAIL AUTORISE LE LICENCIEMENT DU SECRÉTAIRE DU SYNDICAT C.G.T. DE LA RÉGIE RENAULT.

Le licenciement de M. Michel Certano, secrétaire du syndicat C.G.T. de l'usine Renault de Billancourt, vient d'être autorisé par le ministère du travail et de la participation.

Les faits qui lui sont reprochés remontent au mois de novembre 1977. Lors d'un conflit, M. Certano et deux autres responsables C.G.T. avaient retenu plusieurs heures M. Bernard Vernier-Palliez et deux cadres supérieurs de la Régie. Le tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine), *le 30 novembre 1979*, condamnait M. Certano à 3 000 francs d'amende et à 1 franc symbolique de dommages et intérêts. Ses deux camarades étaient relaxés. Cependant, en février 1980, l'inspection du travail refusait l'autorisation de licenciement de M. Certano et des deux autres militants que demandait la direction de la Régie.

ÉTRANGER

SELON LA B.R.I.

Forte diminution des prêts bancaires aux pays en voie de développement

Trois faits ont marqué, selon la B.R.I. (Banque des règlements internationaux) l'évolution de l'activité bancaire internationale au premier trimestre de 1980 : poursuite de la vive expansion du total réel des crédits ; importance inhabituelle des opérations en monnaies autres que le dollar ; net ralentissement des octrois de nouveaux crédits aux pays extérieurs à la zone déclarante et, dans le même temps, progression des prêts à l'intérieur de cette zone.

En ce qui concerne le premier point, signalons que les statistiques publiées par la B.R.I., sur la base des informations communiquées par les « banques déclarantes » de douze pays européens, ne sont pas toujours très faciles à interpréter. D'un côté, les avoirs de ces banques libellés en monnaie étrangère ne se sont accrus que de 6,5 milliards de dollars, tandis que leurs engagements augmentaient de 16,8 milliards seulement. Mais il faut tenir compte, dit la B.R.I., de la forte revalorisation du dollar pendant la période. Sur la base de cours de change constant (à fin mars), la progression est respectivement de 44 et de 52 milliards, comparable aux chiffres du dernier trimestre de 1979.

La répartition par monnaies de la progression notée au premier trimestre s'est fortement ressentie de la vive hausse du loyer du dollar. Apparemment, l'augmentation de 44 milliards de dollars du montant global des avoirs extérieurs des banques (après correction de l'incidence des variations de change) a porté à concurrence de près de 60 % sur des monnaies autres que le dollar, notamment deutschemark et franc suisse, la part du dollar ayant été bien inférieure à sa moyenne tendancielle.

Du côté des engagements des banques, on note que 30 % seulement de l'augmentation des dépôts de l'O.P.E.P. semble avoir été libellés en dollars. Les pays exportateurs de pétrole ont réduit, note le rapport, leur endettement vis-à-vis des banques.

Les prêts de banques de la zone déclarante (l'Europe occidentale) aux pays extérieurs ont augmenté beaucoup moins vite que précédemment : plus 4 milliards au lieu de plus 20 milliards au quatrième trimestre de 1979. Les créances sur les pays de l'OPEP ont diminué (à cause, surtout, de l'Iran), tandis que les nouveaux prêts aux pays en voie de développement non pétroliers sont revenus de 12,2 milliards à 4 milliards. Quant aux crédits aux pays de l'Europe de l'Est, leur progression a été presque nulle.

AUX ÉTATS-UNIS, LES PARTISANS DE M. REAGAN ENVISAGENT LE RÉTABLISSEMENT DE L'ÉTALON-OR

Plusieurs des conseillers économiques du candidat républicain à la Maison Blanche, M. Ronald Reagan, envisagent la restauration, d'une forme ou d'une autre, d'étalon-or (gold standard). Le programme (plateforme) du parti fait allusion à ce point : « *L'abolition*, dit-on dans ce document, *du lien entre l'or et les biens réels dans les années 60 et 70... a déchaîné des forces hyperinflationnistes à l'intérieur des Etats-Unis et le désordre monétaire à l'extérieur, sans pour autant apporter aucun des avantages économiques désirés.* » Et d'ajouter que « *l'une des tâches les plus urgentes sera de rétablir un étalon monétaire digne de foi — autrement dit, de mettre fin à l'inflation.* »

Notre confrère, le *Washington Post*, rapporte que l'un des auteurs de ce passage, le député (membre de la Chambre des représentants), M. David Stockman, a récemment déclaré que si l'or n'est pas nommément mentionné dans le document, c'est bien à cette « *matière première* » que pensaient les stratèges du parti républicain, en rédigeant ce texte. M. Alan Greenspan, un autre conseiller de M. Reagan (et précédemment du président Ford, a dit, pour sa part, qu'il serait partisan d'un étalon or, une fois le dollar stabilisé par des politiques budgétaires et économiques appropriées. En revanche, M. George Shultz, ancien secrétaire au Trésor sous la présidence de M. Nixon, et aujourd'hui également conseiller du candidat républicain estime qu' « *un retour à l'étalon or n'est pas praticable* ».

MONNAIES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,1575	4,1625	+ 15	+ 45	+ 60	+ 110	+ 180	+ 260
$ can.	3,5780	3,5860	− 10	+ 35	+ 5	+ 70	+ 55	+ 130
Yen (100).	1,8200	1,8250	− 53	− 20	− 70	− 25	− 50	+ 5
DM	2,3140	2,3190	+ 40	+ 75	+ 90	+ 140	+ 390	+ 480
Florin ...	2,1240	2,1290	0	+ 30	+ 30	+ 75	+ 160	+ 230
F.B. (100).	14,5250	14,5600	− 260	− 65	− 415	− 160	−1150	− 630
F.S.	2,4920	2,4990	Fermé		Fermé		Fermé	
L. (1 000).	4,9190	4,9290	− 620	− 480	−1200	−1000	−3350	−2930
£	9,6620	9,6820	− 553	− 420	− 950	− 760	−1500	−1250

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/4	9	8 3/4	9 1/4	8 1/4	8 3/4	7 3/4	8 1/4
$ E.-U.	4	4 1/2	10 3/4	11	10 1/4	10 3/4	10 3/4	11
Florin ...	9 5/8	10 1/8	9 1/4	9 3/4	9 1/4	9 3/4	9	9 1/2
F.B. (100).	12	14	12 3/8	12 7/8	12 3/8	12 7/8	12 5/8	13 1/8
F.S.	5 1/4	6 1/4	5 1/8	5 5/8	5 1/8	5 5/8	5 3/8	5 3/4
L. (1 000).	18 3/4	21 1/4	22 3/4	24 1/4	23 3/4	25 1/4	24 1/4	25 3/4
£	17 1/2	18 1/4	17 1/4	17 3/4	16 1/2	17	14 1/2	15
Fr. franç..	11 1/2	12 1/8	11 3/8	11 7/8	11 3/8	11 7/8	11 3/8	11 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

L'épargne et le budget

(Suite de la première page.)

Par ailleurs, à partir de 1980, les pouvoirs publics ont volontairement incité l'épargne à se diriger vers les placements à long terme, notamment les obligations dont la rémunération a été portée à des niveaux jamais atteints en France, même en 1974 et 1975 lorsque le taux d'inflation dépassait 15 %. Depuis six mois, il a été émis des emprunts d'Etat à 13 % et 13 %, et des emprunts ordinaires à 14,60 %.

Le résultat a été un transfert massif de l'épargne disponible vers ce type de placement, les émissions d'obligations ayant battues tous les records, avec 70 milliards de francs au 1er août 1980, et probablement 90 à 95 milliards de francs, peut-être 100 milliards de francs pour l'année 1980 toute entière, soit une augmentation de 40 à 50 %. Enfin, il a été relevé une augmentation de 40 à 50 %. Enfin, il a été relevé une augmentation très importante des sommes placées à taux libre sur les comptes à terme des banques (plus de 100 000 F) qui rapportaient 12 % à 13 % avant impôt contre 7,5 % pour les caisses d'épargne et les comptes sur livrets.

Compte tenu de ce transfert, notamment vers les obligations qui a constitué une véritable révolution dans les habitudes françaises, le taux d'épargne des ménages a, certes, fléchi, mais beaucoup moins que le laisserait supposer l'écroulement de la collecte dans les causses : sur les derniers mois, il reviendrait de 17,5 % en 1979 à 15 % ou 15,3 % environ, ce qui marque un recul, comme dans tous les pays du monde, mais relativement modéré.

Dans ces conditions, une remontée de la collecte nette dans les vcaisses, si les chiffres de la deuxième quinzaine de juillet et ceux des mois suivants le confirmaient, serait pleine de signification et de conséquences. Elle indiquerait que les ménages seraient moins enclins à effectuer des achats d'anticipation et ralentiraient leurs investissements, notamment dans la construction : selon certaines analyses, une partie de la chaute de la collecte serait due à l'augmentation de l'apport personnel des ménages pour leurs investissements immobiliers afin de compenser le durcissement de l'encadrement des crédits.

Une inversion de la tendance donnerait à penser qu'en raison de la hausse des prix de la construction, un coût d'arrêt serait donné à ces investissements. Elle serait, également à rapprocher de la diminution des achats d'automobiles et de biens semi-durables, relevée un peu partout. En fait, les ménages reviendraient à un comportement classique en cas de crise et de chômage, à savoir reconstituer une épargne de précaution, la peur de l'inflation ayant, jusqu'à présent, masqué et compensé ses effets. Ce n'est pas de très bon augure pour la rentrée, la consommation risquant de faire les frais d'une telle attitude.

Deux priorités : défense et recherche

Le projet de budget pour 1981 sera soumis au conseil des ministres dès les premiers jours de septembre. Il ne reste donc plus que deux ou trois semaines pour arrêter les dernières dispositions, notamment en ce qui concerne l'allégement fiscal. Ayant promis de freiner à la fois le rythme des dépenses et le montant du déficit budgétaire, les pouvoirs publics se doivent également de stabiliser la pression des prélèvements obligatoires.

Le premier ministre a confirmé officiellement à la télévision, le 7 juillet, le retrait du point de cotisation supplémentaire mis à la charge des salariés. Cet allégement relatif des cotisations sociales sera-t-il accompagné d'un relèvement des tranches du barème de l'impôt sur le revenu (1) ? Cette mesure, dont on ne peut nier qu'elle flaterait la sensibilité du contribuable, ne sera définitivement examinée qu'à la fin de ce mois. Mais on ne peut oublier les promesses faites en ce sens par le chef de l'Etat lui-même, le 6 février, auprès du secrétaire général de la C.G.C. Non qu'il faille s'attendre à une indexation intégrale sur le coût de la vie, mais certaines tranches pourraient se voir allégées plus qu'elles ne l'ont été jusqu'à maintenant. Dans le budget de 1980, les tranches les plus basses ont été majorées de 8 %, et les tranches les plus hautes de 4 % ou même de 2 %, alors que la hausse des prix a atteint 11,8 % en 1979.

En dehors de cette mesure qui contribuerait à faire du budget de 1981 un « bon budget » — à la veille des élections présidentielles — la modération des dépenses est un objectif qui a été réaffirmé le 4 juin, en conseil des ministres. Le souci du gouvernement de modérer la part des dépenses des administrations publiques, tient au fait que celle-ci est passée, par rapport au PIB, de 33,5 % en 1959 à 43 % en 1979. Cette tendance à la « *socialisation* » inquiète justement le président de la République et le premier ministre, qui entendent se lancer dans un important programme d'économies budgétaires. Ce faisant, ils s'attaqueront à l'épineux problème du déficit qu'ils souhaiteraient voir ramené à un niveau inférieur à celui du budget initial de 1980.

Au chapitre des dépenses, les priorités essentielles restent la défense et la recherche, ainsi que l'application de la loi d'orientation agricole. De même, le budget doit-il comprendre un dispositif d'aide à l'investissement, ainsi que l'avait annoncé M. Raymond Barre le 7 juillet. Cette disposition, particulièrement attendue dans les milieux patronaux, sera-t-elle confortée par l'instauration d'un fonds d'action conjoncturelle ? Aucune décision n'est encore prise à ce sujet, indique-t-on au ministère du budget.

En réalité, la marge de manœuvre reste faible, compte tenu d'un niveau de croissance que les experts de l'O.C.D.E. prévoient très modéré, et d'un environnement international dont les aléas restent des plus incertains. Ce qui est évident, c'est qu'il ne sera pas facile de concilier les nécessités de la rigueur et de l'austérité avec la « *pause fiscale* » que prévoyait le programme de Blois.

FRANÇOIS RENARD.

(1) L'allégement de la fiscalité peut se faire par le relèvement de toutes les tranches du barème de l'I.R.P.P. (Impôt sur le revenu des personnes physiques) d'un pourcentage égal à celui de la hausse des prix.

هكذا من الأصل

ONNAIES

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EURO-MONNAIES

DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS

JOHNSON FRANÇAISE

LIARE ITALIANO

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 JUILLET

Marché morose

La fin du mois de juillet a été plutôt morose à la Bourse de Paris, où l'indice instantané a perdu 0,4 % environ après en avoir cédé 0,1 % la veille.

Les baisses l'ont emporté sur les hausses, le ton ayant été donné avec le recul d'Elf-Aquitaine, qui a perdu 5 % sur l'annonce de la « reprise en main » du groupe pétrolier d'Etat par les pouvoirs publics (voir d'autre part). Apparemment, ce rappel de l'autorité de l'Etat n'a pas été du goût des opérateurs, qui y voient, à juste titre, une limitation de la liberté de manœuvre du groupe. Les pétroles, par ailleurs, ont plutôt été mal disposés, que ce soit Elf-Gabon, Française des Pétroles, Française de raffinage, Petrofina ou Norsk Hydro.

Quelques hausses ont néanmoins été relevées, notamment sur Poliet (+ 4 %) (toujours recherchée), Lesieur (+ 3 %), Jeumont-Industrie, Perrier, Roussel-Uclaf, Bouygues.

La baisse enregistrée en cette séance de jeudi a, néanmoins, été considérée d'autant plus significative que Wall Street a repris sa marche en avant, stimulé par la hausse des indicateurs économiques en juin, et par l'espoir d'une récession plus courte que prévu. Apparemment, les boursiers jugent la situation de leur propre pays avec moins d'optimisme que les Américains, anticipant déjà un redémarrage : en France, on redoute la rentrée.

Aux valeurs étrangères, les américaines ont été recherchées, en liaison avec la hausse de Wall Street et celle du dollar.

Sur le marché de l'or, la baisse rapide des cours sur les marchés internationaux a été partiellement contrebalancée par le raffermissement du dollar, de sorte que le lingot n'a perdu que 870 F à 83 480 F et le napoléon 1,10 F à 739,90 F.

Le 4 1/2 % 1973 a cédé 15 F et le 7 % 1973, 75 F à 7 455 F.

LONDRES

Les affaires sont calmes en fin de semaine et les cours tendent à se tasser, notamment aux industrielles et aux pétroles. Les fonds d'Etat sont stables et les mines d'or se redressent dans le sillage du métal précieux.

Or (ouverture) (dollars) 622 . contre 614 25

VALEURS	CLOTURE 31/7	COURS 1/8
Beecham	150 ...	148 .
British Petroleum	352 ...	360 ...
Courtaulds	67 ...	66 ...
*De Beers	9 3/4	9 3/4
Imperial Chemical	374 ...	378 .
Rio Tinto Zinc Cor.	466 ...	463 ..
Shell	488 ...	486 ...
Vickers	131 ...	131
War Loan 3 1/2 %	33 ...	32 1/2
*West Driefontein	38 1/4	38 1/4
*Western Holdings	78 ...	78 1/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BEGHIN-SAY. — La société va acquérir les actions Sucrerie centrale de Cambrai, détenues par le groupe Bauche-Pouzols. Le prix de cession sera fixé par un tribunal arbitral.

JOHNSON FRANÇAISE. — La société compte porter à 38 % d'ici 1982-1983 sa part sur le marché français des désodorisants d'atmosphère, actuellement de 30 %, et ce grâce à son nouveau produit Brise Doublance.

BIC PEN CORPORATION. — Bénéfice net du premier semestre : 6,44 millions de dollars (+ 23 %).

UNIPRIX. — La société dépensera 30 millions de francs en 1980 pour agrandir quatre de ses magasins. Ses investissements en 1979 s'étaient élevés à 20 millions.

AQUITAINE OF CANADA. — Bénéfice net du premier semestre : 36,6 millions de dollars (+ 125,9 %) pour un chiffre d'affaires passé de 99,8 à 139,4 millions de dollars.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1970)

	30 juil.	31 juil.
Valeurs françaises	106,8	106,2
Valeurs étrangères	112,4	112,6
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	107,7	106,8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31/7	1/8
1 dollar (en yens)	226 85	228 ..

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 1 8 ... 11 3/4 %

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Les cours ont évolué de façon erratique durant la séance de jeudi. Après avoir poursuivi leur avance, ils ont par la suite assez brusquement chuté sur l'abondantes ventes bénéficiaires, puis se sont redressés à l'approche de la clôture, sous la conduite des Blue Chips. Si bien que l'indice des industrielles, primitivement monté au voisinage de 940 avant de retomber à 918,77, s'est finalement établi à 935,32, soit à 0,85 point seulement en-dessous de son niveau précédent.

Très forte la veille, l'activité, tout en restant importante, s'est néanmoins ralentie et 54,61 millions de titres ont changé de mains contre 66,52 millions précédemment.

Autour du « big board », le sentiment était très partagé sur la conduite à adopter. Après trois mois et demi de hausse quasi ininterrompue, qui a conduit le Dow à son point le plus élevé depuis mai 1977, de nombreux opérateurs sont tentés de prendre leurs bénéfices. La baisse des commandes de produits manufacturés en juin, annoncée en début de séance, les y a fortement incités, de même que la crainte éprouvée dans les milieux financiers de voir l'inflation repartir et les taux d'intérêt remonter. Mais la reprise, le même mois, pour la première fois de l'année, des mises en chantier de logements, mais aussi des offres d'emploi, les a inclinés à corriger le tir. A cet égard, notons que pour la première fois aussi depuis de nombreux mois, la plus grosse firme de courtage new-yorkaise a recommandé à ses clients de reprendre leurs achats.

VALEURS	COURS 30/7	COURS 31/7
Alcoa	68 1/2	69 ...
A.T.T.	52 3/8	52 1/4
Boeing	38 3/8	38 1/4
Chase Manhattan Bank	44 7/8	44 5/8
Du Pont de Nemours	43 1/4	43 ...
Eastman Kodak	62 1/8	62 1/8
Exxon	78 1/4	69 7/8
Ford	37 1/4	28 1/2
General Electric	56 ..	56 1/4
General Foods	30 1/2	30 3/8
General Motors	51 1/2	52 1/4
Goodyear	15 3/8	15 1/4
I.B.M.	65 3/8	65 1/8
I.T.T.	30 ...	30 1/8
Kennecott	28 5/8	29 ...
Mobil Oil	74 5/8	73 7/8
Pfizer	41 7/8	42 7/8
Schlumberger	133 5/8	129 3/4
Texaco	36 3/8	36 1/2
U.A.L. Inc.	21 5/8	22 3/8
Union Carbide	44 1/2	43 1/2
U.S. Steel	22 3/4	22 3/8
Westinghouse	26 ...	24 ...
Xerox	59 5/8	56 3/4

BOURSE DE PARIS - 31 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	39 ..	2 500	S.P.E.G.	221	223 ..	Locabail Immob.	342	342	Imminvest.	... ..	150
5 %	41 75	2 486	U.A.P.	559	569 .	Loca-Expansion	136	135 50	Cie Lyon. Imm.	132 ..	134
5 % 20-60	..	2 218	Alsacien. Banque	335	338	Locafinancière	173 50	170 50	UFIMEG	111 ..	111
3 % amort. 45-54	71 ..	3 088	Banque Hervet	281 30	281 30	(Ly) Lyon Dép. Ct.	133 50	134	U.G.I.M.O.	171 ..	172
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	195 ..	195 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	309	310 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2809	2809 ..
Concorde	365 ..	350 ..
Epargne France	...	312
Financ. Victoire	358 ..	357 70
France I.A.R.D.	182 ..	182
Gaz (Sté) Centr.	729	731

[illegible]

SICAV

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2355	4,5 % 1973	2440	2419	2431	2430 .
3745	C.N.E. 3 %	3780	3695	3689	3685
376	Afrique Occ.	400	399 9	393	399 90
425	Air Liquide	439	439 50	437	438 50
95	Als. Part. Ind.	98	98	98	97
440	Als. Superm.	440	440	440	440
65	Alsthom-Atl.	69 80	69 70	69 70	69 70
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 187	4 138	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	232 850	231 550	225 ...	237 ...
Belgique (100 F)	14 519	14 500	14 ..	14 70
Pays-Bas (100 fl.)	212 540	212 180	205	218 ..
Danemark (100 krd)	75 160	74 950	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 390	84 310	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 651	9 702	9 400	9 900
Italie (1 000 lires)	4 913	4 915	4 75	5 100
Suisse (100 fr.)	251 200	249 900	244 ...	256
Suède (100 krs)	98 910	95 070	95 ..	100 500
Autriche (100 sch.)	32 770	32 630	31 300	33 400
Espagne (100 pes.)	5 723	5 740	5 560	5 950
Portugal (100 esc.)	8 225	8 33	8 100	9
Canada ($ can. 1)	3 512	3 544	3 410	3 640
Japon (100 yens)	1 808	1 817	1 730	1 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/7
Or fin (kilo en barre)	83300	83480 ..
Or fin (en lingot)	84350 ..	83430
Pièce française (20 fr.)	741 ..	739 90
Pièce française (10 fr.)	389 ..	380 20
Pièce suisse (20 fr.)	612 ..	602 .
Pièce latine (20 fr.)	611 ..	606 .
Souverain	759 ..	769 50
Pièce de 20 dollars	3038 .	3002 .
Pièce de 10 dollars	1510 .	1450 ..
Pièce de 5 dollars	825 ..	900 ..
Pièce de 50 pesos	3515	3446 ..
Pièce de 10 florins	500 90	580 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Les obsèques du romancier et dialoguiste Pascal Jardin,* auront lieu, lundi 4 août, à 16 heures (et non à 10 h. 30 comme indiqué précédemment), en la basilique Sainte-Clotilde, rue Las Cases à Paris.

Le numéro du « Monde » daté 1er août 1980 a été tiré à 509 100 exemplaires.

A B C D E F G

LA NOUVELLE CONVENTION MÉDICALE

Un malade assuré sur cinq sera remboursé à 75 % du montant de ses dépenses

Les médecins restent massivement placés dans le régime conventionnel : le bilan établi le 30 juillet, par la Caisse nationale d'assurance-maladie fait apprtre que 94 % d'entre eux sont dns ce cas sur un total de 74 096 praticiens. Parmi eux, 81,73 % doivent respecter le tarif conventionnel tandis que 12,47 % ont droit au dépassement permanent. D'autre part, 5,8 % des praticiens ont choisi de pratiquer des honoraires libres. Enfin, 0,85 % ont décidé d'être hors de la Convention.

Auparavant, la Convention couvrait environ 97 % du corps médical, dont 14 % avec droit permanent du dépassement. Dans l'immédiat, la situation présente donc peu de changement par rapport à la Convention antérieure.

Les assurés sociaux trouveront, comme par le passé, un médecin sur cinp respectant les tarifs (autorisés néanmoins à les majorer en raison de circonstances particulières : examen du malade prolongé, exigences particulières du patient, etc.), tandis que un sur sept pratiquera le dépassement permanent en raison de sa spécialisation ou de sa notoriété. L'assuré sera remboursé, comme précédemment à 75 % du tarif (soit 34,50 F pour une consultation tarifée à 45 F). De plus, la Sécurité sociale le remboursera dans les mêmes conditions s'il s'adresse à un médecin qui n'observe pas les tarifs alors que, précédemment dans ce cas, l'assuré ne recevait que 3 F. Comme auparavant les médecins hors convention n'ouvrent droit à aucune indemnisation.

Pour l'assuré, à l'heure présente, le bilan paraît donc favorable. Il reste à savoir si, dans les faits, les médecins pratiqueront la même liberté de prescription, alors que plusieurs dispositions de la convention imposent des contrôles restrictifs. Un autre danger est à redouter : au bout d'un an les praticiens peuvent changer leur statut conventionnel. Si un grand nombre d'entre eux optait pour la possibilité de fixer librement leurs honoraires, on aboutirait alors « *à la médecine de riche et à la médecine du pauvre* », dénoncées par les adversaires de la convention.

L'une des ambiguïtés — ou des habiletés — de la nouvelle convention est d'éviter le blocage qui aurait résulté d'un boycott des praticiens. La Confédération des syndicats médicaux français en demandant à ses adhérents de ne pas répondre aux caisses (et de lui retourner les formulaires envoyés par la Sécurité sociale) a manifesté son opposition. Elle a reçu 33 % des formulaires. Toutefois, les non-réponses des praticiens sont, on le sait, interprétées comme un accord tacite.

L'attitude des praticiens a varié selon les régions : il n'y a que 70,84 % de « conventionnés » dans la région parisienne (dont 19,91 % avec dépassement permanent), avec 9,25 % ayant leur liberté d'honoraire. La région Rhône-Alpes est comparable. En revanche le taux le plus élevé est observé dans le Languedoc-Roussillon, le Midi-Pyrénées, les pays de la Loire, le Centre-Ouest, enregistrent environ 90 % d'adhérents avec 7 à 88 8%8 de droit à dépassement et 2 à 3 % d'honoraires libres.

La Confédération médicale estime que d'ici trois ou quatre ans un bon nombre de médecins pourraient être tentés par le secteur des honoraires libres.

Le ministre de la santé, de son côté, exprime sa satisfaction dans un communiqué, déclarant : « *Organisations de médecins et organismes d'assurance maladie doivent maintenant trouver les prolongements susceptibles de permettre une vie conventionnelle qui est la garantie d'une concertation vivante. Le gouvernement, pour sa part, s'efforcera d'y contribuer. La participation de tous sans exclusive, aux comités médicaux et aux commissions économiques locales, est à cet égard l'un des moyens les mieux aptes à restaurer le climat de confiance nécessaire.* »

En Iran

Vingt-quatre exécutions en vingt-quatre heures

Téhéran (A.F.P., Reuter). — Vingt-quatre personnes ont été exécutées le jeudi 31 juillet en Iran : onze à Téhéran pour participation au complot du 10 juillet (« le Monde » du 1er août), et treize en province.

Parmi celles-ci figurent trois trafiquants de drogue, un hôtelier juif et un ancien chef de la Savak, la police secrète du chah. A Isfahan, le procureur a décidé d'ajourner la mise à mort d'une prostituée enceinte jusqu'à son accouchement.

Le procès de l'hôtelier juif, Ebrahim Berukhim et de trois de ses frères, propriétaires de trois hôtels à Téhéran, avait débuté le 4 mai. M. Berukhim avait été accusé « *d'entretenir des relations avec la Savak et la cour impériale* » et « *d'avoir hébergé des israéliens, dont une femme, venus recueillir des fonds pour Israël et d'avoir organisé une réunion de l'association des Juifs d'Iran dans un de leurs hôtels* » et « *d'avoir accueilli des pilotes israéliens dans ses hôtels au moment de la guerre de juin 1967* ».

Relance du projet du métro français

On apprend, d'autre part, de bonne source dans la capitale iranienne, que les autorités seraient prêtes à relancer le projet de construction de deux lignes de métro à Téhéran.

Selon Radio-Téhéran, le décret du Conseil de la révolution définissant l'existence légale et l'autonomie financière de la société du métro de Téhéran vient d'être signifié à la municipalité de Téhéran pour « *mise en application* ».

La société Serete Iran, filiale de la compagnie française Sofretu (elle-même filiale de la R.A.T.P.), a été chargée de préparer le lancement d'un appel d'offres international pour la réalisation des deux lignes. Après l'annulation du projet au début de la révolution, les autorités avaient donné le « *feu vert* » en octobre 1979 pour la construction de deux lignes, sur les quatre prévues.

LE CHEF DU COMMANDO RESPONSABLE DE L'ATTENTAT D'ANVERS SE SERAIT ENFUI EN FRANCE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le chef du commando palestinien responsable de l'attentat contre les adolescents juifs d'Anvers aurait réussi à quitter la Belgique et il aurait gagné la France. C'est l'impression des milieux judiciaires d'Anvers, où l'auteur de l'agression est interrogé, ainsi que le terroriste arrêté le lendemain à Bruxelles et qui avait eu l'intention d'attaquer les passagers d'un vol d'El Al en provenance de Tel-Aviv, à leur arrivée en Belgique (« le Monde » du 30 juillet). Tous deux ont expliqué qu'ils travaillaient sous les ordres d'un troisième homme porteur d'un passeport marocain au nom d'Atta Hari, résidant à Casablanca, mais qui se fait aussi appeler Mahmoud Wahed. Le chef du commando était à Bruxelles depuis le 9 juillet.

L'enquête se poursuit, apparemment en collaboration avec les services israéliens.

P. D. V.

● *Expulsion de deux diplomates irakiens.* — MM. Sami Hanna Altallah et Hamid A. Tarrad ont été expulsés d'Autriche le jeudi 31 juillet à la suite d'un attentat manqué mercredi contre l'ambassade d'Iran, à Vienne. Ils avaient remis un sac contenant de l'explosif à un Kurde irakien qui a alerté la police. Plusieurs personnes, dont le réfugié kurde, ont été légèrement blessées lorsque la bombe a explosé accidentellement. — *(A.F.P.)*

La situation économique aux Etats-Unis

L'INDICE GLOBAL DES INDICATEURS A PROGRESSÉ DE 2,5 % EN JUIN

L'indice global des indicateurs économiques, considéré par la plupart des experts comme préfigurant l'évolution de la conjoncture, a progressé de 2,5 % au mois de juin, a annoncé mercredi 30 juillet le département américain du commerce.

Cette hausse fait suite à d'importants reculs enregistrés aux mois de mai (— 2,3 %) et d'avril (— 3,9 %) derniers. Elle est la plus forte que les Etats-Unis aient connue depuis juin 1975 (+ 3,2 %).

Si l'indice de l'activité économique américaine a connu une nette reprise en juin : 126,9 (base 100 en 1967), il demeure cependant bien inférieur à celui du début de l'année : 135,5 et de juin 1979 : 141,6.

L'expérience des récessions précédentes montre que l'indice global des indicateurs économiques annonce souvent le renversement du cycle conjoncturel plusieurs mois à l'avance. Cependant les experts du département du commerce mettent en garde contre des conclusions prématurées.

L'indice global connaît souvent de brutales révisions, et l'importance des stocks industriels et commerciaux ne laisse pas espérer une reprise accélérée de la production avant plusieurs mois.

Les commandes de biens manufacturés ont diminué en juin pour le cinquième mois consécutif; mais la baisse a été beaucoup moins importante que lors des mois précédents, a ajouté, le jeudi 31 juillet, le département du commerce.

Ces commandes ont atteint 138,2 milliards de dollars, en diminution de 0,5 % par rapport au mois de mai. C'est pourtant une nette progression par rapport aux mois précédents, puisqu'en mai la baisse avait été de 3,1 % et en avril de 5,8 %.

La diminution des commandes de biens manufacturés provient essentiellement du déclin des commandes de nouveaux avions (—21 %). — *(Agefi, A.F.P., U.P.I.)*

Le prix des carburants baisse en Belgique et aux Pays-Bas

Les excédents actuels sur le marché pétrolier vont amener deux pays, les Emirats arabes unis et le Nigéria, à baisser leur production (de 80 000 barils par jour pour les premiers et de 10 % pour le second). Mais en attendant ces réductions, l'importance de l'offre relativement à la demande a des conséquences sur les prix.

Déjà tous les pays producteurs n'ont pas renchéri leur pétrole à compter de ce vendredi 1er juillet comme on pouvait le craindre après la conférence de l'OPEP à Alger. Le coût moyen de l'approvisionnement des pays industrialisés n'a augmenté que de 1 dollar. Et les prix sur le marché libre se tassent.

Comme le dollar a fortement faibli depuis six semaines — si l'on exclut la remontée de ces deux derniers jours, — il s'ensuit une baisse sur les prix des carburants dans plusieurs pays d'Europe. Ainsi en Belgique, les carburants vont baisser de 2 centimes par litre le 5 août, et aux Pays-Bas la réduction sera de 4 centimes à compter du 2 août.

En France, la répercussion automatique, avec 30 jours de décalage, des hausses de prix de l'OPEP, aurait dû intervenir le 1er août. La chûte du dollar (le cours moyen était de 4,18 francs lors du dernier renchérissement des produits pétroliers le 14 juin, il serait aujourd'hui de 4,08 francs) compense cependant — malgré la hausse du coût du fret — l'augmentation du prix du pétrole. Sauf forte remontée du dollar, il n'y aura donc, vraisemblablement, pas de nouvelle hausse des carburants au cours de l'été. Pas de baisse non plus, il est vrai.

Décès de M. Gaston Galloux maire d'Orléans

De notre correspondant

Orléans. — M. Gaston Galloux (R.P.R.), maire d'Orléans, est mort, le 31 juillet à Paris, des suites d'une intervention chirurgicale. Il était âgé de soixante-six ans. M. Gaston Galloux avait été pris d'un malaise cardiaque lors d'une séance du conseil municipal, le 26 juin dernier, peu après que des militants de la C.G.T. eurent manifesté pour réclamer la construction d'une maison des syndicats. La police avait fait évacuer les manifestants de la salle du conseil.

Depuis les élections municipales de 1977, Orléans perd son second maire. En effet, M. Galloux avait succédé le 21 avril 1978 à M. René Thinat (radical) à la suite du décès de ce dernier. Pour retrouver un troisième maire, les Orléanais iront aux urnes : quatre sièges sont à pourvoir pour compléter le conseil, deux autres membres, en plus de M. Galloux étant décédés, et une conseillère, Mme Vysin (U.D.F.), ayant démissionné en juillet 1979.

***

Né le 19 avril 1914 à Onzain, dans le Loir-et-Cher, M. Galloux s'était installé comme pharmacien à Orléans en 1949. Entré au conseil municipal en 1959, adjoint à partir de 1962, il figurait sur la liste soutenue par l'U.D.R. et conduite par le maire sortant M. Roger Secretain, directeur de la République du Centre, *mais qui avait été battu par la liste de centre-gauche de M. Thinat en 1971.*

Réélu en 1977 sur une liste de la majorité conduite cette fois par M. Thinat, M. Galloux avait occupé les fonctions de premier adjoint, avant de devenir le premier magistrat de la cité au décès de M. Thinat. Suppléant du député du Loiret, M. Louis Sallé (R.P.R.), de 1973 à 1978, il avait fait acte de candidature aux élections législatives de rer au profit de M. Jacques Douf- mars 1978, mais avait dû se retifiagues (U.D.F.) élu au second tour de scrutin. Ce dernier, entré au conseil municipal en 1978 à la faveur d'une élection partielle, n'avait pas brigué la succession de M. Thinat.

Affable et dévoué, M. Galloux s'était montré soucieux de continuer les grands travaux menés dans le centre-ville par son prédécesseur, comme le réaménagement du parvis de la cathédrale, la réhabilitation des quartiers anciens, et la construction de parkings souterrains. Il avait pourtant récemment essuyé un échec, la majorité du conseil regroupé autour de M. Douffiagues ayant repoussé le projet d'aménagement de l'esplanade de la gare (le Monde *du 16 février dernier). Cette politique était également critiquée par les nombreux comités de quartiers et par les défenseurs du patrimoine qui lui reprochaient les destructions opérées autour de la cathédrale, en particulier du vieux théâtre et surtout du Campo Santo, la dernière grande nécropole du Moyen Age existant encore en France, perte déplorée par de nombreux historiens* (le Monde *des 15 décembre 1978 et 22 février 1979).*

MORT DE M. AUGUSTIN DUJARDIN, ANCIEN SÉNATEUR COMMUNISTE

On apprend la mort de M. Augustin Dujardin, ancien sénateur communiste de la Somme.

[Né en 1896 à Montigny-en-Gohelle (Pas-de-Calais), M. Dujardin, cheminot, fut un militant actif du P.C.F. Arrêté pour son action dans la Résistance, il devint, à la Libération, conseiller de la République (1946-1948). Non réélu en 1948, il se présente, sans succès, aux élections législatives de 1956. Il siégea au conseil général de la Somme et au conseil municipal d'Amiens de 1951 à 1970.]

M. DELARUE CANDIDAT ANTIBRUIT A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Jean-Claude Delarue, candidat écologiste autodésigné à l'élection présidentielle, a déclaré jeudi 31 juillet qu'il est « d'abord un candidat antibruit ». M. Delarue estime qu'un Français sur deux souffre de cette nuisance et que, en conséquence, « les victimes du bruit peuvent faire la décision en 1981 ». Il compte beaucoup sur les maires des communes « sinistrées par la circulation routière et le trafic aérien » pour atteindre les cinq cents signatures nécessaires au dépôt de sa candidature.

M. Delarue, qui se veut indépendant des partis politiques, reproche à M. Brice Lalonde, candidat désigné par le mouvement écologiste, de ne pas l'être et de chercher à représenter une « nouvelle gauche ». « Plus que la pêche aux électeurs et aux signatures, dit-il, ce qui m'intéresse, c'est de faire pression sur les élus locaux, le gouvernement et les partis politiques pour obtenir des résultats concrets. »

M. Brice Lalonde, candidat écologiste à l'élection présidentielle, a participé, le 31 juillet, sur le plateau du Larzac, à une journée d'information sur les dangers du nucléaire.

LES DÉPARTS EN VACANCES

● Premiers embouteillages sur les routes.
● contrôles renforcés sur les ventes ambulantes.

Les premiers embouteillages dus à la circulation très importante sur les routes en cette fin de mois qui coïncide avec une fin de semaine ont été constatés dès vendredi en fin de matinée. On craint des départs et des retours très difficiles.

L'autoroute de contournement de Nice a été bloquée depuis les premières heures du 1er août par des transporteurs routiers protestant contre le péage qu'ils doivent acquitter sur cette voie.

Question annexe mais non sans importance : la qualité des produits proposés par les marchands ambulants le long des routes des vacances. Ainsi, dans les Landes, la gendarmerie vient, au cours d'une opération de contrôle, de relever soixante-douze infractions à l'encontre de commerçants saisonniers. De la viande avariée a été saisie ; des poursuites ont été engagées.

Le ministère de l'agriculture rappelle qu'il a, à ce propos, lancé une opération « Alimentation vacances 1980 ». « *La multiplication sauvage des marchands ambulants dans des conditions d'hygiène souvent proches de l'insalubrité reste le point noir,* souligne le ministère. *Mais le commerce traditionnel sous-équipé notamment pour ce qui est de la congélation des produits n'est pas exempt de toutes critiques.* »

En Grande-Bretagne

DES NÉGLIGENCES ONT ÉTÉ A L'ORIGINE D'IMPORTANTES FUITES RADIOACTIVES

(De notre correspondant.)

Londres. — La direction de l'usine nucléaire de Windscale, spécialisée dans le retraitement des combustibles irradiés des centrales, a été jugée responsable, par une commission d'enquête gouvernementale, de la fuite de liquide radioactifs découverte en mars 1979 dans l'un des bâtiments. La direction de Windscale a reconnu qu'elle n'avait pas appliqué les normes de sécurité habituelles à ces bâtiments quasiment « *oubliés* » alors qu'ils continuaient à recevoir épisodiquement des solutions radioactives. Des réservoirs ont débordé pendant huit ans sans que quiconque s'en aperçoive. Selon le rapport, environ 9 mètres cubes de liquides, représentant plus de activité, se sont infiltrés dans le sol. On a mesuré une radioactivité allant jusqu'à près de 600 rads par heure à une profondeur de 4 ou 5 mètres. Les règles internationales prévoient que les ouvriers ne doivent pas être exposés à plus de cinq rads par an. Toutefois le danger était pratiquement nul à la surface.

La commission d'enquête avait envisagé de poursuivre la société responsable, la British Nuclear Fuels, mais y a renoncé compte tenu du fait qu'il n'y avait pas eu de victimes et quela direction de l'usine avait pris les mesures pour maîtriser la fuite.

(Intérim.)

LES BELGES PROTESTENT CONTRE LA FUTURE CENTRALE DE CHOOZ

Plusieurs maires de la région belge proche de Chooz, dans les Ardennes, ont manifesté « leur stupéfaction et leur indignation » devant l'avis favorable donné par les autorités françaises à la construction de quatre nouveaux réacteurs de 1 300 mégawatts à côté de la centrale déjà existante (« le Monde » du 30 juillet).

Ces réactions font suite aux craintes exprimées pendant l'enquête publique, notamment par le ministre belge de l'environnement. Celui-ci s'était inquiété de la qualité de l'eau de la Meuse qui, après avoir refroidi la centrale, alimentera une bonne partie de la Belgique en eau potable. Aussi les autorités belges ont-elles décidé, puisque la France a négligé de le faire, d'entamer une étude sur les conséquences qu'aura, sur leur propre territoire, l'implantation de la centrale.

Quant à la concertation entre les autorités françaises et les autorités belges, des conversations commenceront en septembre prochain.

● *Les combustibles nucléaires irradiés dans les centrales nucléaires américaines* pourront être stockés dans des sites spécialisés, prévoit une loi adoptée mercredi 30 juillet par le Sénat. Ce texte, précédemment approuvé par la Chambre des représentants et qui prévoit des crédits de 300 millions de dollars (1,2 milliard de francs environ), devrait permettre aux compagnies d'électricité de résoudre le problème du stockage des combustibles utilisés, actuellement conservés sur le site même des centrales. Ce texte ménage aussi la possibilité de construire sur les sites de stockage, des installations de retraitement.

هكذا من الأصل